aujourd'hui

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

LE SOLEIL
DU
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

73e ANNEE — No 116 QUEBEC, VENDREDI 15 MAI 1970 PRIX DIX CENTS

Prévisions atmosphériques

Aperçu pour demain: nuageux et doux.

(Détails en page 2)

38 PAGES

DEMAIN, DANS LA SECTION ARTS + LETTRES

LA VIIIe RENCONTRE DES ECRIVAINS

Pénétration de 2,000 Syriens

De nouveaux maux de tête pour le Liban

(D'après AFP, AP et UPI) — Un nouvel affrontement entre le gouvernement libanais et les organisations de résistance palestiniennes ainsi qu'avec le gouvernement syrien semble inévitable avec l'entrée hier en territoire libanais de 2,000 soldats syriens sous la couverture de l'organisation palestinienne Al Saika.

Le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Jean Noujaim, a confirmé le chiffre de deux mille soldats syriens. Les soldats, voyageant à bord de 70 camions de l'armée syrienne, portent des insignes de l'organisation palestinienne Al Saika, toutefois des villageois soutiennent qu'il n'y a aucun Palestinien parmi eux.

Le cabinet libanais, immédiatement après s'être réuni en session d'urgence, a entrepris des contacts à tous les échelons visant à clarifier la situation. D'ailleurs, le commandement de l'armée libanaise est entré en contact avec l'état - major syrien.

Lors des délibérations du conseil des ministres libanais, M. Pierre Gemayel, ministre des Travaux publics et chef des Phalanges libanaises (groupe de droite), a proposé que le Liban porte l'affaire devant la Ligue arabe. Le ministre de la Santé, M. Habib Moutran, a estimé un tel recours inefficace et a demandé que le Conseil de sécurité des Nations - Unies soit saisi immédiatement d'une plainte du gouvernement libanais.

Intervenant dans le débat, le premier ministre Karamé a demandé un délai de 24 heures pour prendre contact avec les Syriens en vue de clarifier les choses et d'adopter une position conforme "à l'intérêt commun des Arabes et à celui du Liban".

C'est cette position d'attente qui a finalement prévalu. Les ministres se sont séparés sans prendre de décision mais en se considérant en "session permanente" jusqu'au règlement de l'affaire.

SYRIENS ARMES

Des douaniers libanais ont précisé que les forces ar-

(Suite à la page 2, 5e col.)

Le délégué au plan devra demeurer au Saguenay-Lac-St-Jean

ministre Harvey

par Lucien EMOND

KENOGAMI — "Le délégué au plan de la Mission économique devra demeurer dans la région. Ce ne sera pas nécessairement M. François Poulain occupant présentement ce poste par intérim."

Le ministre d'Etat à la Famille et au Bien-être, M. Gérald Harvey, a livré, hier soir, cette confidence aux journalistes alors qu'il assistait à la réunion générale annuelle de la Chambre de commerce de Kénogami.

"Il nous faut quelqu'un sur place pour prendre en main les problèmes et trouver des solutions. On peut difficilement s'en remettre à un commissionnaire entre Québec et le Saguenay. Si cet homme n'est pas disponible chez-nous, on le recrutera ailleurs, mais il devra demeurer dans la région," a dit le ministre.

Dans un court entretien membres de la presse, M. Harvey a dit qu'il concevait

(Suite à la page 2, 2e col.)

A LIRE

Construction —

Le premier ministre du Québec devait rencontrer ce matin les dirigeants de la CSN.

— Page 8

LEM —

Les Saguenéens peuvent voir les pièces majeures de la patte du LEM.

— Page 9

Hôpitaux —

Le regroupement des services d'achats des hôpitaux entrainerait des économies substantielles.

— Page 15

J.J. Montllor —

Le consul général des Etats-Unis à Québec est surpris de l'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

— Page 16

SOMMAIRE

Arts	6
Annonces classées	23
Aujourd'hui	6
Bandes dessinées	7
Bridge	15
Décès	25
Documents	24
Famille	14
Finance	10 et 11
Horoscope	23
Mots croisés	25
Patron	23
Sport	17 à 21
Télévision	6

Moyens de fortune pour parer à la grève postale



RIEN NE VA PLUS — Hier soir, la salle où s'effectue le tri du courrier au principal bureau de poste de Montréal était déserte, les employés étant sortis pour assister à une séance d'étude de 24 heures. Mardi prochain, les postiers se prononceront sur un projet de grève. (Téléphoto PC)

(Daprès PC) — Pendant que les membres du Syndicat des postiers et de l'Union des facteurs du pays tiennent des journées d'étude en vue du vote de grève qui se tiendra mardi et mercredi prochains, les gouvernements provinciaux, les banques et les grandes entreprises, qui conservent un souvenir amer de la grève qui a paralysé le service postal canadien durant 22 jours en 1968, se préparent, encore une fois, à mettre sur pied des services de fortune pour acheminer leur courrier.

Tout semble indiquer que les mesures seront sensiblement les mêmes qu'en 1968, lorsqu'on a eu recours à tous les moyens imaginables, sauf le "Poney Express".

En attendant le vote de grève des 27,000 postiers canadiens, plusieurs plans de défense ont déjà été pensés pour assurer l'acheminement d'au moins une partie du courrier.

Le gouvernement de l'Ontario a mis 11 camions à la disposition de ses ministères et agences, de même que deux petits avions.

Les camions transporteront le courrier dans les principales villes de la province, situées le long de neuf routes déterminées.

Les deux avions seront utilisés pour transporter le courrier gouvernemental dans les régions sises au nord de la province.

Des porte-parole de la Banque Royale du Canada et de la Banque de Montréal, à

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Politique de régularisation pour l'industrie du textile

De notre correspondant à Ottawa,
Donald DOYLE

Le gouvernement canadien, après des années d'études, de recherches et de promesses, a finalement accouché hier d'une politique du textile.

L'opération a été difficile jusqu'à la dernière minute et la nouvelle politique n'avait pas sitôt été annoncée qu'elle était déjà dénoncée en termes assez violents par les critiques de l'opposition.

Ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce a dévoilé hier, se caractérise d'abord par l'énonciation d'une ligne de conduite et, d'autre part, par la création éventuelle de mécanismes qui joueraient à l'intérieur d'un cadre.

C'est justement parce que le gouvernement ne propose rien d'absolument immédiat que cette politique a été critiquée par l'opposition. En fait, il faudra attendre à l'automne avant de la voir en opération puisqu'elle implique une foule de changements législatifs qui ne pourront décidément pas être apportés avant plusieurs mois.

Mais indépendamment de ce que l'opposition peut en penser, M. Jean-Luc Pépin est pour sa part convaincu qu'elle n'a rien compris et qu'elle fait fausse route.

REGULARISATION

M. Pépin fonde sa confiance sur deux facteurs principaux, soit d'abord la création d'une Commission des textiles, puis sur le fait que l'industrie sera rassurée parce qu'enfin, le gouvernement s'est donné une politique capable de régulariser ce secteur.

Dans les termes mêmes du ministre, la politique a été conçue "pour donner une orientation, créer un cadre et des conditions de développement, pour susciter un climat de confiance dans lequel l'industrie du textile et celle du vêtement pourront investir, entreprendre ou poursuivre la fabrication de produits capables d'affronter de mieux en mieux la concurrence internationale."

TROIS ELEMENTS

Les principaux éléments de cette politique sont au nombre de trois, soit des mesures de politique commerciale, d'aide financière et finalement d'aide technique et commerciale.

Ainsi, au chapitre de la politique commerciale, M. Pépin a annoncé la création d'une Commission des textiles dont la mission principale sera de déterminer qui a droit et dans quelles circonstance à une protection spéciale.

Brutalement, ceci revient à dire que la Commission sera chargée de déterminer ce qui doit être produit et inversement ce qui ne doit

(Suite à la page 2, 4e col.)

Encouragement de l'Etat aux entreprises viables

OTTAWA (DNC) — En décidant de renforcer ce qui est viable et d'aider ce qui ne l'est pas à se transformer ou en le forçant carrément à abandonner, le gouvernement canadien a choisi la voie du milieu, entre l'option de la "porte ouverte" et celle des "contingentements globaux".

C'est du moins l'opinion de celui qui a dévoilé hier la nouvelle politique en rapport avec les textiles, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Effectivement, le gouvernement fédéral propose à l'industrie d'accélérer sa spécialisation, d'adopter des procédés et des produits nouveaux, et finalement d'améliorer ses créations, le tout devant être envisagé dans une perspective de sélectivité et de concurrence.

En somme, tout cela re-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Une charte québécoise des droits de l'homme pourrait être incluse dans la constitution du pays

(Choquette)

Par la Presse Canadienne

Le nouveau ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré hier qu'il est en faveur de l'adoption d'une charte des Droits de l'homme qui serait à préférence, comprise dans le texte de la Constitution.

"Je voudrais, a-t-il dit au cours d'une interview, qu'il existe d'abord une charte québécoise des Droits de l'homme et, quant à moi, je n'ai aucune objection à ce que cette charte devienne aussi partie de la constitution du pays."

Le gouvernement canadien a mis de l'avant, dès la première réunion de la conférence constitutionnelle permanente, en février 1968, un projet de charte constitutionnelle des Droits de l'homme. A l'époque et également par la suite, cette proposition fédérale s'était heurtée à l'hostilité ou l'indifférence de certaines provinces, dont le Québec.

Le nouveau ministre de la Justice du Québec formule d'autres opinions dans une entrevue accordée à Fernando Lemieux et que nous présentons à la page 24.

Le précédent gouvernement de l'Union nationale n'a jamais dit oui au projet d'adoption d'une charte des Droits de l'homme. Feu le premier ministre Daniel Johnson soutenait que celle-ci ne serait pas utile si le Québec possédait déjà une charte des droits insérée dans la constitution de la province.

DOSSIER VALLIERES-GAGNON

Par ailleurs, en réponse à des questions sur ce sujet, M. Choquette a déclaré qu'il a demandé le dossier complet des causes de Charles Gagnon et de Pierre Vallières, dont les procès ont donné lieu à des agitations diverses.

"Je veux étudier ce dossier à fond, a-t-il dit, et l'utiliser comme point de repère d'un processus que je veux mettre en oeuvre visant à accélérer l'audition des causes judiciaires."

M. Choquette n'a cessé hier, alors qu'il venait d'emménager dans ses nouveaux bureaux du ministère de la Justice, de rencontrer des gens, à commencer par les hauts-fonctionnaires de son ministère.

Il doit s'entretenir aujourd'hui avec M. Maurice Saint-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

La police fait deux morts à Jackson, Miss.

JACKSON, Miss. (d'après Reuter et UPI) — Deux personnes possiblement des Noirs, ont été tuées et au moins sept autres ont été blessées, tôt ce matin, alors que la police a ouvert le feu, après avoir été la cible de tireurs d'élite embusqués sur le campus de l'université de cet Etat.

Environ 500 gardes nationaux sont accourus sur les lieux alors qu'une violente démonstration venait de débuter.

La police et la patrouille routière ont ouvert le feu sur un dortoir de jeunes filles à l'université.

C'est peu avant minuit, hier soir, que la police a été appelée sur le campus, alors que des automobilistes téléphonaient pour se plaindre du fait que des pierres et des bouteilles étaient lancées en direction des voitures qui passaient sur le

(Suite à la page 2, 2e col.)

La CEQ réclame l'unilinguisme français

(page 12)

Une charte québécoise . . .

(Suite de la première page)

Pierre, directeur de la Sûreté du Québec. Le ministre a mentionné également qu'il rencontrera "dans un avenir très prochain," tous les juges en chef des Cours de la province, "afin de mettre au point les meilleures méthodes propres à accélérer le processus judiciaire".

M. Choquette a enfin souligné qu'il compte nommer un sous-ministre adjoint de la Justice pour le district judiciaire de Montréal. "Celui-ci, a-t-il dit, aura autorité pour surveiller à Montréal l'expédition de toute cause relevant soit du droit civil, soit du droit pénal".

Moyens de fortune pour . . .

(Suite de la première page)

Montréal, ont fait savoir qu'ils utiliseront les services déjà en place pour assurer la circulation de leur courrier entre les principales villes du pays.

Le Bureau de mise en marché du lait de l'Ontario a pris des dispositions qui prouvent bien que cette industrie s'attend au pire. Il a préparé des chèques se chiffrant par $20,000,000 destinés à 24,500 producteurs de lait.

Les chèques, qui sont ordinairement mis à la poste, seront déposés aux usines de traitement, samedi et dimanche, et ils seront remis aux producteurs par les camionneurs chargés de faire la cueillette du lait.

PAS DE FACTURES

La Banque de Montréal expédiera le courrier destiné à l'Europe à son bureau de Londres, par avion, d'où il sera ensuite distribué. Elle fera de même avec son bureau américain à New York et elle retiendra des boîtes postales à Buffalo et Seattle, pour recevoir le courrier venant de l'étranger.

Un porte-parole de la société Bell Canada, à Montréal, a fait savoir que la compagnie retiendra toutes les factures durant la grève, sauf les factures élevées, qui seront distribuées individuellement.

Il a ajouté que la compagnie prévoit une augmentaion du nombre des appels inter-urbains comme ce fut le cas en 1968.

En Colombie-britannique, le gouvernement acheminera son courrier, vers ses agences provinciales, avec deux avions qui compléteront une tournée quotidienne.

Un porte-parole de la société Air Canada a aussi fait savoir qu'on prévoit une avalanche de demandes pour le transport aérien. Aucune facilité supplémentaire n'est toutefois prévue. Il a ajouté qu'en 1968, Air Canada a tenu le coup en demandant à ses employés de travailler en surtemps.

Les télécommunications CN-CP accepteront tous les messages et aucune limite ne sera imposée quant à la longueur des télégrammes.

En Alberta, le gouvernement provincial a expédié, durant la semaine dernière, les chèques de bien-être, d'assistance sociale et de pension pour les mois de mai et juin.

Au Manitoba, le gouvernement assumera son propre service postal pour expédier le courrier ministériel. Les chèques de bien-être social ont été envoyés aux bureaux régionaux, où les récipiendaires devront se présenter pour les obtenir.

Les maisons d'affaires du Nouveau-Brunswick prévoient, elles aussi, utiliser les mêmes formules qu'en 1968, soit le personnel, des firmes indépendantes, le transport aérien, un usage accru du téléphone et du telex.

Le gouvernement de la province prévoit établir quatre routes postales entre Fredericton et les quatre coins de la province.

En nouvelle-Ecosse, de nombreux véhicules du gouvernement seront utilisés pour livrer certaines pièces importantes de courrier.

A Terre-Neuve, les véhicules du ministère de la Voirie seront utilisés pour distribuer le courrier du gouvernement. Tout comme en Nouvelle-Ecosse, les chèques de bien-être et de pension ont déjà été postés.

LA MÉTÉO

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo pour vendredi:

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, du Saint-Maurice et du Lac-Saint-Jean: ciel clair avec quelques périodes nuageuses. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 40 et 65; Sainte-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 32 et 60; Sherbrooke 35 et 60.

Aperçu pour samedi: nuageux et doux.

Régions de Québec, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé: ciel généralement clair; frais. Vents légers. Minimum et maximum à Québec 35 et 60; Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Sept-Iles et Gaspé 32 et 55.

Aperçu pour samedi: nuageux et doux.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Le délégué au plan . . .

(Suite de la première page)

ses nouvelles fonctions dans un concept régional, tout en ne perdant pas de vue qu'il est le député de Jonquière-Kénogami et qu'il doit veiller au mieux-être de ses concitoyens.

"Dans cet esprit, il est évient que des projets déjà amorcés ne peuvent souffrir de retard. Le nouveau pont entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord est de ce groupe."

Parlant de ses fonctions au sein du ministère des Affaires sociales du Québec, le ministre a révélé qu'on ne peut parler de développement économique pour le Québec, d'amélioration du standard de vie sans songer à une politique de progrès social orienté de façon intelligente.

"Ce qui n'implique pas que tout est à refaire. Notre devise sera d'écouter, de regarder et d'agir en gardant bien à l'esprit que nos prédécesseurs ont réalisé de bonnes choses et d'autres, moins bonnes, qu'il faudra corriger."

Personnellement, M. Harvey a dit sentir la nécessité d'un recyclage dans toutes ces nouvelles mesures des Affaires sociales. "J-ai déjà occupé un poste d'adjoint parlementaire à ce ministère mais tout évolue si vite. Je puis vous dire que les responsabilités ont été partagées entre les ministres Claude Castonguay, ministre de la Santé et Robert Quenneville, ministre d'Etat. Nous n'aurons de difficulté à former une équipe".

A-t-il choisi son ministère? "M. Bourassa m'a demandé mon idée et je l'ai fait connaître. Mais le premier ministre nourrissait d'autres vues à mon endroit. Après étalage de raisons multiples, je n'ai pas tardé à acquiescer à sa demande."

Et en parlant du premier ministre du Québec, M. Harvey a précisé que M. Bourassa était un homme ponctuel, un bourreau de travail qui en réclamera autant de ses collègues du Cabinet. M. Harvey a également eu de bons mots à l'endroit du ministre du Travail, M. Pierre Laporte: "N'ayez crainte, celui-là ne tardera pas à démêler bien des cartes avant longtemps".

La police fait deux . . .

(Suite de la première page)

campus. Une benne de camion a également été brûlée sur place.

Les policiers ont tenté de mettre fin au désordre, mais ils ont été accueillis par une volée de pierres, de bouteilles et de briques, cependant que des tireurs embusqués ouvraient le feu sur eux. Ils ont immédiatement répliqué.

Les autorités ont rapporté que la fusillade continuait encore aux petites heures. Des témoins ont déclaré que la quasi - totalité des fenêtres de l'immeuble de quatre étages avaient été détruites par les balles.

C'était la deuxième nuit consécutive de violence sur le campus de cette école, presque exclusivement fréquentée par des Noirs.

C'était aussi la deuxième révolte des Noirs en quatre jours dans le Sud. Six Noirs ont été tués et 60 autres personnes ont été blessées lundi soir à Augusta.

Condamnation à un communiste du Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le procès de 55 personnes, accusées d'avoir tenté de reconstituer en 1964, le Parti communiste brésilien — interdit par la résolution militaire de 1963 — s'est terminé, hier par une seule condamnation: celle de Manuel Maria Leal Ferreira actuellement en fuite.

Le tribunal militaire permanent de Rio de Janeiro qui avait été chargé de cette affaire a condamné Leal Ferreira à un an de prison par contumace. Parmi les accusés présents à l'audience se trouvait Apolonio de Carvalho ancien combattant de la guerre d'Espagne et de la résistance en France. Tous étaient libres sauf lui. Il avait été arrêté en janvier dernier. Bien que reconnu non coupable de reconstitution de groupe dissous Apolonio de Carvalho restera en prison, avec ses deux fils dont l'un est citoyen français, sous l'inculpation de subversion.

Encouragement de l'Etat . . .

(Suite de la première page)

vient à dire: on se spécialise dans certains secteurs et on laisse tomber les autres.

Mais avant de s'entendre sur cette politique, le gouvernement a eu à considérer deux autres options.

La première, celle de la porte ouverte, aurait eu pour effet d'écarter le système actuel des restrictions contre les importations des pays à "bas prix de revient", c'est-à-dire le Japon et les pays en voie de développement.

Dans ce cas, les sections de l'industrie qui n'auraient pas réussi à devenir rapidement concurrentielles auraient succombé.

Dans les termes mêmes de M. Pépin, une telle politique aurait conduit à une très forte réduction du secteur primaire et à une baisse de la production dans le domaine du vêtement pendant la période de transition.

Sur le plan intérieur, cette politique n'était pas acceptable pour diverses raisons, notamment à cause du manque d'autres possibilités d'emploi dans les régions touchées, à cause des bouleversements sociaux et régionaux qui auraient risqué d'être très violents et finalement à cause des sommes énormes que l'on aurait dû débourser pour amortir les perturbations économiques.

Il convient aussi d'ajouter que l'industrie du textile opère surtout au Québec, plus précisément dans une proportion de 60 à 70 pour cent. Au-delà de 100,000 Québécois en vivent. En conséquence, sur le plan politique, une telle politique ne pouvait être acceptée, compte tenu du fait que les libéraux vont toujours y chercher une majorité écrasante. A cela s'ajoute le fait que le ministre responsable de cette politique représente lui-même un comté où l'économie repose en bonne partie sur cette industrie.

Quoi qu'il en soit, on a jugé, à Ottawa, que cette option "aurait unilatéralement sacrifié la possibilité de posséder une industrie viable et concurrentielle".

L'autre option porte le nom de "contingentements globaux". Dans ce cas, on aurait établi un système de restrictions généralisées contre les textiles des pays à "bas prix de revient".

Cela aurait profondément modifié la politique commerciale et industrielle du Canada et aurait eu des répercussions défavorables sur le consommateur de même que sur l'utilisation maximale des ressources.

Un stimulant nécessaire aux restructurations qui s'imposent aurait aussi été supprimé de cette façon.

Mais la raison principale, toujours dans l'optique de M. Pépin, est qu'une telle politique aurait été incompatible avec les responsabilités du Canada sur le plan international et avec ses intérêts en tant que "grand pays exportateur".

Dans un autre ordre d'idées, M. Pépin a tenu à souligner qu'au cours des dix dernières années, les industries du textile et du vêtement se sont, dans une large mesure modernisées et restructurées.

Contrairement à l'opinion souvent exprimée, ces industries sont tout aussi efficaces, du point de vue technologique, que celles de n'importe quel autre pays, y compris le Japon et les autres.

Le problème ne vient pas de là, mais plutôt du coût de la main-d'oeuvre et cela se prouve quand l'on constate que sur le marché intérieur, les produits canadiens rivalisent avec ceux des Etats-Unis et de l'Europe de l'Ouest.

Cependant, l'industrie canadienne n'est pas capable de soutenir la concurrence des fournisseurs à bas prix pour deux raisons: premièrement, les salaires; deuxièmement, les politiques de prix d'exportation de ces pays.

Protestation d'étudiants américains en France

PARIS (AFP) — Le drapeau vietcong flottait, hier, sur le toit du collège américain de Paris dans lequel une centaine d'élèves se sont barricadés.

Ces étudiants entendent ainsi protester contre la présence militaire américaine au Cambodge. Aucun cours n'a lieu.

L'attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris avait été conspué, au début de la semaine, alors qu'il visitait l'établissement.

D'autre part, à Bordeaux, une délégation d'étudiants américains a remis, hier, au consulat général des Etats-Unis dans cette ville, une motion déclarant notamment: "Nous, étudiants de l'Université de Bordeaux, très préoccupés par l'extension de la guerre en Indochine, trouvons notre position de représentants des Etats-Unis difficile et embarrassante et nous demandons que vous fassiez savoir nos sentiments au président Nixon." Cette motion comportait une centaine de signatures.

Politique de régularisation...

(Suite de la première page)

pas l'être. Effectivement, c'est principalement via cette commission que le gouvernementententend mettre en pratique son principe de base qui s'énonce ainsi:

"L'Industrie devra abandonner à la longue la fabrication des produits les moins rentables et se consacrer à des productions capables de soutenir la concurrence."

Pour aider les industries ou les types de production que l'on juge apte à survivre, le gouvernement est prêt, même s'il n'y tient pas tellement, à se sortir le cou notamment en accordant une protection spéciale qui sera décrétée unilatéralement:

RENTABILITE

"Le gouvernement ne peut pas s'engager d'avance en ce qui a trait à la protection spéciale qui pourra être accordée. Mais dans les cas ou les importations en provenance des pays à bas prix de revient (Japon et autres) causeront ou menaceront de causer un préjudice sérieux à l'industrie, le gouvernement sera disposé à accorder, même unilatéralement si nécessaire, une protection spéciale pour faciliter la réadaption et le renforcement des types de production les plus rentables." Ceci pourra se faire par le contingentement de l'ensemble des importations.

Cette protection sera accordée uniquement sur présentation de projets par les compagnies et pour une période de temps limitée. D'ailleurs, toutes les mesures de protection seront constamment révisée de façon à ce qu'on n'en n'abuse pas.

Ainsi, ces mesures auront un caractère essentiellement temporaire et l'industrie canadienne se verra de plus en plus dans l'obligation d'affronter la concurrence sans autre protection que celle des tarifs.

Quoi qu'il en soit, les industries seront forcées, si elles veulent bénéficier d'une protection spéciale, soit de continuer à progresser dans le sens de l'efficacité, soit de se restructurer, soit d'abandonner par étapes ou d'améliorer certaines productions.

DOUANES WT STATISTIQUES

D'un autre côté, toujours au chapitre de la politique commerciale, le gouvernement compte amender la loi sur les douanes et la statistique de façon à être en mesure d'obtenir des chiffres exacts sur les importations de textiles tout en étant capable de supplémenter et de renforcer l'application des mesures restrictives des pays fournisseurs. On pourra par exemple aller jusqu'à interdire l'entrée des expéditions de textiles qui dépassent les contingentements déjà convenus.

Finalement, le gouvernement étudiera la rationalisation des tarfis sur les textiles.

"Le gouvernement sera prêt à négocier avec les autres pays les réductions découlant de cette rationalisation aussi bien que d'autres réductions éventuelles, soit pour faciliter aux produits canadiens du textile l'accès aux principaux marchés d'exportation ou pour en obtenir d'autres compensations."

AIDE FINANCIERE

A ce chapitre, M. Pépin affirme que la nouvelle politique aura pour effet de réduire les "dislocations" de main-d'oeuvre que l'on a connu dans le passé.

Toutefois, s'il devait y avoir chômage, possibilité qu'il admet, M. Pépin annonce qu'une "source additionnelle d'assistance financière sera mise à la disposition des chômeurs en vertu d'un nouveau programme que le ministère du travail créera."

Cela ne se produira toutefois que si les programmes actuels du ministère de la Main-D'oeuvre et de l'Immigration ne sont pas suffisants.

Enfin, on insiste sur la collaboration et la consultation entre tous les intéressés, que ce soit les ouvriers, les employeurs ou le ministère. Le processus de consultation qui a été mis sur pied au cours de l'élaboration de la politique, sera renforcé. Il sera employà notamment quand il y aura des mises à pied ou risque de mises à pied.

AIDE TECHNIQUE ET COMMERCIALE

Dans ce cas, le gouvernement établira des centres de productivité et de développement pour les textiles et les vêtements afin d'aider les industries à bénéficier le plus possible des nouvelles technologies et des nouveaux produits. Ces centres seront constitués en collaboration avec les universités et les écoles de textiles.

Enfin, M. Pépin compte consacrer d'autres ressources à la stimulation des exportations des textiles et des vêtements au moyen de défilés de mode, d'expositions, de missions commerciales et d'autres moyens publicitaires.

Pénétration de 2,000 . . .

(Suite de la première page)

mées venant de Syrie étaient équipées de mortiers, de canons anti - aériens et d'autres armes lourdes.

Selon les milieux proches du gouvernement libanais, les Syriens n'ont donné aucun avis préalable de ce mouvement de troupes aux autorités libanaises.

Les forces armées ont traversé la frontière à Deit El-Acheir, village qui marque le début de la "piste Arafat" au Liban, et se rendent à Arkoub.

Le village d'Arkoub, retranchement des Fedayine du Fatah dans la région du sud-est libanais, a été l'un des principaux objectifs de l'attaque mardi des troupes israéliennes en territoire libanais.

Egalement cette région est depuis longtemps le sujet d'une controverse entre le Liban et la Syrie et est occupée par les Fedayine depuis les accrochages d'octobre dernier entre les Pad lestiniens et l'armée libanaise.

BATEAU DE PECHE

Par ailleurs, Israël a annoncé qu'une vedette lance - missile égyptienne a coulé dans la nuit du 13 au 14 mai un bateau de pêche israélien de 70 tonnes. La vedette égyptienne est du même modèle que la vedette de fabrication soviétique qui avait envoyé par le fond, il y a deux ans, le destroyer israélien "Eilath".

Pilule "trop forte" pour la sécurité des femmes

OTTAWA (D'après PC) — La pilule contraceptive qui a permis de réduire le taux de natalité au Canada, a peut-être été trop forte pour garantir la sécurité et la santé à un nombre indéterminé de femmes.

Ce sont des spécialistes canadiens qui ont étudié la question de près, à la demande du ministère fédéral de la Santé. Le comité a recommandé que, dans la mesure du possible, les médecins prescrivent désormais des pilules contraceptives à plus basse teneur d'hormones ou oestrogènes.

"A cause d'un changement de dosage, les femmes seraient probablement obligées, au cours du premier mois du moins, de prendre des mesures anticonceptionnelles additionnelles," soutiennent les spécialistes. Selon les autorités médicales britanniques en particulier, les nouvelles pilules suscitent encore moins de risques de caillots que les autres.

Bien que les autorités fédérales se voient dans l'impossibilité de dire combien des 800,000 femmes qui prennent la pilule, utilisent déjà les comprimés dont le contenu d'oestrogène est de 50 microgrammes, l'Association des manufacturiers de produits pharmaceutiques affirme que la majorité a déjà la dose réduite.

Le rapport du groupe a été déposé aux Communes jeudi, soit huit jours après qu'il ait été présenté au gouvernement. Les autorités fédérales ont précisé que c'est parce qu'elles tenaient à ce que les médecins canadiens puissent en prendre connaissance avant le public qu'elles avaient agi ainsi. Un rapport plus détaillé sera émis dans quelques mois.

Compte tenu de la grève des postes, le rapport a été communiqué par télégramme à 130 des principaux hôpitaux, ce qui le place à la disposition de quelque 22,000 médecins.

RESERVES

Pour sa part, l'Association médicale canadienne, par l'entremise du Dr Jack Walters, de London, Ont., a dit qu'il n'était pas prêt à accepter les affirmations des autorités fédérales à l'effet que les comprimés de 50 microgrammes étaient tout aussi efficaces que les autres. L'Association craint que les recommandations du gouvernement fédéral ne suscitent certaines "erreurs d'interprétation" dans le public.

L'Association, qui poursuit également une enquête sur les effets de la pilule, et qui doit publier son rapport à la fin du mois, a tenu à souligner les éléments suivants:

— Le risque de formation de caillots est "extrêmement limité".

— Les médecins doivent faire une histoire de cas détaillée, portant particulièrement sur la pression sanguine, l'obésité, le diabète et les maladies cardiaques pour chacune de leurs patientes qui songent à prendre la pilule.

— Les patientes devraient être avisés des risques que comporte l'obésité de l'usade de la cigarette en grande quantité, lorsqu'elles décident de prendre la pilule.

— Toute personne qui prend la pilule devrait consulter son médecin au moins une fois par année.

— Il faut poursuivre les recherches sur la possibilité de diminuer les risques inhérents à l'usage de la pilule tout en maintenant l'efficacité du produit anticonceptionnel.

HUIT MARQUES

Le mois dernier, le gouvernement américain a posté des lettres à tous les médecins des Etats-Unis, leur demandant de prescrire désormais les pilules dont le contenu en oestrogène est de 50 microgrammes.

Huit des marques sur le marché canadien ne contiennent que 50 microgrammes ou moins d'oestrogène. Quant aux autres marques, y compris toutes les variétés dites "de séquence", elles peuvent être recommandées dans le cas de femmes qui subissent des contrecoups comme l'hémorragie bénigne ou l'arrêt des menstruations lorsqu'elles prennent les pilules à dosage réduit.

Il y a 27 marques qui contiennent plus que les 50 microgrammes recmmandées et, parmi celles-ci, 10 sont des marques "de séquence".

RESTAURANT A LOUER

Bar-salon, licence transférable, 1500 pieds de plancher, sur le boul. Charest est, face à la Cie Paquet.

Tél.: 529-9351

RESTAURANT A VENDRE

Bâtisse, ameublement, terrain de stationnement, 4 chambres à louer. Loyer libre.

RESTAURANT CHEZ MAURICE

105, av. du Port, Port-Alfred (A l'entrée du Pont Bhérer)

LAC ST-JOSEPH

TERRAINS A VENDRE

avec plage privée à 1/4 de mille de l'Auberge des Pins de plus face au Club de Golf du Lac St-Joseph

TERRAINS A VENDRE, A PRIX MODIQUE ENDROIT IDEAL POUR ROULOTTES

Pour informations, rendez-vous à nos Kiosques du développement, ou téléphonez à:

875-2261 ou 875-3671

DEVELOPPEMENT FOSSAMBAULT INC.

ANNONCE

COMMENT E-T-I-R-E-R VOS DOLLARS

Il y a bien des façons de s'enrichir chaque année tout en ayant les mêmes revenus. Sélection du Reader's Digest de mai vous propose quelques recettes qui valent leur pesant d'or pour déjouer l'inflation. Apprenez comment réaliser des économies importantes sur vos achats d'aliments, vêtements, mobilier, articles ménagers, et même sur les réparations. Lisez pourquoi, de nos jours, un sou économisé vaut plus qu'un sou gagné. Achetez Sélection aujourd'hui!

Représentant demandé

Pour territoires réservés; Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord. Expérience dans la vente requise, automobile nécessaire. Salaire variant entre $8,000 et 15,000 selon expérience. Pour de plus amples renseignements venez me rencontrer au: Motel Le Montagnais, Chicoutimi.

M. Fernand Tremblay, gérant des ventes

Tél.: 543-1521

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE QUÉBEC

COURS D'ÉTÉ À L'INTENTION DES MAÎTRES EN EXERCICE

cours de formation artistique

Conditions d'admission:

- être un maître en exercice
- satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission et d'inscription pour la session d'été 1970.
- frais d'admission et d'inscription: $5.00
- frais d'atelier: $25.00 pour un programme de huit crédits
- les frais ne sont pas remboursables.

Date des cours:

Du 6 juillet au 14 août inclusivement

- organisation picturale: 3 crédits
- organisation spatiale: 3 crédits
- appréciation de l'art: 2 crédits

Tous les candidats qui désirent être admis à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec pour la session d'été 1970 doivent:

- remplir une formule de demande d'admission
- retourner la formule dûment remplie au bureau des admissions au plus tard le 5 juin 1970
- payer les frais d'admission au montant de $5.00. Ceux-ci ne sont pas remboursables.

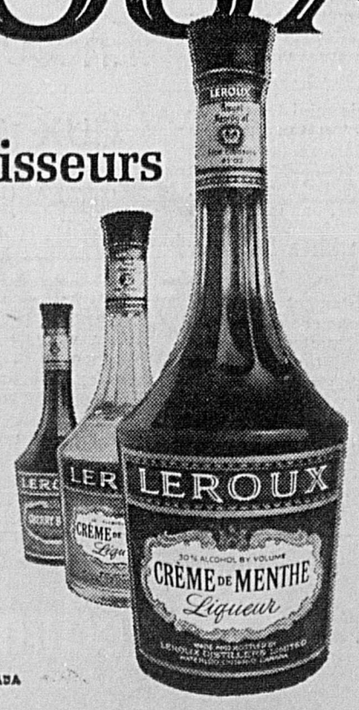
FORMULES D'ADMISSION SUR DEMANDE

Bureau des admissions
Ecole des Beaux-Arts de Québec
2404, chemin Ste-Foy
Québec 10
693-3710

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de l'Éducation

LEROUX

Liqueurs fines pour fins connaisseurs



Crème de Menthe verte, Crème de Menthe blanche, Cherry Brandy, trois liqueurs fines préparées à la perfection par Leroux. Trois fines délices pour fins connaisseurs. Invitez des amis à venir prendre le pousse-café ce soir et vous passerez des moments très agréables . . .

Dans tous les magasins de la Régie.

LEROUX DISTILLERS LIMITED, WATERLOO, ONTARIO, CANADA

Le CRE recommandera l'unification de l'administration scolaire conformément aux territoires des quatre CSR

par Claude COTE

ROBERVAL — Le Conseil régional de l'éducation recommandera, auprès du Conseil régional du développement (CRD) du Saguenay - Lac - Saint - Jean, l'unification de l'administration scolaire élémentaire et secondaire conformément aux territoires des commissions scolaires régionales actuelles et la création, au niveau des écoles, de comités administratifs formés de parents, de maîtres et d'élèves.

Réunis à la fin de l'après-midi d'hier, à Roberval, les membres du CRE ont en effet pris position sur la question de la régionalisation scolaire, à la suite d'une longue discussion qui les a finalement amenés à se prononcer en faveur de la proposition formulée par le directeur général de la Commission scolaire régionale Lac - Saint - Jean, M. Elie Fortin, d'Alma.

Ce dernier a soutenu, au cours de cette table ronde, que la régionalisation de l'élémentaire et du secondaire ne devait se faire qu'au niveau de l'administration et non également sur le plan de l'école, dont la responsabilité doit, selon lui, relever tant des parents, des enseignants et des élèves que des commissaires et des autorités scolaires proprement dites. C'est pourquoi les membres du Conseil régional de l'éducation se sont finalement entendus pour faire la recommandation suivante au CRD: qu'au niveau de chaque école, un comité formé de parents, de maîtres et d'élèves aide le principal à la direction d'école; que ces comités soient reconnus par la loi et que des pouvoirs leur soient attribués.

"Il est impensable de vouloir vendre le principe de la régionalisation scolaire si, au départ, on ne voit pas à assurer à la population une certaine participation dans l'administration au niveau de l'école même," a fait observer M. Fortin.

En ce qui a trait à la régionalisation proprement dite, les membres du comité recommanderont donc l'unification de l'administration élémentaire et secondaire conformément aux territoires des CSR actuelles dans la région. Toutefois, ils ont émis une réserve pour le territoire Louis - Hémon, dont la forme de régionalisation pourra être déterminée à la suite d'une étude à faire dans le milieu, sur l'opportunité d'envisager le territoire d'un seul bloc ou encore de le diviser en deux.

Quelques membres de l'assemblée doutaient d'autre part de l'opportunité pour le CRE de se prononcer ainsi sur cette question de la régionalisation, soutenant qu'il aurait été préférable de sonder d'abord le pouls populaire. "C'est se ficher de la population et de chacun des secteurs de la région que de recommander ainsi la régionalisation conformément aux territoires des CSR actuelles, sans avoir au préalable consulté le public sur la question," a fait remarquer M. Claude Dufour, secrétaire de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tandis que M. Dufour soutenait que la prise d'une telle position pouvait devenir dangereuse pour l'avenir du CRE, le président du Conseil régional de l'éducation, Me Paul Bouchard, de Jonquière, déclarait: "Nous nous sommes déjà prononcés ouvertement sur la question de créer une seule corporation collégiale pour toute la région sans pour autant nous inquiéter".

Enfin, Mlle Stéphanette Potvin, de la Fédération des enseignants du Saguenay - Lac - Saint - Jean, a traduit la pensée de la majorité des membres lorsqu'elle a affirmé que le Conseil régional de l'éducation était un organisme de consultation groupant des représentants de différents milieux du monde de l'éducation régionale et que, par conséquent, il se devait de jouer son rôle vis - à - vis du mandat qu'on lui a confié. "Sur cette question de la régionalisation, il était temps que le CRE prenne position et qu'il arrête de tergiverser," ajoutait enfin M. Fortin.

Les CS de St-Ambroise et de Bégin se regroupent à celle de Kénogami

KENOGAMI — Les commissions scolaires de Saint - Ambroise et de Bégin ont convenu, par résolution, de se regrouper à la CS de Kénogami qui, dans une perspective de classification territoriale, est la CS de pôle.

Environ 1,000 élèves, de la maternelle à la 7e année, sont touchés par la décision qui se traduit en termes de services pédagogiques et administratifs, et non en déplacements géographiques des étudiants.

Il ne demeure donc que la CS de Saint - Jean - Vianney - Shipshaw à ne pas être rattachée, mais les pourparlers et les séances d'information se poursuivent.

M. Bernard Gagnon, directeur général des écoles à la CS de Kénogami, s'est dit optimiste, hier après-midi, devant le déroulement des événements.

"L'affichage public est en cours. Il dure 30 jours. Nous ne pourrons faire le regroupement pour le mois de juin, mais il se peut, si le ministère sanctionne les démarches, que ce soit en août".

IMPLICATIONS

Déjà, les spécialistes de la CS de Kénogami dispensent leur savoir aux élèves en cause. Il ne s'agit donc pas d'un regroupement purement pédagogique puisqu'il existe tacitement.

Avec modifications, il faudra peut-être procéder à l'engagement de personnel additionnel: un adjoint au directeur général, un coordonnateur au niveau de la maternelle, un contrôleur d'absences (travailleur social ou infirmière).

"Cependant, il sera possible de faire une meilleure répartition des spécialistes".

Advenant un regroupement total dans le secteur, c'est-à-dire en intégrant la CS de Saint - Jean - Vianney - Shipshaw, la nouvelle CS pourrait profiter d'avantages financiers puisqu'elle satisferait alors aux normes gouvernementales.

Mais actuellement, même si la CS de Kénogami offre différents services, les compensations financières ne sont pas proportionnelles.

REPRESENTATION

La nouvelle CS (on est à recueillir les idées des élèves quant à l'appellation) sera représentée par sept commissaires et, avec le regroupement éventuel de la dernière CS hésitante, le nombre passerait à neuf.

Ci-après, les précisions quant à la délégation de chacune, le chiffre entre paranthèses étant le nombre actuel de commissaires: Kénogami, quatre (5), Saint - Ambroise, deux (5) et Bégin, un (5).

C'est d'ailleurs cette question de représentation qui semble amener des réticences de la part des contribuables de Saint - Jean - Vianney Shipshaw.

Il faudra également tenir des élections pour choisir les commissaires selon ce nouveau tableau des délégation.

En conclusion, M. Gagnon déclare: "La situation s'est bien déroulée, compte tenu du fait qu'il s'agit de regroupements volontaires".

Les barrières aux entrées du Parc des Laurentides disparaîtraient

par Guy BERGERON

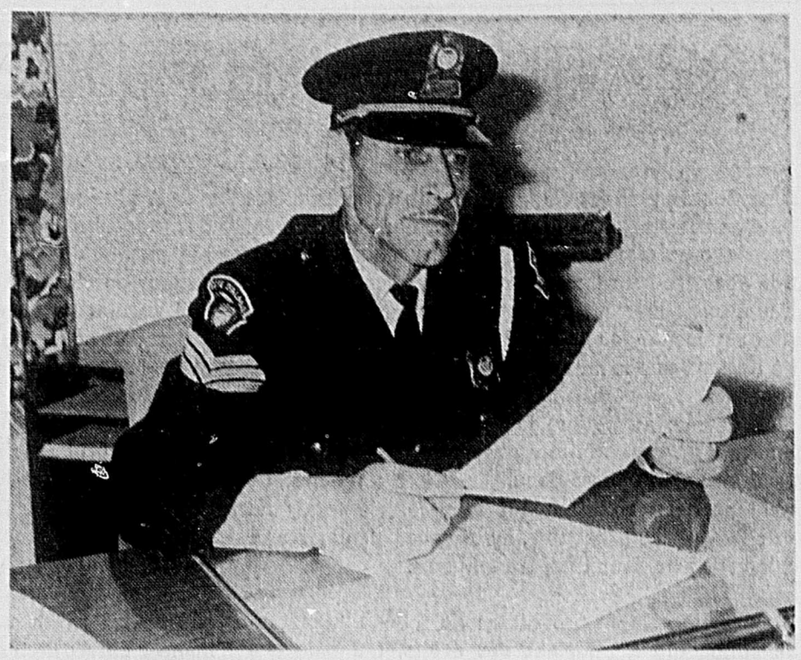
CHICOUTIMI — Les guérites à l'entrée du parc des Laurentides disparaîtraient d'ici quelques mois.

De sources bien informées, les gardes assignés aux barrières de Laterrière et de Stoneham trouveraient un nouveau travail en devenant patrouilleurs dans le parc des Laurentides.

Toutefois, il nous a été impossible de faire confirmer cette nformation même si, dans l'esprit de plusieurs gardes, actuellement, il ne fait plus aucun doute que la circulation dans le parc des Laurentides n'aura plus un contrôle aussi sévère.

Toujours selon nos informations, le contrôle des véhicules aux barrières est demeuré sous les pressions particulièrement des corps policiers qui y voient une muraille souvent contre l'envahissment dans la région de "gangs" de l'extérieur.

A plusieurs reprises, avec les billets de circulation dans le parc des Laurentides, les policiers ont éclairci plusieurs vols.



DE LA ROUTINE A L'HEROISME — Le sergent Donat Duguay, de la sûreté municipale d'Alma, à l'instar de ses confrères, s'affaire bien souvent à un travail de routransformer de tranquille gratte-papier en courageux citoyen. Pour lui, il y a la tine, comme en ce moment. Mais lorsque survient le drame, il n'hésite pas à se besogne quotidienne, qui a toute son importance, et les gestes d'éclat qui en font également partie, même s'ils attirent davantage l'attention.

Acte de bravoure du 9 avril 1969

Le sergent Donat Duguay, d'Alma, recevra la médaille de sauvetage de l'Ordre de Saint-Jean

ALMA — L'acte de bravoure, dont avait fait preuve le sergent Donat Duguay, de la sûreté municipale d'Alma, le 9 avril 1969, en se jetant dans les eaux glacées de la Petite - Décharge, en aval du pont Carcajou, pour rescaper la jeune Josée Duchesne, vient d'être reconnu de façon tangible par la grand Prieuré de l'Ordre très vénérable de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem à Londres qui décernera la médaille de sauvetage de l'Ordre de Saint-Jean, le 6 juin, au sergent Duguay, lors d'une investiture qui aura lieu à la cathédrale Christ Church de Montréal, en présence de son Excellence lieutenant - colonel Hugues Lapointe, lieutenant - gouverneur de la province de Québec.

Le rapport de police fait état de l'acte de bravoure du sergent Duguay en ces termes: "Réalisant le drame qui se jouait sous ses yeux, le sergent se jeta à l'eau sans prendre le temps d'enlever ses vêtements, naga en direction des victimes. Il réussit à atteindre la fillette qui se trouvait à environ 100 pieds de la rive, la ramena pour la confier aux soins empressés des constables Charles Suefn et André Perron, qui avaient également répondu à l'appel, puis se jeta à nouveau dans le courant pour cette fois tenter de sauver le bambin. Après deux tentatives infructueuses, transi et presque paralysé par l'eau glacée, il dut se résigner à abandonner. Un témoin, le jeune Pierre Scullion plongea à son tour, mais fut incapable de rejoindre l'enfant, qui était disparu sous la surface". On se rappelle que le jeune Carl Duchesne, âgé de quatre ans et demi, avait péri lors de cet accident tragique.

Le sergent Duguay, qui avait déjà reçu les témoignages de reconnaissance à la suite de son geste de la part de l'Association des chefs de police du district numéro 9, des Chevaliers de Colomb ainsi que du Général Allard, à ce moment, chef des forces armées canadiennes, demeure fort humble malgré les honneurs qui rejaillissent sur lui à l'occasion de ce témoignage d'estime du grand Prieuré.

Le sergent Duguay avoue cependant qu'un tel honneur ne le laisse pas froid et qu'il est toujours agréable de recevoir de telles expressions d'estime. Son épouse partage déjà cette joie, dit-il, et il souligne qu'elle apprécie davantage cette décoration que le tempérament qui a inspiré cet acte de bravoure. Il s'empresse cependant d'ajouter qu'elle commence à le connaître et à s'habituer aux risques inhérents à la vie d'un policier.

En terminant l'entretien, le sergent Duguay a précisé qu'un tel honneur rejaillit sur l'ensemble du corps policier municipal car plusieurs constables ont participé à ce sauvetage à divers titres. Il a de plus souligné que cet insigne honneur, qui lui est accordé, démontre, et tous les policiers peuvent en être fiers, que les hommes du service de police d'un petit centre urbain risquent leur vie au même titre que les policiers des grands centres et ont à rencontrer, durant l'exercice de leurs fonctions, des obstacles tout aussi difficiles et dangereux à surmonter.

Le Dr Albert Joris

La masse d'épargne du mouvement coopératif peut résoudre le problème du développement régional

ALMA — Si une tranche de 10 ou 20% de la masse d'épargne détenue par l'ensemble des coopératives financières de la province de Québec était canalisée vers la prise de participation dans des entreprises industrielles, le côté financier du développement économique régional serait assuré.

C'est du moins l'opinion exprimée hier, à Alma, devant les membres de la Caisse d'établissement de l'UCC du Saguenay, par le Dr Albert Joris, doyen du premier cycle à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Il s'est empressé d'enchaîner: "La manière dont cette intervention des coopératives financières se réaliserait peut évidemment se discuter: on peut imaginer des prises de participations directes, ce qui nécessiterait des aménagements de la législation qui régit ces institutions; on peut aussi penser à une société spécialement créée pour promouvoir l'industrie en utilisant principalement des fonds des coopératives de crédit".

Le Dr Joris s'est appliqué à expliquer, au cours de sa conférence, les phénomènes complexes d'épargne et d'investissement. Pour assurer le développement économique l'épargne doit être suffisante. "Les pays industrialisés dont le Canada, souffrent comme les pays sous - développés, de capitaux à investir". Et la rareté de l'épargne est de nature à engendrer des pressions inflatoires qui "à leur tour peuvent compromettre l'équilibre de la balance des paiements". L'épargne n'est pas suffisante, il faut qu'elle serve à l'investissement ou à l'industrialisation.

Plus loin, le conférencier a rappelé qu'il y a un demi-siècle, la majeure partie des investissements provenait des particuliers alors qu'aujourd'hui, dans l'ensemble des pays industrialisés, c'est l'Etat qui assure de 30 à 40% du financement des investissements. Les entreprises participent approximativement dans la même proportion, ce qui réduit la participation des particuliers entre 20 et 35%.

Pour accélérer le développment industriel, il faut donc convaincre les gouvernements et les entreprises. "Les gouvernements ont fait un premier pas en mettant sur pied les politiques de développement régional qui entraînent des investissements publics importants. Il reste encore à convaincre les entreprises".

Le Dr Joris constate qu'il existe une épargne relativement importante au Saguenay - Lac - St - Jean; elle se chiffre par quelque $300,000,000 dans les institutions financières. Mais presque toute l'épargne recueillie par les Caisses d'épargne et de crédit est investie dans des obligations à revenus fixes et n'entre dans le financement d'entreprises que dans des cas très rares où les risques sont quasi inexistants.

"Par une sorte de paradoxe, la création et l'extension d'entreprises industrielles et commerciales dans la région se trouvent gênées par la rareté des capitaux à risque alors qu'il existe une épargne relativement abondante". On accorde des prêts personnels, des prêts à court terme sur billets et des prêts hypothécaires. Les institutions dont la participation fait partie des opérations courantes (Banques d'Expansion industrielle, l'Office du Crédit Industriel du Québec, la Roynat) ont une activité modeste dans la région.

En conséquence, le doyen du premier cycle à l'Université du Québec se demande si le moment n'est pas venu pour les coopératives financières d'élargir leur champ d'action. "La masse d'épargne détenue par l'ensemble des coopératives financières de la province de Québec est à la mesure de la tâche qu'on attend d'elles dans le domaine de l'expansion industrielle et commerciale".



SIGNALISATION — Le printemps est définitivement arrivé. Déjà, à Chicoutimi, profitant d'une journée ensoleillée, les employés municipaux ont commencé à repeindre la signalisation dans les rues.

Le lock-out se continue dans les quatre autres firmes de transport

La compagnie Joron et la CSN seraient — sur le point de conclure une entente

par Gabriel BERBERI

JONQUIERE — La compagnie Pierre Joron, de Chicoutimi, et le Syndicat régional du transport affilié à la CSN sont sur le point de conclure une entente.

On apprenait, hier, que les deux parties devaient négocier de nouveau ce matin afin de finaliser le règlement. M. Lucien Simard, conseiller syndical de la Fédération des employés de service public et principal négociateur, n'a pas révélé, hier, lors d'une entrevue, le contenu du futur contrat de travail qui touche une trentaine d'employés de la firme Joron. Mais il a spécifié que les offres de l'employeur sont valables et que seules les modalités d'application restent à définir.

La partie patronale proposerait beaucoup plus que l'augmentation de $0.42 l'heure consentie par les quatre autres compagnies de transport du Saguenay-Lac-Saint-Jean, paralysées depuis le 7 avril par un lock-out. L'ajustement de salaire accordé par l'entreprise Joron irait même jusqu'à $1 l'heure.

DEFECTION CHEZ LES EMPLOYEURS

En réalité, la compagnie Joron a décidé de faire cavalier seul, quand Tremblay Express, Harvey Transport, Chicoutimi Transport et Chicoutimi Moving, cette dernière étant une filiale de Harvey, ont convenu de fermer leurs portes le 7 avril. Jusque là, les cinq industriels du camionnage constituaient un front commun dans les négociations engagées avec le syndicat de 300 membres, en vue du renouvellement de la convention collective unique échue depuis le 31 décembre 1969.

Ainsi, en dépit de l'interruption totale de tous les services dans les quatre autres compagnies, Joron continua de fonctionner normalement, ses salariés évitant également de recourir au droit de grève acquis depuis le début d'avril. Entretemps, les autorités de la compagnie entamèrent des pourparlers séparés avec le syndicat régional.

Informé de ce rapprochement inattendu entre Joron, l'un de ses clients, et le syndicat, M. Serge Leclerc, le négociateur patronal en chef signalait, il y a quelques jours, que l'attitude de cette compagnie n'influencera pas les décisions futures des quatre autres employeurs qui continuent, eux, de respecter la solidarité de principe adoptée au départ.

M. Leclerc a également expliqué que M. Pierre Joron, le propriétaire de l'entreprise, peut se permettre de payer de meilleurs salaires, puisqu'il est le seul parmi les groupes à effectuer du transport en vrac (de l'huile, etc.) et, n'affrontant pas de concurrence sur le plan régional, fixe les taux lui convenant dans les contrats qu'il rédige. Selon M. Leclerc, Tremblay Express, Harvey Transport et Chicoutimi Transport ne sont pas aussi privilégiés, étant soumis au tarif uniforme imposé par la Régie des transports.

REPRISE TRES LENTE

Par ailleurs, une deuxième séance de médiation, cette semaine, entre ce quatuor d'employeurs et le syndicat devait avoir lieu cet après-midi, à l'hôtel Chicoutimi, à la demande du conciliateur du ministère du Travail, M. Jean-Paul Ratelle. La première tentative de ce genre, faite mercredi, n'a pas donné de résultat.

D'une part, le syndicat demande toujours que les employeurs acceptent de rouvrir les négociations en considérant la contre-proposition soumise le 7 avril, où le groupe ouvrier revendique une hausse minimum de $0.90 l'heure. Et d'autre part, les négociateurs patronaux sont disposés à écouter leurs homologues syndicaux, pourvu qu'ils admettent, comme base à la reprise des discussions, l'augmentation de $0.42 l'heure formulée le 7 avril.

Entre-temps, les contributions financières des 107 syndicats de la CSN dans la région continuent de parvenir aux employés du transport qui ont perdu leur gagne-pain depuis plus de cinq semaines. Cette aide s'ajoute aux allocations du fonds de secours de la CSN. Certaines victimes du lock-out ou grévistes, comme les identifient les employeurs, occupent aussi un emploi temporaire.

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, VENDREDI 15 MAI 1970

Une grève des postes?

Une fois de plus les Canadiens sont menacés d'être privés d'un service public essentiel: celui des postes. Seules pourront empêcher cette échéance les négociations de dernière heure, qui seront entreprises incessamment, une fois qu'auront pris fin les échanges de vue sur le rapport présenté par le juge Lippé, médiateur extraordinaire désigné par le gouvernement canadien.

Déjà même, avant que les syndiqués ne se soient prononcés sur l'opportunité du recours à la grève, on a assisté à des débrayages localisés. C'est un début de paralysie partielle en attendant la paralysie totale au cours de la semaine prochaine, les chances d'en arriver à un règlement semblant très, très minces.

Et, comme cela se produit en de telles circonstances, le public qui a pourtant des droits, qui paie des taxes pour obtenir un service à l'année longue, assiste impuissant au déroulement d'un scénario avec lequel il est de plus en plus familier. Il l'a si souventefois vécu dans le passé qu'il laisse une impression de fatalisme face à l'inéluctable. Passif aujourd'hui, il aura bien quelques sursauts de révolte au fur et à mesure que se prolongera la grève, mais retombera dans sa passivité une fois que la vie aura repris son cours normal.

Faut-il que nous soyons perpétuellement condamnés à accepter un système de règlements des conflits de travail, dans le secteur public, qui a démontré son inefficacité? Est-il possible qu'il n'existe pas d'autre moyen de protéger les droits des travailleurs sans priver le public en général de services qu'il considère indispensables? En introduisant le droit de grève dans le secteur public, on a dû prévoir que les travailleurs s'en prévaudraient. On ne peut les blâmer d'y recourir maintenant qu'on le leur a concédé. Mais il faut se demander si, après l'expérience qui en a été faite, il ne serait pas préférable de faire machine arrière, si impopulaire la décision puisse-t-elle être dans le monde du travail, et de rechercher une autre façon de régler les conflits de travail, qui n'entrainerait pas des conséquences aussi désastreuses pour l'économie et des inconvénients aussi grands pour l'ensemble de la population.

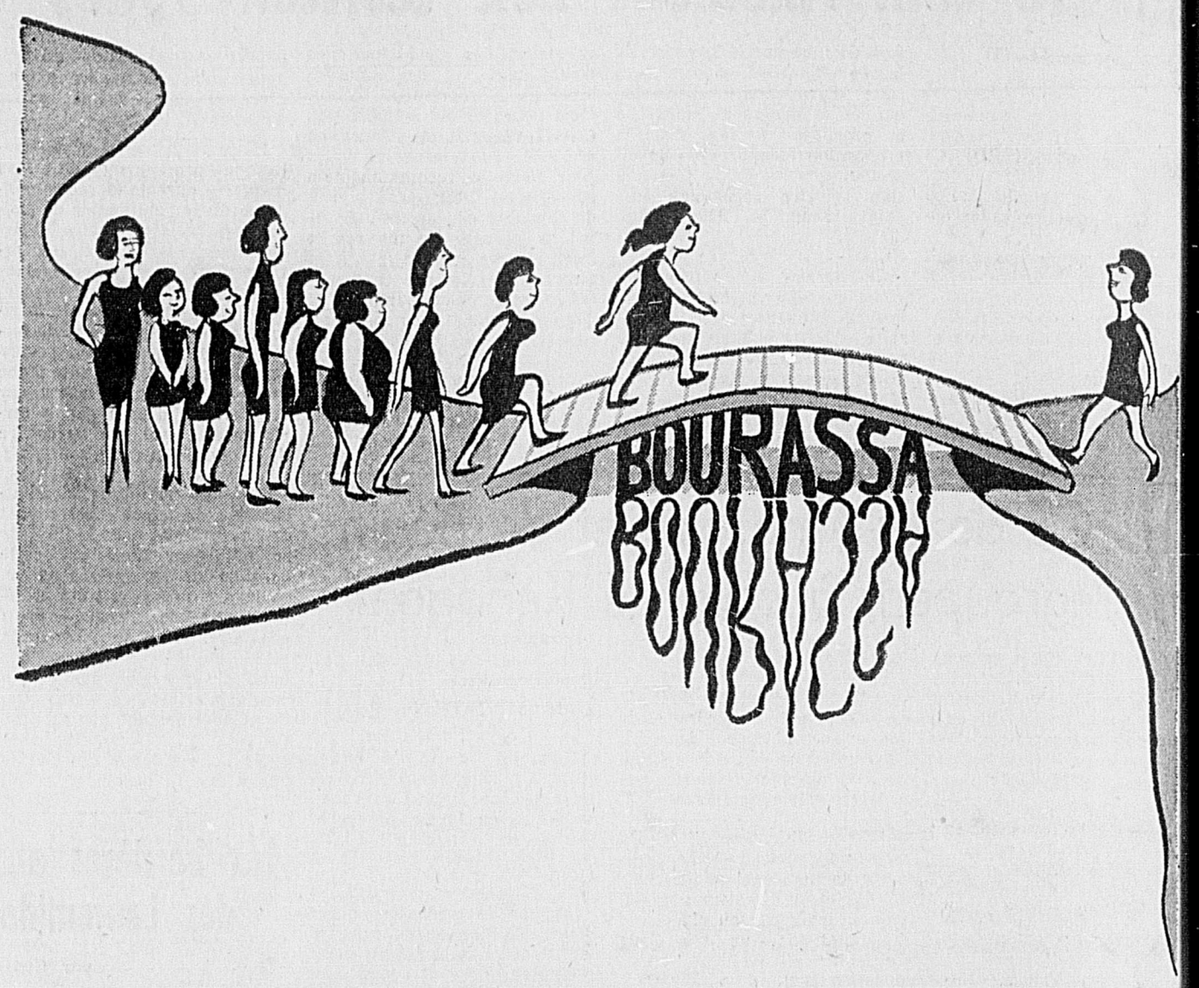
A plusieurs reprises dans le passé ont été avancées des propositions en vue de créer un régime particulier de règlements des conflits pour tous les travailleurs du secteur public: soit la constitution de tribunaux du travail offrant aux syndiqués toutes les garanties d'un traitement équitable de sorte qu'ils n'aient pas le sentiment de jouir de moins de protection que les travailleurs du secteur privé.

Le conflit qui se prépare promet d'être long. Le seul moyen d'y mettre fin, car on semble vouloir s'engager dans une lutte à finir, sera peut-être une législation spéciale du Parlement canadien ordonnant le retour au travail. Si déjà on prévoit cette solution, est-il logique d'imposer à la population et à l'économie une grève dont elle pourrait bien se passer? Certes il faut laisser commencer l'arrêt de travail avant d'y mettre fin par une loi d'urgence. Mais à quoi bon donner à un groupe de travailleurs un droit qu'on peut ainsi leur retirer du jour au lendemain sous le prétexte de l'intérêt public? Si on prévoit qu'en l'exerçant, des syndiqués doivent fatalement aller à l'encontre de l'intérêt public, est-il logique de le leur concéder? Sans doute, la menace du recours à la grève les met dans une position de force au moment des négociations, mais l'imminence d'un arrêt de travail n'est plus tellement un atout décisif, surtout dans le secteur public parce qu'on peut le limiter par l'adoption d'une loi.

A force d'ailleurs d'employer ce recours on finira par en détruire l'effet et à lui enlever tout son sens. Si, d'une mesure d'exception qu'on ne doit employer qu'en cas d'extrême urgence, on abuse, le seul résultat qu'on risque d'obtenir c'est le refus d'obtempérer à une loi et le danger de s'acheminer rapidement vers l'anarchie.

C'est pourquoi le plus tôt on établira des tribunaux spéciaux pour régler les conflits de travail dans le secteur public, en garantissant au maximum les droits des travailleurs, le plus tôt on mettra fin à un état de choses qui nous conduit vers le chaos.

Raymond DUBE



Ce pauvre acheteur

Le Bureau fédéral de la statistique annonçait, mardi, que l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 0.6 pour cent, au cours du mois d'avril, par rapport au mois de mars, atteignant ainsi 129.6 points, depuis 1961, année où la base de cet indice de 100 points a été établie.

De tous les éléments composant cette augmentation, celui de l'alimentation enregistre la hausse la plus considérable, soit 0.8 pour cent, suivi de celui du vêtement, qui est de 0.6. Compte tenu du fait qu'ils se situent au niveau des denrées essentielles de consommation, ces écarts sont d'autant plus révélateurs et pour le moins inquiétants.

Toutefois, pour le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, cette hausse demeure "encourageante" puisqu'elle serait la moins élevée des dernières années et la résultante directe du programme anti-inflationniste du gouvernement.

C'est un argument "ad hoc" qui ne peut demeurer, toutefois, que fort problématique pour le consommateur qui doit payer les frais. Il pourra aisément s'en passer si on lui indique bien clairement le rôle qu'il peut remplir dans la lutte engagée contre la hausse constante des prix.

A ce sujet, un récent colloque sur "la responsabilité du consommateur face à l'inflation", tenu à Sherbrooke, a, semble-t-il, mis l'accent sur l'éducation du public en cette matière. Mais il est apparu que l'on ait encore un long chemin à parcourir pour atteindre à des résultats concrets.

C'est un fait que, chaque fois que l'information officielle nous apprend une hausse de l'indice des prix, elle indique en même temps une nouvelle et douloureuse coupure dans le dollar dont dispose le consommateur pour tenter de vivre décemment. Le dollar vaut de moins en moins une "piastre" et la ménagère, qui doit affronter périodiquement et trop souvent à son goût, les acrobaties de la caisse enregistreuse publique, voit augmenter constamment ses vicissitudes.

D'un côté, la diversité, la publicité et la présentation des produits font que l'acheteur s'y laisse prendre plus souvent qu'à son tour et malgré toutes les précautions dont il voudrait user. D'autre part, il faut avouer que le consommateur manque d'une éducation certaine en matière d'achats, soit qu'il ne compare pas suffisamment les prix, ne tient pas compte des quantités indiquées sur les conténants et, surtout, ne rationalise pas suffisamment ses achats.

Il faut admettre, toutefois, que face à la mise en scène fort alléchante des grands magasins de produits de consommation, il est de plus en plus difficile pour le consommateur de résister à la tentation d'acheter plus que son budget ne le lui permet et qu'il a tendance à improviser et à se servir de demi-mesures. Cela a pour conséquence de l'empêcher de maintenir un budget formel et de tirer un meilleur profit de ses ressources financières, d'où la nécessité de se limiter à des dépenses essentielles.

Il est cependant douteux que le consommateur puisse collectivement ou individuellement freiner l'inflation, à l'égal des gouvernements ou de certaines entreprises assez puissantes pour le faire. L'association des consommateurs du Canada joue, dans ce domaine, un rôle fort louable, depuis plusieurs années, et l'on ne peut que rappeler le succès certain qu'elle a obtenu en réussissant à convaincre un grand nombre de ménagères à se procurer des serviettes ailleurs que dans des boites de "détergents".

Mais, outre cela, le rôle qu'un semblable organisme s'est fixé demeure essentiellement, semble-t-il, d'informer le consommateur, de le protéger et de l'inciter à rationaliser ses achats et à faire un usage plus complet du dollar dont il dispose pour se nourrir et se vêtir ou se loger.

Bref, cela signifie l'augmentation du pouvoir d'achat du consommateur par une vigilance accrue face à la variété des produits offerts, une meilleure approximation de la qualité par rapport au prix demandé, et à un calcul plus réaliste des ressources financières.

Tous ces moyens sont évidemment fonction d'une information saine et bien dirigée, une information simple, descriptive, formulée dans un vocabulaire à la portée de tous, appuyée constamment sur l'évocation de faits et situations vécus.

En ce sens, l'information écrite suffit-elle? Certainement pas puisqu'il est prouvé qu'une trop grande quantité de paperasse ne réussit à la longue qu'à embrouiller les esprits et à décourager les meilleures volontés.

A cette information écrite, qui demeure toutefois essentielle, doit s'ajouter le médium de l'audio-visuel qui, par le truchement de la télévision, est par nature plus percutant que toute autre tentative d'éducation de masse.

Les grandes entreprises de produits de consommation dépensent quotidiennement des millions pour introduire leurs marchandises dans les foyers. Pourquoi, en contrepartie, à l'instar de ce qui est fait pour toutes sortes de préventions, l'Etat ne consacrerait-t-il pas quelques sommes d'argent pour apprendre au consommateur à bien acheter, à acheter selon ses moyens et ses besoins? Le consommateur constaterait bien vite à quel point il est devenu le dindon de la farce et cela ne pourrait que lui inspirer de salutaires réflexions sur l'intérêt réel qu'on lui porte.

PAUL LACHANCE

L'actualité commentée du Saguenay-Lac-St-Jean

La Fête du Saguenay

Le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, vient de faire une critique très constructive concernant la formule actuelle de célébration des fêtes du Saguenay, qui se dérouleront du 11 au 14 juin, à Port-Alfred, plus précisément à Saint-Alexis de Grande-Baie, la paroisse-mère de la région.

Selon le maire de la ville de l'aluminium, les préparatifs de ces fêtes sont l'oeuvre d'un petit groupe de personnes qui évitent de consulter leurs concitoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il déplore également le fait que ces fêtes ne soient pas le reflet de l'unité saguenéenne, puisqu'elles se tiennent toujours au même endroit.

De son côté, le maire de Bagotville, M. Hervé Tremblay, est d'avis qu'il y aurait avantage à élargir les cadres du comité, si l'on veut réellement donner une envergure régionale à ces manifestations. Il considère, de plus, qu'une seule journée de célébration serait suffisante pour marquer cet événement.

L'intervention de ces deux maires est sans doute opportune, même si elle est un peu tardive, car il reste moins d'un mois avant le jour commémoratif de la naissance du Royaume du Saguenay. Les arguments qu'ils apportent sont quand même de taille et les intéressés devraient en tenir compte dans l'avenir.

Il faut cependant se rendre compte, une fois de plus, que l'organisation de cette fête, comme bien d'autres d'ailleurs, repose entièrement sur du travail bénévole. Or, il est bien difficile aujourd'hui de faire quelque chose de grand avec presque rien, et ce surtout dans le domaine historique et patriotique. L'ancien président de la Société historique du Saguenay, Mgr Victor Tremblay, a consacré toute sa vie à l'histoire régionale et la population ne semble pas encore sensibilisée aux faits historiques qui ont édifié notre région.

Le comité escomptait, cette année, sur une participation financière de la part du ministère des Affaires culturelles, l'ex-ministre Jean-Noël Tremblay s'étant quelque peu compromis à ce sujet, en 1969. Mais le changement de gouvernement a transporté ce ministère, dans la région de Montréal. Voudra-t-on rouvrir le dossier à Québec? L'avenir nous le dira!

L'idée du maire d'Arvida de célébrer cette fête régionale ailleurs qu'à Port-Alfred ne manque pas d'originalité. Il est bien vrai que la civilisation saguenéenne a commencé dans cette ville, le 11 juin 1838, lorsque les 14 premiers colons débarquèrent à Grande-Baie, pour entreprendre l'oeuvre merveilleuse que nous connaissons aujourd'hui, mais cet accident historique n'exclut pas la possibilité que cet événement puisse être commémoré un jour à Chicoutimi, à Arvida, à Alma, à Roberval ou ailleurs.

En bref, le comité des fêtes du Saguenay doit améliorer ses structures actuelles s'il veut donner réellement à ces manifestations historiques une envergure régionale. Il faudrait également songer à intéresser davantage la jeunesse à l'égard de cet événement: concours dans les écoles, travaux d'histoire, etc., et un peu moins de danses. Souhaitons enfin qu'il y ait plus d'atmosphère, d'ambiance propre à ce genre de manifestation, le 11 juin prochain. Les décorations qui donnent habituellement un air de fête faisaient complètement défaut, à l'exception de quelques drapeaux du Saguenay hissés ici et là, en 1969.

Thomas-Eugène SIMARD

L'OPINION DU LECTEUR

L'avenir du Québec est sombre

Un certain monsieur Berger, journaliste à l'Actualité, de Paris, est venu couvrir une partie de la dernière campagne électorale au Québec et, de retour en France, il a fait ses commentaires qui ont été reproduits par les journaux du Québec quelques jours avant le vote; ses propos avaient d'ailleurs été repris par le journal Le Monde et la télévision française.

Pour ce monsieur, l'avenir des Canadiens français est fort sombre. Nous aurions une langue pauvre, bourrée d'anglicismes et d'onomatopées, bref, ce serait un genre de langue créole, c'est-à-dire que nous parlerions le français corrompu que parlent les habitants des anciennes colonies françaises. Et il concluait ses remarques très gentilles en insistant sur la nécessité pour nous de voter en faveur de l'indépendance.

Je vous laisse méditer sur ce jugement sévère porté sur la langue parlée au pays du Québec. Je signale toutefois qu'une barricade élevée à l'iroquoise autour de la Belle Province ne ferait pas nécessairement disparaitre les anglicismes et je n'en veux pour preuve que le nombre incalculable d'anglicismes qui ont aujourd'hui droit de cité dans la Vieille France et cela dans des conditions idéales. Je me demande quelle langue parleraient les Français s'ils étaient plongés, comme nous dans un océan anglo-saxon.

Ce qui m'intéresse davantage, c'est la directive venant de Paris pour un vote en faveur de l'indépendance. C'est vraiment un honneur que la capitale de francophonie, après un sommeil de 200 ans, ait la condescendance de se préoccuper du destin des Créoles du Québec. Pour Paris, c'est sûrement anormal que les colonisés de la Nouvelle-France n'aient pas obéi, le 29 avril dernier, à l'ordre donné par les anciens maitres.

Or il arrive que dans la politique il est essentiel de tenir compte de la logique. Pendant que les Français nous conseillent l'indépendance, il est intéressant de savoir ce que ces gaillards projettent pour tenter d'améliorer l'avenir de leur pays. Une enquête récente parue dans Paris-Match, édition du 21 mars 1970, révèle que dans sept pays de l'Europe occidentale soit la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la Grande - Bretagne, cent treize millions de personnes ont été consultées à savoir si elles étaient en faveur de la formation des Etats-Unis d'Europe sur la même base que les Etats-Unis d'Amérique et la réponse a été affirmative à 87 pour cent.

Pendant que l'Europe de l'Ouest lorgne avec envie vers l'Amérique du Nord et veut copier notre manière de vivre, est-il logique pour le petit peuple français d'Amérique d'essayer de copier une manière de vivre à l'européenne qui sera mise au rancart demain? Je conseille fortement à M. Berger de lire de temps en temps M. Raymond Cartier, l'un des meilleurs journalistes de France; ça éclairera sa lanterne et ça lui évitera d'écrire des âneries car il apprendra qu'à l'ère des fusées, à l'ère des ordinateurs, à l'ère des sociétés multinationales, dans le domaine économique, il faut être grand pour garder sa place au soleil. Si après cela, il lui reste un doute dans l'esprit, je l'invite à méditer le Défi Américain, de Jacques Servan Schreiber, encore un Français, qui prédit que dans les années 1980, à l'ère de la postindustrialisation, le Canada sera en quatrième position à travers le monde; la France, pour sa part, serait très loin en arrière. Si ces arguments ne sont pas valables, j'en perds mon latin ou j'en viens à la conclusion que j'ai affaire à un cancre indécrottable et probablement mal intentionné.

En effet, il ne peut être possible que M. Berger nous ait crus assez bornés pour renoncer à ce grand et beau pays dont l'avenir est si prometteur pour avoir le douteux privilège d'ériger en Amérique du Nord la première république de bananes.

Le nationalisme étroit est aujourd'hui dépassé et la France le sait sûrement: elle en a d'ailleurs déjà trop souffert et nous avons souffert pour elle. Par contre, ici au pays, tous nos vrais patriotes étaient des pancanadiens et c'est folie de croire que certains pseudo - intellectuels, en mal de chauvinisme rétrograde, réussiront à berner les Canadiens français au point de les convaincre d'élever autour du Québec une clôture de pieux. Nous suivons la marche de l'Histoire et nous connaissons la nouvelle loi de l'interdépendance des peuples, ce qui revient à dire que nous ne sommes pas particulièrement intéressés à revenir à l'époque dorénavant périmée des planchers en terre battue.

Je voudrais, amis français, que vous vous occupiez de votre propre destin; nous suivrons avec intérêt et sympathie votre relance vers l'avenir mais sans intervenir toutefois pour l'excellente raison que ça ne nous regarde pas. Nous vous demandons amicalement de faire de même et si ce n'est pas suffisamment clair, ça veut tout simplement dire en bon canadien de nous ficher la paix... Dieu merci, les Créoles du Québec se portent bien.

Paul-Emile Tremblay, notaire
La Malbaie,
Comté Charlevoix, Québec.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs. Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

L'amicale mariste portera désormais le nom de "Urga"

ALMA — L'assemblée spécia- de l'amicale mariste, qui vait lieu mercredi soir à Al- na, a définitivement marqué un urnant pour l'organisme. De- uis plusieurs mois, les mem- bres s'interrogeaient sur une nouvelle orientation à donner à leur mouvement. Mercredi soir, ils ont adopté une nouvelle dénomination qui sera davantage représentative de leurs objectifs récents.

En effet, l'amicale mariste portera désormais le nom de "Urga", qui est le sigle pour union régionale des groupes d'animation. Cependant, ce sigle a reçu une vive opposition d'une autre suggestion qui mettait de l'avant comme appellation de l'organisme, l'URTN (Union régionale des temps nouveaux). C'est pourquoi les délégués à l'assemblée de mercredi soir ont décidé de faire ratifier leur choix par les membres des locales d'ici le 1er juin. On ne s'attend cependant pas à un revirement de situation.

Par ailleurs, les participants à cette assemblée spéciale ont choisi le thème d'étude pour la prochaine saison d'activité. Les média d'information forment le sujet d'étude des membres de l'Urga qui se pencheront sur cet élément de la vie collective à l'aide de conférences, de films et d'invités qui feront entendre leurs opinions sur le monde des moyens de communication. D'ailleurs, l'Urga entend présenter un mémoire portant sur les média d'information lors de sa journée congrès d'avril 71.

Cette assemblée spéciale a également donné lieu à l'élection des membres de l'exécutif régional pour la prochaine année. M. André Langevin d'Alma a été réélu pour un cinquième mandat à la présidence, tandis que M. Gaston Hamel, de Chicoutimi, et M. Léon-Maurice Plourde, de Saint-Jérôme, ont remporté l'élection aux deux postes de président-adjoint. Pour sa part, M. Jacques Larouche f.m. occupera le poste de conseiller technique pour un autre terme.

Les 12 emprunts à long terme de la municipalité de Chicoutimi sont maintenant tous approuvés

CHICOUTIMI — Comme il fallait s'y attendre, les deux dernières tranches de la série de 12 emprunts à long terme de la municipalité de Chicoutimi atteignant une somme de $804,500 ont été approuvées hier soir. Neuf propriétaires s'y sont opposés.

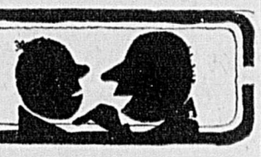
Les deux derniers règlements portant les numéros respectifs 864 et 865, aux montants de $43,200 et de $39,300, autorisent l'exécution de travaux municipaux dans le secteur de la rue Jolliet, de Ballantyne vers le sud, sur une longueur d'environ 1,- 300 pieds.

Le premier règlement concerne l'installation des services d'aqueduc et d'égouts, tandis que le second prévoit les travaux de mise en forme de rue, de chaines et trottoirs, de puisards, d'éclairage et de pavage permanent.

Comme tous les autres développements domiciliaires, ce dernier projet sera assujetti à la taxe d'améliorations locales, laquelle a été fixée à $0.35 et $0.55 le pied linéaire.

Par ailleurs, deux autres règlements au montant total de $278,600 ont reçu également l'approbation des propriétaires lors de l'assemblée publique tenue mercredi soir. Ces emprunts sont contractés en vue de permettre le développement domiciliaire du secteur de Place Angoulême.

On parle de vous



La compagnie Saguenay Terminals Ltd., filiale de l'Alcan qui exploite le port de mer de Port-Alfred, étudie sérieusement la possibilité de franciser son appellation. Le nom le plus souvent mentionné est "Terminus maritime du Saguenay".

Le comité des Fêtes du Saguenay a rendu un hommage particulier aux autorités de la Base militaire de Bagotville qui arbore maintenant le drapeau saguenéen lors de ses manifestations publiques. Le drapeau multicolore flotte alors aux côtés du fleurdelisé québécois et de l'unifolié canadien.

La grève des employés de la compagnie Otis, spécialisée dans l'installation et l'entretien d'ascenseurs, cause de sérieux ennuis à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi, où un ascenseur est hors d'usage depuis quelques jours. Comme ces spécialistes sont les seuls capables d'effectuer les réparations qui s'imposent, l'hôpital devra faire appel au syndicat grévis- te pour qu'il fasse une exception.

Mlle Christine Pallascio, de l'hebdomadaire "Le Réveil", fera partie du groupe de journalistes québécois qui séjourneront en France, du 2 au 24 juin, dans le cadre des échanges franco-québécois. M. Jean-Paul Lallier, de l'Office franco-québécois, a confirmé que la candidature de Mlle Pallascio avait été acceptée après révision. M. Lucien Emond, du Soleil au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est l'autre journaliste de la région qui se rendra en France.

M. Charles-Edouard Simard est le maire suppléant de Mistassini, pour les prochains trois mois. Ce dernier a récemment tenu à préciser que sa déclaration de déménager l'hôtel de ville au Centre culturel était une farce et que le journaliste aurait dû la considérer comme telle. Le journaliste concerné lui a répondu qu'une farce ne pouvait se faire aussi sérieusement surtout lorsqu'il s'agit d'une question aussi litigieuse. De plus, une farce s'accompagne habituellement d'un sourire . . .



Mme Marina Morin, de Saint-Charles - Borromée, a été élue Mère de la sobriété, lors du concours tenu par le Carrefour de la sobriété, du secteur Lapointe.

M. Jacques Riverin, commissaire à la Commission scolaire de Chicoutimi, depuis 21 ans et président-fondateur de la Commission scolaire régionale Saguenay, briguera de nouveau les suffrages, cette année. Me Riverin en a donné la confirmation au cours de la dernière réunion mensuelle, tandis que son collègue, M. Gilles Tremblay, syndic, a fait part de sa décision de se retirer du siège numéro 2. La mise en candidature aura lieu le 1er juin.

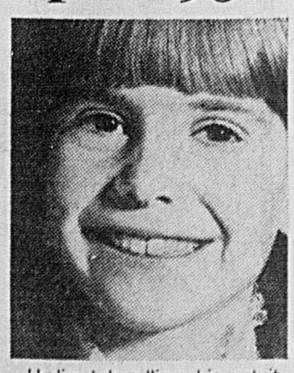
Décès de Mme Alfred Paradis

CHICOUTIMI — Mme Alfred Paradis, née Elysianne Martel, âgée de 74 ans du 556 rue Hôtel-Dieu, à Chicoutimi est décédé hier. Elle était la mère de M. Gilles Paradis, journaliste au Soleil.

La défunte laisse dans le deuil outre Gilles, ses autres fils, Pierre-Paul, Jean, Guy, ainsi que sa fille Yolande.

La dépouille mortelle est exposée au salon Gravel & Fils, 304 est, rue Racine à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi à 10h en la cathédrale et l'inhumation au cinetière paroissial.

L'art de bien écrire pour 98¢



Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98¢ ou d'un stylobille à 98¢ de marque Sheaffer.

SHEAFFER

ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT jusqu'à 5h. p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

SECHEUSE "INGLIS" SUPERB
Modèle 69
REG. $189.00 SPECIAL **159.00**

LAVEUSE "BELANGER"
Automatique.
Reg. $269.00 SPECIAL **199.00**

LAVEUSE VAISSELLE "INGLIS"
Portative. 6 cycles.
REG. $339.00 SPECIAL **269.00**

LESSIVEUSE ESSOREUSE "HOOVER"
REG. $189.00 SPECIAL **144.95**

CONGELATEUR "WOOD'S"
7 pi. cubes.
REG. $159.00 SPECIAL **144.95**

IL Y A UN MODE DE PAIEMENT QUI CONVIENT A VOTRE BUDGET

"CLUG'S" SANDALES A SEMELLES DE BOIS — POUR DAMES ET DEMOISELLES
Moulant bien l'arche du pied. Courroie ajustable à l'avant. Teintes: os, bleu, rouge, blanc. Pointures: 5 à 9.
REG. $6.50 SPECIAL **5.49**

PYJAMAS "GENRE DORMEUSE" — POUR DAMES ET DEMOISELLES
Ratine extensible. Idéal pour le camping.
Reg. $8.50 SPECIAL **5.88**

A DEMI-PRIX — PANTALONS TOILE BLANCHE — POUR DAMES ET DEMOISELLES
Taille basse, évasés au bas. Grandeurs: 7 à 15 ans.
REG. $18.00 SPECIAL **9.00**

GILETS DE COTON — POUR HOMMES
Col roulé. Manches longues. Choix de teintes. Grandeurs: P.M.G.
REG. $4.50 SPECIAL **3.49**

DESODORISANT "OLD SPICE" — POUR HOMMES
En bâton.
REG. $1.25 SPECIAL **.88**

HABITS DE PLUIE — POUR HOMMES
Pour la pêche. Habit en caoutchouc.
REG. $7.50 **6.00**

LOT DE BLOUSES — POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES
Tissu voile sans repassage, manches longues, choix de teintes. Ages: 7 à 16 ans. REG. $7.00 SPECIAL **3.00**

LOT DE COSTUMES DE BAIN — POUR GARCONS
Tissu 100% nylon extensible. Choix de teintes. Ages: 8 à 16 ans.
REG. $2.59 SPECIAL **2.00**

COUVERTURES FLANELLETTE
Qualité Lady Galt Madeira. Grandeur: 70 x 90.
REG. $6.95 SPECIAL LA PAIRE **4.67**

TOILE A ROBES ET COSTUMES
Teintes pastel unies et à carreaux pour appareiller. Lavable à la machine. Largeur: 45".
REG. $3.50 SPECIAL LA VERGE **1.98**

CREPE A ROBES
Crêpe prédoublé. Teintes: blanc, rose pâle, turquoise, orangé, vert pâle, corail, chartreuse. Largeur: 45".
REG. $3.95 SPECIAL LA VERGE **1.98**

TRICOT EN FORTREL
Pour robes. Infroissable, lavable à la machine. Teintes: blanc, beige, gris, mauve, pêche, turquoise, bleu copen, rose pâle, rose vif, vert pâle, rouge, marine. Largeur: 60".
REG. $7.95 SPECIAL LA VERGE **4.98**

INSCRIVEZ-VOUS à notre CONCOURS
$5000 en prix en argent
Demain à 3h. p.m. attribution de $200.00 en prix hebdomadaires, doublés si vous êtes présents

Gagnon Frères MEUBLES
CHICOUTIMI

RECLAMEZ VOTRE CLEF CHANCEUSE
GAGNEZ
UNE VOITURE VAUXHALL
Tél.: 543-1501
400 - 406 RUE RACINE

Gagnon Frères NOUVEAUTÉS
CHICOUTIMI

DES DEMAIN MATIN PROFITEZ DE CES AUBAINES FORMIDABLES "QUANTITES LIMITEES"

TELEVISION
CKRS

CANAUX 2, 8, 9, 12

VENDREDI

9.15 Télévision scolaire "Les Oraliens" (C)
9.30 La grande aventure (C)
10.00 Le roman de la science
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur surprise présente (C)
11.00 La souris verte
11.15 Dessins animés
11.55 Nécrologie
12.00 Midi-express
12.45 Siège réservé: "Iwo Jima"
2.30 Oui ou non (C)
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino (C)
4.30 Ribouldingue (C)
5.00 Yogi l'ours (C)
5.30 Caméra 12
6.00 Les hommes volants
6.30 Cher oncle Bill
7.00 Pays des géants
8.00 Donald Lautrec "Chaud" (C)
8.30 Mission impossible
9.30 Chasse à l'homme
10.15 Format 60
11.00 Téléjournal
11.20 Loto-Québec
11.25 CKRS information
11.30 Nouvelles du sport
11.45 Ciné-action: "L'araignée blanche défie Scotland Yard"

SAMEDI

9.30 L'âge de fer
10.30 Les hommes volants
11.00 Robin fusée (C)
11.30 Lassie (C)
12.00 Aventures célèbres de M. Magoo (C)
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Les quatre saisons (C)
1.15 Coulisses de l'exploit
2.15 Baseball: "Chicago à St-Louis"
4.45 Echos du sport
5.00 Cinéma: "Le mystère de la jungle"
6.35 Atome et galaxies (C)
7.00 Entrevue J. A. Défossé
7.15 Demain la vie
7.30 Théâtre des étoiles
8.00 Billet de faveur: "Chantons sous la pluie" (C)
9.50 Les couche-tard
10.20 Conférence de presse Gérald Harvey
10.50 La politique fédérale
11.00 Téléjournal
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Sur 16 MM: "Les cheyennes"

DIMANCHE

10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Le francophonisisme
12.00 D'hier à demain (C)
1.00 Travaux et les jours
1.30 Langue vivante
2.00 Images en tête
3.00 Univers des sports
4.00 Voyage au fond des mers (C)
5.00 Les visages de l'église
6.00 Walt Disney
7.00 Quelle famille (C)
7.30 Zoom (C)
8.30 Beaux dimanches (C) Les baleines du désert
10.30 Prisme (C)
11.00 Téléjournal
11.15 Sport dimanche
11.30 Cinéma: "L'homme qui ment"

Horaire sujet à changements

Vente "QUASAR" LOCATION de T.V.
HOPITAL des RADIOS de MOTOROLA
543-1575

CJPM

CANAL 6

VENDREDI

11.00 36-24-36 (C)
11.15 Leçons de beauté (C)
11.30 Les petits bonshommes (C)
12.00 A votre service
12.15 La douzième heure
1.00 Les nouvelles du midi
1.15 La santé dans votre assiette (C)
1.300 Madame est servie (C)
2.30 Le bonheur du jour (C)
3.00 Réponse à tout (C)
3.30 Madame s'amuse (C)
4.00 Les petits bonshommes (C)
4.30 La cabane à Midas (C)
5.00 Le comte de Monte Cristo
5.30 Studio six
6.30 Le 5 à 6 (C)
7.30 En première: "Robin des bois don juan" (C)
9.15 La clé d'or (C)
9.30 Vrai de vrai (C)
10.00 Vaudeville (C)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée:
11.00 Loto-Québec Suite: "Etape Destin"

SAMEDI

12.00 Le capitaine bonhomme (C)
1.00 Jeunesse en forme (C)
2.00 Douze mille étoiles
3.00 Ciné samedi: "L'impasse de deux anges"
4.30 Télé revue
5.00 Diffusion
5.15 Samedi sport
5.45 Images de France
6.00 Terre des jeunes (C)
7.00 Jeunesse (C)
8.00 Ciné week-end: "L'amour mène à la danse" (C)
9.30 Haute tension (C)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "Moby Dick"

DIMANCHE

12.00 Quel est votre Dieu (C)
12.30 Bon dimanche: "L'intrigante"
2.00 Ciné dimanche: "La loi du plus fort"
3.30 Télé quilles (C)
4.30 La conquête de l'espace (C)
5.00 Robin des bois
5.30 Grande vallée (C)
6.30 Le music hall des jeunes (C)
7.00 Le rideau s'ouvre (C)
8.00 L'homme de fer (C)
9.00 Ciné week-end: "Opération requin" (C)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "Le roi du village"

Horaire sujet à changements



LES PETITS RATS — Quelque 125 jeunes ballerines du Lac-Saint-Jean ont participé, au milieu de la semaine, à un festival de danse organisé avec le concours des Grands Ballets canadiens, de Montréal, qui a délégué quatre professeurs à ces séances pratiques. Mme Ludmilla Chirriaef, directrice fondatrice de cette institution, assistait d'ailleurs à ces stages, hier, à Alma. Elle apparaît à l'avant plan, en compagnie d'une jeune ballerine qui songe peut-être à la bourse d'étude qu'elle pourrait remporter pour les cours d'été, ou encore songe-t-elle, d'un entrechat à un pas de deux, aux rêves des petits chaussons, petits rats à l'opéra.

Première priorité: la question linguistique

Par CLAUDE ST-LAURENT

(PC) — "Je ne suis pas un distributeur de subventions ou un directeur de musée et la première priorité, en ce qui me concerne, est la question linguistique", affirme le nouveau ministre des Affaires culturelles du Québec, le Dr François Cloutier.

Après avoir obtenu un doctorat en médecine en 1948, le Dr Cloutier s'est rendu en France pour se spécialiser en psychiatrie. Par la suite, il a étudié les sciences sociales et il a obtenu un certificat d'ethnologie au Musée de l'Homme à Paris.

Revenu au pays en 1953, il a fondé la section de psychiatrie de l'hôpital Notre - Dame et a pratiqué l'enseignement à l'Université de Montréal.

"Je n'ai aucune expérience politique, affirme le ministre, qui est âgé de 48 ans, mais l'élection est survenue à un moment où il ne suffit plus de se rendre compte de la situation: il faut agir!"

Tout en notant que ses antécédents et son cheminement ne pouvaient que logiquement le conduire à l'engagement politique, M. Cloutier explique: "Le Québec traversait une période de très grande gravité et mon analyse m'a convaincu que même si je n'étais pas un militant libéral, il me fallait entrer dans l'action aux côtés de ce parti, qui me semble offrir les meilleures solutions."

EDUCATION POPULAIRE

Déjà connu en certains milieux par sa participation à différents organisme à vocation internationale, M. Cloutier s'est plus particulièrement révélé aux Québecois à partir de 1955, lors de sa participation au programme "Radio - Collège" de Radio-Canada, puis en 1966, lorsqu'il a entrepris d'animer l'émission "Un homme vous écoute", à Radio-Canada toujours.

Le nouveau ministre des Affaires culturelles s'est toujours occupé d'éducation populaire et il a travaillé à moult reprises avec des spécialistes de toutes les disciplines.

Lors d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne, à son bureau du Chemin-Saint-Louis, à Québec, le Dr Cloutier, tout en s'abstenant de discuter de problèmes spécifiques du ministère avant d'avoir pris connaissance de ses dossiers, a cependant laissé entrevoir, par son approche des sujets abordés, une transformation plus ou moins radicale du ministère.

"Je ne veux pas envisager ce ministère à partir d'idées préconçues et je ne sais pas actuellement ce qu'il deviendra, mais je suis certain que c'est un ministère de pointe au Québec", affirme M. Cloutier.

Aujourd'hui

AUJOURD'HUI

ANSE-SAINT-JEAN

Exposition annuelle — La cérémonie d'ouverture de l'exposition annuelle de l'Ecole polyvalente Fréchette de l'Anse - Saint-Jean, aura lieu ce soir, à 20h30.

DEMAIN

ARVIDA

Association Forestière Québécoise — Le 23e congrès annuel de l'Association Forestière Québécoise, Saguenay - Lac-Saint-Jean, se tiendra demain à compter de 10h, au Manoir du Saguenay d'Arvida. Le thème du congrès: "La Forêt pilier de notre économie régionale".

CHICOUTIMI

Régiment du Saguenay — La revue annuelle des officiers, sous - officiers, soldats du Régiment du Saguenay, aura lieu demain, à 14h15, à l'Ecole secondaire Dominique Racine de Chicoutimi.

Congrès national Serena — Le septième congrès national de Serena Inc., aura lieu demain et dimanche, à compter de 9h a.m., à l'Ecole Lafontaine de Chicoutimi, sous le thème: "Pleins feux sur l'homme".

SAINT-JEROME

Journée de ralliement pour les jeunes du monde — La journée de rencontre annuelle de tous les JEUNES DU MONDE, aura lieu demain, à compter de 10h a.m., au Séminaire de Saint-Jérôme.

A VENIR

BAGOTVILLE

Conférence de presse — Une conférence de presse sera donnée au Mess des Officiers à la Base des Forces Canadiennes de Bagotville, le vendredi 22 mai, à 12h a.m.

CHICOUTIMI

Jeunes Chambres — L'ouverture officielle du 22e congrès régional des Jeunes Chambres du Saguenay, aura lieu le samedi, 23 mai prochain, à 12h30, à l'Ecole Lafontaine de Chicoutimi.

CHICOUTIMI

Jeune Chambre — La deuxième activité de l'année de la Jeune Chambre de Chicoutimi, soit le "Gazo-Rama", se tiendra les 12, 13, 14 juin prochains. Tous les membres de la Jeune Chambre possèdent des billets en vente maintenant.

CHICOUTIMI-NORD

Soirée d'information — Une soirée d'information se tiendra à l'Ecole polyvalente Eugène - Lapointe, le mardi, 19 mai, à 19h30 pour les parents des élèves qui graduerons en Secondaire I et Secondaire II et le lendemain, 20 mai, à la même heure, pour les parents de ceux qui graduerons en Secondaire III et Secondaire IV.

JONQUIERE

Enseignement professionnel — Un colloque régional de l'Enseignement Professionnel organisé par le Bureau régional du ministère de l'Education à Chicoutimi, se tiendra au CEGEP de Jonquière, le jeudi, 21 mai prochain, à compter de 9h15 a.m.

MAREES POUR DEMAIN

Sept-Iles — La marée sera basse, à 05h05, (3'), et haute, à 11h10, (7'). Elle sera basse à nouveau, à 17h25, (2' 8"), et haute, à 23h30, (7' 6").

Port - Alfred — La marée sera basse, à 05h20, (5' 8"), et haute, à 11h25, (13' 1"). Elle sera basse à nouveau, à 17h35 (4' 9").

Chicoutimi — La marée sera basse à nouveau, à 18h20, (5' 2").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

Cinéma

ALMA

Alma: Jusqu'au 19 mai incl.: "Le sang des vierges", 6h30, 9h20; "Les fausses vierges", 7h55, 10h50; Samedi: Matinée pour enfants: "Le livre de la jungle", 1h.

Canadien: Jusqu'au 22 mai incl.: Commençant tous les soirs à 7h: "Homme perdu"; "Les riches familles"; Samedi: Matinée pour enfants: "Zorro le vendeur", 1h.

ARVIDA

Palace: Dernière représentation: "The night they raided minsky", 8h; "Play Dirty", 9h45.

BAGOTVILLE

Saguenay: Dernière représentation: "L'initiation", 7h, 10h20; "El Desperados", 8h45; Samedi: Matinée pour enfants: "Seul contre Rome", 1h.

CHICOUTIMI

Capitol: Dernière représentation: "Ta femme cette inconnue", 7h, 10h10; "Alerte à la drogue", 8h45.

Cartier: Dernière représentation: "L'éveil de la puberté", 7h; "La tour de Nesle", 8h45.

Impérial: Dernière représentation: "L'initiation", 7h, 10h20; "Pour une poignée de diamants", 8h45; Samedi: Matinée pour enfants: "La polka des marins", 1h.

DOLBEAU

Météore: Dernière représentation: "Dernier de face"; "L'initiation".

JONQUIERE

Bellevue: Jusqu'au 29 mai incl.: "Ta femme cette inconnue"; "Alerte à la drogue".

Centre: Jusqu'au 29 mai incl.: "L'initiation"; "El Desperado"; Samedi: Matinée pour enfants: "Sinbad contre les 7 sarrazins", 1h.

Elysée: Dernière représentation: "Autant en emporte le vent".

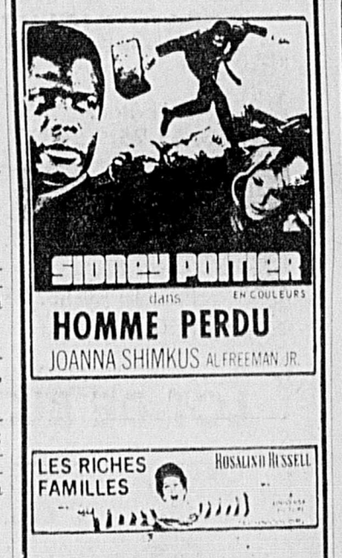
MISTASSINI

Orphéon: Jusqu'au 16 mai incl.: "Funny Girl"; Samedi: Matinée pour enfants: "O.S.S. contre Gestapo", 1h.

ROBERVAL

Diana: Jusqu'au 26 mai incl.: "L'initiation", 7h30; "Tuez Johnny Ringo", 9h.

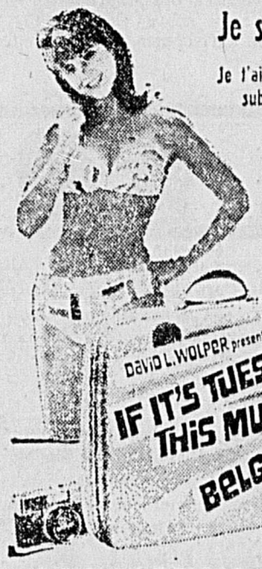
"Les heures sont sujettes à changements".

THEATRE Canadien Alma
Commençant aujourd'hui

Sidney Poitier dans HOMME PERDU
JOANNA SHIMKUS ALFREEMAN JR.
LES RICHES FAMILLES ROSALIND RUSSELL

UN ETUDIANT RENCONTRE UNE FEMME D'EXPERIENCE...
IL EST PARTAGÉ ENTRE... L'ATTRAIT SEXUEL ET L'AMOUR
14 ANS

PIERRE et SABINE
l'éveil de la puberté
2e GRAND FILM après Angélique ...les amours de MARGUERITE DE BOURGOGNE
EN COULEURS
la Tour de Nesle
COMMENCANT SAMEDI A 8.00 P.M.
ELYSEE

CINEMA POUR ENFANTS - SAMEDI A 1.00 P.M. Films en couleur
IMPERIAL: 0.35 — JERRY LEWIS La Polka des Marins
CENTRE: 0.35 — Sinbad contre les 7 Sarrazins
SAGUENAY: 0.25 — Seul contre Rome


Je suis l'Europe, bébé.
Je t'ai expédié la maladie de l'orme subéreux hollandais, la rougeole allemande et la roulette russe.
Tu m'as expédié dans la fournée de vacances no 225 autour du monde. ... .
Nous sommes donc quittes
14 ANS
DAVID L. WOLPER presents IF IT'S TUESDAY THIS MUST BE BELGIUM
avec SUZANNE PLESHETTE IAN McSHANE
United Artists COLOR par DeLuxe
MILLION DOLLAR BRAIN en couleurs
PALACE — Commençant SAMEDI 8.00 P.M.

TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes

3ème partie
COMPLEMENT DE PROGRAMME Alerte a la DROGUE
APRES MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIERE PARTIE DE LA SERIE DES FILMS DU DR. OSWALT KOLLE
Avec Heidrun Kussin - Sonja Lindorf - Dieter Kaiser EN COULEURS
CAPITOL 2e SEMAINE BELLEVUE
Comm. DEMAIN au SAGUENAY


DEAN MARTIN JERRY LEWIS
la POLKA DES MARINS
PLUS 30 minutes de sursis avec SIDNEY POITIER ANNE BANCROFT TELLY SAVALAS
COMMENCANT SAMEDI A 1.00 P.M.
CARTIER

CINEPIX PRESENTE:
CHANTAL RENAUD l'apprentissage de la sexualité DANIELLE OUIMET
3e sem
18 ANS

LA JOIE DE L'AMOUR
l'initiation
UN FILM EN COULEURS DE DENIS HEROUX
avec la participation de JACQUES RIBEROLLES
GILLES CHARTRAND - SERGE LAPRADE - CELINE LOMEZ - LOUISE TURCOT
En plus: Film d'actions en couleur - Adm: 1.75
IMPERIAL CENTRE DIANA Roberval COMM. DEMAIN

Follement Excitant !.. 18 ANS Adultes EN COULEURS
DANS LES GRIFFES D'UN ÉROTOMANE !..

HOTEL
LE SANG DES VIERGES
LES FAUSSES VIERGES
KARIN DOR - LEX BARKER - CHRISTOPHER LEE
HELGA SOMMERFELD - INGRID VAN BERGEN
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA 662-2992 CLIMATISE
AUJOURD'HUI JUSQU'A MARDI

NOS BUREAUX

CHICOUTIMI
242 Ave Riverin
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255
Le soir 543-7648

ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 549-1922
Abonnements 549-1255
Le soir 549-1488

JONQUIERE
304 St-Hubert
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 547-3112
Abonnements 547-3112
Le soir 542-5606

ALMA
205 Sacré-Coeur
Rédaction Tél.: le jour: 662-5732
Publicité
Le jour 662-3535
Abonnements 662-5176
Le soir 662-3902

ROBERVAL
419 St-Joseph
Rédaction Le jour et le soir, tél.: 275-2051
Abonnements 275-2934

DOLBEAU
Abonnements 276-1446
Rédaction 276-1672

LA BAIE - PORT-ALFRED
RIVIERE-DU-MOULIN
110 Ste-Suzanne
Rédaction Tél.: 544-4776
Abonnements 549-1255
le soir: 549-0049

Trudeau n'a pas lu le discours de Greene sur le pétrole canadien

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, M. J. J. Greene n'a pas eu l'occasion de discuter avec M. Trudeau de sos discours controversé de Denver avant que le texte de l'allocution ne soit remis au bureau du premier ministre, a-t-on appris, hier, de source bien informée.

En l'absence du premier ministre Trudeau, actuellement en visite officielle dans le Pacifique, les porte - paroe gouvenermentaux ont refusé de préciser si M. Greene parlait au nom du gouvernement lorsqu'il a affirmé à Denver, que les USA devrait ouvrir leur marché au pétrole canadien s'ils veulent en obtenir du gaz naturel. Cette prise de position avait été décriée, par plusieurs, comme étant très fermement nationaliste.

Seul M. Trudeau peut évidemment fournir la réponse àcette question, mais des sources bien renseignées prétendent que le texte du discours contesté de M. Greene n'est parvenu au bureau du premier ministre canadien que le lendemain de son départ pour la Nouvelle-Zélande, soit lundi.

Des hauts fonctionnaires ont toutefois fait parvenir des articles de journaux à M. Trudeau, mais ce dernier n'a pas demand à recevoir la copie intégrale du discours de son ministre.

PRUDENCE

Les ministres fédéraux ne sont pas tenus de faire parvenir à l'avance au bureau du premier ministre une copie des discours qu'ils prononcent, mais c'est là en fait une coutume assez généralement suivie.

Généralément, le cabinet ministériel établit les grandes lignes des politiques canadiennes et les ministres sont libres d'exprimer leurs opinions presonnelles publiquement, en decà de ces limites.

On sait que M. Trudeau se montre particulièrement soigneux d'éviter toute querelle canado-américaine, dans la mesure du possible. Tout le texte du projet de loi sur la pollution des eaux de l'Arctique est, à cet égard, révélateur de la volonté d'Ottawa d'éviter de heurter de front les droits souverains des USA.

La trudeaumanie s'étend à la Nouvelle-Zélande

WANGANUI, Nouvelle-Zélande (PC) — La trudeaumanie fait tache d'huile. Elle contamine la Nouvelle - Zélande toute entière.

On vient de partout pour voir le premier ministre canadien. On se bouscule pour se frayer un chemin et s'approcher suffisamment de lui dans l'espoir d'obtenir un autographe ou un baiser. "Il m'a parlé. Il m'a parlé", s'écria subitement une jeune adolescente prise d'extase. "Que vous a-t-il dit", lui demanda un journaliste. "Je ne m'en souviens plus. Mais il m'a parlé".

Le bruit a même couru que M. Trudeau était au lit avec une jolie fille en chemise de nuit. C'est que le premier ministre aperçut à un certain moment donné une jeune fille étendue sur un lit et faisant de la réclame publicitaire. Il n'en fallut guère plus à des photographes pour demander à M. Trudeau de poser près du mannequin, ce qu'il fit sans hésiter.

Mais, plus sérieusement, M. Trudeau avait préalablement déclaré à Wellington:

que le Canada ne voulait pas s'intégrer à un système de défense régional dans le sud-ouest du Pacifique ou en Asie mais qu'il préférait resserrer ses liens économiques avec cette région;

qu'il ne croit pas que le Canada adopterait un régime de gouvernement présidentiel;

que les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants de la Nouvelle - Zélande sur la politique d'intégration des Maoris dans la société néo - zélandaise seraient utiles en ce qui concerne les Indiens du Canada.

Aujourd'hui, M. Trudeau quitte la Nouvelle - Zélande à destination de Brisbane pour un séjour de deux jours en Australie.

La fusion des provinces des Prairies ne se ferait pas bientôt

LETHBRIDGE, Alberta (PC) — Les discussions sur la possibilité d'unifier les Prairies dans une seule province ont fait couler beaucoup d'encre depuis la fin du 19e siècle, et si l'on en juge par les délibérations de la conférence qui s'est déroulée cette semaine, à Lethbridge, en Alberta, le sujet sera encore sur toutes les lèvres au cours du 21e siècle.

Même si aucun consensus n'a été atteint au cours de la conférence de quatre jours sous le thème "Une province des Prairies", laquelle s'est terminée mercredi, une opinion unanime s'en dégage: l'union des Prairies n'est pas pour maintenant.

Mais on n'a pas éliminé une plus grande coopération entre les provinces de l'Ouest. Les délégués à la conférence sont d'accord sur un point: l'Ouest, à titre de région, doit jouer un plus grand rôle dans les affaires nationales.

Toutefois les opinions étaient plus divisées lorsque arriva le moment de définir la façon idéale de procéder pour rendre la voix de l'Ouest plus puissante et aussi pour apporter les leaders des Prairies à combiner leurs efforts pour atteindre ce but.

Certains ont suggéré qu'une plus grande importance soit donnée au Conseil économique des Prairies. D'autres ont opté pour des nominations au Sénat et d'autres pour l'union des Prairies.

Un délégué a suggéré que l'Ouest devrait cesser d'élire des membres de l'Opposition, au gouvernement fédéral.

La majorité des délégués étaient néanmoins d'avis que les politiciens peuvent faire quelque chose, et qu'ils le feront lorsque la pression mise sur eux sera suffisamment forte.

POUR ET CONTRE

Les chefs des gouvernements des provinces des Prairies n'ont pas assisté à toutes les discussions, mais ils y étaient représentés.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, a rejeté, lundi soir, l'idée d'une union avec le Manitoba et la Saskatchewan.

Ottawa adopterait des lois sévères sur l'oxyde de carbone s'échappant des voitures

MONTREAL (PC) — Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a déclaré jeudi que le gouvernement fédéral adopterait bientôt des lois sévères à propos de l'échappement d'oxyde de carbone des automobiles.

S'adressant aux membres du Traffic Club de Montréal, M. Jamieson a ajouté que le gouvernement doit prendre "des décisions assez arbitraires" pour limiter la quantité de gaz nocifs qui s'échappent des autos.

Les villes, a-t-il poursuivi, éprouvent de nombreuses difficultés en regard du nombre croissant d'automobiles, et le gouvernement fédéral a dû intervenir pour contenir l'accumulation des gaz d'échappement "qui est maintenant visible dans nos villes".

Sans préciser la teneur des lois que le gouvernement adopterait, il a fait remarquer que son ministère se penchait sur d'autres moyens de transport qui comportent moins de risques de pollution.

Le Japon achète trois millions de boisseaux de blé canadien

REGINA (D'après PC) — En vertu d'une entente signée entre la Saskatchewan Power Corporation et des intérêts japonais, la Saskatchewan vendra trois millions de boisseaux de blé au Japon en retour de l'achat par cette province d'un générateur de $4,250,000 fabriqué au Japon.

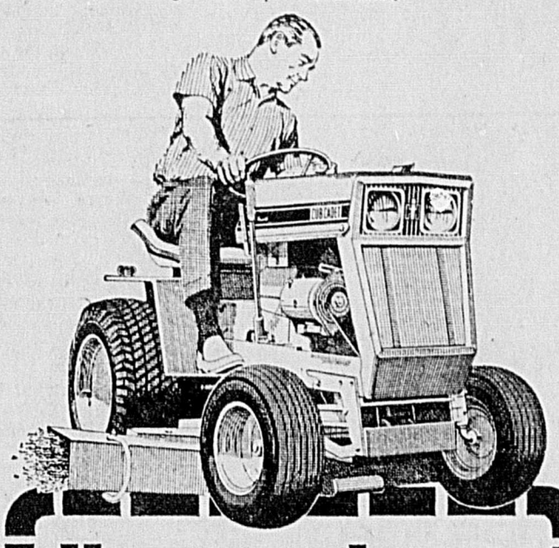
Ce générateur est destiné à un barrage à Estevan, dans le sud-est de la Saskatchewan.

C'est la troisième fois cette année que le gouvernement de la Saskatchewan échange du blé de cette façon. La Saskatchewan Power Corp. est un organisme gouvernemental.

Economisez jusqu'à $285
sur un tracteur
CADET avec tondeuse

Six modèles. Puissances allant de 7 à 14 CV. Tondeuses à montage et démontage rapides de 38 à 48 po. de largeur de coupe. Gamme complète d'accessoires, y compris souffleuses à neige. Vous trouverez le modèle idéal pour vos travaux de jardinage et toutes les autres tâches, toute l'année.

- ☐ Transmission directe, entièrement à engrenages. Pas de courroie pouvant patiner ou se briser.
- ☐ Modèles à transmission hydrostatique; variation infinie de vitesses en marches avant et arrière. Commande de vitesse, de direction et de freinage par levier unique. Commodité et sécurité incomparables.
- ☐ Bâti et essieu massifs, comme ceux de nos gros tracteurs.
- ☐ Démarrage électrique instantané.



Une tondeuse par-dessus le marché

... si vous achetez un TRACTEUR DE JARDIN INTERNATIONAL avant le 30 juin

Encore une raison d'adopter le meilleur des tracteurs de jardin. Avec un International, vous aurez plus de temps libre cet été ... et pendant de nombreux étés à venir.



Economisez jusqu'à $77
sur un tracteur
CADET 60 avec tondeuse

Profitez de la commodité et de la qualité du Cadet tout en réalisant une belle économie.

- ☐ Moteur 6 CV refroidi par air.
- ☐ Démarrage à main ou électrique.
- ☐ Transmission à engrenages.
- ☐ Bâti massif en profilés en U; carrosserie en fibre de verre moulée très résistante.
- ☐ Direction type auto: grande maniabilité; rapidité et précision.
- ☐ Tondeuse de 32 po.; hauteur de coupe réglable de 1½ à 4 po.
- ☐ Lames, remorques, et autres accessoires sur demande.

International Harvester Company of Canada, Limited

Nova Inc.,
2700 rue Watt, Parc Inc. Colbert, Ste-Foy 10. Tél.: 651-8770

A. Breton Cie Ltée
355, 1re Rue, Québec. Tél.: 522-8196

Garage Clavet Ltée
Beauport. Tél.: 663-9115

Louis Couture Enr.
St-Nicolas Station, Cté Lévis. Tél.: 832-4815

La Maison Langevin Inc.,
525, rue Prince-Edouard, Qué. 2 Tél.: 529-0407

Agences L. Blouin Inc.,
St-Pierre, I.O., Cté Montmorency. Tél.: 828-2170

Robert Charest,
Sully, Cté Témiscouata. Tél.: 893-5309

H.-P. Coulombe
St-Edouard, Cté Lotbinière. Tél.: 1-2-3

Armand Fecteau
Ste-Marie, Cté Beauce. Tél.: 387-2885

Omer Pinette
Plessisville, Cté Mégantic. Tél.: 362-3141

Elzéar Dallaire
Chicoutimi, Cté Chicoutimi. Tél.: 543-3554

Dallaire Equipement Enr.
St-Bruno, Cté Lac-St-Jean. Tél.: 343-3758

Geo. Fortin & Fils Inc.
Baie St-Paul, Cté Charlevoix. Tél.: 435-2301

Girard Equipement Enr.,
St-Félicien, Cté Lac-St-Jean. Tél.: 679-3785

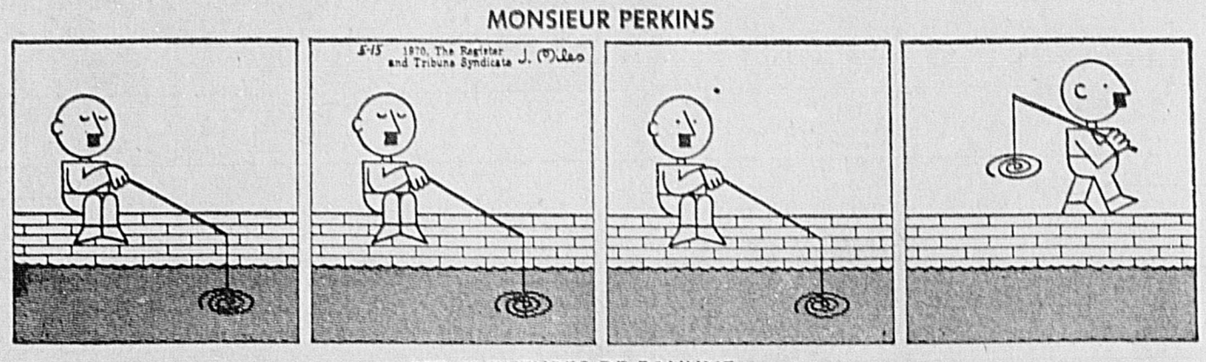
Fernand Plourde,
Albanel, Cté Roberval. Tél.: 279-5572

Garage Rolland Clément
St-Maurice, Cté Champlain. Tél.: 376-3877

Conrad Lord
Ville L'Islet, Cté L'Islet. Tél.: 247-5570

R. & R. Martel Enr.
Amqui, Cté Matane. Tél.: 629-4505

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



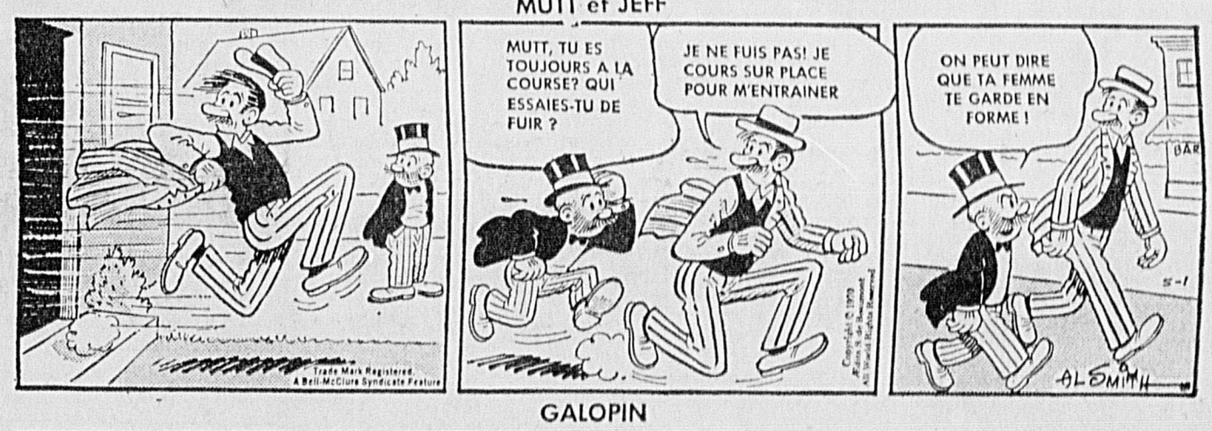
Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



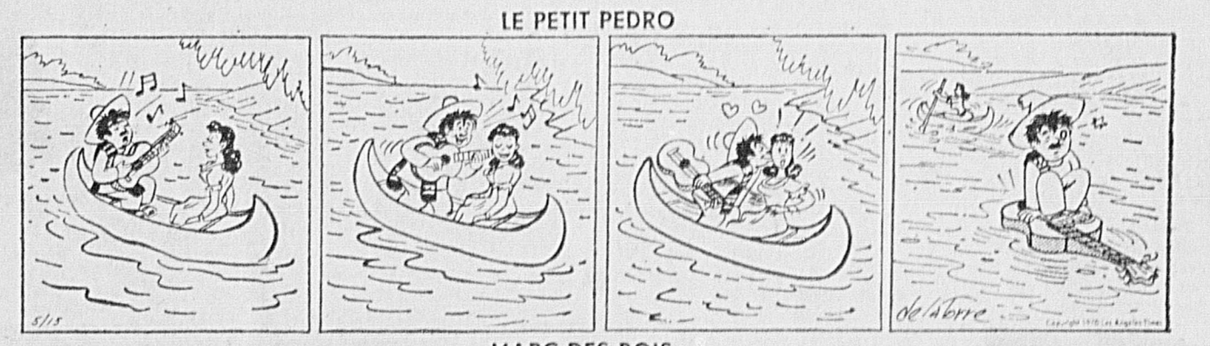
MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN





DEBRAYAGE — Les employés de la crèche Saint-Vincent-de-Paul de Québec ont débrayé hier après-midi, pour protester contre la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur contrat de travail. Les employés avaient vu toutefois à assurer les services essentiels aux enfants de l'institution.

Débrayage d'une heure des 150 employés de la crèche Saint-Vincent-de-Paul de Québec

par François MAILHOT

Environ 150 employés de la crèche Saint-Vincent - de-Paul de Québec, ont débrayé durant une heure hier après-midi, pour protester contre la lenteur des négociations qui se déroulent depuis plusieurs mois en vue du renouvellement de leur contrat de travail.

Les quelque 2,300 employés d'une cinquantaine d'autres institutions pour adultes et enfants du Québec qui sont également impliqués dans cette ronde de négociation pourraient faire de même au cours des prochains jours.

Une grève générale de ces employés, qui sont représentés par la Confédération des syndicats nationaux (CSN), pourrait éclater d'ici une quinzaine de jours, si aucune entente satisfaisante n'intervient par la voie normale de négociation.

A ce stade-ci, l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail et de la Main - d'oeuvre n'a pas permis aux parties de s'entendre pour le renouvellement du contrat des employés. Le mandat de celui-ci, qui expirait mardi, n'a pas été renouvelé.

Plus de la moitié des employés, qui sont dispersés à travers le Québec se sont déjà prononcés en faveur d'un arrêt de travail. La tenue du scrutin secret à cet effet se poursuit et devrait être terminée en fin de semaine.

Aussitôt que cette procédure sera complétée, des avis de grève seront expédiés au ministère du Travail et de la Main - d'oeuvre et huit jours après réception de ces avis par le ministre, la grève sera légale.

Les délégués syndicaux doivent se réunir lundi à Québec pour déterminer quelles institutions seront frappées les premières par l'arrêt de travail.

INTERVENTION DU MINISTRE

Les employés réclament l'intervention du ministre du Travail et de la Main - d'oeuvre, M. Pierre Laporte pour régler le différend. Les représentants syndicaux croient que son intervention pourrait éviter le déclenchement de la grève et accélérer le rythme des pourparlers.

Les principaux points en litige touchent la sécurité d'emploi, les classifications et le paiement de la rétroactivité.

Les représentants de la CSN demandent également que les pourparlers se pursuivent à une seule table de négociation. Le fait que les négociateurs syndicaux aient à faire la navette entre trois tables différentes, une pour chaque genre d'institutions (foyers pour vieillards, institutions pour enfants et hôpitaux privés) aurait considérablement allongé la période de négociation.

L'ancien contrat de ces employés est expiré depuis le mois de juillet 1968, c'est-à-dire en même temps que celui des employés d'hôpitaux généraux.

Les négociations pour le renouvellement du contrat se sont poursuivies simultanément pour les hôpitaux généraux et pour les autres institutions durant un certain temps, mais devant l'impossibilité d'en arriver à un accord à ce niveau, on a convenu de scinder la grande table de negociation, le temps qu'une entente intervienne dans les hôpitaux généraux.

La négociation a repris dans le cas des institutions privées en décembre dernier et un accord intervenait tout dernièrement pour plus de 3,000 employés membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Le cas des employés membres de la CSN n'était pas pour autant réglé.

LES DEMANDES

Les employés réclament entre autres la pleine sécurité d'emploi après deux ans de service. Le présent contrat ne protège que très partiellement les employés à ce niveau.

Ils réclament également une nouvelle échelle de classification et divers amendements en ce qui a trait aux définitions de tâches.

Au chapitre des salaires, il aurait déjà été convenu que les employés obtiendraient la parité avec les employés du secteur para-public.

La partie syndicale exige d'autre part la pleine rétroactivité pour tous les employés en ce qui a trait aux augmentations de salaires et ce à compter du 1er juillet 1968.

La partie patronale, représentée par diverses associations regroupant les administrateurs de ces institutions et par le gouvernement, offre la rétroactivité à compter de l'entrée en vigueur de l'accréditation de chaque syndicat local.

Le litige est particulièrement important à ce niveau, puisque le quart des quelque cinquante syndicats locaux, ont reçu leur accréditation à la fin de 1969 et au cours de la présente année.

Conflit de la construction

Une session d'urgence est possible

par François MAILHOT

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, devait répondre de façon définitive ce matin à dix heures, à la demande de la CSN pour la tenue d'une session d'urgence sur le conflit de la construction.

Les représentants de la Confédération des syndicats nationaux, qui ont rencontré M. Bourassa à ce sujet hier après-midi, ont déclaré de nouveau qu'une session spéciale est le seul moyen de mettre un terme au marasme qui prévaut dans la Métropole et d'assurer aux travailleurs de la construction, les mêmes droits que les syndiqués des autres secteurs industriels.

Le ministre du Travail et de la Main - d'oeuvre, M. Pierre Laporte, qui déclarait mercredi que le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir ni de convoquer une session d'urgence, a déclaré laconiquement hier, à sa sortie du cabinet du premier ministre: "Vous verrez demain si j'ai changé d'idée".

M. Laporte, qui participait à la rencontre CSN - gouvernement, en compagnie du sous - ministre du Travail et de la Main - d'oeuvre, M. Robert Sauvé, s'est refusé à faire d'autres commentaires sur la réunion.

Il a par contre affirmé que les sept parties, qui continuent à négocier à Québec pour le renouvellement des quinze ententes régionales, seraient sur le point de s'entendre en ce qui a trait au régime de sécurité syndicale, un des points importants encore en litige.

DEMANDES DE LA CSN

La délégation de la CSN, qui comprenait entre autres le président de la centrale, M. Marcel Pepin, et le négociateur en chef de la Fédération des syndicats du bâtiment et du bois (CSN), M. Jacques Tardif, a présenté un document au premier ministre, dans lequel on explique les motifs qui militent en faveur de l'intervention du gouvernement, à ce stade-ci des négociations.

Globalement la CSN demande au gouvernement d'amender la loi 290 sur les relations du travail dans l'industrie de la construction, pour assurer une certaine sécurité aux travailleurs.

A cet effet, la CSN exige la remise en vigueur des décrets, le maintien des comités paritaires, la continuité du droit de grève durant la négociation et la garantie du droit des ouvriers à la pleine rétroactivité.

Le document rappelle que le bureau fédéral de la fédération, qui représente la CSN à la table provinciale de négociation, a adopté le 9 mai dernier une résolution unanime pour déclencher la grève générale le 1er juin, si le gouvernement refuse d'obtempérer à ces demandes et si les négociations comme telles ne progressent pas.

Les représentants de la CSN estiment que l'amendement de la loi 290 est le seul moyen d'éviter le chaos total dans l'industrie de la construction cette année et à l'occasion de chaque renouvellement de convention et décret par la suite.

Au cours d'avril, 37% des chômeurs canadiens étaient des Québécois

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Plus de 37 pour cent des chômeurs canadiens, le mois dernier, étaient des Québécois, révèle une communication commune du Bureau fédéral de la statistique et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, publiée hier.

Sur les 544,000 chômeurs au pays, 203,000 résidaient au Québec où, toutefois, le taux de chômage a baissé de 9.2 à 8.9 pour cent entre le 21 mars et le 18 avril.

En mars dernier, le nombre des chômeurs québecois atteignait 205,000 et, au 19 avril 1969, il était de 182,000.

C'est l'Ontario, en raison de sa population laborieuse importante, qui vient au deuxième rang au chapitre du chômage, soit 145,000 contre 141,000 en mars dernier et 100,000 en avril 1969.

Les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) suivent avec 72,000 chômeurs, puis la région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle - Ecosse, Ile - du-Prince-Edouard et Terre-Neuve) avec 66,000 et à la Colombie-Britannique, avec 58,000.

TAUX DE CHOMAGE

Pour ce qui est du taux de chômage dans les différentes régions du pays, il s'établissait comme suit en avril dernier: Atlantique, 10.4 (10.8); Québec, 8.9 (9.2); Colombie-Britannique, 6.6 (7.0); Prairies, 5.4 (5.2); Ontario, 4.7 (4.6).

(Les chiffres entre parenthèse représentent le taux de chômage enregistré durant mars 1970)

Pour l'ensemble des régions du pays, le nombre de sans-travail a peu varié durant le mois d'avril. On souligne toutefois qu'en raison de la période, il aurait dû diminuer d'environ 32,000.

An avril dernier, il y avait 112,000 chômeurs de plus au Canada qu'il y en avait l'année précédente. Environ 97,000 hommes étaient sans travail dont 46,000 étaient âgés de moins de 25 ans.

Sur l'ensemble des chômeurs, 153,000, soit 28 pour cent étaient sans travail depuis moins d'un mois, 30 pour cent pendant une période allant de d'un mois à trois mois, et 42 pour cent de puis quatre mois ou plus.

Le nombre de chômeurs en avril 1970 représentait 6.6 pour cent de l'effectif de la main-d'oeuvre canadienne. Il n'était que de 5.4 pour cent l'année précédente, mais de 5.7 pour cent en avril 1968.

La main-d'oeuvre s'établissait à 2,072,000 travailleurs, en avril dernier, au Québec.

Michel Chartrand prépare sa défense

par Vincent CLICHE

M. Michel Chartrand, menacé "d'excommunication" par l'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), prépare sa défense et a même commencé à contre - attaquer.

Hier soir, l'exécutif du Conseil central de Montréal, dont il est le président, et le Conseil syndical du Syndicat de la construction de Montréal, dont il est le conseiller technique, ont tenu des réunions spéciales pour étudier les accusations portées par l'exécutif de la centrale syndicale.

C'est avec calme que Chartrand prépare sa défense; ce n'est pas la première fois qu'il entre en conflit ouvert avec "l'establishment" de sa centrale syndicale qui cherche périodiquement à "avoir sa tête".

Ce genre de conflit, Chartrand y a été mêlé pour la première fois au début des années '50, alors que M. Jean Marchand, actuellement ministre fédéral et en ce temps-là secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (aujourd'hui la CSN), a tenté de le congédier à deux reprises. Chartrand avec l'aide de M. Pierre Elliott Trudeau, qui était son avocat, avait alors renversé la décision de Marchand devant les tribunaux d'arbitrage.

Le ministre Marchand n'a pas pour autant oublié son "ennemi". Dans une lettre ouverte au journal Le Devoir, cette semaine, il a qualifié Chartrand de "machine à injures" qui tente, avec un petit groupe à la CSN, d'utiliser les travailleurs à "des fins qui n'ont rien de syndical".

FAIRE MAISON NETTE

Ces accusations de l'ancien président de la CSN contre le "petit groupe d'idéologues" de la centrale syndicale arrive en même temps que la décision des dirigeants de la Fédération du bâtiment et du bois de désaffilier le Syndicat de la construction de Montréal et de l'autre décision de l'exécutif de la CSN "d'excommunier" Michel Chartrand et Florent Audette, directeur général de ce syndicat.

Il est évident que les dirigeants de la CSN ont décidé de faire maison nette et de tuer l'opposition qui se manifeste depuis que Chartrand est revenu à la centrale syndicale au début de 1968.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que "l'establishment" de la CSN croit que Chartrand nuit considérablement à la centrale syndicale par ses déclarations et ses actions. Le moins qu'on puisse dire est que Chatrand n'est pas un militant syndical orthodoxe.

Il n'a jamais craint de lancer dans le public les choses qu'il reprochait à ses propres dirigeants. Plusieurs militants s'offusquent de cette façon d'agir et préféreraient de beaucoup que le linge sale "se lave en famille."

LA DEFENSE DE CHARTRAND

Chartrand invoquera la solidarité syndicale comme raison de son agissement dans le conflit de la construction à Montréal. Il n'a pas voulu que les travailleurs syndiqués à la CSN dans la construction à Montréal continuent de travailler alors que ceux de la FTQ se mettaient en grève.

"Si la solidarité syndicale est un crime, je plaide coupable et je suis passible de bannissement", a-t-il déclaré hier, contre la menace "d'excommunication" lancée contre lui.

C'est aussi par solidarité syndicale qu'en septembre 1968 il avait décidé de participer à une journée de grève organisée par la FTQ dans la construction à Montréal. Quelques jours plus tard, il était destitué de son poste de directeur du bureau confédéral.

"Je veux la coexistence pacifique avec la FTQ, avait alors déclaré Chartrand. On n'en veut plus de guerres intersyndicales."

Mais depuis septembre 1968, aucun progrès n'a été fait entre la CSN et la FTQ pour arriver à une entente éliminant ces guerres. Chartrand aura donc autant de difficulté à se défendre qu'il y a deux ans.

Fraudes au ministère de la Famille et du Bien-Etre

Il est possible que d'autres personnes soient incriminées

par René LAGACE

Il est fort possible que les enquêtes et les procès concernant les présumés fraudes ou trafics d'influence au sein de l'ancien ministère provincial de la Famille et du Bien-être social éclaboussent d'autres personnes.

Me Jean Drouin, substitut du procureur général, a laissé entendre, hier, devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions de la paix, qu'il ne pouvait déposer comme exhibit un certain document parce qu'il implique peut-être d'autres personnes qui ne sont pas accusées présentement.

Ce qui fit dire à Me René Letarte, procureur de la défense, que la cause implique d'autres personnes et que cela "vient peut-être de plus haut que l'on ne le pense".

Le juge Potvin a remis à ce matin le procès de l'un des trois accusés dans une cause de trafic d'influences impliquant un pot-de-vin de $37,573.73, exigeant que Me Drouin produise un exhibit complet ou pas du tout.

Les accusés sont le sous-ministre suspendu de ce ministère, M. Gilles-D. Bergeron, Jacques Gagné, 37 ans, du 3104 de la Paix, à Sainte-Foy, un ancien haut fonctionnaire et bras droit de M. Bergeron, et Jean-Paul Théroux, 41 ans, de Dollard-des-Ormeaux, en banlieue de Montréal, employé de la Société de Mathématiques Appliquées, Inc.

On procède présentement dans la cause de complot de ce dernier.

Tous trois sont accusés d'avoir comploté pour faire obtenir la somme de $37,573.73 à titre de "commission" et, en deuxième lieu, d'avoir effectivement fait obtenir cette somme par M. Théroux lors de l'achat par le gouvernement provincial, en 1967, de machines électroniques devant servir à l'établissement d'un régime provincial d'allocations sociales.

La cause promet d'être longue et difficile.

Hier, Me Letarte a soulevé plusieurs objections, la dernière forçant Me Drouin à demander un ajournement pour obtenir les originaux des exhibits qu'il voulait soumettre au tribunal. Sur la photocopie d'un exhibit, il y est inscrit "annexe 2 au document numéro 1".

Me Letarte a dit que cet exhibit ne peut être produit car il n'est pas complet. A ceci, Me Drouin a dit que les originaux ne comportent aucune mention d'annexes. L'exhibit en question doit tout simplement établir que la SMA avait été engagée par le gouvernement.

Me Drouin a ajouté que l'autre document n'a rien à voir avec la cause présente et qu'il serait illégal de le déposer en preuve. Alors que Me Letarte demandait si le premier document peut incriminer d'autres personnes, Me Drouin, a dit qu'il était tenu au secret puisqu'aucune autre personne n'a été arrêtée à venir jusqu'à maintenant, à part les trois accusés.

"Si toute l'affaire vient de plus haut", a dit Me Letarte, "et si d'autres personnes peuvent être coupables, ceci constitue une défense pour mes clients".

Le juge Potvin a refusé d'accepter l'exhibit tel quel et Me Drouin a promis de soumettre l'original aujourd'hui, lequel ne porte aucune annotation. Quant au document no 1, Me Drouin a dit qu'il pourrait même être préjudiciable aux accusés. Il a laissé clairement savoir que ce document n'est pas pertinant dans la présente cause.

Dès le début du procès, Me Letarte a fait une motion pour que soit rejetée l'une ou l'autre des deux accusations. La première a été portée en vertu de l'article 408 du Code criminel qui soulève la question d'un complot. La seconde a été portée en vertu de l'article 102 qui défend à tout fonctionnaire d'exiger ou d'accepter toute récompense en se servant de son titre pour le faire.

L'avocat a dit que le fait d'exiger ou d'accepter une compensation est, en lui-même, un complot. Mais Me Drouin a déclaré que l'acceptation aurait pu se faire sans complot. Et le complot est un acte criminel en lui-même, tandis que l'autre accusation est tout-à-fait différente.

Le juge Potvin a donné raison à Me Drouin et les deux accusations ont été maintenues au début du procès.

AUTRE CAUSES

Au début de la journée, M. Bergeron, Claude Morrisette, ancien fonctionnaire au même ministère, et Joseph Tremblay, ancien chef de la sécurité au même ministère, ont vu une autre cause remise au 30 juin pour les plaidoiries. Leur enquête préliminaire s'est terminée devant le juge Alphonse Garon qui avait émis, il y a plusieurs mois, une ordonnance de non-publication.

Les trois sont accusés d'avoir fraudé le ministère d'une somme de plus de $500 au bénéfice d'une jeune femme de Montréal, laquelle a déjà été condamnée après avoir plaidé coupable à cette fraude.

L'Opposition qualifie la situation de tragique

Par ANDRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — La situation anormale de la hausse du chômage en cette période-ci de l'année, révélée par des chiffres du Bureau fédéral de la statistique, hier, a provoqué de vives réactions de la part des partis d'opposition aux Communes.

Le premier ministre suppléant M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Allan MacEachen, ont été soumis à un véritable barrage de questions des députés de l'opposition, hier après-midi, sur les intentions du gouvernement face à "cette situation tragique", selon eux.

L'opposition a vainement tenté de savoir si le gouvernement songe à modifier sa politique anti - inflationniste qui, d'après elle, porte une bonne part de responsabilités dans l'accroissement du chômage.

Un relevé du BFS indiquait hier, en effet, que le nombre de chômeurs était de 544,000 à la mi-avril, passant de 5.1 pour cent en mars, à 5.6 pour cent de la main-d'oeuvre, pour le mois dernier.

De ce nombre, 37 pour cent des sans travail sont des Québécois.

DEBAT D'URGENCE

Le premier ministre suppléant n'a pas voulu s'engager dans des considérations relatives à la situation étant donné que le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, venait de refuser deux motions d'ajournement des travaux pour discuter du problème.

M. Sharp a fait savoir qu'il abordera les questions inhérentes au chômage aujourd'hui alors que les Communes seront saisies d'un débat d'urgence sur l'accroissement du nombre des chômeurs au Canada.

Hier, le député conservateur de Prince - Edouard Hastings, M. George Hees, et le chef du NPD, M. T. C. Douglas, ont échoué dans leur tentative de provoquer immédiatement ce débat.

M. Lamoureux a proposé que le débat se déroule aujourd'hui.

Dans sa motion, M. Hees a signifié "que la Chambre, étant donné la politique néfaste du gouvernement, étudie les besoins de discontinuer cette politique malheureuse contre l'inflation, cause sérieuse de l'augmentation du chômage, pour la remplacer par une politique de nature à stimuler l'essor économique du Canada".

Pour sa part, M. Douglas, reprenant en substance les mêmes propos que l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce du gouvernement Diefenbaker, a ajouté que le nombre des chômeurs se chiffrera par près d'un million, cet été, incluant les étudiants sans travail.

AJUSTEMENT

Après le refus d'ajournement des travaux de la Chambre par M. Lamoureux c'est le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qui a amorcé le déluge de questions en direction des ministériels.

Il a demandé si le gouvernement "songe à un ajustement précis de sa politique en vue d'enrayer la montée constante du chômage".

M. Stanfield a également cherché à savoir si le gouvernement a toujours l'intention de réglementer le crédit à la consommation, tel qu'annoncé par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, lors du discours du budget, en mars.

FILLES DE TABLES
pour nouveau bar-salon à Ste-Foy. Faire application par écrit en incluant photo à:
Dépt 3182, Le Soleil.

TANIA COUPONS
Cuirette Galaxie $2.98 la verge. Laine à tricoter Apertex 49¢ la balle. Dentelle de nylon 10¢ la verge.
24 St-Joseph ouest, 529-7484

TAPIS
Balance de rouleaux à écouler
Gratuit
Balayeuse à tapis avec achat de $75 et plus. Service à domicile gratuit.
TAPIS NATIONAL ENR.
298, de la Couronne - 529-1567

SPECIAL 25¢
Bien assis pour 25¢, faites laver votre automobile en 2 minutes avec chaque achat de $5.00 d'essence.
CHARLES DION INC.
Gaz-Bar & Lave-Auto
8255 boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 623-5853

AUBERGE DE LA Colline
Ce soir
DANSE
Informations
(418) 832-2931

LES VETERANS DE L'ARMEE, DE LA MARINE ET DES FORCES AERIENNES UNITE 33, INC.
815 av. Joffre
Une réunion générale aura lieu le mardi 19 mai, à 8h.15 p.m.
Tous les membres vivants et actifs sont priés d'y prendre part. Il n'y aura pas d'autre réunion cet été.
W. J. Pike
président



PATTE DU MODULE LUNAIRE — Pas facile de reconstituer cette patte du module lunaire d'Apollo. Evidemment, il y manque des pièces. M. Camille Taillon, gérant de la Banque Royale de Place du Saguenay, où seront exposés les trois pièces, de même MM. Henry Segall et Yves Jobin s'amusent tout de même à tenter l'expérience.

Place du Saguenay

Les Saguenéens peuvent voir les pièces majeures de la patte du LEM

par Renald TREMBLAY

CHICOUTIMI — Les Saguenéens pourront, sinon toucher, du moins observer de très près quelques pièces majeures de la patte du LEM (Lunar Exploratory Module) des derniers vols du programme Apollo.

En effet, MM. Henry Segall et Yves Jobin, de Place du Saguenay, après de multiples démarches auprès de la compagnie Héroux, de Longueuil au Québec, fabriquant de ces pièces, en ont pris livraison, hier matin, et elles seront en montre dans la vitrine de la Banque Royale du centre commercial, à compter de la présente fin de semaine.

Il s'agit d'abord du membre supérieur de la patte, un tube d'environ six pieds de hauteur (toute la patte mesure 14 pieds et pèse 34 livres); d'une partie de joint téléscopique reliant la patte au module et de ce qu'on appelle un "nid d'abeille" (de par sa formation) qui s'insère dans la pièce principale pour servir d'amortisseur et de stabilisateur lors de l'atterrissage. Comme les visiteurs pourront le constater, cette dernière pièce, qui mesure à son origine entre 40 et 50 pouces, a été réduite de moitié à la suite des essais auxquels elle a été soumise.

Au cours d'une conversation téléphonique que tenait le réalisateur et destinateur des outils servant à la fabrication des pièces, M. Fernand Michon, à M. Yves Jobin, hier matin, ce dernier apprit que la pièce la plus volumineuse pourrait bien être réclamée par la NASA devant remplacer une autre endommagée au cours d'essais.

HISTOIRE D'UNE PATTE

C'est après de multiples échecs de spécialistes américains hautement compétents dans la conception d'un train d'atterrissage pour le module que la NASA fit appel à la compagnie québécoise Héroux. Les autorités de celle-ci confièrent donc à l'un de leurs surintendants, M. Fernand Michon, âgé de 52 ans, le soin de fabriquer l'outillage nécessaire pour la fabrication des pattes de module, travail que ce dernier a mis au point en deux mois et c'est le 21 juillet 1969, en après-midi, que Québec touchait la Lune.

Après acceptation par la NASA, Héroux se voyait accorder un contrat de fabrication de 60 de ces pièces pour le programme Appollo, de 11 à 20; toutes ont été livrées il y a quelques jours à peine.

La patte Héroux conçue en majeure partie d'aluminium peut absorber un choc de 32,000 livres, à l'atterrissage.

Séance de lutte présentée à la prison de Chicoutimi

CHICOUTIMI — Pour la première fois dans une prison provinciale, une séance de lutte libre sera présentée à la maison de détention de Chicoutimi, mercredi.

Le directeur de la prison, M. Adrien Boivin, a donné son approbation à la présentation du spectacle, une initiative du garde Carol Gagné.

Une arène sera aménagée dans une salle de la prison. Les lutteurs qui participeront à la séance devront quitter les lieux après leur combat.

Il s'agit de lutte libre dont le promoteur est M. Julien Gagnon. Tous les lutteurs ont accepté de participer bénévolement. Nommons: Koloff, La brute masquée, Bob Eric, Le Justicier, Killer, L'Indien, etc.

600e réunion de la Société historique du Saguenay

par Marcel COLLARD

CHICOUTIMI — Le 600e réunion d'une société qui a 36 ans, qui a survécu par l'opiniâtreté de ses fondateurs et l'effort inlassable et qui a fait, qu'aujourd'hui, on aime davantage la région et qu'on apprendra à aimer à l'école bientôt.

C'est un souper sans faste, à l'hôtel Champlain, hier soir, qui a marqué sans protocole aucun, cet événement qu'est la 600e réunion de la Société historique du Saguenay. Le président actuel, M. Léonidas Bélanger, flanqué d'un homme qui semble construit dans le roc, qui a survécu à l'épreuve et dont la vie fut consacrée au passé et à ce qui deviendra le passé. De ce témoin de l'histoire, Mgr Victor Tremblay, M. Bélanger a dit: "Ce n'est pas un monument que Mgr Victor a voulu ériger en sacrifiant sa vie".

"La Société historique a dépassé la notion du cercle de vieillards discutant entre eux pour devenir un centre de recherche qui veut atteindre la masse et servir. Nous voulons que cette masse se pétrisse dans son histoire et qu'elle aime sa région. De Blanc Sablon à Chibougamau, nous avons recueilli des documents d'une valeur inestimable qui doivent servir, "a poursuivi M. Bélanger. Ce dernier a même dit que l'accident d'automobile dont avait été victime Mgr Tremblay, il y a quelques mois, avait été profitable car "il lui aura permis de se convaincre de la nécessité d'attaquer des tâches plus importantes".

Travail précieux qu'a accompli la Société historique, puisqu'il aura abouti à l'enseignement de l'histoire régionale, à titre de première expérience autorisée par le ministère de l'Education. Puis, l'Université du Québec à Chicoutimi, première à vouloir se spécialiser dans l'enseignement régional, aura donné le pas aux constituantes de Sherbrooke et des Trois-Rivières.

Répondant à l'invitation de M. Bélanger qui déplorait le manque de chercheurs et d'analystes de l'histoire pour utiliser au maximum les documents contenus dans 55 classeurs de quatre tiroirs, d'une banque de 5,000 négatifs et de 15 tiroirs de photographies regroupées et collées sur cartons, une abondante et exclusive documentation de l'ancienne Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) dont le gouvernement provincial voudrait se porter acquéreur — la Société ne voulant permettre que la photographie — et tout le reste, le directeur de l'enseignement de l'histoire à l'UQAC, M. Jean-Claude Drolet, a déclaré: "Le ministère vient à peine d'autoriser l'enseignement de l'histoire régionale et nous souhaitons qu'une expérience comme la CSRS en tentera une à l'école Lafontaine, à Chicoutimi, en septembre, soit généralisée dans toutes les écoles. A l'automne, nous tiendrons un colloque régional sur l'enseignement de l'histoire afin de mettre en commun tous les efforts et accentuer la recherche".

MGR VICTOR

Mgr Victor raconta qu'après le feu qui détruisit tous les documents au Séminaire de Chicoutimi, en 1915, il ne restait même pas les bréviaires des prêtres. Jeune professeur, chargé de l'enseignement de l'histoire, il eut à élaborer un programme, à partir de recherches personnelles. "Quand on a des millions, c'est facile d'acheter des volumes.

Province de Québec
CITE DE CHICOUTIMI-NORD
Comté Dubuc

APPEL PUBLIC D'OFFRES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secretaire-trésorier de la susdite municipalité que des soumissions seront reçues pour la construction de rue, aqueduc, egouts sanitaires dans la rue Roussel de la Cité de Chicoutimi-Nord.

Pour recevoir les plans et devis de ce travail, veuillez communiquer avec la firme Emile-A. Daoust, Ingénieur-Conseil de Chicoutimi, à 365 est, Racine. Un dépôt de $100.00 garantira le retour des plans.

Les dites soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du coût total de celle-ci.

L'ouverture des soumissions se fera le 1er juin 1970 jusqu'à 20:00 heures à la salle du conseil.

La Cité de Chicoutimi-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Chicoutimi-Nord
ce 12 mai 1970.

Par Jean-Guy Boucher
Secrétaire-trésorier.

Vous cherchez un appartement?

NOUS OFFRONS:

3 CHAMBRES A COUCHER
● SALON ● CUISINE

2 SALLES DE BAINS

Service de conciergerie, espace gazonné pour chaque locataire, stationnement privé.

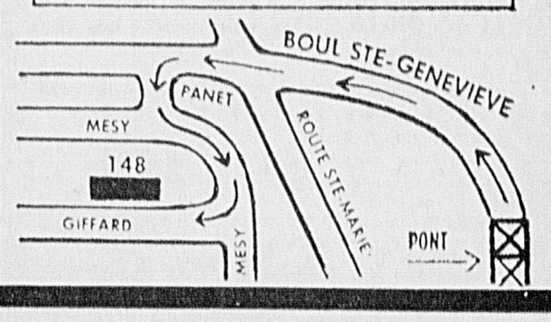
PRIX DE LOCATION: $116.00 PAR MOIS

Ecoles maternelle, primaire et secondaire, église, situées à deux pas.

LES HEURES DE VISITES SONT:

Les mardi, jeudi et vendredi soir de 7 hres à 9 hres.
Les samedi et dimanche de 10 hres a midi et de 1h.30 à 5 hres l'après-midi.

COMMENT VOUS Y RENDRE:



Vous déménagez?.. Vous cherchez un logement?.. Vous avez quelque chose à louer?..

UTILISEZ

LAC
Les Annonces Classées
LE SOLEIL
DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN
549-9111



RABAIS DE $185 SUR LE PRIX DE L'ACADIAN



Tous les modèles, 2 ou 4 portes, 6 cylindres ou V8!

La petite voiture de Pontiac donne une chance à votre budget!

Voilà une nouvelle importante pour les acheteurs de petites voitures. L'Acadian coûtera désormais $185.00 de moins. Vous pouvez acheter aussi bien le coupé que le sedan 4 portes, équipés d'un moteur 6 cylindres ou V8, et bénéficier de ce rabais de $185.00*.

Tous ces modèles seront équipés du rétroviseur classique. Le rétroviseur jour-nuit, les pneus à ceinture de renfort, l'allume-cigarettes et les enrouleurs de ceintures de sécurité, qui étaient fournis en équipement standard, seront désormais fournis en option.

Cette réduction de prix ne pourrait survenir à un meilleur moment. Vous aurez toute la belle saison devant vous pour profiter des qualités et de l'équipement exceptionnels de l'Acadian: 6-cylindres de 140 CV (ou l'un des trois V8 offerts en option, allant jusqu'à un 300 CV); empattement de 111 pouces — garantie de parfaite douceur de marche; intérieur spacieux et confortable, sans parler des dispositifs exclusifs à GM tels que la cloison en acier placée devant le coffre et les doublures d'ailes qui assurent une protection efficace contre la rouille.

N'attendez pas. Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour passer chez le concessionnaire Acadian-Pontiac.

**Ce rabais est basé sur le prix de détail conseillé par le fabricant, comprenant la taxe de vente fédérale.*

L'Acadian A prix réduit chez les concessionnaires Pontiac

Voyez le concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick de votre localité

A-4700F

Concessionnaires "Acadian - Pontiac - Buick" à Chicoutimi et au Lac-St-Jean

BOIVIN & FILS AUTO INC.
31 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec. Tél.: 549-7120

DOLBEAU AUTOMOBILES LTEE
911, boul. Ste-Thérèse
Dolbeau, Qué. Tél.: 276-0580

SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE
469, rue St-Dominique
Jonquière, Qué. Tél.: 547-2626

DUCHESNE AUTO LIMITEE
601, boul. Dequen
Alma, Qué. Tél.: 662-3431

L.-P. VILLENEUVE AUTO LTEE
321, boul. Marcotte
Roberval, Tél.: 275-1331

L'actualité financière

par Marcel BOUTIN, rédacteur financier. — La Bourse de New York a connu une nouvelle et importante réaction hier alors que les investisseurs continuaient à s'inquiéter des perspectives immédiates de l'économie américaine. La situation en Indochine et au Moyen-Orient, le niveau élevé du chômage, les résultats plus ou moins satisfaisants de la campagne anti-inflationniste et les manifestations des étudiants ont pesé également sur l'ensemble des cours.

La Bourse a décliné dès le début de la séance et le mouvement de recul s'est amplifié jusqu'en fermeture alors que les valeurs de premier plan sont parvenues à récupérer environ la moitié de leurs pertes. En clôture, la moyenne des industrielles de Dow Jones, le baromètre des 'blue chips', marquait une baisse de 9.05 points à 684.79, comparativement à un plongeon de 17.17 points peu avant la fermeture. L'indice DJ atteint maintenant son plus bas point depuis le 2 avril 1963. Ce jour-là, le cours de fermeture était de 684.27.

Même s'il n'y a pas eu de panique, les observateurs ont noté une tendance, chez certains investisseurs, à alléger leurs positions dans le marché pour éviter une plus grande dépréciation de leur portefeuille. Cela paraît expliquer en partie l'augmentation du volume des transactions; au total, 13,920,000 d'actions ont changé de main à comparer à 10,720,000 mercredi. "Si le rythme des affaires s'est accéléré, a dit un courtier, il n'y a pas eu de véritable ruée dans le marché pour effectuer des ventes dites de détresse." Le virement enregistré est inférieur à celui du 6 mai alors que 14,380,000 actions étaient apparues sur le ruban; ce jour-là, l'indice DJ avait progressé de 8.65 points à 718.39.

Durant la plus grande partie de la séance, les échanges ont gardé des proportions modérées et si la cote a dégringolé, la raison en est que les vendeurs ont dû consentir des rabais en l'absence d'offres de la part des acheteurs. Ces derniers ont montré plus d'empressement à transiger lorsque la Bourse a remonté en fin de séance. Le relèvement tardif serait attribuable à la déclaration du président du conseil de la réserve fédérale, M. Arthur Burns, qui, après avoir reconnu que les perspectives immédiates de l'économie pouvaient paraître sombres avec la dégringolade de la Bourse, l'inflation persistante, la hausse du chômage et la contraction des bénéfices, a néanmoins indiqué une relance des affaires et une baisse du chômage avant la fin de l'année.

La remontée des cours tient également à des considérations d'ordre technique, car la Bourse avait baissé rapidement au cours des quatre séances précédentes alors que la moyenne de Dow Jones a dégringolé de 32.94 points. Une reprise de quelque envergure semblait donc justifiée.

Les bourses canadiennes ont suivi l'exemple de la Bourse de New York, se raffermissant en fin de séance après une vive réaction durant la majeure partie de la journée. Cependant, les pertes étaient encore assez importantes en clôture; à Toronto, la moyenne des industrielles accusait une baisse de 3.80 points tandis que le même baromètre déclinait de 4.23 points dans la Métropole.

La Banque de Montréal élimine les droits d'encaissement sur les chèques 'interurbains'

MONTREAL — La Banque de Montréal a aboli les droits d'encaissement sur les chèques 'interurbains', la nouvelle a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président du conseil de la Banque, qui a ajouté que cette décision serait appliquée dès aujourd'hui.

En conséquence, les personnes qui négocient un chèque en dollars canadiens tiré sur une succursale se trouvant dans une autre ville canadienne n'auraient plus à payer les 15 cents ou plus de droits, qui leur étaient demandés jusqu'ici pour de telles transactions. Ces retenues rapportaient à la banque environ $7 million par an.

"L'abolition de ces droits d'encaissement, a déclaré M. Hart, contribue à réduire le coût des services bancaires au profit de notre clientèle, partout au Canada. Elle s'inscrit dans le programme entrepris par la banque pour rationnaliser au maximum ses opérations et faire bénéficier la clientèle des économies réalisées. Dans le cas présent, c'est en grande partie à l'amélioration de nos communications et à la manipulation des chèques par ordinateurs que nous devons d'avoir pu abolir ces droits."

Les droits, qui variaient d'un minimum de 15 cents à un maximum de 1-4% de la valeur du chèque déposé, indisposaient la clientèle. Leur calcul et leur perception entraînaient des complications; en outre, il était parfois difficile de déterminer si les chèques devaient être transmis du service de compensation d'une région à celui d'une autre région, et c'est ce facteur qui décidait si les droits devaient être perçus. Leur abolition, a mentionné M. Hart, sera certainement bien accueillie par tout le monde.

Le marché des oeufs

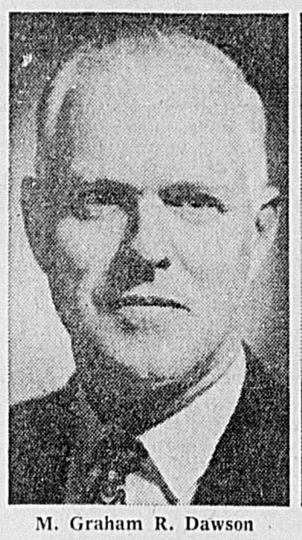
Voici les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants, hier, à Québec, tels que fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture: catégories, A - Extra - Gros, 53 à 54 cents; A-Gros, 50 à 52 cents; A-Moyens, 46 à 47 cents; A-Petits, 37 à 38 cents. (Ces prix représentent les prix en cartons d'une douzaine).

Prix des oeufs dans la Métropole: catégories, A - Extra - Gros, 55.4 cents; A-Gros 52.5 cents; A-Moyens, 47.6 cents; A-Petits, 38.7 cents.

Baisse du prix du blé à Chicago

CHICAGO (PA) — Le prix des blés était en baisse, hier, au marché aux céréales de Chicago. Par contre, la fève de soya et le maïs ont gagné 1 cent. Le marché a été actif mais irrégulier.

NOMINATIONS A KAISER RESOURCES LTD.



M. Graham R. Dawson



M. Paul-G. Desmarais



M. William B. Macdonald



M. J. Leonard Walker

MM. Graham R. Dawson, Paul-G. Desmarais, William B. Macdonald et J. Leonard Walker ont été élus au conseil d'administration de Kaiser Resources Ltd.; ces nominations furent annoncées par M. Jack L. Ashby, président du conseil. Ces industriels et financiers de grande renommée apportent à Kaiser Resources une vaste expérience dans le domaine des affaires.

M. Graham R. Dawson, de Vancouver, C.-B., est président de Dawson Construction Limited, président du conseil d'administration de Dawson Developments Limited, président de Dawson and Hall Ltd., de Sansan Installations Ltd., Forest Lawn Developments Ltd., Hayes Manufacturing Co. Ltd., Multipak Custom Canners Ltd., Sceptre Dredging Co. Ltd. et Seaboard Life Insurance Company.

Ancien président du Vancouver Board of Trade (1969), M. Dawson a également été directeur du Conseil de la main-d'oeuvre de C.-B. et ancien président de l'Association de la Construction lourde de C.-B.

M. Paul-G. Desmarais, de Montréal, Québec, est président et administrateur en chef de Power Corporation of Canada Limited et, de plus, président de Gelco Enterprises et vice-président et président du comité exécutif de Imperial Life AssuranceCompany of Canada. M. Desmarais est directeur de Blue Bonnets Raceway Inc. et du Montreal Trust Company.

M. William B. Macdonald est à la fois président et associé de A.E. Ames and Co. Limited, de Toronto, où il commença sa carrière dans la compagnie en 1931. Il est, en plus, directeur d'autres compagnies canadiennes.

M. J. Leonard Walker, président et directeur de l'exploitation de la Banque de Montréal, se joignit à la succursale de Sault Ste-Marie en 1927 et occupa ensuite plusieurs autres postes importants dans des succursales de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. Il est directeur de Canadian Canners Limited, de la Great Western Corporation, de la Banque de Montréal (Bahamas et Antilles) Ltée, de la Banque de Montréal (Californie) et de la Australian International Finance Corp. Ltd.

Il est gouverneur de l'hôpital Royal Victoria, gouverneur à vie de l'hôpital Douglas et de l'hôpital général de Montréal, membre du conseil d'administration du Junior Achievement of Canada et des Boys' Clubs of Canada et fait partie du comité consultatif de l'Armée du Salut et du YMCA.

En dévoilant ces nominations, M. Ashby a fait remarquer la contribution importante déjà apportée par d'autres directeurs canadiens de Kaiser Resources, dont M. Ian N. McKinnon, de Calgary, Alberta et M. E.D.H. Wilkinson, de Vancouver, C.-B. —

Accord définitif entre I.O.S. et M. John King

GENEVE (AFP) — L'accord de principe conclu lundi entre I.O.S. (Investors Overseas Services) et M. John King, président du conseil d'administration de "King Resources Services" est devenu définitif hier à Londres, annonce à Genève un communiqué d'I.O.S. daté de Londres.

Selon l'accord définitif intervenu à Londres entre M. John King et IOS "King Resources" accordera, avec la participation de "certaines institutions financières", à IOS, pour une période de trois ans, un prêt dont le montant n'est pas indiqué dans le communiqué. Toutefois, lundi, à l'annonce de l'accord de principe, il avait été indiqué que le montant de ce prêt serait de 40 millions de dollars.

L'accord indique que M. John King s'engage à participer au rachat d'actions privilégiées à raison de 4 dollars par action. Comme cette participation dépend de compagnies ou de personnes privées américaines, elle sera soumise à l'approbation de la Commission de sécurité et de contrôle des changes.

Le communiqué de IOS indique que des informations concernant les participants au financement et leur nomination au conseil d'administration, seront données "dans les semaines à venir" et qu'aucun commentaire ne sera fait avant ces publications.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 57.80 francs sur le marché libre de l'or français, comparativement à 58.00 francs la veille.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 163.40 francs au regard de 162.20 mercredi.

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait $35.95 en argent américain, sur le marché européen de l'or, comparativement à $35.94 mercredi.

Expéditions record

L'industrie du minerai de fer a connu un bon départ cette année

L'industrie du minerai de fer connait un bon départ cette année, alors que les expéditions pour les deux premiers mois, période traditionnellement calme, ont augmenté de 16 pour cent pour atteindre un total record pour les deux mois, de 3,752,036 tonnes en comparaison de 3,238,386 tonnes au cours de la période correspondante de 1969.

Toute l'augmentation des expéditions a été enregistrée par Terre-Neuve, le plus grand producteur de minerai de fer, dont les livraisons ont augmenté d'un substantiel 80 pour cent durant les deux premiers mois de 1970, pour atteindre 2,234,362 tonnes par rapport à 1,240,994 un an auparavant. Par contraste, les expéditions en provenance du Québec ont baissé de 36 pour cent à 541,444 tonnes, celles de l'Ontario ont fléchi de 6 pour cent à 750,726 tonnes et celles de la Colombie-Britannique ont diminué de 36 pour cent à 225,504 tonnes.

Selon des chiffres compilés par le Financial Counsel, les exportations ont représenté presque la totalité de la hausse des expéditions durant les deux mois, alors qu'en effet, les consommateurs étrangers ont accaparé 2,921,333 tonnes de notre minerai, soit 31 pour cent de plus que les 2,235,502 tonnes de l'année dernière. Le froid rigoureux, relentissant la navigation, a diminué plus que d'ordinaire les livraisons aux aciéries canadiennes avec le résultat que les livraisons domestiques ont baissé de 17 pour cent à 830,703 tonnes en comparaison de 1,002,884 tonnes durant les deux premiers mois de 1969.

Les expéditions canadiennes ont totalisé 1,592,512 tonnes en février soit une augmentation de 23 pour cent par rapport à 1,293,451 tonnes expédiées en février l'an dernier; elles ont par contre été de 26 pour cent inférieures à celles de 2,159,524 tonnes de janvier cette année. Les expéditions de Terre-Neuve, représentée par Iron Ore Co. et Wabush Mines, se sont établies à 760,866 tonnes en fevrier, soit une hausse de 163 pour cent à comparer à 289,621 tonnes un an plus tôt, mais une baisse de 46 pour cent par rapport à 1,473,496 tonnes en janvier 1970. Les expéditions du Québec, qui sont effectivement celles de Quebec Cartier Mining et de Hilton Mines, ont fléchi de 28 pour cent en février 1970, pour s'établir durant ce mois, à 323,828 tonnes, au regard de 450,941 tonnes un an plus tôt, mais elles se sont accrues, en février cette année, de 49 pour cent à comparer à janvier 1970, pour se chiffrer par 217,616 tonnes.

Nouvelles brèves des sociétés

Nouvelle émission de Maritime Telephone

Un groupe de maisons de placement dirigé par Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited et Wood Gundy Valeurs Ltée doit offrir incessamment au public une émission de $10,000,000 d'obligations première hypothèque à 9 1-4 pour cent, séries "Q", de Maritime Telegraph and Telephone Company Limited. Les titres arriveront à maturité en 1990. Cependant, la nouvelle émission pourra être rachetée par anticipation et les détenteurs des obligations de la série "Q" auront le privilège d'obtenir le remboursement, d'une partie ou de la totalité de leurs titres le 1er juin 1975. Incidemment, les obligations de la série "Q" seront offertes au prix de $99.50 et l'intérêt accru pour rapporter 9 3-8 pour cent, au 1er juin 1975.

Labrador Mining

Les bénéfices de la Labrador Mining and Exploration company Limited ont baissé en 1969 par suite d'une grève qui a interrompu la production pendant plus de trois mois aux mines de fer du Labrador, a déclaré M. A.-L. Fairley, fils, président de la compagnie, au cours de l'assemblée générale des actionnaires tenue dans la métropole.

Les bénéfices de 1969 ressortent à $6,900,000 soit l'équivalent de $2.08 par action, alors qu'ils avaient atteint $7,900,000 ou $2.38 par action en 1968. Le président a annoncé qu'il prévoit qu'en 1970, les bénéfices de la Labrador Mining seront beaucoup plus élevés que ceux de 1969 et au moins égaux à ceux de 1968, qui avait été une année record.

Trois provinces se font concurrence

TORONTO — Trois provinces sont en lice pour obtenir l'usine d'assemblage de voitures Nissan-Datsun destinées aux marchés canadiens et américains. M. Masataka Ohkuma, directeur des exportations de Nissan, a dit qu'il considérait la Nouvelle-Ecosse et la Colombie-Britannique en raison de leur accès direct au Japon. Il a ajouté que les chances de l'Ontario étaient également bonnes parce que cette dernière province est l'un des trois centres manufacturiers d'automobiles en Amérique du Nord.

Canada and Dominion Sugar Company Ltd.

Le Canada and Dominion Sugar Company Ltd., révèle que ses bénéfices nets sont quelque peu plus élevés pour les six mois finissant le 31 mars 1970 si on les compare à ceux de la période correspondante de l'an dernier. Ces bénéfices se sont élevés à $2,258,202, soit l'équivalent de $1.46 par action comparativement à $2,168,564 ou $1.40 l'action l'an dernier.

Le rapport ajoute que l'action intentée contre la compagnie par certains producteurs de betteraves à sucre, ceux-ci réclamant $9,129,000, à la suite de l'arrêt des opérations betteravières de Canada and Dominion Sugar, a été abandonnée.

Baisse des cours à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — Le marché des valeurs a fléchi hier à la Bourse de Londres où des rumeurs ont circulé au sujet d'éventuelles élections en juin.

Par suite de la faiblesse de la demande et du manque presque total d'intérêt, les prix se sont repliés à leur niveau le plus bas des trois dernières années.

Titres au comptoir

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas
Bald Mtn	11500	05	02
Beacon Mng	2000	11	08½
Caprive Oil	275	34	23
Central Dynam	3200	137	125
Chessbar	1000	32½	323
Chromex Nickel	1000	45	45
Clearwater Mns	5000	08	08
Colleen Copper	1000	21½	21½
Delesseps	5600	140	125
Duvex Oils Mns	1100	01½	01½
El Coco	4000	17	15
Elect Ass Cda	100	450	450
Expo Ungava	1000	65	65
Gaspex Mns	1000	14	14
Grt Lk Nick	1200	425	400
H M Taxsavers	1500	30	30
Int Systcoms	4000	53	53
Interprov Mng	5000	04	04
Killarney	1000	27	27
Lasalle Mng	4200	50	50
Lassie Red Lk	2000	15	15
Mandarin Mns	4500	22	21
Medipak	500	120	120
Mt Laurier Ura	4000	34	34
Naguenta Mng	500	32	43
Nat Malartic	200	180	180
New Assoc Dev	1500	21	18
New Hosco Mns	800	95	95
New Miller Pip	2000	07	07
North Que Expl	30000	63	60
Peoples Stores	800	$10	900
Preflex	400	220	220
Quejoe Mns	1500	04	04
Radco BML	25000	400	400
Revenue Prop	2000	65	62
Rustex	3500	06	05
Sheraton	6000	68	60
Sklar	47800	97½	93
Soc D Amd Et F	100	$23	23
Steadman	500	$50	850
Twentieth Cent	2650	128	125
Unigesco B	200	185	185
Valdex Mns	8000	75	55
Werner Lk Nick	2000	01½	01½
Zodiac A	100	100	100

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Tit.	Div.	Ventes en '00	haut	bas	ferm.	chang.
Aerjt	.50a	5	12¼	12	12¼	— ¼
Aeronca	.20g	8	10⅜	10¼	10½	+ ¼
Asamera O		226	10⅜	9⅝	10⅛	
BanffO		66	7¼	6⅞	7	— ⅛
Barnes		9	9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
Beth	.30r	2	6⅝	6⅝	6⅝	
Brascan	1a	62	13¼	12⅜	13	— ⅛
Camp	Ch	176	10½	9⅝	10⅜	— ¼
CdnExp						G&O
		117	3¼	3	3	— ⅛
CdnGrid		11	7	6¾	6¾	— ¼
CdnHome		129.5	15-16	5⅜	5 11-16	— ¼
C Javelin		82	10⅜	10	10⅛	— ¼
CdnMarcon		345	3⅛	2	2½	— ⅛
CdnSup		27	23	21⅝	21⅝	—1⅝
Cominco	1.40	11	24⅝	23½	23½	—1¼
Creole	2.60	16	26⅝	26	26	— ⅝
Digital		627	72⅝	68¼	70¼	—1½
Dome Pet		67	45⅞	41½	43¾	—1½
Domtar	.60a	24	13⅝	13¼	13½	— ⅛
Dynalec		84	5½	5	5	— ¼
Fed Res		71	4⅝	4¼	4½	— ⅛
FischPrt	.65f	26	11⅝	10⅝	11⅛	— ⅝
FoniCan	2	z329	52¼	52	52	— ¼
Genisco		30	3⅝	3¼	3⅜	+ ⅛
GiantYl	.40	103	9	8⅝	8⅝	— ⅛
Hollgr	1.40	1	27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
HuntCh	A .24	26	35⅛	32	32½	—3
Husky			Oil			.15
		89	9⅝	8½	8½	1 7-16
Im Oil	.50a	74	16¼	15⅜	06½	— ¼
IrvinI	.46f	8	6	5¾	5¾	— ½
KaiserCm	.88t	112	16	15¼	15⅝	— ⅛
Kilem	.75g	10	5¾	5½	5¾	+ ⅛
LeasData	wt	277	4½	4¼	4⅜	+ ⅛
LTVAer	.80	57	9	8⅝	8⅝	— ⅛
LTVEl		29	4¼	4¼	4¼	— ¼
LTVLi		13	2½	2⅜	2½	
McCrory	wt	7	5⅛	4⅞	4⅞	— ⅛
Merrill	I	27	2½	2 1-16	2 1-16	..
MohawkA		34	4⅝	4½	4½	— ⅛
Molybd	1.96f	58	32⅞	31½	32½	+1
NCdn	Ocls	67	5½	5 1-16	5⅛	— ¼
PeelEl		44	10⅛	9¼	9⅜	— ⅝
PEPI	Inc	19	31¼	30	30	—1½
PlantInd		24	15⅛	13⅝	13⅝	— ⅝
RichfordInd		15	6½	6¼	6¼	
RioAlg	.40	6	18	17¾	18	
ScurryRain		95	15	13⅝	14¼	—1⅜
ShattDenn		5	4⅝	4⅝	4⅝	
SlickCp	.32	120	12⅝	11½	12⅜	+ ⅜
Solitron	.22	257	24⅝	22¼	24	+ ⅝
Stanrk		19	1¾	1⅝	1¾	
SterPrec	.25f	90	4	3⅝	4	+ ⅛
Syntex	.40b	301	28½	26½	27¼	—1⅝
Tech Tp		72	3¼	3	3	— ⅛
Techcol	.40b	113	11⅝	10	10⅝	—1¼
Teleft	.40	4	8½	8¼	8¼	— ½
Tonka	.40	6	20	19¾	19¾	— ⅛
ToolRE		42	13⅛	12⅞	13	— ⅛
Trnsair	.02g	63	4⅜	3⅞	4	— ⅛
Unit			Asb			.07e
		104	3 5-16	3 1-16	3⅛	—1-16
Vernit		64	8	7⅞	7⅞	— ⅛

Volume des transactions: 4,060,000 actions.

Le Québec lancerait une émission de $50,000,000 sur le marché canadien

La province de Québec procéderait dans les prochains jours à une nouvelle émission d'obligations d'environ $50 millions sur le marché canadien.

La nouvelle n'a pas été confirmée ni infirmée par le porte-parole du ministère des Finances du Québec qui a été interrogé sur cette éventualité, mais elle origine d'une source bien informée.

Selon cette même source, une bonne partie de ces obligations serait achetée par des institutions financières québécoises, ce qui est un indice de la confiance que manifestent encore ces dernières dans la situation financière de la province et dans son gouvernement. Au nombre de ces institutions, figurent certaines composantes du Mouvement coopératif Desjardins.

Il n'a pas été possible de savoir la durée des obligations que seront émises, ni les taux d'intérêt ou de rendement accolés à ces titres.

On se souvient que le dernier emprunt obligataire du gouvernement a été effectué le 15 mars dernier; l'émission avait encore été de $50 millions, à un taux d'intérêt de 9.25 pour cent, ce qui donnait comme taux de rendement 9.42 pour cent.

Quelque 15 jours auparavant, le gouvernement avait aussi emprunté sur le marché de l'eurodollar $15 millions.

Northern Oil Explorers entreprend des travaux préliminaires au Québec

CALGARY (PC) — Northern Oil Explorers Ltd a annoncé qu'elle a sollicité ou acquis des options et des droits sur 3,900,000 acres de permis d'exploration dans la région de Gaspé.

La superficie sur 350 milles le long de la rive sud du St-Laurent, de Plessisville, au sud de Québec, jusqu'à Ste-Yvonne, un village de la péninsule de Gaspé.

Les travaux préliminaires ont déjà débuté avec un programme de 135 milles de relevés sismologiques, mené à l'est de Québec. Un autre programme de 200 milles additionnels de pareils relevés sera réalisé au cours de la présente année.

Northern Oil Explorers est une compagnie de propriété privée. Son programme d'exploration s'élèvera à $7,500,000 pour l'année.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Can I BC	31555	$19¾	18½	18⅞	—1
Res Re D	27100	340	295	305	—40
Rio Algom	19080	$17½	17¼	17¼	— ½
Royal Bk	15805	$20⅜	19¾	19¾	—1⅛
Bank Mont	15042	$14¾	14	14¼	— ⅝
Fraser	12560	$28	26½	27	—1
Ind Accep	11250	$12⅞	12⅜	12⅞	— ⅛
Noranda	10823	$30½	29¼	30	—1
Domtar	10140	$14⅞	14½	14½	— ⅜
Int Nickel	9330	$42¼	40½	41⅜	— ¾

MINES

St Luc Ex	39000	33	28	28	—6
Fano Min	30000	11½	10½	10½	—1
Imp Miner	22000	20	16	18	—3½
Nor A As	21500	4½	4½	4½	— ½
Corgemin	19000	55	52	52	

Volume des transactions: 823,000 actions comprenant 384,300 industrielles et 438,700 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Jeudi	161.17	123.35	139.59	154.21	101.49
Mercr.	165.40	125.93	167.29	158.46	102.00
Sem. dr	172.74	128.25	173.02	164.67	108.38
Mois dr	186.51	133.47	177.27	175.87	116.59
Haut 70	195.96	144.30	193.63	183.63	125.55
Bas 70	165.40	125.38	165.33	158.46	102.00
Haut 69	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas 69	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
OSF Ind	32190	350	290	315	—25
IOS Ltd	29515	450	405	405	—55
Un Gas	23580	$13	12¼	12¼	— ½
Alcan	24607	$23½	22¼	23	— ⅝
Royal Bk	23975	$20¾	19¾	20	— ⅞

MINES

N Coldstm	79150	150	116	118	—32
Brameda	64750	295	250	280	—15
Willroy	62300	173	157	164	—6
Sheritt	49102	$18⅞	16⅝	17½	—1⅜
D Explor	25600	110	95	95	—20

HUILES

Spooner	35660	95	86	88	—2
Ulster P	30983	198	180	192	—7
W Dclt W	23700	28	12	14	—15
Triad Oil	22945	340	320	325	—15
Syracuse	1.000	100	96	100	

Volume des transactions: 2,209,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	157 Ind.	12 Or	29 Mét.	18 Huil.
Jeudi	158.54	155.77	95.69	130.21
Mercr.	162.34	160.80	99.45	137.00
Sem. dr	168.46	150.39	102.91	140.14
Mois dr	180.38	168.43	114.34	173.14
1969	198.67	261.21	122.23	287.65
Haut 70	187.18	174.85	118.18	228.59
Bas 70	162.24	144.40	99.38	137.00
Haut 69	198.77	276.06	122.34	319.73
Bas 69	164.25	141.02	97.85	151.34

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Jeudi	362.6	119.8	120.2	241.3
Mercr.	366.7	120.8	120.8	243.3
Sem. dr	382.4	120.0	124.9	244.1
Mois dr	407.0	139.5	135.0	273.8
1969	509.2	185.1	155.1	343.1
Haut 70	416.2	413.3	141.2	279.8
Bas 70	361.7	120.8	120.8	241.3
Haut 69	513.5	217.7	159.1	360.9
Bas 69	392.5	129.8	127.9	260.8

COURS MOYENS DE DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Ind.	689.81	693.57	673.51	684.79	—9.05
Trans.	146.06	146.92	142.64	144.46	—2.22
Ut.	102.95	103.78	101.58	102.76	—0.19
Tit.	227.38	228.75	222.43	225.73	—2.73

Volme des transactions: 13,920,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier, de 6.0 points à 358.3.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 val. à bas étran.	10 rend.
Jeudi	86.0	76.9	76.7	90.7	12.4
Mercr.	85.9	77.2	76.7	90.6	12.5
Sem. dr	85.6	77.5	76.9	91.2	12.6
Mois dr	86.1	79.6	78.2	91.0	14.0
1969	62.7	85.9	8.6	89.8	18.0
Haut 70	57.2	82.6	78.4	91.4	14.7
Bas 70	85.6	77.2	75.3	89.9	12.7
Haut 69	64.3	87.0	79.3	92.2	19.8
Bas 69	86.3	80.2	75.1	89.1	12.4

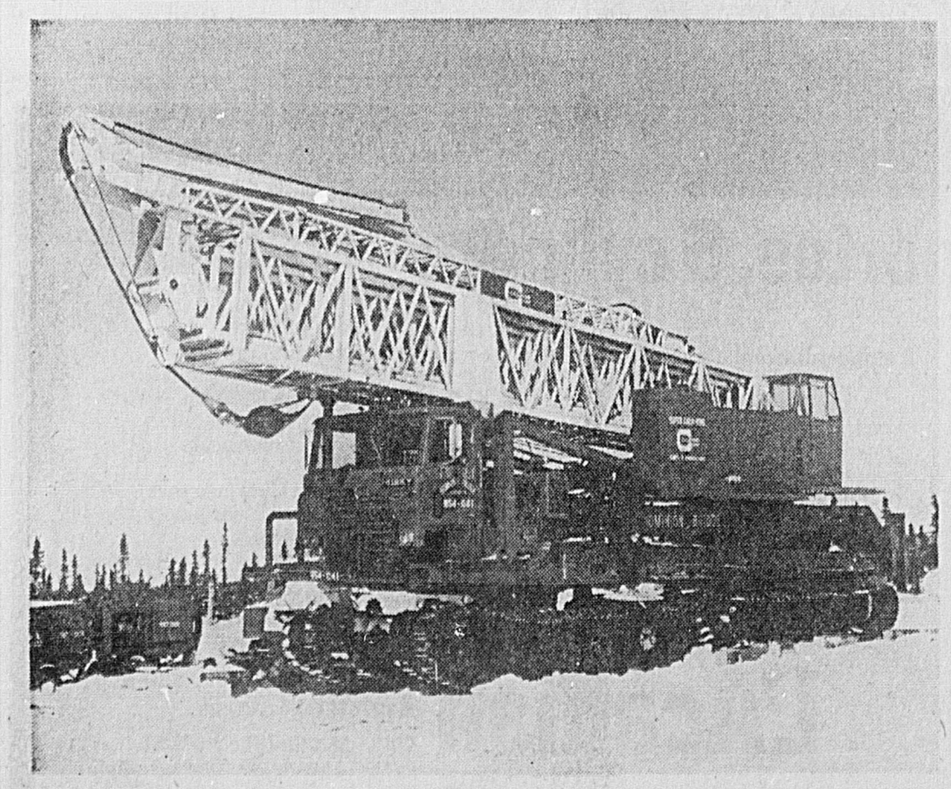
TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Telex Corp	313400	15¾	+ ⅛
Occiden Pet	164900	18⅛	— ⅛
Am Tel Tel	150100	45¾	— ⅛
Mattel Inc	147700	27	—1⅛
Lums Inc	139000	5½	— ⅛
Penn Cent	125000	13¼	— ⅛
Mdmorex	124700	60	+ ⅛
Xerox Cp	118400	79	+2
Ga Pacific	116200	42¼	—⅛
Unvstv Cmp	110900	23½	+⅛
Atl Rich	110400	49⅜	— ⅛
Texaco	100800	24	+ ⅛
Crown Zeller	94600	28¾	—⅛
Gen Motors	93700	63¾	—⅛
East Kodak	92700	65¾	— ⅛
Un Camp	92700	24¾	— ⅛

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux nominaux à la fermeture des marchés et en fonds canadiens.

Allemagne (mark)	$0.2963
Australie (dollar)	1.21125
Autriche (shilling)	0.04185
Belgique (franc)	0.02170
Bulgarie (lev)	0.9209
Danemark (couronne)	0.1438
Espagne (peseta)	0.0155
Etats-Unis (dollar)	1.0750
France (franc)	0.1940
Grande-Bretagne (livre)	2.5875
Hongrie (forint)	0.0926
Italie (lire)	0.001717
Mexique (peso)	0.0865
Norvège (couronne)	0.1510
Pays-Bas (florin)	0.2965
Pologne (zloty)	0.2694
Roumanie (lei)	0.1781
Suède (couronne)	0.2075
Suisse (franc)	0.2503
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1512
Venezuela (bolivar-libre)	0.2937
Yougoslavie (dinar)	0.0862



GRUE GEANTE — Dominion Bridge a fait l'acquisition de cette grue à tour automotrice pour effectuer l'installation des pylônes des lignes de transport d'énergie de Churchill Falls, au Labrador. Cette grue, la plus puissante et la plus haute jamais construite pour ce genre de travail au Canada, atteint la hauteur de 17 étages en pleine extension. La flèche télescopique ramenée en position de transport, le véhicule se déplace par ses propres moyens en tous terrains couverts de neige, de glace ou de roche, à l'allure maximum de 17 milles à l'heure.



Ne soyez pas vague . . . demandez
HAIG
Le scotch le plus vendu en Grande-Bretagne
Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited
332-A 12 oz $ 3.65
332-B 25 oz $ 7.15
332-C 40 oz $11.25

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
MINES					
Advocate	1300	220	200	215	+13
Agnico	1000	162	102	102	
Allied Mng	2000	6¾	6	6½	— 1
Am Larder	7200	42	36	36	— 5
Ang U Dev	1100	55	55	55	
Area A	2000	231	230	230	— 1
Armore	1000	12½	12½	12½	— ½
Arcadia	1000	7½	7½	7½	+1½
Atl C C	13500	56	54	56	
Atlas Yk	2000	10	9½	9½	— ½
Aumor	200	224	220	220	— 5
Avoca M	2500	130	120	126	— 9
Bankeno	1800	330	325	325	
Barkfield	2000	6	6	6	
Barex	500	52	52	52	+ 7
Bary Expl	1500	26	26	26	
Belletere	4000	18	17	18	+ 1
Betlim	2898	$14½	13¼	13½	— ¾
Big Nama	572	21	21	21	— 1
Bl bay	15000	9	8	8	— 1
Bl Hawk	1000	28	28	28	— 1
Bral Can F	280	215	210	210	— 5
Brmda	64750	295	250	280	—15
Brunswk	5825	620	595	595	— 5
Bunker H	2500	11	10½	10½	
Cadillac M	3000	10	9½	9½	— ½
Cam Mine	7700	19	17	18	
Camflo	2450	300	295	295	+ 4
Cam Chib	900	$10¼	980	980	—70
Camp Rl	200	$22	21¾	22	
C Tung	6900	195	185	190	— 2
Cdn Arrow	500	19½	19½	19½	+ ½
C Jamieson	1100	173	171	173	+ 3
C Lencour	3000	17½	17	17	—1½
C Malart	6000	20½	20½	20½	— 2
Cdn Nisto	6500	15	14	14	— 1
Candore	2000	9	9	9	+ 1
Cassiar	2135	$19½	18¾	19	— ¼
Cent Pat	3200	250	230	230	—20
Chemaloy	7750	185	170	185	— 3
Chestrvle	7000	15	14	15	
Chib Kay	4000	12	12	12	
Chib M	2000	49	48	48	— 2
Chimo	1200	139	135	135	—10
Coch Will	500	45	45	45	— 1
Coin Lake	4000	15	15	15	— 1
Columb M	1200	49	41	49	
Comb Met	3500	12½	12	12	— ½
Conigo	3200	17	16	16	—1½
C Callinan	3000	4	3½	3½	
Con Fardy	3700	155	140	140	—15
C Marben	4050	225	201	220	—10
C Morisn	3000	12	11	11	— 1
Con Nichol	3500	94	94	94	— 1
C Rambler	17086	9	9	9	
C Red P	4500	50	45	47	— 3
C Rexspar	2810	975	940	940	—35
Conwest	3333	126	125	125	— 5
Cop Fields	2000	13	13	13	— ½
Cop Man	1100	26	26	26	+ 1
Coulee	1675	11¾	11¾	11¾	— ½
Craigmt	7500	17	17	17	— 3
D'Aragon	13500	78	75	75	— 3
D'Elda	1600	$30½	30	30	— ¾
Denison	1004	198	185	185	— 5
Dicknsn	200	135	135	135	— 2
Discovry	625	855	54½	54½	—3½
Dome	25600	110	95	95	—20
D Explo	11600	27	27	27	
Donal	3210	850	785	785	—65
Dynasty	1634	635	625	625	—15
East Sull	2050	$12¼	11¾	11¾	— ½
Endsko	3800	131	126	126	—13
F Mar	2257	34½	34	34	— ½
F Nat Uran	500	35	35	35	— 5
F Orenada	1250	19	19	19	+ 4
Fort Relnc	1000	53	53	53	+ 1
Frobex	2300	21	21	21	
Gt Mas	12580	320	300	300	—25
Goldray	1000	90	85	85	— 5
Goldrim	1000	30½	30½	30½	+3½
Gordrm	3640	340	335	340	—10
Grandroy	4100	39	37	38	— 2
Granduc	2765	800	725	725	—75
Granisle	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Gulch	2000	11	11	11	
Gunnar	1600	105	102	102	— 3
Headway	2000	10½	10½	10½	+ 1
High-Bl	600	355	350	350	+10
Hollinger	3745	$30½	29½	29½	— ½
Huds Bay	4890	$25½	25	25½	
Hu-Pam	4000	11	11	11	
Hydra Ex	7000	19½	19	19	— ½
Int Bibis T	1500	20	20	20	— 1
Int Halltw	1500	315	250	250	—60
I Mogul	18259	950	930	940	—40
Iron Bay T	700	275	270	270	— 5
Irish Cop	3000	13	13	13	
Iso	25100	163	154	159	— 3
Jelex	1000	22	22	22	— ½
Jollet	500	23	23	23	
Jonsmith	800	10½	10½	10½	
Jorex Ltd	400	100	100	100	
Joutel	1700	135	130	131	— 5
Kam Kta	17400	225	210	215	—11
Kerr Hold	2500	20	20	20	— 2
Kerr Add	4547	12	11	11	— 1
K Anacon	500	40	40	40	— 1
Kld Coper	1500	27½	27½	27½	
Kirk Min	590	9	9	9	
Kirk Twns	1000	37	37	37	
Lab Min	568	$29	28½	28½	— ½
Lacanex w	1000	37	37	37	— 3
L Duf	10900	$14¾	13½	14½	— ¼
Lakehead	500	18	18	18	— 3
L Osu	2000	12½	12½	12½	+ ½
L Shore	2029	370	360	360	—25
La Luz	1630	$13½	10⅝	10⅝	— ⅝
Leitch	6100	186	180	181	— 5
LL Lac	2800	250	230	240	
Louviert	3000	13½	13½	13½	— ½
Lytton M	7050	200	175	180	—30
M Bankeno	100	136	136	136	4
Madeline	5062	460	445	450	—20
Madsen	1850	114	107	107	— 3
Malart	10500	110	92	92	—20
Man Bar	2200	75	75	75	— 2
Marchant	1500	42½	42	42	— 3
Martin	2500	13	13	13	— 1
Match	5000	12½	12	12	— 1
Mattgmi	4275	$26½	24½	25	—1¼
Maybrun	8000	21	20	20	— 2
Mc Adam	8900	74	68	69	— 3
Mc Intyre	3137	$162½	158¼	158¼	—6¼
Ment	12300	63	60	60	— 2
Merrill	1100	200	186	200	+10
Midrim	1100	27	27	27	— 3
Min-Ore	4500	10	10	10	
Moneta P	4400	102	100	100	— 2
Mt Wright	1500	26	25½	26	+ 1
Multi-Mi	2250	55	53	53	— 3
Mymar M	2111	33	33	33	
New Ath	2000	21	21	21	
New Bid	7000	5½	5	5½	
New Cal	2000	25	24	25	
Newconx	800	575	560	565	—25
N Harri	1000	7	7	7	
N Impri	13025	251	240	249	— 7
Newnor	2000	5	5	5	
N Que Ragl	6550	$16½	14½	15¼	—1½
N Senator	5000	17	16	16½	
Nick Rim	550	12½	12½	12½	
Noble M	5700	180	160	170	—30
Norbeau	x206	19	17	17	
Norgold	2300	5	5	5	
N Canada	500	40	40	40	— 8
N Cold	79150	150	116	118	—32
Northeat	6060	$13¼	12½	13	— ⅝
N Rock	1000	35	35	35	+ 2
Obaska	13500	16	15	15	— ½
Opemska	3895	$14½	13¼	13¼	— ¾
Orchan	4200	360	345	350	—10
Osisko	2500	30	30	30	— 1
Pamour	2200	230	225	225	
Paramaq	1000	4½	4½	4½	
Patino	3895	$33	30½	31	—3½
Pce Exp	12200	70	60	61	—11
Pick Crow	4021	26½	26	26	— 1
Pine Point	3167	$36½	36	36	— ½
Placer	1606	836	35½	36	— 1
Pow Rou	z100	28	28	28	
Preston	470	850	840	850	
Pure Sil	12050	205	190	200	—10
Pyramid	1500	31	30	31	
Q Mattgmi	1800	41	40	41	— 9
Que Sturg	2000	14	13½	13¾	— ¼
Radiore	4200	30	29	29	— 1
Ravrock	700	151	150	150	
Reeves	200	330	320	320	—30
Rexabie	2000	51	51	51	
Rio Algom	1706	$17½	17	17¼	— ⅝
Rio Sfé pr	1000	78	78	78	+ 2
Roman	2683	750	680	690	—65
Ryanor	7500	9½	9	9	— 1
St Fabien	2000	17	16½	16½	— ½
Sherr	49152	$18¾	16½	17½	—1⅝
Silvrfids	200	270	251	251	
Sil Miller	1000	8	8	8	— 1
Silmq	12150	28	26	27	— 2
Sisco	700	249	245	249	— 1
Steep R	2230	360	350	355	—10
Sud C	17000	39	37	39	— 1
Sullivan	1905	675	665	670	— 5
Tack Cor A	4170	650	615	620	—40
Tack Cor B	500	540	520	520	—30
Texmont	7800	57	55	55	— 3
Texore	11000	23	20	20	— 4
Tex-Sol	1100	28	28	28	— 1
Thom L	1500	21	21	21	+ 1
Tombill	3500	112	111	111	+ 1
Tontine M	2541	160	156	156	— 9
Torbrit	2500	38	38	38	— 2
Tormont	x257	34½	34½	34½	
Tribag	3700	101	100	101	
Trin Chib	3500	17	15	15	— 3
U Mining	3000	25	24½	24½	— 1
U Asbesto	100	340	340	340	—10
UN Keno	3300	600	600	600	+25
Upp Can	2200	161	155	155	— 5
Urban Q	900	15	14	14	— 1
Vespar	500	27	27	27	
West Mine	8825	435	420	435	
Wilco	2400	30	30	30	— ½
Wiroy	62300	173	157	164	— 6
Yk Bear	1825	395	380	380	—15
Yukon C	500	135	135	135	— 1
Zenmac	4025	14	12	12	
HUILES					
Alt East G	2000	450	420	425	—30
Alminex	4126	435	390	410	+ 5
Am Ledue	3500	11	10	10	— 1
A Quasar P	1400	125	116	120	—15
Asamera	1000	811	10½	11	— ½
Banff	4750	790	750	750	—50
Bralsa	1700	220	215	215	— 5
Calvert	1000	17	17	17	— 1
CS Pete	3600	340	310	330	— 5
CS Pete w	100	160	160	160	
C Del	2188	305	280	280	—30
C Ex Gas	4100	325	315	315	—10
C Gridoil	1400	770	740	750	+10
C Homestd	1041	600	580	580	—55
C LL Pete	600	80	80	80	— 1
Cdn Sup O	2700	525	24	24	— 1
Cent Del	3150	925	895	895	—30
Charter Oil	3300	745	725	725	
Chieftan D	1320	700	675	680	—20
Clark Can	3400	150	130	135	—15
C East Cr	100	230	230	230	— 5
C West P	100	135	135	135	
Dynam	12450	147	136	140	— 4
Ensign Oil	700	150	130	140	—20
Francana	2500	285	280	280	— 5
French Pt	2200	550	520	530	—30
Gt Collads	250	$19½	19½	19½	
Houston O	1175	360	350	360	+10
Houston w	1425	160	155	155	—10
Int Helium	2300	75	65	75	
Midcon	1000	29	29	29	+2½
Mill City	1000	45	45	45	
Nat Pete	2442	150	145	145	— 3
N Cont	4700	196	96	96	—12
NC Oils	200	565	555	565	—55
Northld	2400	38	37	37	
Numac	2200	690	675	685	— 5
Permo	11240	85	82	82	
Petrol	2000	27	27	27	— 3
Pinnacle P	4100	103	95	95	— 7
Place G	5900	81	75	75	— 6
Ponder	11000	120	111	111	— 9
	4350	48	37	38	—14

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Ranger	3235	540	500	500	—45
Scurry Rn	5173	$16⅝	14⅝	14¾	— 2
Siebens	1800	525	480	480	—55
Spoon	35660	95	86	88	— 2
Sycuse	17500	100	96	100	
Triad	22245	340	320	325	—15
U Canso	250	380	365	365	—15
U Canso w	400	180	170	170	—10
Un Reef P	1000	18	18	18	— 3
Ulster P	30983	198	180	192	— 7
Vandoo	3500	9½	9	9	— 2
Voyager P	1250	275	265	275	+10
Wespac	1000	18½	18½	18½	+ ½
Wcoast P	250	545	545	545	—50
W Decalta	5450	405	380	390	—20
W Dec w	23700	28	12	14	—15
World Wde	200	230	230	230	
DISTRIBUTION PRIMAIRE					
F Play w	674	180	155	160	—25
Norlex e	5000	35	33	34	
INDUSTRIES					
Abel Black	200	350	350	350	— 5
Abitibi	8823	$9¾	9	9¼	+ ⅛
Acklands	250	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Acres Ltd	7080	$13	12	12	— 1
Acres A pr	375	$35½	34½	34½	—1½
Acres wt	340	300	300	300	—50
A.G.F.M	500	495	495	495	— 5
Agra Vegt	580	$6½	6	6	— ¼
Aimco Ind	2890	$15⅝	14⅜	15½	— ⅝
Alta Gas T	865	$37	36½	36½	—1¼
Alta G D p	21	$103	103	103	
Alta Nat	1345	$20	19½	20	+ ⅝
Algo Cent	300	$6½	6¾	6¾	— ¼
Algoma St	2665	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅜
Algon	100	300	300	300	
Alcon Al	24607	$23½	22¼	23	— ⅝
Alcan pr	2505	$29½	27⅝	27⅝	—2¼
Allarco Dv	500	$5¼	5	5	— ⅛
Almin 2p	150	$33	33	33	— ½
Anglo-cn	250	485	485	485	
Aquitaine	6960	$15⅞	15¾	16¼	— ⅛
Argus B pr	230	$34	34	34	
Argus C pr	1810	$9½	9	9¼	— ⅛
Asbestos	693	$27¼	26	26¼	— 1
Atco Ind	1700	$10	10	10	— ½
Atl Rich	200	$54¼	54¼	54¼	— 3
Atl Sugar	8070	$6⅝	5⅞	5⅞	— ⅛
Atl Sug A	z135	$13¾	13½	13½	
Atl Sug pr	200	$58	57⅝	58	+ ¼
Atl Sug w	7680	145	125	125	—15
Auto El	200	460	440	440	
Auto Hard	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Bahama	7700	34	32	32	— 2
Bk Mtl	19385	$15	14	14¼	— ⅛
Bank N S	3739	$18½	17½	17⅝	—1⅛
Barbr-Ell	150	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Bartaco	z50	$8	8	8	
Bay Mills	100	400	400	400	—15
Beavr Eng	450	$6	6	6	— ¼
Beaver L	625	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Belding w	500	265	265	265	
Bell Can	10150	$41⅞	41	41¼	— ½
Bell A pr	400	$47⅜	47⅛	47⅜	
Block Bros	3875	400	375	390	—15
Bombrdier	290	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Bow Valy	4650	$12½	11	11⅝	—1⅛
Bowater	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Bowes	100	$13½	13½	13½	— ⅜
Bramalea	2785	405	375	375	—25
Brascan	4533	$14¼	13⅝	13⅜	— ⅝
Brdg Tank	100	225	225	225	—15
Brdg Tnk p	z25	$20⅜	20¾	20¾	
Bright	80	$103¼	102	102	
BC Forest	200	$28	27½	27½	—1¼
BC Frest p	75	$44	43	44	+ ½
BC Sugar	200	$17	17	17	— ½
BC Phone	z23	$19	56½	56½	
BCPh 4¾ p	225	$60¼	60¼	60¼	—1¾
BCPh 4¾ p	z10	$57½	57½	57½	
BCPh 1956	30	$62	62	62	+ 1
BCPh 5¾ p	75	$73¾	72½	72½	—1¼
BCPh 6.80	100	$24	24	24	+ ¼
Brinco	2680	425	415	420	—10
Budd Auto	300	440	440	440	— 5
Burns Fds	1725	$8½	8	8	— ⅛
Cad Dev	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
CAE Ind	325	440	440	440	—10
Calgary P	1600	$21¼	21¼	21¼	
Calgy 540 p	75	$82¾	82¾	82¾	+1¾
Calvt Dle	500	90	85	85	— 2
Cambridg	200	36⅝	6¾	6¾	+ ⅛
Campeau	1223	380	375	375	
CD Sugar	300	$32½	32	32½	—1¼
Can Cem	835	$32½	32	32	— ½
Can Malt	200	$20	20	20	— ¼
Can Malt p	2800	85	85	85	+ ¼
C Nor West	700	165	160	160	—30
C Packrs	200	$19	18¾	18¾	— ⅛
Can Perm	240	$9¾	9¾	9¾	
C Safway p	95	$80	80	80	+ 5
CSL	200	$23½	23	23	— ½
Cdn Brew	4155	$7½	7⅛	7⅛	— ⅜
C Brew Ap	325	$31	31	31	
Cdn Can A	100	5	5	5	— ⅛
Cdn Equty	100	6	6	6	— ¼
C Curtis	1665	76	70	70	— 6
Cdn Food	252	450	450	450	—50
C Found	100	55¾	5¾	5¾	— ⅛
CG Invest	214	$56	56	56	
C Goldie	300	425	425	425	—25
C Hydro	3245	$9¼	8¾	9⅛	+ ⅛
C Im	13253	$19⅜	18¾	19	— ⅛
CGOL	10659	8¾	7¾	8	— ⅝
C Ind Gas p	100	$19	19	19	—1¼
CIL	750	9⅝	9⅜	9⅜	
C Intrurb p	1090	$5¾	5¼	5½	— ½
C Marconi	3600	345	240	275	—70
CP Inve pr	3160	$23	22⅛	22⅜	— ⅜
CPIn w	11485	495	410	430	—70
CPR	4474	$56	54½	56	— ¼
CPR $5. pr	700	$81¼	8⅛	8¼	+ ¼
Cdn Tire	z124	$22¾	20¼	20¼	
C Tl A	18133	$20	17⅜	18¼	—1⅝
CWN G 4 pr	285	$10¼	10¼	10¼	
C Westing	660	$9	8¾	8¾	— ¼
Canron	100	$15	15	15	
Canron pr	210	$70	70	70	
Capit Div	3600	130	125	130	
Cara	325	$5	495	495	—17
Carrier JD	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
CDP Com	100	375	375	375	—25
CDRH Ltd	450	410	400	400	—25
Ctl Fund A	100	$5	5	5	
Chemcell	1395	$6¾	6½	6⅝	
Chem 175 p	275	$22½	22¼	22½	— 1
Chrysler	829	$24½	24	24	— ⅝
Clairton	300	49	49	49	+ 3
Coch Dun	150	$32	32	32	+ 4
Codville A	400	310	310	310	
Columbia	1200	$6	5½	5½	— ⅜
Columbi p	z50	$16¼	16¼	16¼	
Cominco	4690	$26⅛	25	25	—1¼
C Holiday I	2255	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Compro	1200	210	200	210	
Computel	550	475	475	475	
Comtech	2000	140	120	140	—10
Con Bath	2763	$17¼	16¾	16¾	— ⅝
Con Bath p	575	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Con Bath w	2600	105	105	105	
C Bath 68 w	z25	550	550	550	
C Bldg	20200	100	91	95	
Con Bldg p	100	350	350	350	+20
Con Textle	100	$11⅞	11⅝	11⅝	— ⅛
Con Distrb	645	$14½	14¼	14⅜	
Cons Gas	4215	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Control F	900	190	190	190	
Corby vt	290	$25½	25½	25½	
Cornat Ind	300	115	115	115	— 5
Coronatn	100	100	100	100	—25
Corontn p	800	140	130	130	—25
Coron 2w	500	10	10	10	
Corp Food	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Cosms	200	225	225	225	—25
Costain R	100	400	400	400	+40
Couvret P	z30	$7	7	7	
Crain R L	515	$15	14	14	— ½
Crestbrk	z50	$7¾	7¾	7¾	
Crwn Life	100	$23½	23½	23½	— ½
Crwn Trst	500	$5⅞	5⅞	5⅞	—1½
Crow Nest	100	$46	46	46	— 3
Crush Intl	450	$10⅞	10¾	10⅞	
Cummngs	100	$9	9	9	— ⅛
Cygnus A	1885	400	375	375	—30
Cygnus B	620	380	360	360	—40
Dale-R pr	100	$7	7	7	+ ¼
Delta Elec	1000	100	100	100	
Distl Seag	9448	$46¼	44	45	—2½
Dome Pete	262	$47	47	47	— 2
D Bridge	725	$13⅝	13⅜	13⅝	— ⅛
Dofasco	5126	$19½	19⅛	19½	— ⅛
Dom Glass	100	$12	12	12	+ ¼
D Glass pr	100	$13½	13½	13½	— ½
D Scotish p	25	$29	29	29	— 2
Dom Store	877	$12⅝	12½	12½	
Domtar	8800	$14⅜	14⅛	14⅜	— ⅛
Domtar pr	z100	$14¾	14¾	14¾	
D Textile	640	$10¼	9¾	9¾	— ⅜
Donlee M	2250	86	6	6	
Douglas L	4300	200	190	190	— 5
DRG Ltd	325	$10	10	10	
Dupont	885	$19⅜	18½	18½	— ¾
Dustbane	150	$7½	7½	7½	— ½
Dylex Div	300	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Dylex D A	1300	$5½	5⅛	5⅜	— ⅛
Econ Inv	3100	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
E-L Fin	z20	$6	6	6	
E-L Fin w	100	230	230	230	—20
Electro ltd	1310	$19½	17¾	17¾	—1⅝
Falcon	2133	$153¼	148	149	— 5
Fam Play	2940	$9¾	8¾	8¾	—1⅛
F Farms	13900	215	185	205	—10
Fed Grain	750	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Finning T	100	$9	9	9	— ½
Fleet Mfg	2920	95	90	90	—10
Ford Cnda	1425	56	56	56	
Fraser	1175	$27¼	26⅝	27	— 1
Fruehauf	200	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Gaz Metr	600	430	425	425	—30
Gaz 6.40 p	75	$57⅞	57¼	57⅜	
Gdn Mang	400	$5⅞	5½	5½	— ⅛
Gen Distrb	580	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
GMC	356	$68½	67⅝	67⅞	— ⅜
G P Mfg A	200	$21	21	21	— 3
Genstar L	850	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Gnstar L w	150	235	235	235	—15
Gesco Dis	300	480	480	480	
Glendale	450	485	475	475	—15
Godyear p	55	$33	33	33	
G Mckay A	100	$5½	5½	5½	— ¼
Greb Ind	100	$5½	5½	5½	— ¼
GL Paper	1000	$21	21	21	
GL Power	549	$16	16	16	— ⅝
GN Capital	325	465	450	465	—10
Gt W Life	105	$93	93	93	— 4
Gt WSadd	200	360	355	355	—35
Greyhnd	417	$11⅛	11	11	— ⅛
Grissol F	100	400	400	400	—75
GSW Ltd	200	$11½	11	11	— ½
Guar Trst	1010	$9½	9	9	— 1
Gulf Can	3354	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Hand Chm	300	89	8½	9	
Hardee	5250	85	76	76	— 9
Hard Carp	225	$13	12⅜	12⅜	— ⅜
Hard Crp A	700	$12½	12	12	
Harris J S	600	150	150	150	—50
Hrvey F	13800	165	110	135	—35
HWood B	500	40	40	40	
Hawker S	3125	205	190	190	—20
Hays Dna	300	8¾	8¾	8¾	
Ho OA	18900	$12⅝	11⅝	12	— ⅝
Home B	2227	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Horne Pit	1460	225	220	220	
H Bay Co	320	$14¾	13½	13½	—1½
HB Oil Gas	629	$35¾	34½	34½	—1½
HB Oil G pr	300	$52	52	52	— ½
Hughs-O B	200	$8¼	8	8	—1⅛
Hunter D	650	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Hurun Eri	1500	$16¼	16⅛	16⅛	
Husky Oil	2800	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Imp Gen	1300	205	195	200	
Imp Life	10	$141	141	141	— 1
Imp O	16276	$17⅞	17	17½	— ⅛
Imp Tob	3900	$14⅝	14¼	14⅝	+ ⅛
Imp Tob pr	300	430	400	430	+15
Income Di	275	$6¼	6	6	— ⅛
Inc Dis w	z10	69	69	69	

La CEQ recommande que le Québec devienne officiellement unilingue français

par Lise LACHANCE
correspondante du Soleil
à MONTREAL

La Corporation des enseignants du Québec a recommandé hier que le Québec devienne officiellement unilingue français et que le pouvoir politique fasse en sorte que le français soit la seule langue indispensable à la vie politique et économique québécoise.

L'organisme syndical et professionnel, qui groupe 70,000 membres, a précisé devant la Commission d'enquête Gendron sur les langues au Québec que les anglophones ne se verront pas pour autant privés de leur réseau d'écoles. Il entend, par unilinguisme, l'adoption d'une seule langue officielle. D'où aucun rejet de l'apprentissage et de l'usage de l'anglais si cette langue est jugée nécessaire ou utile.

Cette définition exclut, par contre, l'obligaton pour les francophones d'utiliser l'anglais pour gagner leur vie, de connaître cette langue pour accéder à des postes supérieurs ou pour se faire comprendre partout au Québec, dans la vie de tous les jours. Elle impose encore aux anglophones l'obligation de traiter la langue française comme la langue de la majorité dans l'industrie, les affaires, l'administration, les communications écrites et parlées, la publicité, l'affichage et l'étiquetage.

A L'ECOLE

Cette optique conduit à trois conclusions en matière scolaire:

1— Les enfants francophones devraient fréquenter l'école française. Il ne faudrait pas, cependant, que l'on privilégie l'anglais en donnant aux examens en ce domaine un caractère d'élimination automatique différent de celui des autres matières.

2— Les enfants anglophones et ceux qui sont déjà intégrés à ce groupe pourraient fréquenter l'école de langue anglaise. Mais l'examen de français serait éliminatoire pour eux, afin de les inciter à faire du français leur future langue d'usage au travail.

3— Les néo - Québécois qui viendraient au Québec après l'adoption de la loi sur l'unilinguisme seraient tenus d'inscrire leurs enfants au même régime scolaire que les francophones.

Le mémoire de 135 pages de la Corporation des enseignants est catégorique là-dessus: les immigrants sont voués à l'assimilation.

Partant du principe que la langue est un bien national en même temps qu'un bien individuel limité (le premier l'emportant), la CEQ affirme que le droit pour les parents de choisir l'école de leurs enfants n'est pas absolu, mais plutôt subordonné aux droits de la nation d'assurer sa survie collective en protégeant son identité culturelle.

Les immigrants ont donc la liberté de décider à qui ils préfèrent s'assimiler, mais ils doivent exercer cette liberté avant de quitter leur pays, souligne la CEQ.

Ce projet du libre choix linguistique entraîne nécessairement celui du bilinguisme institutionnalisé.

La Corporation exige, comme participation minimum des anglophone à la vie française, qu'ils aient une connaissance sérieuse du français parlé et écrit à la fin de leurs études secondaires. Au-delà de ce minimum, ils choisiront eux-mêmes la mesure de leur participation à la vie commune des Québécois.

MENACE

La CEQ a fondé sa politique linguistique sur deux constatations majeures: d'une part la menace qui pèse sur la langue française au Québec, d'autre part l'absence des moyens économiques qui permettraient aux Canadiens français de solutionner ce problème.

A son avis, la langue française est tellement en péril que, si le processus de dégradation n'est pas freiné, la région de Montréal sera pratiquement anglaise avant la fin du siècle.

Notre langue, précise le mémoire, est détériorée dans l'administration publique et parapublique, dans l'enseignement (l'enseignant parle un langage moins correct qu'il y a quelques années, avoue le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté), dans les affaires, au travail, dans les véhicules d'information, dans l'affichage, dans la publicité. Cette langue, sous certaines conditions sociologiques, s'étiole au point de ne plus pouvoir exprimer, pour certains, les choses essentielles de la civilisation d'aujourd'hui. Les élites la parlent souvent mal et le peuple à l'avenant.

M. Laliberté a déclaré aux commissaires que le sort du français au Québec se joue présentement et sera décidé au cours des 10 prochaines années. Voilà pourquoi il est urgent, à son avis, que le gouvernement prenne tous les moyens, aussi coercitifs soient-ils, pour redresser la situation.

"Nous ne croyons pas que le français puisse survivre par simple incitation. L'histoire nous le prouve. Par ailleurs, à cause des délais limités dont nous disposons, nous n'avons pas le temps d'explorer bien des formules. Il faut que le seul pouvoir sur lequel nous pouvons encore compter pour assurer l'avenir de la culture et de la langue française et, par elles, de la nation canadienne française (le pouvoir politique), règlemente de façon radicale", a-t-il dit.

LES ENTREPRISES

La CEQ souhaite que l'utilisation du pouvoir politique puisse entraîner à long terme le renforcement de notre position économique. Mais, devant l'urgence de la situation, elle croit qu'il est plus facile pour l'instant d'imposer l'usage du français dans l'économie que de conquérir cette dernière.

Elle demande donc que toutes les communications à l'intérieur d'une entreprise se fassent en français, tout comme les communications externes au Québec même. L'organisme syndical considère comme normal que les communications de l'entreprise vers les autres provinces du Canada et les pays de langue anglaise se fassent en anglais.

Un Canadien français ne devrait donc pas être tenu de parler anglais si son travail ne le met pas en relation avec des anglophones établis, hors du Québec.

M. Laliberté a souligné que l'unilinguisme proposé, par la CEQ se rapproche de celui qu'on retrouvait en Ontario avant les efforts récents et, peut-être davantage, de celui que pratique la Suède. Cette question de la législation a fait l'objet d'une longue discussion, qui a failli tourner au vinaigre, avec le commissaire Edward McWhinney, professeur de Droit à l'université McGill.

LE "JOUAL" DES ELEVES

La Corporation des enseignants du Québec recommande à la Commission Gendron de mener des études approfondies sur la qualité de l'enseignement du français, de l'enseignement en français, ainsi que sur l'enseignement d'une langue seconde. Faisant valoir qu'il s'agissait là d'une éventail qu'il serait très long — et onéreux — d'explorer, M. Gendron a proposé que cette recommandation porte plutôt sur les causes d'un enseignement que tous s'accordent à reconnaître inadéquat.

En réponse à une question de Mme Madeleine Doyon - Ferland, le président de la CEQ a dit que si les étudiants parlent "joual", ce n'est pas pour s'identifier à la nation canadienne française car, pour adopter cette attitude, il faut un certain degré de conscience socio - politique que n'ont pas les élèves. Ils parlent mal, croit-il, beaucoup plus par influence de l'environnement et par paresse.

CREATION D'UNE REGIE

La Corporation des enseignants réclame en dernier lieu la réorganisation de l'Office de la langue française en une véritable régie gouvernementale ayant pour mission de faire respecter la politique linguistique qui sera mise en vigueur.

M. Laliberté craint que les recommandations des enseignants soient ensevelies sous un juridisme. De toute façon, si la Commission les faisait siennes, il ne pense pas que le gouvernement les accepterait. Il a exprimé cette opinion au cours d'une conférence de presse à l'issue de la comparution de la Corporation.

Il a révélé par ailleurs que la CEQ vient de demander un rendez-vous au nouveau ministre de l'Education, M. Saint - Pierre afin de discuter des bills 63 et 62, de même que d'autres problèmes.

Deux priorités: l'éducation permanente et la formation professionnelle (A. Riverin)

par Anne-Marie VOISARD

L'amélioration de la formation professionnelle et l'éducation permanente sont les deux plus grands défis que le Québec doit relever pour réaliser l'équilibre entre le monde de l'éducation et le monde du travail.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le président de l'Université du Québec, M. Alphonse Riverin, à l'occasion de la séance d'ouverture du 6e colloque de la Corporation des conseillers d'orientation professionnele du Québec.

"Une forte proportion de notre main-d'oeuvre est encore sous - scolarisée et pratiquement pas qualifiée", a remarqué M. Riverin, constatant que beaucoup de jeunes sont compris dans cette catégorie. Les statistiques révèlent notamment que 50,000 chômeurs ont moins de 25 ans.

"La formation professionnelle", a poursuivi M. Riverin, "n'a pas encore occupé toute la place qui lui revient dans notre système d'enseignement. Il existe encore des carences dans le personnel, dans les ateliers et l'outillage pourtant nécessaires à ce type d'enseignement, dans la pertinence des programmes aux besoins de l'industrie comme dans l'éventail des options disponibles".

Selon le conférencier, il reste encore beaucoup à faire avant que l'on puisse parler de véritable polyvalence. De plus, la formation professionnelle, comme d'ailleurs tout l'enseignement, était conçu jusqu'ici "sans que l'on possède une connaissance le moindrement complète et à jour des besoins qualitatifs et quantitatifs du marché du travail.

"C'est à la suite d'une loi votée en juin 1969 et promulguée en février 1970 seulement", a poursuivi M. Riverin, "que le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre s'est donné les moyens de recueillir ces informations indispensables qui ne seront d'ailleurs pas disponibles avant un certain temps et qui en mettront davantage encore avant d'avoir des effets sur les programmes, l'éventail des options et l'orientation des étudiants".

Pour ce qui est de la formation professionnelle des adultes, le conférencier estime la situation plus grave encore qu'elle ne l'est pour les jeunes.

"Le développement et le rendement de l'éducation des adultes sont d'abord gênés par un partage pour le moins compliqué des responsabilités et des attributions entre les paliers fédéral et provincial de gouvernement. Les programmes, qui ne sont pas encore suffisamment pensés en fonction des besoins précis des adultes, ne sont évidemment guère mieux informés des besoins de l'industrie. La pédagogie n'a pas toujours trouvé non plus les formules les mieux appropriées à sa clientèle spécifique. Par ailleurs, il n'y a pas de système suffisant d'assistance pécuniaire et d'encouragement à la formation professionnelle et au perfectionnement.

De même, pas plus au niveau de l'éducation des adultes que de la formation professionnelle des jeunes, "on ne paraît avoir su imprimer au système la souplesse requise pour opérer sans retard les ajustements aux changements qui sont devenus la loi du monde du travail".

Enfin le président de l'Université du Québec a attiré l'attention sur la nécessité de créer de nouveaux emplois, particulièrement dans le secteur de l'industrie secondaire afin qu'on soit en mesure de faire face au taux d'accroissement considérable de la main-d'oeuvre prévu au cours des dix prochaines années.

Le conseiller d'orientation n'est pas là pour faire l'inventaire des emplois disponibles

Le conseiller d'orientation est un bouc émissaire. La société le tient responsable d'une absence complète de planification des emplois alors que ce rôle appartient au gouvernement.

C'est ce que nous a déclaré le vice - président de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec, M. Jean - Hugues Poirier, pour qui "il est évident que le conseiller d'orientation ne peut fournir à son client les informations qu'il ne possède pas lui-même". On ne peut, pour cela, l'en tenir responsable.

Le conseiller d'orientation est là pour aider les individus à faire des choix. Il n'est pas là pour faire l'inventaire des emplois disponibles. Il n'est pas là non plus pour créer de nouveaux emplois.

M. Poirier a cité un fait qui s'est produit à Saint - Jérôme à la suite de la fermeture de plusieurs industries. Plutôt que de susciter la création de nouvelles industries, on a délégué sur les lieux deux conseillers d'orientation pour aider les travailleurs mis à pied à se trouver un nouvel emploi.

Les Centres de main - d'oeuvre, selon M. Poirier, ne sont pas en meilleure position que les conseillers d'orientation. "Eux aussi manquent d'information et sont souvent dépassés par les problèmes qui se présentent à eux".

Cette lacune, au niveau de l'information professionnelle, est réglée aux Etats - Unis, nous a dit M. Poirier, par la publication annuelle d'un volume qui apporte des renseignements précis sur les possibilités d'emplois dans tous les secteurs de l'industrie.

Mais encore là, il ne faut pas, selon M. Poirier, demander au conseiller d'orientation, mais à l'Etat de dresser un tel inventaire.

UN ESPOIR

Trois ministères — Education, Travail, Industrie et Commerce — ont entrepris depuis quelques mois une recherche en ce sens. Il s'agit du groupe Education et Emploi, dont nous a parlé M. Guy Dion, directeur des Services aux étudiants au ministère de l'Education.

Chacun des ministères présents à l'intérieur de ce groupe s'est vu confier un rôle précis. Le ministère du Travail, en vertu de la loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre, dresse l'inventaire des emplois requis. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, pour sa part, doit présenter les besoins quantitatifs et qualitatifs du marché du travail. Quant au ministère de l'Education, son rôle consistera à mettre sur pied les programmes de cours requis pour satisfaire ces différents besoins.

Le problème, toutefois, est que ce groupe Education et Emploi, créé il y a environ six mois, fait tout juste commencer à fonctionner. Vu l'ampleur de la tâche, il semble qu'il faudra attendre assez longtemps une mise à jour complète de la situation.

Entre-temps, le conseiller d'orientation, malgré des informations incomplètes, n'en doit pas moins continuer son travail auprès des jeunes qui, eux, sont prêts à entrer sur le marché du travail.

Le général Allard aurait obtenu pour le Québec des investissements américains de plus de $100 millions

MONTREAL (PC)—Selon The Star, quotidien de langue anglaise paraissant à Montréal, le général Jean-V. Allard, représentant du Québec aux Etats-Unis, a réussi à obtenir pour la Belle Province, des investissements américains évalués à plus de $100 millions, notamment pour l'industrie manufacturière.

Le général Allard, qui s'est entretenu avec le correspondant du journal par téléphone, depuis son bureau de Manhattan à la Maison du Québec, aurait déclaré:

"Je quitte New York en ayant accompli ma mission. Je rentre au Québec pendant que des négociations sont en cours pour plus de $100 millions d'investissements dans notre province et, si nécessaire, je parachèverai ces négociations en prenant sur mon temps libre."

Le général, dont la démission a été annoncée mercredi par M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, a refusé de fournir tout détail susceptible d'identifier le ou les investisseurs. "Il serait prématuré dit-il, de révéler des noms de sociétés pendant que les négociations sont en cours."

Il a cependant ajouté que ces investissements intéressent surtout l'industrie manufacturière.

DEMISSION NON POLITIQUE

L'ancien chef de l'état-major général des forces armées canadiennes, âgé actuellement de 56 ans, a catégoriquement nié que sa démission du poste d'agent général du Québec ait un rapport quelconque avec la politique.

Les causes sont purement personnelles, dit-il, et il y a trois mois j'avais informé M. Bertrand (alors premier ministre) de mon intention de résigner mes fonctions aux Etats - Unis pour me consacrer aux affaires de ma famille.

Le général explique ensuite qu'il a reçu un rapport de deux experts du Massachusetts Institute of Technology, lui affirmant qu'une mine du Québec qui appartient à sa famille possède un gros potentiel de production.

Cette société minière, dit-il, appartient à sa famille depuis une cinquantaine d'années et le rapport des experts du MIT souligne l'impérieuse nécessité de mon retour au Québec afin de prendre en main l'entreprise.

De plus, le général a accepté de devenir président de la firme de courtage Bouchard et Cie, de Montréal.

"J'avais informé M. Bertrand, longtemps avant les élections que j'envisageais de consacrer tout mon temps à mes affaires personnelles.

"Quand il fut décidé de tenir des élections, j'ai demandé à M. Bertrand de ne rien dire, car je ne voulais pas que ma démission apparaisse comme un acte politique. Pour le reste, les gens peuvent dire ce qu'ils veulent de moi."

"Après l'élection de M. Bourassa, je lui ai écrit une lettre l'informant de ma démission et lui donnant les mêmes explications qu'à M. Bertrand."

Originaire de Trois-Rivières, le général Allard a déclaré qu'il viendrait la semaine prochaine au Canada pour son habituel examen médical à l'hôpital militaire.

Il rentrera probablement à New York la dernière semaine du mois, pour liquider ses affaires et venir s'installer dans la région montréalaise. Le général possède une propriété à Ste-Adèle.

CARRIERES et PROFESSIONS

ETUDIANT OU TECHNICIEN DENTAIRE demandé.
Tél.: 653-8606

Importante étude juridique recherche
SECRETAIRE
BILINGUE
avec expérience juridique. Conditions de travail et traitement avantageux.
524-3546

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTEE
Place Fleur de Lys
est à la recherche d'un
HOMME D'EXPERIENCE
dans la
COLLECTION
Bénéfices marginaux, salaire selon compétence.
S'adresser à:
M. Giroux
entre 9h. et 5h.
Tél.: 529-9311

DEMANDE
Vendeur d'automobiles
usagées avec expérience de préférence. Excellent salaire, bonnes conditions de travail.
Montcalm Automobiles Inc
901, 1re avenue, Qué. - 529-2131
Demandez M. Albéric Boissinot

Pour magasin de chaussure médicale spécialisé en ajustement recherchons
COMMIS DEBUTANT
Formation complète assurée et position d'avenir.
Se presenter, entre 9h et 11h a.m., vendredi, samedi et mardi, au
CENTRE JOLAN
541 est, boul. Charest

Pâtissier demandé
Expérience de la pâtisserie française. Emploi à l'année. Bonnes conditions, bénéfices sociaux.
KERHULU — 522-6401
Demander le Directeur

REPRESENTANT
demandé
Excellente occasion pour celui qui veut progresser. Aux candidats choisis, nous offrons un contrat de 36 mois avec un salaire mensuel jusqu'à $800, selon les qualifications. De préference nous accepterons celui qui a fait des études avancées, marié, âge de 30 ans et plus, demeurant à Québec ou la banlieue.
Ecrire en mentionnant curriculum vitae au:
Dépt 3184, Le Soleil

PSYCHIATRE
Traitement jusqu'à $23,989
SERVICE CANADIEN DES PENITENCIERS - MINISTERE DU SOLLICITEUR GENERAL
PENITENCIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL - VILLE DE LAVAL (QUEBEC)
Le titulaire devra:
— planifier, ordonner et superviser les traitements psychiatriques ainsi que l'exige l'institution en général;
— examiner, interviewer et traiter tout détenu qui presente des symptômes psychiatriques ou qui est envoyé pour subir un examen;
— organiser et diriger la thérapie individuelle et de groupe, et faire fonction de conseiller en therapie occupationnelle, en therapie par le travail, en ludotherapie et en passe-temps;
— deleguer des responsabilites au personnel de l'infirmerie et surveiller ce personnel;
— rediger des rapports et faire a la Commission nationale des liberations conditionnelles des recommandations appropriees au sujet des detenus que la Commission lui a demande d'examiner;
— s'acquitter d'autres fonctions connexes.
CONDITIONS DE CANDIDATURE: certificat délivré par le College royal des médecins et chirurgiens du Canada, ou l'équivalent, permis d'exercer la medecine dans une province du Canada, et plusieurs annees de pratique de la profession médicale.
Faites parvenir immédiatement votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
Fonction publique du Canada
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO)
a/s DIRECTEUR DES CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
DIRECTION DES CADRES
Référence à rappeler: 70-168-06



Plus de gens ont la possibilité d'acheter plus de choses et de bénéficier de plus de services, grâce au financement.
Et le financement, nous le rendons possible.
Nous refinancons des hypothèques existantes pour vous permettre d'avoir en main l'argent nécessaire pour améliorer votre demeure ou pour toute autre dépense considerable. Nous offrons le financement pour le voyage et pour la vente.
Nous prêtons aux consommateurs et nous consolidons les dettes. Nous prêtons même pour l'achat de valeurs mobilieres.
N'oubliez jamais ceci: chez Niagara, nous sommes toujours là, prêts à vous aider.
Niagara Finance Company Limited
La Compagnie de Prêts et d'Hypothèques Niagara Ltée.
NIAGARA

CARRIERES et PROFESSIONS

MADAME - MADEMOISELLE

Désirez-vous une carrière intéressante et bien rémunérée?

Notre système de mise en marché vous offre un avenir exceptionnel. Nous fournissons tout l'entraînement et le matériel de base nécessaire. Nos représentantes sont soutenues par une publicité internationale. Nous avons aussi quelques places pour des étudiantes aux niveaux Cegep et universitaire.

Pour rendez-vous, hâtez-vous d'écrire en envoyant curriculum vitae à:

DEPT 3190, LE SOLEIL

GERANT DES VENTES

Manufacturier de motos-neige

FONCTIONS: — Assister et diriger une équipe de vendeurs.
— Etre responsable du "marketing".

EXIGENCES: — Avoir de l'expérience dans le "marketing" et le contrôle des vendeurs.
— Etre bilingue et âgé entre 30 et 40 ans.

S'adresser à: AUTO SKI INC.
C.P. 242, Lévis, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

1100 Lavigerie, C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10e

Magasiniers demandés

Endroit de travail: Polyvalente de Ste-Foy, Charny et Ste-Croix.

RESPONSABILITES

Sous la surveillance générale du chef magasinier:
1- est responsable d'une partie importante d'un magasin ou dirige seul un magasin
2- est responsable des aide-magasiniers sous sa juridiction
3- maintient à jour son inventaire et le bon ordre de son magasin
4- exécute tout travail de réception, de classement, de livraison, d'emballage et tout autre travail connexe à l'opération d'un magasin
5- exécute tout autre travail requis par son supérieur.

QUALIFICATIONS

1- Une 9e année et 2 années d'expérience comme aide-magasinier ou une 10e année et une année d'expérience comme aide-magasinier
2- une certaine force physique pour la manipulation des colis
3- une exactitude considérable et un vif souci du détail dans le maintien d'un magasin
4- une grande honnêteté et être capable de travailler seul
5- savoir écrire à la machine.

SALAIRE A DISCUTER.

Toute personne intéressée doit adresser sa demande avant le 20 mai 1970, à M. J. Sauvageau, c.a., secrétaire-trésorier, 1100 Lavigerie, C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10e.

COMMIS-STENO

La succursale de Québec d'une des plus importantes entreprises de consommation du Québec requiert les services d'une jeune fille possédant un cours commercial complet avec sténo et ayant environ deux ans d'expérience en travail général de bureau. La candidate choisie devra faire preuve d'initiative et s'adapter facilement à des taches variées.

Le poste qui est offert immédiatement offre la gamme complète des avantages sociaux.

Les candidates intéressées devront adresser leur demande par écrit en faisant mention de leurs études et de leur expérience à:

DEPT 3185, LE SOLEIL

VENDEUR

avec la possibilité de devenir gérant

Nous sommes une compagnie internationale spécialisée dans l'emballage industriel et la manutention.

L'homme que nous recherchons est bilingue, ambitieux et doué d'initiative. Il doit pouvoir devenir gérant et être apte à organiser et administrer un vaste territoire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. J. E. Hickman, General Sales Manager
CARRYSTRAP CORPORATION
1760, boulevard Fortin, Chomedy, Laval, Qué.
(Code 514) 384-4970

Une mercerie pour hommes et jeunes gens
demande

UN HOMME COMPETENT

avec expérience

Pour prendre la gérance du magasin. Salaire intéressant et conditions très avantageuses pour le candidat compétent.

ECRIRE A DEPT 3191 LE SOLEIL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY

PRINCIPAUX D'ECOLES SECONDAIRES demandés

(Classes 2 - 3 - 6e année)

QUALIFICATIONS:
Minimum de 17 ans de scolarité. La préférence sera accordée aux candidats qui ont poursuivi ou qui poursuivent des études en administration scolaire. Expérience de 5 ans dans l'enseignement.

TRAITEMENT:
Basé sur l'entente provinciale des Principaux. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 22 mai 70 à:

MAURICE TRUDEL, directeur général
3983, boulevard Lévesque
Duvernay, Ville de Laval

HOMME DEMANDE

Un vendeur d'expérience est demandé pour travailler sur les marchés local, provincial, national et international.

Le candidat devra être parfait bilingue tant pour la langue écrite que pour la langue parlée, posséder un degré d'instruction égal à une 12e année commerciale et avoir une certaine connaissance de la comptabilité.

Les personnes intéressées n'auront qu'à envoyer leur application accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY
ST-BRUNO, LAC ST-JEAN, P.Q.
St-Bruno, 8 mai 1970, Par: Jean-Joseph Savard, Secr.

VERIFICATEUR

demandé

Pour un organisme à caractère provincial (assurance).
POSTE: devra voyager dans la province.
EXIGENCES: minimum 12e année requise avec quelques années d'expérience en vérification.
AVANTAGES: bénéfices marginaux, auto fournie.
SALAIRE: selon expérience.
S.V.P. adresser curriculum vitae en écrivant au:

DEPT 3177 LE SOLEIL
Siège Social à Québec.

GERANCE

ASSURANCE-VIE et GENERALE

LE DEFI:

- BATIR et DIRIGER une équipe de représentants exclusifs d'assurance-vie et générale.

Poste: Lévis
Prérequis: Expérience en assurance-vie.

Faire parvenir un bref curriculum vitae à:

DEPT 3186, LE SOLEIL
(confidentiel)

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale Orléans
requiert les services d'un

CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTEE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

SCOLARITE: Dix-sept (17) ans.
Licence ou études spécifiques continues dans l'enseignement concerné.
Minimum de trois (3) ans d'expérience pédagogique à l'enfance inadaptée.
Légalement qualifié pour enseigner.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le vingt-deux (22) mai 1970 à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel,
Case Postale 160, Québec 5

Donné à Villeneuve ce quatrième (4e) jour du mois de mai 1970.
PAR:
GERARD GRENIER
Secrétaire-Trésorier &
Administrateur Général

TECHNICIEN

diplômé

LE POSTE:
Industrie progressive située à Québec requiert les services d'un technicien pour son département d'entretien préventif c'e réparation et amélioration de la machinerie automatique.

LE CANDIDAT:
Doit être diplômé d'un institut de technologie reconnu, posséder 2 à 3 ans d'expérience pratique en maintenance de machinerie légère, doit aussi posséder connaissances en électronique, connaissance de la langue anglaise désirable. Salaire selon les qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae par écrit en ayant soin d'inclure une photographie à:

Dept 3189, Le Soleil

ETES-VOUS CET HOMME ?

Agé de 25 à 35 ans. Possédant au moins une 11e année.
De préférence marié, avec enfants. Ayant un emploi.
Ambitieux, enthousiaste, agressif et travailleur.
Désireux d'améliorer son sort.

SI OUI, NOUS OFFRONS:

Un salaire minimum garanti. Plus commissions.
Un cours d'entraînement spécialisé.
Des bonis des plus intéressants.
Des bénéfices sociaux: Assurance collective. Fonds de pension.

Pour plus d'information, écrire confidentiellement à:

Dépt 3187, LE SOLEIL

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale Orléans
requiert les services d'un

PRINCIPAL D'ECOLE

pour l'école secondaire de Montmorency

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

A) Seize (16) ans de scolarité.
B) Etre légalement qualifié pour enseigner.
C) Posséder cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement, dont les deux (2) dernières au secondaire.
D) Animateur et administrateur compétent.
E) Terme d'un (1) an.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le vingt-deux (22) mai 1970 à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel,
Case Postale 160, Québec 5

Donné à Villeneuve ce quatrième (4e) jour du mois de mai 1970.
PAR:
GERARD GRENIER
Secrétaire-Trésorier &
Administrateur Général

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale Orléans
requiert les services d'un

CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTEE

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

SCOLARITE: Dix-sept (17) ans.
Licence ou études spécifiques continues dans l'enseignement concerné.
Minimum de trois (3) ans d'expérience pédagogique à l'enfance inadaptée.
Légalement qualifié pour enseigner.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le vingt-deux (22) mai 1970 à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel,
Case Postale 160, Québec 5

Donné à Villeneuve ce quatrième (4e) jour du mois de mai 1970.
PAR:
GERARD GRENIER
Secrétaire-Trésorier &
Administrateur Général

TECHNICIEN demandé

ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE

QUALITES REQUISES:

Technicien diplômé en électricité et spécialisé en électronique, expérience pratique dans le métier, détenteur de la licence C en électricité.

S.V.P. Ecrire en donnant tous les détails à:

LA CIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LTEE
C.P. 1786, Québec 2
Att.: Gérant du Personnel.

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LA POCATIERE

recherche les services de professeurs

pour les matières suivantes:

- Anglais - langue seconde
- Arts plastiques - option sculpture
- Techniques administratives - Licence en Sciences Commerciales
- Education physique (professeur féminin de préférence)

Les candidats désireux de faire application devront adresser leur curriculum vitae avant le 1er juin à:

Pierre Bilodeau,
Directeur des Services Pédagogiques,
CEGEP, LA POCATIERE, Qué.
LA POCATIERE, le 11 mai 1970.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale Orléans
requiert les services d'un

COORDONNATEUR DES BIBLIOTHEQUES ET DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Formation universitaire pertinente.
Seize (16) ans de scolarité au moins.
Trois (3) années d'expérience pédagogique.
Dynamisme et facilité d'adoption.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le vingt-deux (22) mai 1970 à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel,
Case Postale 160, Québec 5

Donné à Villeneuve ce quatrième (4e) jour du mois de mai 1970.
PAR:
GERARD GRENIER
Secrétaire-Trésorier &
Administrateur Général

Professeur demandé

A L'ELEMENTAIRE

Un professeur demandé (homme de préférence) pour classe auxiliaire (enfance exceptionnelle) enfants de 12 à 15 ans.

s'adresser à:
Jean-Paul Rhéaume, sec.-trés.
COMMISSION SCOLAIRE DE BELAIR
192, boul. St-Gérard,
Ville Bélair, Cté Portneuf — Tél.: 842-5733

INGENIEUR MUNICIPAL

demandé

La Corporation Municipale de la Paroisse de L'Ancienne-Lorette recevra jusqu'au 25 mai 1970 à 17:00 heures, à l'adresse ci-dessous, des offres de services à titre d'Ingénieur Municipal, qui sera également surveillant des travaux et dirigeant du personnel.

Les candidats devront mentionner leurs qualifications, avec ou sans expérience, le traitement exigé et fournir tous les renseignements utiles.

Les applications devront être faites par écrit sous enveloppes scellées et elles devront porter la mention "Offres de Services Ingénieur Municipal".

Le Conseil ne s'engage à accepter ni l'une ou l'autre des offres qu'il recevra.

LEGER MOISAN, Secr.-trésorier
1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette,
Comté Québec, P.Q.

Une compagnie se spécialisant dans la fabrication de sièges industriels a des ouvertures pour les postes suivants:

CHEF DE PRODUCTION

LE POSTE:
Le titulaire du poste est responsabl : des méthodes de production, cédules de production, exécution, direction d'environ 125 à 150 employés.

LE CANDIDAT:
Ingénieur en méthodes, technicien diplômé ou l'équivalent; âgé de 30 à 45 ans et bilingue possédant un minimum de 5 ans d'expérience dans ce domaine.

LE TRAITEMENT:
Le titulaire jouira de bénéfices marginaux, fonds de pension, etc. Le salaire sera commensurable avec les qualifications et l'expérience.

CONTROLEUR

LE POSTE:
Voir à la préparation, l'analyse et à commenter les états financiers périodiques, et aux autres rapports qui s'y rattachent (tels que analyse des coûts, budget, etc.)
Sera responsable de l'application et de l'efficacité du système du prix de revient et verra à la bonne marche du bureau en général.

LE CANDIDAT:
Un diplômé universitaire (C.A., C.G.A., R.I.A.) ou l'équivalent, âgé de 28 à 35 ans possédant un minimum de 5 années d'expérience dans une entreprise manufacturière, à titre de contrôleur. La préférence sera accordée aux candidats bilingues et ayant des connaissances en informatique.

LE TRAITEMENT:
Le titulaire jouira de bénéfices marginaux, fonds de pension, etc. Le salaire sera commensurable avec les qualifications et l'expérience.

ACHETEUR

LE POSTE:
Aura comme tâche de recevoir les vendeurs, de négocier avec les fournisseurs et verra aux cédules d'approvisionnement et tout autre travail relatif au département des achats.

LE CANDIDAT:
Agé entre 25 et 40 ans, bilingue, minimum de cinq (5) ans d'expérience comme acheteur dans une compagnie manufacturière ou dans un emploi connexe.

LE TRAITEMENT:
Le titulaire jouira de bénéfices marginaux, fonds de pension etc. Le salaire sera commensurable avec les qualifications et l'expérience.
Toute offre concernant les postes ci-dessus mentionnés doit s'accompagner d'un curriculum vitae détaillé et s'adresser à:

DEPT 3192, LE SOLEIL
en mentionnant l'emploi désiré.

L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

DISTRICT DE QUEBEC

RECHERCHE UN

SECRETAIRE EXECUTIF

Résumé de la fonction:
Sous la responsabilité du Commissaire de district, assurer le fonctionnement du secrétariat de district; conseiller les différents organismes d'animation et d'administration du district et coordonner le travail des bénévoles; exécuter toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire en pédagogie, en sciences humaines ou l'équivalent; capacité de travailler en équipe; expérience de travail en milieu de jeunes.

Salaire:
Le salaire initial sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat, en accord avec les échelles de traitement établies par le Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er juin au:

COMMISSAIRE DE DISTRICT
Association des scouts du Canada
District de Québec
543, rue Père-Grenier
Québec 8e

LE CEGEP DE MATANE OFFRE D'EMPLOI

Poste **Secrétaire général et Contrôleur des finances**

Fonctions: Sous l'autorité du Directeur général:
- préparation et contrôle du budget.
- organisation du service du personnel.
- coordination des travaux des comités internes du collège.
- organisation du secrétariat général pour les services juridiques, les publications et les rapports.

Qualifications: Diplôme universitaire en administration ou en sciences commerciales ou en sciences comptables.

Salaire: Selon les normes du ministère de l'Education.

Candidatures: Avant le 26 mai à 17 heures, à l'adresse suivante:

Directeur général,
CEGEP de Matane,
MATANE, (Québec).

VU L'EXPANSION DE NOS SERVICES, NOTRE MAGASIN SIMPSONS-SEARS REQUIERT DES INSTALLATEURS DE PORTES, FENETRES ET REVETEMENT D'ALUMINIUM

Il ne s'agit pas d'une position dans le magasin même, mais bien d'experts licenciés, et porteurs d'assurances d'usage, pour faire l'installation, chez nos clients, de portes, fenêtres et revêtement d'aluminium; ceci évidemment sur base de contrat.

Les hommes choisis devront être absolument dignes de confiance et devront posséder une automobile.

Ne pas se présenter sans prendre rendez-vous avec Monsieur Pouliot, gérant de l'installation.

529-9841, local 340

SIMPSONS-SEARS
PLACE FLEUR DE LYS

La famille, essentielle à l'application d'une politique linguistique

par Monique BRUNELLE

Il faut songer à l'importance des familles, dans l'éventuelle élaboration ou adoption d'une politique linguistique au Québec, puisqu'elles devront en assumer l'exécution, les conséquences et les frais, rappelaient hier les Cercles de Fermières de la région de Québec, à la Commission d'enquête sur la situation du français et les droits linguistiques du Québec.

Après la présentation de ce premier mémoire venant de mères de familles, le président de la Commission, Me Jean-Denis Gendron, dit que l'idée principale qui en ressortait était qu'il fallait "coupler le rôle de la famille et des media d'information dans l'apprentissage du français".

Les représentantes des Fermières, Mme Antonio Paradis, présidente de la fédération 19 de la région de Québec et Mme Marthe Laliberté, la rédactrice du mémoire, avaient en effet souligné devant les commissaires l'amélioration du français parlé dans nos familles, grâce à l'apport positif de la radio et de la télévision qui entrent dans nos foyers, en influançant la langue parlée des parents, autant que des enfants.

Des discussions avec les commissaires, ressortit l'idée que pour un meilleur français parlé dans un proche avenir, le perfectionnement de la langue parlée à la radio et à la télévision devait devancer celui de l'enseignement à l'école, dont les effets ne se feraient sentir que dans dix ans.

Du milieu rural et semi-urbain

C'est dans l'optique du rôle de la famille dans la transmission, la conservation et l'épanouissement de la langue française au Québec que les Fermières émettent dans leur mémoire certaines opinions de femmes du milieu rural et semi-urbain qu'elles représentent. Les Cercles de Fermières de la fédération 19, une association à caractère social et culturel, groupent en effet plus de 7,000 femmes de la région de Québec.

Rôle de la mère

Sans vouloir établir historiquement le rôle de la mère dans la famille, par rapport à la transmission et à la conservation de la langue, les Fermières rappellent que l'appellation même de "langue maternelle" sous-entend et consacre le rôle de la mère.

Elles soulignent qu'il n'y a pas si longtemps encore, la femme était chez nous plus instruite que l'homme et profitait d'une scolarité plus longue et plus complète, sauf dans les classes sociales dites privilégiées, où l'homme seul accédait à l'Université.

L'enseignement général a été longtemps dispensé presque entièrement par des femmes et dans le milieu qu'elles représentent, les femmes sont encore en moyenne plus instruites que leur mari. Comme leurs mères et leurs grands-mères, elles s'expriment bien, et règle générale elles s'appliquent à bien parler le français et à corriger le langage au sein de la famille, à en bannir le vulgarisme.

Peut-on dire qu'ainsi gardée, la langue française se porte si mal au Québec? demandent les Fermières.

Elles se disent conscientes de la mollesse de la diction, de la pauvreté du vocabulaire, d'un usage souvent abusif de la tournure syntaxique anglaise, etc., mais elles sont aussi au fait que dans le milieu où elles vivent, du moins, le français parlé a fait un progrès marqué durant les dernières décades.

Radio et télévision

Ce progrès récent leur parait sans doute dû à la radio, aux communications plus faciles, à l'apparition de la télévision. "On ne peut jamais assez estimer l'aide que peuvent apporter à la famille, à la mère de famille dans l'exercice de sa vocation naturelle, les annonceurs, artistes de la radio et de la télévision, en faisant pénétrer dans nos foyers un langage correct" disent les Fermières dans leur mémoire.

Mais elles déplorent que tous les programmes ne soient pas de qualité, soulignant même que certains sont pitoyables tant par le contenu que par la forme d'expression. On arrive parfois à se demander si le véritable esprit et le comique peuvent vraiment pas s'exprimer, chez nous, en bon français, remarquent-elles.

"Que dire du "joual" que certains artistes, certains écrivains mêmes, se croient obligés d'employer, et que les enfants, par fausse honte, imitent; que les professeurs, pour se faire accepter, adoptent?" déplorent-elles.

Le français à l'école

Ces Fermières, dont plusieurs en plus de leurs fonctions d'éducatrices à la maison, ont souvent travaillé durant au moins quelques années comme enseignantes, s'étonnent quelques fois de la pauvreté du français écrit à tous les échelons scolaires. Elles notent un recul et en cherchent les causes: manque de préparation des maitres de l'enseignement de la langue française? Méthodes inadéquates, trop expérimentales, sans continuité? Ou y trouverait-on uniquement des facteurs psychologiques? Toutes questions que peuvent se poser les experts, soulignent-elles.

Ces mères de familles, qui surveillent les leçons et les devoirs de leurs enfants, se posent aussi des questions au sujet de l'abandon de certains manuels scolaires ayant fait leur preuve, et l'introduction de manuels plus nouveaux, plus attrayants peut-être, mais qui ont donné de piètres résultats. On serait sans doute étonné, ajoutent-elles de connaitre les véritables raisons qui ont fait adopter certains livres plutôt que d'autres; cela s'applique, disent-elles, aussi bien aux manuels d'enseignement de l'anglais qu'à ceux servant à l'enseignement du français.

Les Cercles de fermières de la région de Québec attirent l'attention de la Commission Gendron sur l'importance

1-du rôle de la famille dans la transmission et le renouvellement de la langue française au Québec;

2-des fonctions que peuvent maintenant exercer les parents dans tous ce qui touche au secteur de l'éducation, et par conséquent sur le choix de la langue de l'école et sur l'amélioration de la langue;

3-du rôle que peut jouer le Québec au sein de la Francophonie, grâce à sa situation privilégiée, au point de rencontre de trois cultures: la culture française, la culture anglaise et la culture américaine, aux confins d'un monde de technologie avancée et de langue américaine.

Rôle du folklore

Il semble que l'on oublie de plus en plus la valeur du folklore comme source de renouvellement et d'enrichissement d'une langue, disent les Fermières. Nous déplorons d'autant plus cet oubli, expliquent-elles, que le folklore nous a été présenté comme une autre des forces vives de la nation et que précisément, des groupes comme le nôtre, se sont appliqués à le conserver et à l'enrichir encore, par des efforts constant.

Peut-être, suggèrent-elles, des études plus poussées pourraient-elles faire ressortir la contribution du folklore dans la conservation et l'évolution d'une langue et dans la consolidation d'un esprit canadien original et différent face à l'envahissement culturel américain.

Bibliothèques publiques

Il est assez patent que les bibliothèques contribuent à l'amélioration du langage, en étendant les connaissances et les horizons intellectuels, remarquent les Fermières, "Eussions-nous seulement eu accès à des bibliothèques publiques durant les derniers cinquante ans, la richesse de notre culture serait déjà tout autre et nos retards moins marqués", disent-elles.

Les Fermières soulignent qu'elles ont été elles-mêmes des militantes de la fondation de bibliothèques dans leurs cercles, espérant que ces embryons de bibliothèques déboucheraient un jour sur de véritables bibliothèques municipales, bien alimentées par une grande centrale nationale à système d'échange rapide, comme cela se fait aux Etats-Unis, même dans les endroits les plus reculés. Des foyers de culture pourraient aussi servir à des conférences, expositions artistiques et artisanals, récitals, débats d'intérêt public, en même temps qu'ils seraient des instruments de regénérescence du français.

Le Québec dans la Francophonie

Soulignant la situation géographique du Québec, au point de rencontre de trois cultures, la culture française, la culture anglaise et la culture américaine, les Fermières voient le Québec faire le pont et jouer un rôle positif dans l'ordre du développement de la langue française.

De cette situation géographique, de ces difficultés, de ces luttes pour survivre, pourquoi ne pas faire un atout? demandent-elles en reconnaissant que le français, dit international, connait lui aussi les assauts de la technologie de langue anglaise.

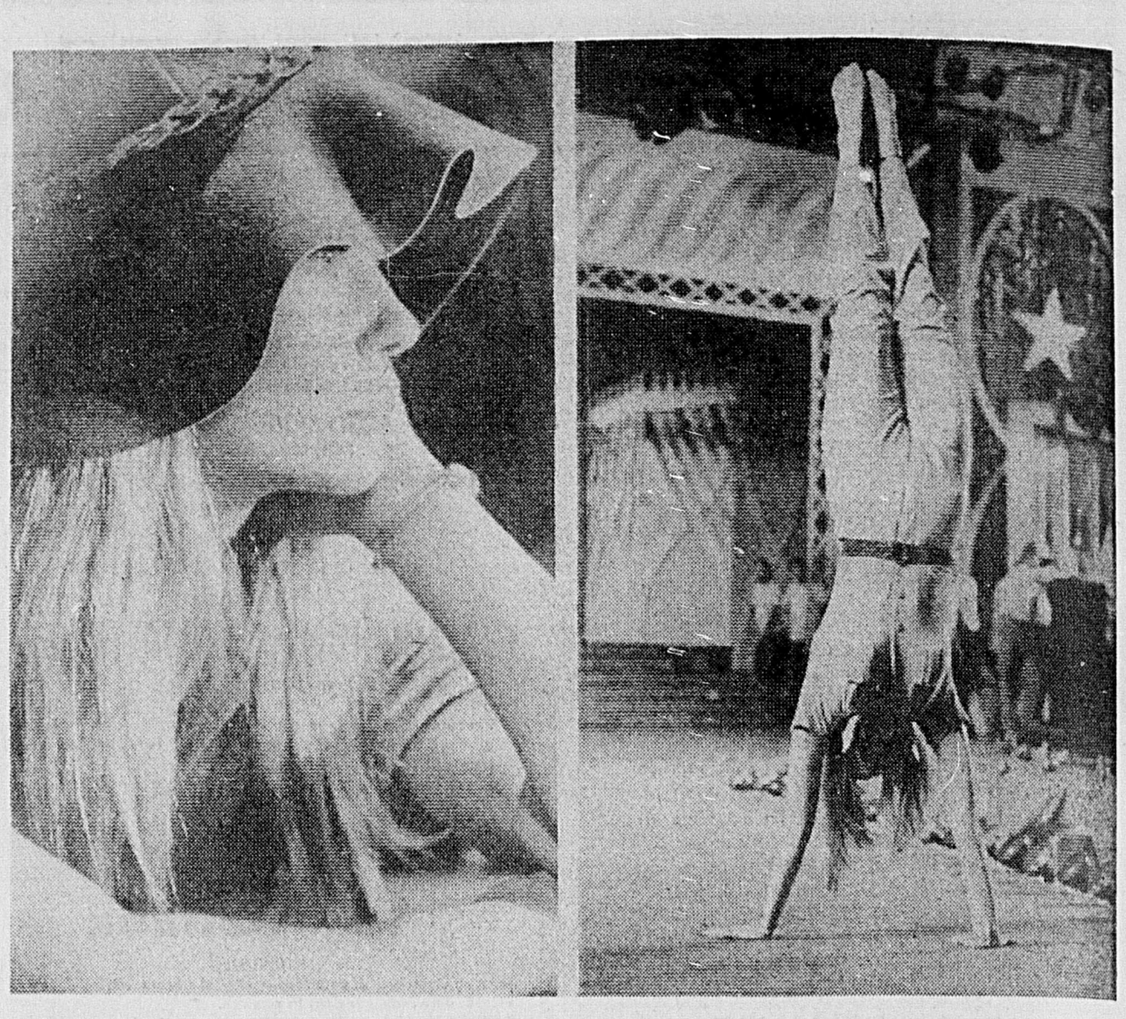
Devant l'anglais

L'avenir du Canadien-français est affaire de compétence et d'excellence, disent les Fermières. Si déjà il excelle dans son métier ou sa profession, il sera encore plus compétent s'il connait les deux langues, remarquent-elles.

Alors qu'elles vivent en général presque exclusivement en français, les membres des Cercles de Fermières, qui se veulent d'ailleurs des cercles d'étude, ont souvent ressenti le besoin d'étudier la langue seconde, réalisant durant leurs cours d'anglais le besoin qu'elles avaient de perfectionner leur français.

Leur mémoire souligne d'ailleurs que "si l'on arrivait, par un enseignement adéquat, à faire prendre conscience de la distinction entre le mot, l'expression, la construction de la phrase de l'une et de l'autre langue, la situation serait idéale. Comment le faire sinon par la connaissance des deux langues? Ne serait-ce pas faire machine arrière que de retarder pour nos enfants l'âge d'apprendre l'anglais?

Il nous semblerait plus logique, plus positif, plus urgent, d'enrichir les cours français, d'être plus exigeant pour la diction, la précision et la construction de la phrase, soulignent les Fermières, qui recommandent à la fin de leur mémoire "que plus d'attention soit apportée dans nos écoles à l'enseignement du français écrit, que l'on ait plus d'exigence envers le français parlé et qu'on tienne toujours compte que ce sont les familles qui devront assumer l'exécution, les conséquences et les frais de toute politique linguistique à venir."



UN PEU DE REPOS — Se préparer à participer à un concours de beauté n'est pas toujours drôle, et il faut à certains moments se détendre un peu. C'est ce qu'a fait Diane Swendeman, Miss Texas, entre deux répétitions précédant le concours de Miss Etats-Unis qui doit avoir lieu samedi à Miami Beach. (Téléphoto PA)

La haute couture française a choisi l'ourlet plus long, la taille marquée, les épaules menues

PARIS (AFP)—Les présentations quotidiennes des collections de printemps chez les grands couturiers sont terminées. Les couturiers, leurs modèles et leurs mannequins sont partis en voyage, la plupart pour présenter outre-mer leurs créations, d'autres pour chercher l'inspiration en vue de la prochaine présentation qui se déroulera fin juillet, à Paris. La mode d'hiver est déjà plus ou moins connue. Les présentations de prêt-à-porter couture et de modèles "boutiques" ont permis de déceler les tendances 1970-71 dont on peut assurer qu'elles stabiliseront tout au moins l'ourlet entre 12 et 14 pouces du sol. Pour le reste: fluidité, épaules menues, tailles marquées, jersey, crêpe et mousseline.

Nina Ricci a présenté sa dernière collection à Abidjan, Jean Patou vient de s'envoler vers le Mexique. Quant à Pierre Balmain, il a mis le cap sur Rio de Janeiro et New York.

LA LONGUEUR CHANEL

Tous les salons nationaux et internationaux organisés par la Fédération du vêtement féminin ont fermé leurs portes. Les premiers jours furent incertains, l'anarchie qui règne actuellement dans la mode et le style empêchant les acheteurs de fixer leur choix.

L'embarras du choix, la valse hésitation entre le mini et le amxi les a finalement déterminés à choisir dans ce qu'il est convenu d'appeler midi, (soit entre genou et mollet) la longueur qu'ils ont baptisée Chanel et qui se situe très exactement au-dessous du genou, comme tous les modèles que la grande demoiselle présente depuis dix ans. C'est une politique sage qui risque d'imposer une mode sage qu'on n'avait pas connue depuis longtemps.

La "dentelle Du Puy," célèbre depuis le 15ème siècle et qui avvait dû s'industrialiser au début du siècle pour pouvoir subsister, se reconvertit petit à petit. Une seule usine (500 métiers, 30,000 fuseaux) inonde actuellement le monde entier de "dentelle Du Puy" destinée à la lingerie. Mais ce n'était pas encore assez. Si une centaine de métiers continuent de fabriquer de la dentelle traditionnelle, les autres sont utilisés pour la fabrication de bretelles élastiques ajourées, de crin tubulaire pour bigoudis et jusqu'à des filets . . . à saucisson.

Le dernier-né de la famille "Du Puy" est la dentelle de jute qu'on verra cet été sur les plages en capelines, en sacs et en ceintures.

HARO SUR LE MOUTON

Une des fourrures les plus recherchées l'hiver prochain sera le démocratique mouton. Le fin du fin sera en effet, dès les premiers froids, de porter sur un pantalon de zouave et une tunique ceinturée, un long gilet de peau de mouton descendant jusqu'aux chevilles, sans col ni manches et porté bord-à-bord sans fermeture. Les industriels du textile synthétique ont sauté sur l'occasion et fabriquent actuellement du mouton . . . au mètre.

Beaucoup d'idées préconçues sur le diabète

OTTAWA (PC)—Mme Isabel Lockerbie, conseillère en matière de régime alimentaire pour l'Association canadienne du diabète, a déclaré ces jours derniers que les idées préconçues au sujet du diabète entraînent de la confusion et de la frustration si, par malheur, on découvre un cas de diabète dans sa famille.

"Les gens ne sont pas intéressés à se renseigner sur cette maladie s'il n'y a pas un diabétique dans la famille. Ce n'est que placés en face de la maladie qu'il réagissent," a commenté Mme Lockerbie.

Mme Olive Gerrard, son homologue pour l'Ouest du pays, est d'avis que l'Association a pour but de rassurer les gens en leur donnant toutes les informations nécessaires concernant le diabète et en les conseillant quant aux repas à préparer. Elle est d'avis que faire la cuisine pour un diabétique n'est pas très compliqué. Les deux conseillères s'occupent de 300,000 diabétiques à travers le Canada. Cette association est sans but lucratif et les services qu'elle dispense sont gratuits.

Yvette Bureau inc.
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

LA DERNIERE
Amicale Bon-Pasteur
Au Couvent St-Coeur-de-Marie,
1100 rue Lachevrotière,
Québec.
Le dimanche, 17 mai 1970, de
2.30 heures à 5.00 heures.
Toutes les anciennes
sont invitées.

L'odyssée secrète de Mme Theodorakis

PARIS (AFP) — Embarquement clandestin, fuite sur une mer houleuse, débarquement sur une petite plage isolée, course en automobile, vol de nuit et atterrissage sur un mini-aéroport, telle est l'étonnante odyssée de Mme Theodorakis et de ses enfants qui, lundi dernier, sont venus rejoindre, à Paris, le célèbre compositeur récemment libéré par les autorités grecques.

Le Figaro publie le récit de cette aventure qu'il a recueilli auprès de Mme Theodorakis. Tout a commencé, écrit le journal, au lendemain de l'arrivée à Paris de Nikis Theodorakis en compagnie de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (secrétaire général du Parti radical français). Le problème de l'épouse du compositeur et de ses enfants restés en Grèce est immédiatement posé. Des démarches entreprises par M. Servan-Schreiber et d'autres personnalités, dont les professeurs Milliez et Leprince-Ringuet, auprès des autorités grecques pour obtenir la libre sortie de Grèce de Mme Theodorakis et de ses enfants se heurtent à des fins de non-recevoir. C'est alors que trois jeunes Français se proposent pour organiser l'évasion. L'un connait bien la mer, l'autre connait bien la Grèce. Le plan s'échafaude.

Premier temps: Mme Theodorakis est contactée. Bien que malade — elle souffre d'une sciatique — elle affirme être fermement décidée à partir immédiatement. Le jeudi 7 mai, un Français débarque à l'aéroport d'Athènes. Rien ne le distingue des autres touristes. Il vient en "élément précurseur". Le vendredi, il est rejoint par une jeune femme. Dans le port d'Athènes, un bateau a jeté l'ancre. C'est un yacht de plaisance comme on en voit beaucoup sur la Mer Tyrrhénienne. Un "18 mètres" rapide et marin avec un équipage d'Italiens. Il a été loué pour le 'tourisme" à Messine.

LA FUITE

Le bateau appareillera le lendemain pour gagner une crique à l'ouest d'Athènes, où l'on embarquera "des amis du locataire". Samedi après-midi, 9 mai, c'est l'heure de la sieste. De plus, la Grèce célèbre sa fête nationale. La surveillance s'est relâchée. La police a d'autres occupations. Mme Theodorakis a pris soin d'annoncer à ses voisins qu'elle va passer le week-end en province. Ainsi, nul n'est surpris qu'une voiture, conduite par un jeune homme, vienne la chercher. L'embarquement s'effectue dans la soirée sans difficulté. La mer est grosse, la tempête s'annonce. Il faut convaincre l'équipage de partir quand même. Mme Theodorakis et ses enfants descendent dans la cabine où ils resteront cachés pendant tout le voyage, qui va durer 40 heures. Enfin c'est l'arrivée sur une petite plage du sud de l'Italie: une voiture attend. Elle emmène les fugitifs et leurs compagnons vers un aéroport. Un avion s'envole, une escale en Autriche pour prendre du carburant puis c'est Paris. Mme Theodorakis et ses enfants retrouvent leur mari et père et la liberté.

Le Figaro indique que les trois Français (dont une femme) qui ont aidé les fugitifs veulent garder l'anonymat; ils se refusent à toute publicité.



Le groupement des achats dans les hôpitaux du Québec équivaudrait à une économie de l'ordre de 30 pour cent

par André FORTIN
envoyé du Soleil
à Montréal

Le groupement des achats dans les hôpitaux du Québec équivaudrait à une économie allant jusqu'à 30 pour cent du coût actuel des biens consommés dans ces institutions.

C'est le point dominant qui ressort d'un colloque tenu dans le cadre du congrès - exposition de l'Association des hôpitaux du Québec, qui s'est terminé hier à Montréal.

Depuis quelques mois certaines expériences ont été vécues à ce sujet dans le secteur hospitalier particulièrement en ce qui touche les produits pharmaceutiques. L'AHPQ semble bien décidée à pousser jusqu'au bout ces expériences pour en arriver à grouper les achats du moins sur une base régionale.

A cet item, les petits épiciers de la province semblent devoir donner l'exemple aux hôpitaux dont le pouvoir d'achat dans l'ensemble représente une force considérable. Les petits épiciers, pour survivre, ont dû songer à se grouper pour représenter un pouvoir d'achats qui en est un en même temps de marchandage.

Le directeur général du groupe d'achats des épiciers de Montréal, M. Pierre Dalpé, a donné, hier, aux administrateurs d'hôpitaux, un aperçu des résultats phénoménaux enregistrés par l'association de 12,000 petits épiciers sous forme de coopérative.

Actuellement le pouvoir d'achats de ces petits marchands représente plus que celui des trois plus grandes chaînes d'alimentation de la province, soit Dominion, Steinberg et A & P. L'an dernier les économies ont été de l'ordre de $1,500,000 alors que l'administration de ce réseau n'a coûté que $18,000.

Plus précisément cette semaine, cette force économique a détruit le cartel de la crème glacée et du lait dans la région de Montréal. "Nous nous sommes butés à des obstacles considérables dans la réalisation de cette entreprise, a soutenu M. Dalpé. Seule une position juridique solide nous a permis de les surmonter".

LES HOPITAUX

L'exemple des petits épiciers pourrait inciter les hôpitaux à pousser à fond leur action dans ce domaine. L'AHPQ a d'ailleurs invité tous les administrateurs d'hôpitaux à entrer dans la ronde pour faire réaliser des économies non seulement aux hôpitaux mais aussi à l'Etat et par conséquent aux contribuables.

Toutefois l'entreprise s'annonce passablement ardue au regard particulièrement des médicaments.

Des pharmaciens d'hôpitaux de la ville de Québec ont fait une expérience dans huit institutions de la région. Avec une organisation plus ou moins structurée, trois pharmaciens ont réussi à grouper les achats de quelques produits pour ces huit hôpitaux auxquels ils ont fait faire des économies de l'ordre de $55,000 en 1969.

Le coût de certains produits a été ainsi réduits jusqu'à plus de 50 pour cent.

Mais "Hopbec," pour Hôpitaux-Québec, c'est le nom de la société d'achats mise sur pied par le pharmacien en chef de l'Enfant - Jésus, M. André Bélanger, se heurte cette année à des difficultés majeures.

Des compagnies fabriquant le même produit se seraient mises d'accord pour faire les mêmes offres. On fait ainsi face à des cartels. De plus, plusieurs médecins favorisent certains produits chirurgicaux et pharmaceutiques plutôt que d'autres. Cet écueil est actuellement inémentionnant le nom de la compagnie plutôt que le nom du

vitable certaines ordonnances produit.

Un formulaire actuellement en préparation viendra cependant aider la formation des groupes d'achats. Ce formulaire préparé par le ministère de la Santé sera publié d'ici l'automne et contiendra la liste complète des produits pharmaceutiques. Cette liste pourra même faire force de loi.

Comme le plupart des autres services hospitaliers, le service des achats dans ce secteur connaitra vraisemblablement des transformations majeures d'ici quelque temps. Même si l'action politique est un autre obstacle qui semble jouer passablement dans ce domaine, il ressort du colloque, que le groupement des achats est une source d'économie indiscutable.

Fonction publique

La Commission peut modifier la classification d'un employé

par J.-Claude RIVARD

La Commission de la Fonction publique n'est pas liée par les recommandations des comités "ad hoc" formés pour entendre les plaintes de fonctionnaires provinciaux quant à leur classement.

En d'autres mots, la Commission peut, de son prorpe gré, modifier la classification d'un employé, sans être tenue d'accepter les recommandations du comité "ad hoc" formé pour entendre les griefs de cet employé.

Un jugement du 8 mai 1970 de la Cour d'Appel du Québec vient le préciser. Ce jugement qui, selon in informateur digne de foi affecterait le statut d'au moins 600 employés du gouvernement québécois, renverse en quelque sorte des opinions antérieurement démises par les hon. juges Gérard Lacroix et Gabriel Roberge, de la Cour supérieure, district de Québec. Ces derniers avaient substantiellement soutenus que la Commission devait agir selon les recommandations des comités "ad hoc" et qu'elle outrepassait ses pouvoirs en faisant autrement.

Or, selon les juges Rivard, Crossard et Turgeon de la Cour d'Appel, la Commission n'est pas liée par les décisions d'un comité "ad hoc" du fait que légalement, elle ne possède aucun pouvoir.

Dans ce jugement, on lit textuellement que: "même si la Commission avait entendu par un règlement déléguer l'exercice de sa discrétion à un comité, elle ne serait pas liée par telle délégation vu que la Loi de la Fonction publique d'où elle tire ses pouvoirs ne lui permet pas expressément de les déléguer à une autre autorité".

La Commission de la fonction publique en appelait de l'annulation par la Cour supérieure de deux de ses décisions parce qu'elle aurait excédé sa juridiction.

De source digne de foi, les faits se réfèrent à une cause-type: celle d'un fonctionnaire du ministère de l'Education à Port-Alfred, employé à tire de technicien de l'équipement électrique et mécanique.

La loi de la Fonction publique établit le droit pour un fonctionnaire déplacé d'un échelon à un autre de porter son grief en Appel devant un comité "ad hoc" formé par la Commission de la Fonction publique.

Dans le cas de ce technicien, M. Otto Desbiens, le comité soumit un rapport unanime pour sagnaler que ce dernier devrait être classé dans la classe principale premier échelon. Insatisfaite du rapport, la Commission chargea M. Jules Crowe de compléter l'enquête; dans son rapport, celui-ci recommanda l'intégration de M. Desbiens à la classe I.

C'est alors qu'il en appela à la Cour supérieure pour qu'elle émette un bref enjoignant à la Commission de la Fonction publique de suspendre l'exécution de ses décisions. Le juge Roberge autorisa l'émission du bref, motivant que la Commission avait excédé sa juridiction.

Plaidée au mérite, la cause donna de même raison au fonctionnaire Desbiens. Le juge Gérard Lacroix en vint substantiellement à la même conclusion que l'appelante avait excédé sa juridiction et annula les décisions attaquées. Le juge Lacroix ajouta qu'il se croyait lié par l'opinion sur la question de droit émise par le juge Roberge qui avait autorisé l'émission du bref.

La Cour d'Apppel signale qu'en toute déférence pour ce jugement, il ne lui apparaît pas que le juge Lacroix était lié par l'opinion du juge Roberge, "faute d'identité d'objet".

Quant à la juridiction des comités "ad hoc" formés par la Commission de la Fonction publique, les juges de la Cour d'Appel en sont venus à la conclusion qu'elle n'en avait tout simplement pas.

Sauf exception, on ne pourra satisfaire au précepte de la messe dominicale, le samedi soir

par Pierre MATHIEU

A la suite de sa réunion hier, l'Assemblée des Evêques du Québec n'a pas jugé opportun d'accorder d'une façon générale l'autorisation de satisfaire au précepte dominical dès le samedi soir. Cependant, chaque évêque pourra juger de la convenance d'accorder cette permission dans les limites de son diocèse si des circonstances spéciales militent en faveur d'un tel élargissement.

On se rappelle qu'à leur dernière réunion en décembre dernier, les évêques avaient refusé d'accorder la permission, même pour des cas particuliers, mais avaient nommé un comité spécial chargé d'enquêter sur la question.

Le sondage effectué par ce comité n'a pas donné de résultats concluants. Il apparaît cependant qu'il est nécessaire de renseigner le peuple chrétien sur le sens véritable du dimanche.

Dans le cas des diocèses qui jugeront nettement préférable d'accorder à leurs fidèles la permission de satisfaire au précepte dominical le samedi soir, il est bien convenu qu'il s'agit du samedi soir et non pas, par exemple, du samedi après-midi, du samedi matin ou d'une autre journée de la semaine.

Si la permission est accordée pour le samedi soir, c'est qu'elle est justifiable par un usage oriental qui fait commencer le dimanche le samedi soir.

Il n'est pas dans la volonté des évêques de répondre à un caprice des moeurs modernes qui pourrait faire à un moment donné, que le précepte dominical soit accompli à n'importe quel temps de la semaine. Ils veulent sauvegarder l'unicité d'un temps de rassemblement pour toute la communauté chrétienne: le dimanche.

En ce qui regarde le diocèse de Québec, le Cardinal Roy ne semble pas prêt à accorder ladite permission, étant donné qu'il n'a reçu que peu de demandes à cet effet à venir jusqu'ici.

LE DIVORCE . . .

Inquiets devant la multiplicité des divorces, les évêques du Québec préparent actuellement à l'aide de laics et de prêtres, un document sur la question.

Depuis l'application de la loi sur le divorce, il y aurait apparemment de 300 à 400 demandes de divorces par mois dans notre province, comparativement à 500 par année auparavant.

Les évêques ont donc l'intention de rappeler aux fidèles que le divorce au plan civil n'annule pas le mariage religieux. Le mariage civil n'est d'ailleurs pas reconnu comme un vrai mariage par l'Eglise.

Ils veulent également demander aux tribunaux d'exiger de ceux qui demandent le mariage civil une meilleure préparation.

Les évêques prévoient par ailleurs publier une lettre pastorale au sujet des valeurs morales à sauvegarder dans la société. Cette lettre aborderait des questions comme l'avortement, l'érotisme, etc.

FORMATION CHRETIENNE DES MAITRES

Les évêques du Québec souhaiteraient que des mesures soient prises pour que soit assurée convenablement la formation chrétienne des maitres.

Selon les évêques, les étudiants des CEGEP qui veulent se préparer à l'enseignement religieux n'auraient pas les facilités nécessaires pour le faire, à cause surtout de la programmation des cours.

On a également fait remarquer que, dans les nouvelles structures scolaires, les futurs professeurs n'ont plus la possibilité de faire des stages pratiques d'enseignement religieux.

POUR REMPLACER LES CURES

Concernant le service pastoral des petites paroisses qui, de plus en plus, ne pourront plus retenir un prêtre à temps plein, les évêques envisagent la possibilité que des religieux (ses) soient chargés d'organiser des offices à l'Eglise (liturgies de la Parole), sans que la messe soit célébrée.

Le cabinet Bourassa suscite beaucoup d'intérêt, à Paris

PARIS (AFP) — La composition du nouveau cabinet que vient de constituer au Québec M. Robert Bourassa, a été examinée à Paris avec beaucoup d'intérêt, mais il est apparu assez difficile de formuler une opinion.

C'est qu'en effet, la grande majorité des ministres, à l'exception bien sûr de ceux qui faisaient partie du cabinet Lesage, est assez mal connue.

On ne saurait donc se prononcer sur le degré de coopération plus ou moins inconditionnelle du nouveau ministère avec le gouvernement d'Ottawa. Il est au reste assez probable qu'il se manifestera, avec le temps, un certain nombre de tendances. On peut constater que la représentation anglophone y a plus de poids que dans les précédents cabinets de l'Union nationale.

On s'attache d'autre part, plus spécialement à Paris, à la personnalité du responsable des "Affaires inter-gouvernementales". Les activités de M. Gérard D. Lévesque, lorsqu'il était ministre de M. Lesage, l'avaient fait apparaître comme un homme courtois et capable. C'est donc favorablement qu'on a accueilli l'annonce de sa nomination.

On attend maintenant à Paris, de voir à l'oeuvre le cabinet de M. Bourassa, qui a à faire face à des problèmes économiques et ne peut ignorer l'importance du courant autonomiste. A cet égard, on se demande si une quelconque formule remplacera celle du "statut particulier" pour le Québec que réclamait autrefois M. Lesage.



AVIATION
Cours D'Entrainement pour Jeunes Hommes et Jeunes Filles
Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'Aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entrainer comme préposés aux passagers, agent de communication, opérateurs, préposés au bagage, agent de Gares-Aériennes, préposés aux billets, etc.
La période initiale d'entrainement n'affectera en aucune maniere votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Dept QB-110 Airline Training Division, Atlantic School, Departement 3159, Le Soleil.
Une connaissance de l'anglais est essentielle.

L'art de bien écrire pour 98¢



Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98¢ ou d'un stylobille à 98¢ de marque Sheaffer.

SHEAFFER

IMMEUBLE

Vos conditions et les nôtres finissent vite par se rencontrer quand il s'agit de transactions en immeubles résidentiels ou commerciaux. Pouvons-nous faire quelque chose pour vous? Renseignez-vous aussi sur notre programme "Prévoyance 20/20".

Montreal Trust
500 est, Grande Allée
529-8841

Le bridge contrat

5876 B-3716

AVANT LA PREMIERE

C'est souvent avant le jeu de la première carte que le déclarant doit envisager les difficultés qui peuvent se présenter. Tout particulièrement il faut se méfier de ce qui peut apparaître comme étant une tâche facile, un certain pessimisme dans ces cas étant de mise.

Donneur : Sud

Tous vulnérables

NORD
♠ 5 4
♥ 5 3
♦ 10 9 8 5
♣ D V 10 7 6

OUEST
♠ 10 9 2
♥ D 10 7
♦ V 7 6 4
♣ 8 3 2

EST
♠ R V 8 7
♥ V 9 8 4 2
♦ A
♣ 9 5 4

SUD
♠ A D 6 3
♥ A R 6
♦ R D 3 2
♣ A R

Sud	Ouest	Nord	Est
3-♣	(1) passe	2-♦ (2)	passe
3-S-A	passe	passe	passe

(1) Une telle main aurait justifié une ouverture à 3-S-A à l'époque de Culbertson. Cependant les mains d'une telle puissance sont si rares qu'aujourd'hui pratiquement tous les bridgeurs ont adopté l'ouverture à 3-S-A co me une spéculation sur une longue suite mineure et des possibilités d'arrêts à au moins deux des autres suites. La redéclaration de Sud par 3-S-A précisera le caractère de la main.

(2) Pour certains joueurs la réponse 2-carreaux n'est qu'une enchère d'attente alors que pour d'autres elle est réellement le signal de faiblesse.

Entame: — quatre de carreau.

Avec l'espoir de voir Est couvrir du valet, le déclarant appelle le huit de carreau du Mort, mais il n'en fournit que le deux alors qu'Est fait la levée de son as. Sur le changement au neuf de coeur, le déclarant laisse passer afin de se protéger contre les dangers que peut présenter cette suite. Forcément le déclarant doit prendre le retour à coeur et fait suivre l'as et le roi de trèfle. Mais comme Sud fait suivre son roi de carreau il a la déception de voir Est abandonner le neuf de trèfle et ainsi disparaît l'espoir de monter au Mort par un carreau. Voici que l'espoir se limite maintenant à espérer une faiblesse de la part des adversaires, et dans ce but, délibérément, le déclarant affranchit les derniers coeurs d'Est par le jeu de son dernier honneur. Mais comme le déclarant fait suivre sa dame de carreau et finalement le trois, Est refuse de mordre à l'appât et conserve sa suite pique intacte en se défaussant de ses deux coeurs affranchis. Ouest se voit contraint de s'attaquer aux piques et le déclarant refuse d'en capturer le dix. Sur le retour du neuf de pique tout est peine perdue et le déclarant doit céder la dernière levée au roi de pique, ce qui représente une levée de chute.

Le déclarant a réellement été victime de son insouciance alors qu'à la première levée il a négligé d'envisager que le faible carreau était d'une plus grande efficacité que le roi ou la dame. En conservant ses deux faibles carreaux le déclarant s'assure d'une rentrée au Mort et il n'a même pas à se soucier de la menace des coeurs. En effet sans aucun danger le déclarant prend le changement au neuf de coeur et après avoir encaissé l'as et le roi de trèfle il fait suivre son honneur de carreau et enfin un petit carreau. Après avoir fait la levée de son valet de carreau Ouest n'a rien de mieux que revenir à couper pour le deuxième honneur du déclarant. Le précieux petit carreau permet d'accorder la main au Mort et les trèfles permettent au déclarant de disposer de son dernier coeur et de ses deux faibles piques. Ainsi alors que déjà le contrat est complété le déclarant n'a plus qu'à tenter l'impasse de la dame de pique si son ambition le porte à la recherche de deux levées supplémentaires.

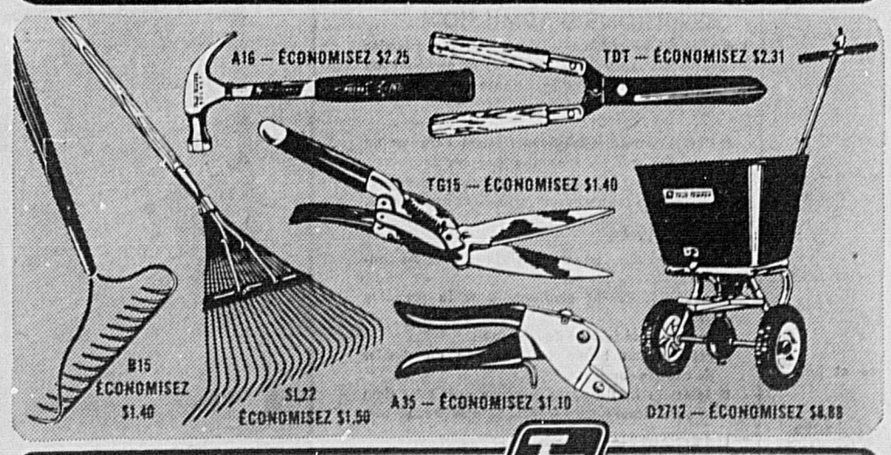
Ainsi alors que la main promettait onze levées, le déclarant imprévoyant n'en récolta que huit !

Noël Duchesne

VENEZ ÉCONOMISER ICI

QUEBEC
Home & Auto Inc., 2533 boul. Ste-Anne.
K Mart Stores, Place Fleur de Lys, 550 boul. Hamel.
Guy Letarte, Centre d'Achats Neilson, boul. Neilson, Ste-Foy.
Quincaillerie Québecoise Inc., 3020 boul. du Jardin.
BANLIEUE
Quincaillerie Parent Inc., 201 rue Racine, Loretteville.

VENTE PRINTANIÈRE TRUE TEMPER®



Des aubaines sur des outils TT de haute qualité

Gratis "INITIATION AU JARDINAGE" illustré donnant des trucs et les outils appropriés!

	Rég.	Prix de vente
B15—Râteau à arc	$ 5.69	$ 4.29
SL22—Râteau à ressort	$ 5.99	$ 4.49
TG15—Ciseaux à gazon—lames enduites de Teflon*—action flottante	$ 5.79	$ 4.39
D2712—Épandeur à la volée	$35.75	$26.87
A16—Marteau "Rocket" (pour clous)	$ 8.95	$ 6.70
TDT—Cisailles à haies—avec articulations "Dynamic" et lames enduites de Teflon*	$ 9.50	$ 7.19
A35—Elagueur "Rocket"	$ 4.59	$ 3.49

*Teflon est une marque déposée de Dupont

Faites du bien au coeur de quelqu'un



Cet homme est seul et il attend la fin . . . la fin d'une longue vie. Il ne veut pas être seul dans l'attente; et il ne le sera pas. Grâce à l'Armée du Salut, il trouvera un foyer confortable, des amis et la sécurité. L'Armée du Salut ne refuse jamais son aide. Mais afin de lutter adéquatement contre la misère humaine, l'Armée du Salut a besoin de votre aide pour ses hôpitaux, foyers, cliniques et autres services.

OBJECTIF $50,000.
DIRECTEURS HONORAIRES
WM. E. SOLES, CHARLES BOUFFARD,
HON. JUGE SAMUEL S. BARD
VOS CONTRIBUTIONS PEUVENT ETRE ENVOYEES A:
"BOUCLIER ROUGE" de L'ARMEE DU SALUT,
BOITE POSTALE 146, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

L'ARMÉE DU SALUT

Donnez à la campagne du Bouclier Rouge.

Partie remise pour M. Montllor

Le Consul général des Etats-Unis a manifesté le désir de visiter seulement l'UQ à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Le consul général des Etats - Unis à Québec, M. J.-J. Montllor avait formulé le désir de se rendre à l'Université du Québec à Chicoutimi, mais aucun contact officiel n'avait été effectué avec les autorités de l'institution en ce sens.

C'est du moins la précision que le consul a voulu apporter à la suite de la déclaration de M. Pierre Joron à l'effet qu'on avait annulé la visite à l'UQAC par crainte d'une manifestation des étudiants contre la guerre au Cambodge et la mort de quatre étudiants à l'université de Kent, dans l'Etat de l'Ohio.

M. Montllor, qui a terminé sa tournée régionale par une visite aux bureaux du Soleil du Saguenay - Lac-Saint - Jean, a ajouté qu'il reviendrait dans un avenir rapproché car "on parle beaucoup de l'Université du Québec et des CEGEP de la région". Il tient absolument à connaître ces institutions d'enseignement.

Par ailleurs, M. Montllor s'est dit impressionné par l'aspect économique de la région. Après avoir visité les industries majeures du Saguenay - Lac-Saint - Jean, le consul américain s'est dit surpris de l'industrialisation de la région.

M. Raymond Cormier, directeur des relations publiques à l'usine Price accompagnait le visiteur au cours de sa tournée. Il a mentionné que le consul avait été très satisfait du Centre culturel de Jonquière. Il ne s'attendait pas à ce qu'un aussi grand nombre d'événements puissent se tenir dans cet édifice construit à l'occasion du Centenaire du Canada.

Le consul américain a quitté la région hier, à destination de Québec pour repartir ensuite vers Washington.

Un autre groupe de travailleurs joindra les rangs de la CSN

JONQUIERE — Un autre groupe de 25 travailleurs de la région joindra incessamment les rangs de la CSN.

La centrale ouvrière vient en effet de loger trois requêtes en accréditation syndicale au ministère du Travail du Québec, au nom des 25 employés de Turcotte Tire Service, Potvin Tire Service et Truchon Tire Service, trois entreprises ayant leur siège social à Chicoutimi.

Ces trois compagnies se spécialisent dans le rechapage et la distribution de pneus. Des certificats de reconnaissance syndicale distincte sont réclamés, mais on se propose de négocier un seul contrat de travail dans ces trois firmes concurrentes.

Les nouvelles unités ouvrières seront intégrées au Syndicat des employés de garages et d'ateliers mécaniques de Chicoutimi, et seront affiliées à la Fédération canadienne de la métallurgie, des mines et des produits chimiques. M. Antoine Potvin, de Jonquière, est le président de cette fédération qui compte 35,000 membres au Québec, et dont le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida fait partie.

INFILTRATION PROGRESSIVE

D'autres rapports émanant du Conseil régional des syndicats nationaux, succursale locale de la CSN, indiquent que le recrutement se poursuit chez les salariés de Place du Saguenay, le plus important centre commercial au Saguenay - Lac - Saint - Jean.

Il y a quelques mois, la Fédération des employés du commerce, présidée par M. Robert Tremblay, d'Alma, dévoilait son intention de mener une campagne intensive de syndicalisation dans les principaux établissements commerciaux de Chicoutimi. La formation de nouveaux syndicats dans ce secteur serait maintenant imminente, d'après les renseignements communiqués au Soleil.

Clément Dallaire, président de la Chambre de Kénogami

KENOGAMI — M. Clément Dallaire a été élu, hier soir, président de la Chambre de commerce de Kénogami.

Les membres présents à la réunion générale annuelle de l'organisme avaient au préalable ratifié le choix de 15 directeurs soumis par un comité de nomination après quoi ces derniers ont désigné leurs principaux dirigeants.

M. Dallaire sera secondé de M. Laurent Vachon, 1er vice-président; Mme Gertrude Jean, deuxième vice-président; Roger Tremblay, secrétaire-trésorier.

LA CONSULTATION DE DIMANCHE

Profitant de l'occasion, le maire Alonzo Gravel a incité les membres de la Chambre à approuver le projet de construction d'un amphithéâtre sportif et d'un refuge pour skieurs.

Rappelons que ce projet fera l'objet, dimanche, d'une consultation populaire. Les propriétaires auront à se prononcer sur un règlement de $430,000 préparé à cette fin.

Pour sa part, le président de la Commission scolaire de Kénogami, M. Jean Marchand a mentionné que les autorités scolaires de la locale et de la Régionale n'étaient aucunement en désaccord avec les autorités municipales sur le principe même du projet.

"On nous a demandé nos opinions sur l'emplacement du futur amphithéâtre sportif. Pour les jeunes, le site de l'école Henri-Fortier nous semble toujours préférable mais pour l'ensemble de la communauté, les autorités municipales optent pour le Mont Fortin et c'est leur droit le plus strict," a fait observer M. Marchand.

Une cinquantaine de policiers ont suivi des cours, à Jonquière

JONQUIERE — L'expérience de cours s'adressant aux policiers provinciaux et municipaux, dispensés au CEGEP de Jonquière, a connu le succès.

M. Claude Ruel, directeur de l'Education permanente, précisait, hier matin, qu'une cinquantaine de policiers ont suivi cette première tranche de cours de 45 heures.

Le cours prendra fin dans quelques jours et M. Ruel se dit fort heureux des résultats obtenus.

Les professeurs étaient le juge René Boudreault, juge à la Cour de bien-être; Me Roger Page, procureur de la Couronne à la Cour de bien-être et M. J.-M. Bergeron, responsable des officiers de probation.

ELEMENTS POSITIFS

De ce genre d'enseignement, s'adressant à un secteur précis de l'activité humaine, M. Ruel retient deux points:

Une motivation plus grande chez les adultes - élèves puisqu'ils étudient dans une sphère les touchant directement et une meilleure continuité dans les programmes.

Sans parler du grand avantage que ces cours représentent lorsqu'il s'agit de planification éducationnelle.

M. Ruel ajoute que septembre prochain verra sans doute la concrétisation de deux nouveaux projets de cours.

Cette fois, on travaille en collaboration avec la Chaine coopérative du Saguenay et les courtiers en assurance.

Le CEGEP de Jonquière "suivra" l'étudiant sur le marché du travail

JONQUIERE — Pour bien saisir la valeur des cours parallèlement aux exigences du marché du travail ou de l'université, les dirigeants du CEGEP de Jonquière mettront en place le mécanisme qui permettra de "suivre" l'étudiant après qu'il aura obtenu son diplôme d'études collégiales et qu'il se sera dirigé vers l'une ou l'autre des avenues qui s'offrent à lui.

Tout ceci pour savoir, d'abord, si l'étudiant finissant à trouvé dans le cours qu'il a suivi les données nécessaires et si, à l'université ou dans le monde du travail, ses connaissances le servent bien.

Deuxièmement, il sera possible, à partir de la compilation de ces informations, et si cela s'avère nécessaire, d'ajuster le tir des cours pour qu'ils correspondent de façon plus précise encore aux exigences.

FINISSANTS 1970

Quant aux finissants de cette année, tout indique que les débouchés du marché du travail les satisferont.

Une nouvelle formule fut appliquée pour le placement, c'est-à-dire que les étudiants ont été directement impliqués dans la recherche d'un emploi.

Selon M. Gaston Vandal, directeur des Services aux étudiants, la démarche fut fructueuse.

Actuellement, on évalue à 90 pour cent la proportion des 277 finissants du secteur professionnel qui auront un emploi permanent.

A ce stade-ci, tous les finissants de bibliotechnique, de chimie - analyse et d'action sociale sont assurés d'un emploi, tandis que 90 pour cent des finissants d'administration sont dans cette même situation avantageuse.

Au niveau du cours en informatique, les gradués ne seront pas assez nombreux pour répondre à la demande du marché.

M. Vandal ajoute que c'est la première année où on reçoit des réponses si hâtives des employeurs.

Le bénévolat existe vraiment au village de Saint-Ambroise

SAINT - AMBROISE — Grâce en partie au concours bénévole de nombreux citoyens, la Commission des loisirs du village de Saint - Ambroise s'approvisionne en matériaux indispensables à peu de frais.

Des conseillers, des membres de la Garde paroissiale et de la Ligue du Sacré-Coeur, une vingtaine de volontaires en tout, ont en effet convenu de devenir forestiers pour quelques jours, afin de procurer du bois de construction essentiel à la commission.

Munie d'une autorisation du ministère des Terres et Forêts, l'équipe improvisée de bucherons s'est donc rendue dans les environs du lac Travers, à 15 milles du village afin d'y ouvrir un chantier temporaire. En quatre jours, ils réussirent à couper 20,000 pieds de bois. Le transport ne coûtera rien.

Ce produit servira à la construction de rampes de patinoire et à l'aménagement d'une chambre pour les joueurs de hockey, une fois transformé en planches par l'usine de préparation de bois du village de Saint - Ambroise. Autre fait digne de mention, cette industrie a accepté d'effectuer ce travail à prix modique. "C'est heureux que le bénévolat existe encore", a remarqué le maire Fernand Tremblay, lors d'un entretien.

AUTRES BENEVOLES A L'OEUVRE

L'esprit de bénévolat des gens de Saint - Ambroise pour la cause des loisirs s'est manifestée ailleurs, des ouvriers ayant offert leurs services gratuits pour entreprendre les travaux de finition extérieure du chalet de la commission. Cette besogne consistait à recouvrir les murs de panneaux de cèdres.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réductibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Manifestation à l'Institut Saint-Georges de Chicoutimi

JONQUIERE — Vingt - cinq employés de la section des services de l'Institut Saint - Georges, à Chicoutimi, ont manifesté pacifiquement, hier matin, pour faire avancer les négociations les impliquant.

Le tout s'est déroulé de 7h. à 8h.

Un des désirs de ces employés est l'obtention d'une clause de plein emploi après deux années d'ancienneté et l'application du travail à forfait pour les employés advenant l'accord de sous - contrats dans l'institution.

Une autre question en suspens concerne la classification, etc.

D'autres manifestations sont prévues, mais un porte - parole syndical n'a pas voulu livrer les dates ou les heures auxquelles elles se dérouleront.

Pour la première fois à Alma, le greffier fait l'appel du rôle devant le public

ALMA — Pour la première fois à Alma, le public présent aux délibérations de la Cour provinciale, a pu assister, hier matin, à l'appel du rôle sous l'autorité du greffier. En effet, depuis plusieurs semaines, le juge n'assumait plus la charge de maître du rôle, le greffier lui ayant succédé à ce poste afin d'accélérer la marche de la cour. Cependant, jusqu'à hier, l'appel du rôle avait lieu dans les bureaux du procureur de la couronne en présence de représentants des divers agents de la justice, mais sans celle du grand public.

Les personnes qui occupaient la salle d'audience, ont alors pu apprécier cette nouvelle formule qui permet un appel du rôle plus expéditif. D'ailleurs, le tout s'est déroulé dans le plus grand ordre selon les meilleures traditions des tribunaux d'inspiration britannique.

Outre ce fait nouveau et quelques infractions au code de la route, la Cour provinciale a remis la sentence d'un individu de Sainte-Croix à septembre prochain, lorsque le prévenu s'est reconnu coupable du vol de sept veaux. Le juge André Gauthier a retardé le prononcé de la sentence afin de permettre à ce "commerçant d'animaux" de faire la preuve de sa bonne volonté en compensant ses victimes pour les pertes encourues.

Des sept veaux enlevés chez des cultivateurs du rang Belle - Rivière à Saint-Gédéon, du rang Caron et de Saint-Bruno, seule une génisse a pu être retrouvée saine et sauve dans une étable de Notre-Dame d'Hébertville où elle avait été mise en pension. Deux autres veaux se sont retrouvés sous les couteaux de bouchers de Chicoutimi, grâce à la collaboration d'un entremetteur. Les quatre autres veaux ont fait un plus long voyage et ce sont les gourmets de Québec qui profiteront de leur tendre chair. Cette série d'enlèvements s'était prolongée de la mi-avril au 5 mai.

Loi sur la presse au Brésil

BRASILIA (AFP) — Le décret de loi établissant au Brésil la censure sur les livres et publications périodiques a été approuvé hier par la Chambre des députés brésilienne. Il y a eu 178 voix pour, 44 contre et une abstention.

Dans les prochaines heures ce sera au tour du Sénat de se prononcer sur ce décret de loi promulgué récemment par le président de la République brésilienne, le général Emilio Garrastazu Medici, pour combattre l'obscénité et l'érotisme.

L'ordre des avocats, dans une note adressée au ministre de la Justice, proteste contre cette mesure qui dit-il "affecte les valeurs juridiques et les principes de liberté de la société brésilienne, est anticonstitutionnelle et viole la déclaration universelle des droits de l'homme".

Menace d'ouvriers argentins assiégés

CORDOBA (AFP) — Les 500 ouvriers des usines Ika-Renault, de Cordoba, en Argentine, qui depuis plus de 24 heures occupent leur lieu de travail, ont menacé de faire sauter l'usine si la police tentait de les en déloger.

Des barriques d'essence ont été placées par les contestataires sur tout le pourtour intérieur des usines.

Cependant, les ouvriers ont remis en liberté 36 des personnes qu'ils détenaient comme otages, n'en gardant que sept. Parmi ces derniers figurent trois gérants de la firme, dont deux sont français.

Le conflit a pour origine la décision de la direction de transférer quatre ouvriers candidats à une prochaine élection syndicale.

La police pince un maniaque du téléphone

CHICOUTIMI — Un présumé maniaque du téléphone qui faisait des propositions assez douteuses à des jeunes filles, en leur promettant un emploi pour travailler dans le Parc des Laurentides, a été arrêté, hier midi, par la Sûreté du Québec.

Dans le même style que les filatures du temps d'Elliot Ness, quatre automobiles de la Sûreté du Québec étaient garées à des endroits stratégiques, près du lieu de rendez-vous d'une des présumées victimes de ce "maniaque".

En effet, la jeune fille, en collaboration avec la Sûreté du Québec, avait accepté le rendez-vous de l'individu pour coopérer à mettre un frein à ses appels téléphoniques aux propos choquants pour la pudeur.

L'individu tomba dans le panneau et les membres de la Sûreté du Québec prirent l'oiseau sur le fait.

C'est la deuxième fois depuis un an qu'un maniaque du téléphone opère dans la région.

Et comme le dit le vieux proverbe: "Trompeur, trompé par plus trompeur que soi".

Troubles mentaux

CHICOUTIMI — Le juge Paul-Emile Fortin a ordonné, hier, le transfert dans une institution psychiatrique, d'un jeune homme d'Arvida, souffrant de troubles mentaux. Il était accusé d'avoir mis le feu à un garage de M. Louis Leclerc et d'avoir causé des dommages à l'Ecole Sainte - Bernadette, à Arvida.

Le jeune homme a été envoyé pour 30 jours sous observation. Dans cette période, il sera examiné par les psychiatres.

Les voleurs sont très actifs à Kénogami

KENOGAMI — Les voleurs furent actifs, à Kénogami, dans la nuit de mercredi à jeudi, visitant le magasin Trans - Meubles, pour y apporter des appareils de TV et des radios à transistors pour une valeur de $1,500, de même qu'une tentative de vol par effraction chez Landromat.

Pendant ce temps, quatre autres individus, actuellement sous arrêt, enlevaient, sur une distance de trois quarts de mille,, la ligne téléphonique du Bell pour vendre le cuivre à des regrattiers.

Le sergent Léo Lessard, qui mène l'enquête, a signalé que le vol de cuivre n'était pas lié aux deux autres.

Le Salon du camping de Chicoutimi connaît le succès

CHICOUTIMI — Ouvert depuis seulement deux jours, le Salon du camping de Chicoutimi, avait doublé, mercredi soir, son assistance totale de l'an passé.

En effet, les organisateurs du Salon faisaient savoir que plus de 3,200 personnes avaient déjà franchi les barrières conduisant à l'enceinte du centre Georges-Vézina. Les extrapolations leur permettent d'espérer, advenant une température favorable, la présence de 25,000 personnes.

L'activité qui devrait attirer le plus l'attention, devra se produire dimanche après-midi, sur le coup de quinze heures, alors que les membres du Club de parachutistes de Chicoutimi sauteront d'une altitude de 9,500 pieds à l'intérieur d'un cercle de 4 pieds. S'ils réussissent cet exploit, ils mériteront la somme de $100. On comprend les difficultés de ce saut considérant l'entourage de fils à haute tension, de voitures et de maisons.

Le Salon du camping permet aux visiteurs d'admirer les dernières créations dans le domaine du camping.

TOI TES SOULIERS fais-les marcher

pour ceux qui n'en n'ont pas.

Comme 20,000 autres, va chercher ta carte du marcheur à l'une des casernes de pompiers du Québec Métropolitain.

RENSEIGNEMENTS: TÉL.: 681-9331

RALLYE TIERS-MONDE/16 MAI

VOYAGEZ EN EUROPE pour $2.50 par jour

L'année dernière plus de 164,000 nuits ont été à l'actif de Canadiens voyageant à l'étranger.
Il existe en Europe plus de 3,000 AUBERGES DE JEUNESSE: vous y trouverez un logement ainsi que des repas à prix raisonnable et une ambiance agréable.
Contactez
L'ASSOCIATION DES AUBERGES DE JEUNESSE DU CANADA
1324, rue Sherbrooke O.
Montréal, 842-9048

université du québec
école nationale d'administration publique

école nationale d'administration publique

● L'E.N.A.P. invite les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement à poser leur candidature à son programme de MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE.
● Ce programme a été surtout conçu pour mieux préparer les diplômés d'université à l'emploi de la fonction publique à accéder aux postes supérieurs de l'administration.

PROGRAMME
● 16 mois à temps plein et continu, à compter du 1er septembre 1970;
● Il comprend trois sessions d'enseignement et deux stages d'environ un mois chacun, l'un au Canada, l'autre à l'étranger.

ENSEIGNEMENT
● Orienté vers l'étude de problèmes concrets tirés de la pratique administrative au Québec.
● 3 grandes rubriques:
● les techniques modernes de gestion;
● la connaissance du milieu;
● l'analyse socio-économique, politique et juridique;
● Le personnel d'enseignement et de recherche se compose en majeure partie de hauts fonctionnaires et d'universitaires prêtant leurs services à l'Ecole.

DIPLOME
● Maîtrise en administration publique (M.A.P.) décernée sous l'autorité de l'Université du Québec.

ENDROIT
● L'Ecole est située à Québec.

CONDITIONS D'ADMISSION
● Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (16 années de scolarité) et posséder au moins trois années d'expérience en administration publique;
● L'Ecole pourra exceptionnellement accepter un candidat qui ne rencontre pas ces exigences, mais qui, grâce à une compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

SELECTION
● Les candidats seront choisis par voie de concours;
● Maximum de 30 étudiants pour la première année;
● Le jury procédera en deux étapes:
● Pré-sélection basée sur l'examen du dossier de chaque candidat;
● Sélection finale après entrevue avec ceux dont la candidature aura franchi l'étape précédente.

INSCRIPTION
● Pour s'inscrire au concours d'admission, les candidats doivent:
● Remplir la formule prévue à cette fin, qu'on peut se procurer à l'Ecole avec le prospectus;
● Y joindre les documents requis qui y sont indiqués;
● Faire parvenir leur dossier à:

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
220 est, Grande-Allée, suite 66, Québec 4, Québec — Tél.: 418-529-6641
ECHEANCE DE L'INSCRIPTION: 1er JUIN 1970

HENKES



le gros gin

$5.45
La bouteille de 25 onces

Dans tous les magasins de la Régie. 10 onces 169D: 2.35. 25 onces 169E: 5.45. 40 onces 169F: 8.30.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Le billet du sport

par Lucien EMOND

L'EVENTAIL DU MONDE DES LOISIRS EST FORT ELABORE

"Travailler au mieux-être des nôtres, leur apporter l'aide nécessaire pour une utilisation meilleure de leur temps de loisir.

"Unifier les forces pour que notre région soit dotée d'un réseau de fréquence modulée (FM).

"Travailler à l'union des esprits pour qu'une seule demande soit logée par la région pour l'obtention des Jeux canadiens.

"S'occuper des jeunes, des 14-18 particulièrement."

Le dernier message de Robert-G. Larouche, président du Conseil régional des loisirs, est demeuré, à toute fin pratique, lettre morte pour la presse saguenéenne. Pour son contenu, il méritait meilleur traitement.

Ses projections touchent à des besoins. Non circonscrits aux frontières imaginaires de nos municipalités. Convenir de leur importance est relativement aisée pour qui veut s'en donner la peine.

L'organisation du temps de loisirs, une préoccupation trop sujette malheureusement à l'incompréhension générale. Pour ne pas parler d'indifférence. Du pain et des jeux, réclame-t-on, mais pour la majorité, jamais question de mettre les mains à la pâte. On laisse la besogne à d'autres. C'est tellement plus facile. Aussi, propre à notre temps.

Les préoccupations du CRL demeureront la formation et la préparation. "Il est absolument nécessaire et urgent de travailler à la préparation de nos gens au loisir," déclare Robert Larouche qui veut l'entendre.

Rappelons avec lui un des articles de la Charte internationale des loisirs (1966).

"Le loisir exige une formation. L'éducation et l'enseignement familiaux, scolaires et extrascolaires doivent préparer l'homme à l'emploi du loisir. Il faut apprendre à l'homme, dès son plus jeune âge, à utiliser son temps de liberté, à organiser son mode de vie et les décors successifs dans lesquels il passera la plus grande partie de son existence.

"Il faut à l'école, prévoir, dans tous les programmes et à tous les degrés, un enseignement obligatoire ou optionnel, l'initiant à la connaissance du beau, à l'étude personnelle ou à la pratique des beaux arts, à la joie de lire, au choix des programmes de cinéma, de radio et de télévision, à l'urbanisme, au civisme et sur le plan physique, aux problèmes de santé et aux règles d'hygiène, à l'initiation ou à la pratique de tous les sports" (fin de la citation).

L'éventail est vaste. Une somme de travail à peine amorcée chez-nous. Mais la mise en place de solides structures, celles du Conseil régional des loisirs, peut aider tout individu ou toute société conscient de l'obligation de rejeter aux oubliettes ce cher farniente, apanage d'une collectivité qui se cherche réellement.

Va toujours pour des structures mais en autant qu'elles s'intègreront réellement à la vie régionale. Intéressante l'initiative de former des moniteurs et des instructeurs. En autant que ceux qui reçoivent sauront donner le temps venu. Il ne faudrait pas aller s'échouer sur l'écueil de la formation en vase clos. Le mieux-être des nôtres, dont parle Robert Larouche, en serait drôlement affecté.

LES JEUX CANADIENS

Un point chatouilleux. Mais c'est vrai que certains politiques de la ville-reine du Saguenay n'ont pensé qu'à leur petit prestige personnel.

Il eut été souhaitable, dans un régionalisme bien compris, d'établir à priori des communications avec toutes les municipalités du secteur pour obtenir non seulement un appui moral mais une participation active.

En gardant pour elle une demande des Jeux canadiens, la municipalité de Chicoutimi, par ses dirigeants, a raté l'opportunité d'affirmer, dans un fait concret, son désir d'évoluer dans un concept régional. Des paroles aux gestes, il y a loin. Malheureusement!

Chicoutimi ne peut seule recevoir les Jeux canadiens, n'offrant pas toutes les facilités voulues. Mais le Saguenay pourrait justifier une demande semblable. Même en concédant à Roberval certains privilèges pour offrir un front uni à tout le pays.

Est-il trop tard pour reconstituer l'unité régionale? On dit que le temps des formalités approche. Sous l'aile du CRL, ne pourrait-on pas fermer la porte sur le passé pour mieux préparer l'avenir? Le bien commun devrait avoir préséance sur les petites susceptibilités individuelles.

LES 14 - 18

Le président du Conseil régional des loisirs a d'autres préoccupations. Notamment celle de s'occuper des 14-18.

Il suggère la formation d'un comité de consultats pour conseiller les organisations municipales sur la façon d'occuper ces jeunes ou mieux, sur la façon de leur permettre de s'occuper eux-mêmes. "Pour leur bien, autant que pour le nôtre, n'attendons pas qu'ils s'occupent de nous plutôt que de s'occuper d'eux-mêmes", se veut l'avertissement de M. Robert Larouche.

Dans ce monde du loisir, le président du CRL veut avoir cette assurance que jeunes et moins jeunes seront à l'aise. Pour lui, c'est avant tout question de bonheur, de santé et d'équilibre psychologique.

Entre Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

L'idée de créer un centre nautique va de l'avant

CHICOUTIMI-NORD — L'idée de créer un centre nautique qui serait situé à mi-chemin entre Chicoutimi et la Baie des Ha Ha, va de l'avant et les responsables des clubs de yacht de Chicoutimi - Nord visent à atteindre leur but le plus rapidement possible.

Le concours annuel de présentation de "Mlle Naviagtion" a pour objectif principal de promouvoir la naviagtion de plaisance en plus de recueillir des fonds pour la création de ce centre nautique. On prévoit qu'il pourrait être construit aux environs de l'Anse-à-Pelletier qui serait un endroit idéal pour une telle réalisation.

De l'avis de M. Gérard Duval, commodore du Club nautique Saguenay de Chicoutimi - Nord, les clubs de yacht font des efforts inouis afin de faire de la navigation de plaisance un passe-temps agréable. "Nous nous efforçons, disait-il, hier soir, au cours d'une brève allocution, de fournir des services adéquats afin de faciliter les choses aux propriétaires de navires. Présentement, nous pouvons déclarer que sur le plan services, nous sommes supérieurs à ce que l'on peut trouver en Ontario et les visiteurs que nous recevons duant la belle saison sont là pour l'affirmer".

M. Roger Duval, commodore du Club de yyacht de Chicoutimi-Nord, a décidé de se rallier avec le commodore du club nautique pour faire un succès de la présentation de "Mlle Navigation". On a pu constater également que les deux commodores visent à atteindre le même objectif, soit la création du centre nautique.

La présidence du comité du concours a été confiée à M. Henri Gaudreault. Il sera secondé par le vice-président, Marc Vaillancourt; la secrétaire, Mme Jules Desbiens; le trésorier, Gilles Gauthier, le vérificateur, Roger Morin. Le comité féminin est composé de Mmes Gilles Gauthier et Roger Morin.

Les deux clubs de yacht de Chicoutimi - Nord présentent chacune six candidates au titre de "Mlle Navigation" et le concours se terminera vers la fin de juin par la soirée du couronnement.

L'an passé, le club de yacht de Chicoutimi et celui de Bagotville avaient participé à cette compétition régionale. Il est regrettable, cette année, que ces deux derniers clubs aient décidé de s'abstenir d'y prendre part.

Le lanceur gaucher Larry Groce se rapporte à l'équipe de Port-Alfred

PORT-ALFRED — Larry Groce, un lanceur gaucher, arrivera cet après-midi, à l'aéroport de Bagotville, pour rejoindre la formation des Tigres de Port - Alfred, dans le baseball régional.

Mesurant 5'11" et pesant environ 180 livres, Groce est un jeune joueur qui détient une moyenne au bâton de .258. En 1968, alors qu'il jouait dans la Ligue Caroline, il a livré 134 matches, est venu 450 fois au bâton et a frappé 115 fois en lieu sûr dont huit fois pour le circuit.

Groce est reconnu comme étant un assez bon frappeur en plus de pouvoir jouer à plusieurs positions sur le terrain. Sa moyenne défensive en 1968 fut de .970.

Natif de l'Etat de Georgie, Larry Groce est dans la vingtaine. Le gérant des Tigres, Roland Lalancette, sera à l'aéroport pour l'accueillir à son arrivée.

Il est plus que probable que Harvey Yancey ne pourra jouer avec les Tigres. Certaines difficultés se présentent dans son cas, mais les administrateurs de l'équipe de Port - Alfred sont prêts à parer à toute éventualité. Un autre joueur américain a été contacté et il est attendu à Port - Alfred, dès le début de la semaine prochaine.

Les Tigres seront à l'épreuve pour la première fois cette saison, alors qu'ils livreront un match hors - concours, le dimanche 17 mai, à 2h de l'après - midi, contre les Pirates d'Arvida.

Soirée très réussie

AMSTERDAM (AFP) — Les municipalités de Montréal et de Denver, villes qui organiseront les Jeux Olympiques d'été et d'hiver en 1976, ont offert à Amsterdam, jeudi sir, une soirée très réussie pour fêter leur succès.

Tous les membres du CIO et tous les dirigeants du sport hollandais ainsi que les représentants des comités nationaux olympiques, assistaient à cette fête, qui a été en fait une fête de famille. M. Jean Drapeau, maire de Montréal, repartira vendredi pour le Canada.

NOUS ANNONCONS

UNE VENTE A L'ENCHERE

D'EQUIPEMENTS DE CONSTRUCTION ET DE CAMIONS

LE 25 JUIN 1970
MONTREAL, P.Q.

Les contracteurs qui désireraient discuter de l'équipement en vente, peuvent contacter MM. Ken Lund, Earl Sawyer ou Roger Lamarche à l'Hôtel Skyline (514) 342-2262 au cours des semaines des 11 et 18 mai.

effectuée par

Stewart Equipment Co. Ltd.

BUREAU TORONTO, ONTARIO.

Pour une description complète et rapide contactez: Lund ou Earl Sawyer au 1 Greensboro Drive, Rexdale, (TORONTO) Ontario. Téléphone (416) 249-7393. Soirs: (416) 749-3438.

SIEGE SOCIAL: AIRDRIE, ALBERTA

Bureaux à:
VANCOUVER, C.B., EDMONTON, ALBERTA
CALGARY, ALBERTA, REGINA, SASKATCHEWAN,
TORONTO, ONTARIO, MONTREAL, QUEBEC

COMMISSAIRES-PRISEURS D'EQUIPEMENTS AU CANADA

Classement des joueurs de tennis

CHICOUTIMI-NORD — L'Association de lawn-tennis du Québec a fait connaitre, par la voix de son représentant en 1969, M. Jacques Bordeleau, le classement des joueurs de tennis de la région.

Le classement est fait d'après le résultat obtenu en participant aux tournois annuels organisés par les quatre clubs qui étaient affiliés, l'an dernier, à l'ALTPQ. Il a été établi qu'il fallait avoir pris part à pas moins de deux de ces tournois pour avoir droit au classement régional. Pour les joueurs de catégorie junior, une seule compétition était suffisante.

Pour les hommes, senior, les tournois ont eu lieu à Jonquière, à la Place d'Armes, à Alma et à Chicoutimi-Nord. Pour les dames, seul le nom du club d'Alma est exclus des quatre mentionné ci-haut. Pour les joueurs, catégorie junior garçons et filles, la seule compétition a été disputée à Chicoutimi-Nord. Le classement des principaux joueurs est le suivant:

HOMMES-SENIOR

Blaise Szekeley (Arv.), Pierre Brunet (Chic.), Lucien Delisle (Jonq.), Jules Gravel (Later.), Bernard Bouchard (Chic.), Nazaire Girard (Later.), Michel Verreault (Alma), Normand Lapointe (Arv.), Jean Bordeleau (Chic.-Nord), Gaétan Boily (Jonq.).

DAMES-SENIOR

Chez les juniors, les joueurs sont admis jusqu'à l'âge de 21 ans. Différentes catégories existent dans ce groupe de joueurs et les âges diminuent de deux ans à chacune d'elle. Les meilleures dans chaque catégorie sont les suivants:

GARCONS

Percy Sergerie (Chic. 21 ans), Marc Tremblay (Riv.-du-Moulin) 18 ans), Marc Tremblay (Riv.-du-Moulin 16 ans), Richard Dufour (Chic.-Nord) 14 ans), Luc Robitaille (Chic. 12 ans).

FILLES

Diane Dufour (Chic. 21 ans), Francine Vincent (Chic.-Nord 18 ans), Louise Gagné (Chic.-Nord 16 ans), Louise Gagné (Chic.-Nord 14 ans), Doris Dufour (Chic.-Nord 12 ans).

TENNIS SUR TABLE

Un seule tournoi rrgional a été organisé dans cette discipline pour déterminer les champions régionaux. Ce fut au club récréatif de Chicoutimi-Nord. Les meilleurs au classement général se lisent comme suit:

HOMMES-SENIOR

Ron Champman (Arv.), Claude Bordeleau (Chic.-Nord), Lucien Delisle (Jonq.).

DAMES-SENIOR

Louise Gagné, F. Charbonneau et Angèle Renald (Chic.-Nord).

GARCONS ET FILLES (junior)

Marc Gagné, Richard Dufour et Louise Gagné (Chic.-Nord).

Compétitions régionales de judo au CEGEP de Chicoutimi

CHICOUTIMI — Une compétition régionale de judo sera présentée les 16 et 17 mai, au CEGEP de Chicoutimi. Le samedi 16 mai, sera réservé pour les compétiteurs juniors alors que la classe adulte fera les frais de la compétition, le lendemain.

Sanctionnée par l'Association québécoise Kodokan, la compétition sera disputée par catégorie de poids mais les judokas seront obligés de présenter leur licence d'affiliation à l'Association pour pouvoir mériter le droit de participer.

Une centaine de concurrents en provenance d'Alma, de Jonquière, de la base de Bagotville, de l'Université du Québec, du CEGEP de Chicoutimi, d'Arvida, du centre paroissial Sacré-Coeur et de l'Institut de Chicoutimi sont attendus pour la circonstance.

COMPETITION LOCALE

Les étudiants du CEGEP de Chicoutimi, ont disputé le championnat local, par catégorie de poids, au cours de la semaine.

Cette compétition servait à déterminer les meilleurs Judokas au CEGEP de Chicoutimi en plus de favoriser la qualification pour l'obtention des grades. Ce fut également une excellente opportunité d'entrainement pour ceux qui désirent prendre part à la compétition régionale, à la fin de la semaine.

Modifications peu importantes

LONDRES (AFP) — L'Etape chilienne Putaendo — Illapel du rallye automobile Wembley-Mexico n'a pas entrainé d'importantes modifications en tête du classement de l'épreuve, bien que ce parcours ait été le plus difficile depuis le début de la course et que de nombreux abandons y aient été enregistrés.

Selon le Daily Mirror, organisateur du rallye, les 10 premiers du classement se présenteraient dans cet ordre:

1 — Hanny Mikkola Finl. sur Ford-Escort
2 — Timo Makinen Finl. sur Ford-Escort
3 — Guy Verrier Fr. sur Citroen DS.21
4 — Brian Culcheth G.B. sur Triumph
5 — Raunno Aaltonen G.B. sur Ford-Escort
6 — Jimmy Greaves G.B. sur Ford-Escort
7 — Paddy Hopkirk G.B. sur Triumph
8 — Robert Neyret Fr. sur Citroen DS.21
9 — Patrick Vanson Fr. sur Citroen DS.21
10 ! Andrew Cowan G.B. sur Triumph

Championnat régional de tir à l'arc

CHICOUTIMI — Un tournoi pour le championnat régional du tir à l'arc est organisé pour le dimanche 17 mai, par le Club d'archers du Saguenay. Le tournoi sera disputé au local du club, soit à l'école Notre-Dame du Sourire d'Arvida.

Les archers, répartis en trois classes chez les hommes et chez les dames (maître, expert, archer), tenteront de mériter l'un des trophées à l'enjeu. Jean Tremblay, l'actuel champion régional, défendra son titre à cette occasion. De plus, une plaque sera remise à l'archer qui réussira le plus de volées parfaites.

Le tournoi comporte deux rondes des "Québec", soit deux rondes de 60 flèches en 12 volées de cinq chacune, pour un pointage maximum de 600 points. La première ronde sera disputée à 9h00 le matin et la seconde suivra une heure plus tard.



EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
Au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"
Gagnez jusqu'à $1000 AVEC UN BILLET VERT

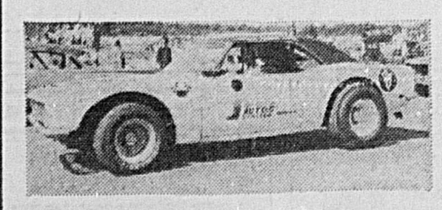
DIMANCHE APRES-MIDI A STE-THERESE



JEAN-PAUL CABANA



LUCIEN DULUDE



CAMILLE PAQUIN



FRANCOIS CHAUSSE

C'est dimanche après-midi à compter de 2h.15 p.m. que les plus intrépides conducteurs de voitures "Derniers modèles Sportsman" sillonneront pare-chocs à pare-chocs, pour la première fois cette saison, l'audacieux tracé de l'Autodrome Ste-Thérèse. Ce programme inaugural permettra de présenter le nouveau circuit provincial sanctionné par Nascar. Les amateurs auront également l'occasion de voir à l'oeuvre, la furieuse et excitante classe Novice qui promet des sensations du début à la fin. Avec la présence des plus grands noms dans les courses stock cars, les promoteurs de cet événement s'attendent à une foule record dimanche à l'Autodrome Ste-Thérèse.



Championnat MOLSON de DRAG

À la piste Québec Dragway, Pont-Rouge les 17 et 18 mai

Ouverture officielle "MOLSON" des courses d'accélération.

Epreuves de classement à 8 heures du matin.

Premier départ, 1 heure de l'après-midi — Dimanche et lundi.

Renseignements: (418) 873-4691

De nombreux participants!

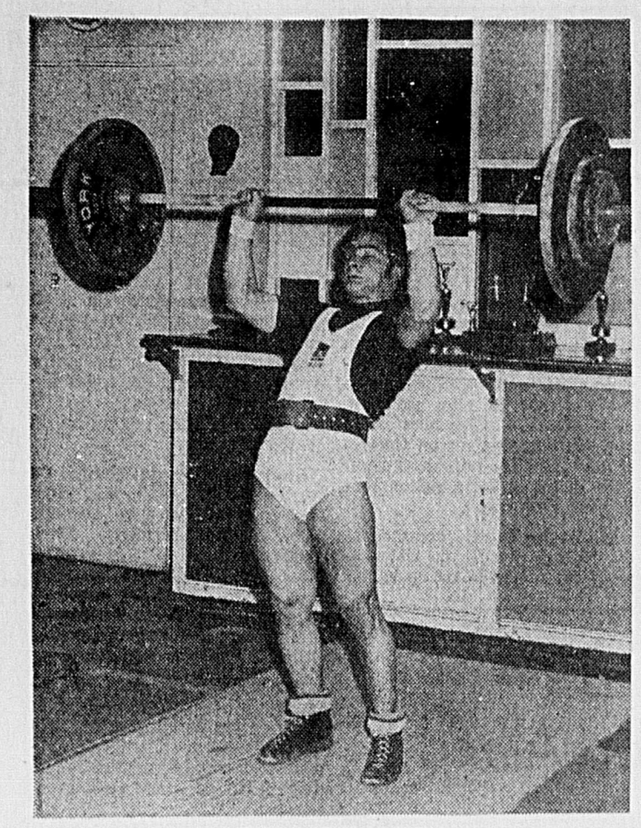
Bourses et trophées dans chaque catégorie!

MOLSON

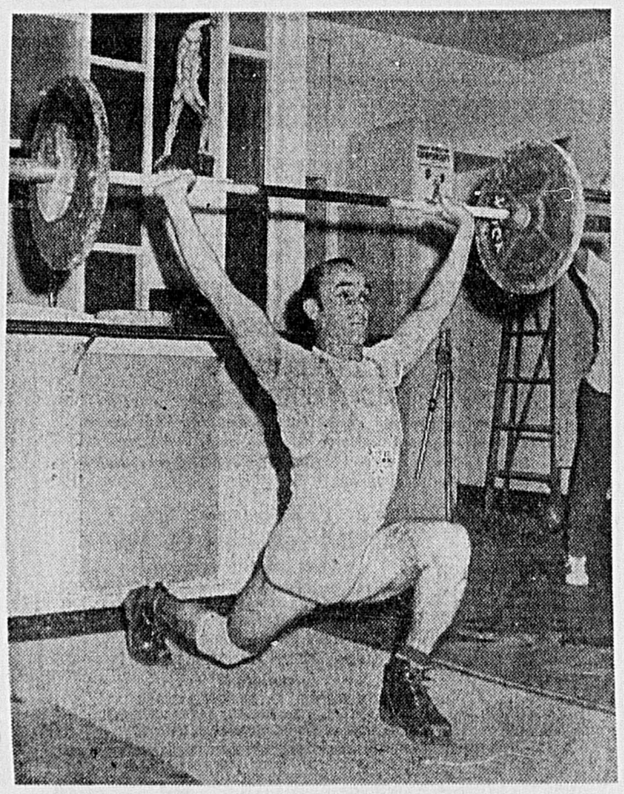
1125

L'haltérophilie

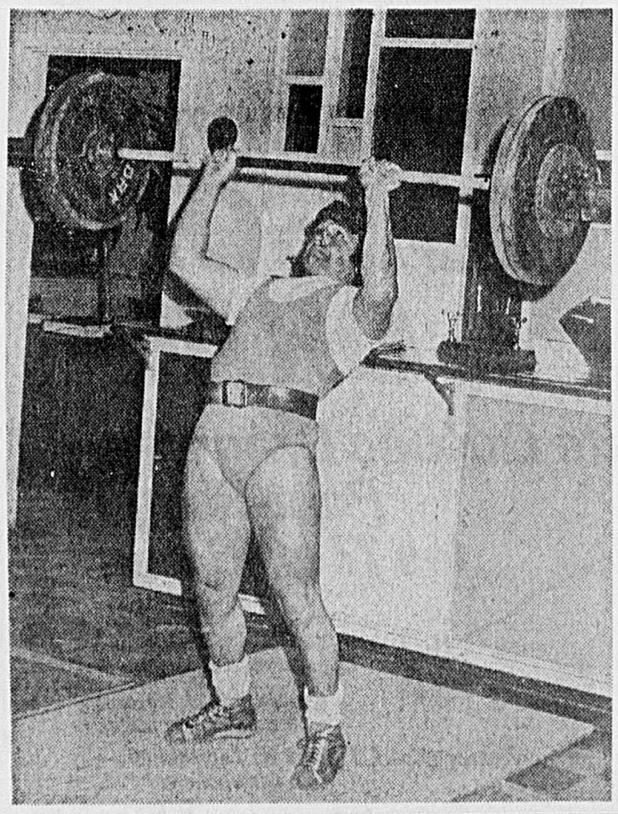
Un défi à relever



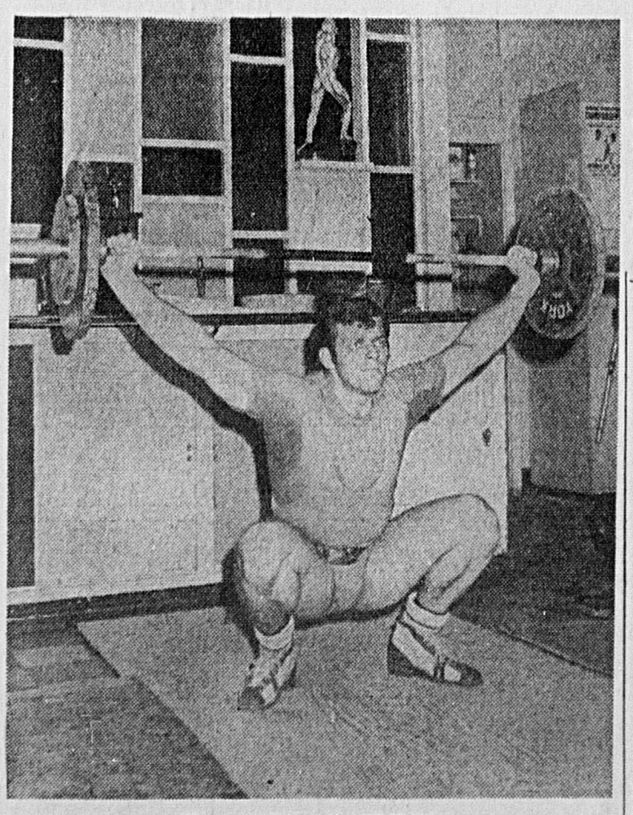
DENIS DUBE



MAURICE DAIGLE



YVON LEVESQUE



CLAUDE HARDY

Ce n'est pas d'hier que le Québec est renommé pour ses hommes forts. Qu'il suffise de mentionner les exploits de Louis Cyr et ceux encore plus récents de la famille Baillargeon.

A ces hommes forts revient le mérite d'avoir tracé le chemin ou d'avoir préparé la voie à des êtres qui ne se sont pas contentés de déployyer leurs muscles et de réaliser des tours de force. Ils ont compris qu'il ne suffit pas d'être fort pour lever des poids mais qu'il faut aussi de la technique, de la maîtrise, du conditionnement physique et de l'entraînement.

A Gérard Michaud revient l'honneur d'avoir créé l'haltérophilie ou du moins d'avoir mis sur pied la technique des levers de poids. Il a été le premier au Québec à employer la force nerveuse, à insérer dans la force brutale une certaine forme de technique. Il a peut-être eu encore un plus grand mérite, celui d'avoir assuré sa relève en la personne de Jean-Yves Dionne et Jules Sylvain qui ont bénéficié de ses nombreux conseils.

Vers les années'50, Jean-Yves Dionne et Maurice Allan ouvrent des gymnases où l'on commence à s'adonner à l'haltérophilie comme telle. Il n'y avait encore à cette époque aucune structure provinciale ou locale pour régir l'haltérophilie. Ce n'est qu'en 1955 que l'Association haltérophile de Québec a vu le jour sous la présidence de Jean-Yves Dionne; Maurice Allan était alors le publiciste. En 1967, l'haltérophilie entre vraiment sur la mappe québécoise avec la création de la Fédération haltérophile du Québec. Cette même année, un championnat international d'haltérophilie se tient à Québec avec la participation de la France, de l'Angleterre et du Canada.

Il a fallu parcourir un long chemin pour amener l'haltérophilie sur la carte du Québec mais il semble qu'à l'heure actuelle un réveil se produit et un intérêt nouveau voit le jour pour cette discipline olympique. Des associations régionales existent dans la région de Montréal, de Baie-Comeau, du Saguenay - Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi et de Québec. Des démarches sont actuellement faites pour que les Cantons de l'Est emboîtent le pas. Le Québec compte à l'heure actuelle 202 membres en règle tandis qu'il y en a 600 dans tout le Canada. C'est donc notre province qui tient le haut du pavé dans le domaine de l'haltérophilie. C'est d'ailleurs le Québec qui alimente le Canada lors des compétitions internationales puisque 53 haltérophiles sur 87 provenaient de notre province lors des compétitions outre-mer à venir jusqu'en 1968.

Un reportage de
Claude GOYETTE

PERSPECTIVES

Maintenant que l'haltérophilie a fait ses premiers pas et s'est donné des structures, elle n'entend pas s'endormir et se dorer au soleil mais les dirigeants de la Fédération scrutent l'avenir avec optimisme et mettent de l'avant des projets pour répandre encore plus la pratique de cette discipline.

L'aspect qui retient le plus l'attention des dirigeants tel Jean-Yves Dionne, c'est la nécessité d'inciter les jeunes à se tourner vers la pratique de ce sport. Il se produit actuellement un déblocage fantastique dans les écoles et même au niveau des commissions scolaires. Les professeurs d'éducation physique deviennent plus sensibilisés vis-à-vis de cette discipline et les élèves se sentent attirés vers ce nouveau défi à relever. Jean-Yves a contribué à ce déblocage en présentant des cliniques et des films dans les écoles. Il a démontré avec des preuves irréfutables qu'il n'y a pas de danger à pratiquer cette discipline et qu'elle n'empêche nullement la pratique d'autres sports. Il a prouvé qu'il est possible de se signaler en haltérophilie et dans d'autres disciplines en même temps. Si le Québec veut développer des champions, c'est vers la jeunesse qu'il doit se tourner car il faut plus de cinq ans pour produire un compétiteur de calibre national et une dizaine d'années pour un athlète de niveau international.

Le gouvernement provincial par l'entremise du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports semble lui aussi emboîter le pas. L'haltérophilie a reçu cette année pour la première fois une subvention de $1,930. Il ne s'agissait pas cette fois d'une somme d'argent pour financer un voyage mais d'un montant pour promouvoir et répandre la connaissance de l'haltérophilie. De plus, la Fédération haltérophile de Québec doit remettre au gouvernement un plan de trois ans et un budget pour démontrer aux autorités que ce n'est pas une association de broche à foin mais qu'elle sait où elle va et qu'elle a besoin de subventions.

La Fédération haltérophile du Québec, lors de sa dernière réunion, a mis sur pied un programme général qui se divise en trois points: dépistage, structuration et cliniques.

Dans la phase dépistage, il est important de noter qu'il ne suffit pas de développer des compétiteurs mais il faut de plus penser à l'aspect technique et songer à former des officiels. Cette première étape vise donc à développer des athlètes, des instructeurs et des officiels. Les jeunes doivent pouvoir compter sur des gens compétents pour leur enseigner la technique de l'haltérophilie. Jean-Yves Dionne songe à cet effet à publier un volume pour résumer une technique d'entraînement à l'usage des futurs instructeurs et un manuel condensé résumant les principaux règlements de la Fédération internationale d'haltérophilie.

Dans la phase structuration, il s'agit de donner des structures plus solides aux différentes associations qui sillonnent la province et à renforcer davantage la Fédération provinciale; une plus grande uniformisation des Fédérations régionales pour en arriver à un meilleur fonctionnement.

Quant aux stages ou aux cliniques, c'est une phase informative qui pourrait elle-même se subdiviser en plusieurs catégories. Il s'agit de projections de films ou de conférences d'information pour faire connaître l'haltérophilie. Elles peuvent être plus ou moins poussées ou prendre différentes formes selon qu'elles s'adressent à des non-initiés, des initiés, des espoirs ou une élite.

L'haltérophilie a le vent dans les voiles et elle vient de recevoir un fameux coup de pouce avec l'attribution des Jeux d'été de 1976 à la ville de Montréal. Des hommes compétents, tels Jean-Yves Dionne, Lionel St-Jean, Maurice Allan et bien d'autres se dépensent pour faire triompher l'haltérophilie. Il ne reste qu'au gouvernement et au public à franchir le prochain pas et à adopter cette discipline qui ne manque pas d'intérêt et qui mériterait un plus grand encouragement.

Quatre Québécois au championnat canadien

Le 23 mai, ce sera une date importante pour Denis Dubé, Maurice Daigle, Yvon Lévesque et Claude Hardy puisque ces quatre Québécois participeront au championnat canadien d'haltérophilie à Belleville, Ontario.

Ils feront partie d'un groupe d'une quinzaine d'hommes forts du Québec qui tenteront de mériter une place sur l'équipe canadienne qui se rendra à Edimbourg en Ecosse pour disputer les Jeux de l'Empire. Quelles sont les chances de nos quatre Hercule? C'est Jean-Yves Dionne qui a bien voulu nous liver le fruit de ses réflexions sur les quatre compétiteurs.

DENIS DUBE

C'est un jeune homme de 20 ans qui n'a pas fini de faire parler de lui. Il a été choisi par la Fédération haltérophile du Québec comme le leveur qui s'est le plus signalé au Québec au cours de l'année qui s'achève. Il possède deux records de l'Empire britannique au développé et a été pendant quatre ans champion juvénile canadien. Il a cependant peu de chance de se classer sur l'équipe canadienne car il lui faut lever un total minimum de 700 livres.

MAURICE DAIGLE

Bien qu'il soit le plus vieux leveur actif à 40 ans, Maurice ne cède pas un pouce à ses rivaux et il est animé d'un courage à toute épreuve. Il lève lui aussi dans la catégorie poids mouche et il n'a pour ainsi dire aucune chance de faire l'équipe canadienne. Il a été champion canadien deux fois et a déjà levé le double de son poids à l'épaulé et jeté, ce qui est très rare. Il est actuellement instructeur au gymnase St-Malo.

YVON LEVESQUE

Il pourrait bien causer une surprise puisqu'il est un leveur du type imprévisible. Il lève dans la catégorie des 165 livres et a déjà gagné une médaille de bronze à Calgary. Il possède un potentiel très impressionnant mais il ne s'entraîne pas régulièrement et il est difficile à conseiller. Il a des chances de faire partie de l'équipe canadienne mais il devra prendre la mesure de Marcel Perron de Montréal.

CLAUDE HARDY

Claude Hardy pourrait lui aussi se classer avantageusement mais il doit affronter un handicap. Il lève habituellement dans la classe des 242 livres et il lèvera cette fois dans la catégorie des 198 livres, ce qui l'affaiblira quelque peu. Il s'entraîne sérieusement et il détient plusieurs records seniors provinciaux. Il détenait des records intermédiaires canadiens mais ils ont été battus dernièrement.

La représentation de Québec n'a rien à envier à celles des autres villes de la province et espérons que quelques-uns de nos concitoyens pourront mériter un poste sur l'équipe canadienne d'ahltérophilie.

Le leveur : un être seul qui se bat avec lui-même

Le leveur s'entraîne depuis plusieurs mois; il a sué et il s'est imposé toutes sortes de sacrifices pour se préparer au grand jour. C'est aujourd'hui qu'il affronte ses adversaire, c'est le jour de la grande compétition mais est-ce vraiment un duel avec d'autres compétiteurs?

Il se retrouve en présence d'une vingtaine de spectateurs et d'un nombre égal de compétiteurs. Il ne peut compter sur le support et l'encouragement de milliers de personnes. Il est seul avec lui-même. Il a un défi à relever et sa lutte se livre à l'intérieur de son être.

Il monte sur la plate-forme, il ne voit plus les spectateurs. Il est seul avec lui-même et le poids qui semble le fixer avec orgueil. Il se place face à son rival et il n'a plus qu'une idée en tête: vaincre l'haltère, se rendre maître de cette matière inerte qui lui résiste et qui semble désespérément collée au plancher.

L'instant crucial est arrivé. Il serre la barre froidement dans ses mains et il prend une grande respiration. Il se concentre encore plus et il fournit l'effort final qui lui permet de lever le poids et de vaincre son rival tenace. Il laisse retomber sa victime lourdement et il s'éloigne. Souvent les applaudissements ne viennent même pas récompenser l'effort du leveur mais que lui importe. Son visage est souriant, sa mine est réjouie, il est détendu, il a remporté la première manche. Il a amélioré son ancienne performance. Il s'est vaincu lui-même, il a vaincu la matière et il a gagné son duel avec son moi.

Une autre lutte vient de prendre fin mais le lendemain de la compétition, le leveur retourne à son boulot, il recommence à s'entraîner car d'autres défis l'attendent, d'autres obstacles apparaissent à l'horizon. Il a hâte de se mesurer à lui-même et il attend patiemment ce moment.

Trevino rejoint Gary Player

FORT-WORTH (PA) — Lee Trevino a rejoint Gary Player au premier rang avec un 66, quatre sous la normale, hier, à l'ouverture de l'omnium Colonial doté de bourses de $125,000.

Environ deux douzaines de golfeurs, y compris le vétéran Ben Hogan, ont amélioré la normale 70 du parcours, établissant un record de la tournée pour une ronde.

Handicapé par une blessure au genou, Hogan a terminé avec force pour un total de 69, à trois coups des meneurs.

Frank Beard, Johnny Pott, R. H. Sikes et Gay Brewer ont réussi des 67, précédant Bruce Devlin, Jim Wiechers, Terry Wilcox et Tom Shaw avec des 68.

En plus de Hogan, Gene Littler, Julius Boros, Art Wall, Dave Stockton et Bert Yancey ont roulé des 69.

Le favori Jack Nicklaus a dû se contenter d'un 71 et le champion actuel Gardner Dickinson, d'un 73.

Le Sud-Africain Harold Henning a subi la disqualification en signant une carte incorrecte. Il a accepté un 5 sur la dernière allée, mais son compagnon Bruce Crampton a signalé que Henning aurait dû subir une pénalité de deux coups, ce que les directeurs ont reconnu.

AMIS PECHEURS...
POUR DE BONNES PARTIES DE PECHE AYEZ DE BONS ACCESSOIRES
à votre magasin Canadian Tire
CANADIAN TIRE

Le calendrier du pêcheur

Dates	6 a.m. à 10 a.m.	10 a.m. à 2 p.m.	2 p.m. à 6 p.m.	6 p.m. à 11 p.m.
15				
16				
17				
18				

Très bon
Bon
Passable
Mauvais



VOUS RENDRA UN HOMME AU BRILLANT REMARQUABLE!

C'est tout un démarreur!



L'universel Evinrude 40. Idéal pour tous les usages. Préparez-vous...à démarrer!

L'Evinrude 40 a été le premier moteur hors-bord luxueux au monde. L'Evinrude 40 a toute la puissance nécessaire pour les grandes promenades en famille ou le ski sur l'eau.

Un choix de 3 modèles: Lark, Big Twin, démarrage électrique ou manuel. Le Lark de luxe est doté d'un changement de vitesses sélectrique à boutons-poussoirs, toutes commandes comprises.

Si la puissance du 40 ne vous est pas nécessaire, voyez le Ski Twin 33. C'est un moteur exceptionnel pour son prix dans la catégorie des puissances moyennes. Démarrage électrique ou manuel. Ou essayez le Sportster 25, il ne pèse que 82 lbs . . . et est à la fois puissant et portatif. Voyez votre dépositaire Evinrude et préparez-vous . . . à démarrer!

Premier pour les hors-bord
Evinrude
Un produit d'OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA
Manufacturiers des moteurs semi-hors-bord OMC, des tondeuses à gazon Lawn-Boy, des autos-neige Snow Cruiser et des scies à chaîne Pioneer

Dépositaires

ROUSSEAU & FRERE INC.
2325 AVE DU COLISEE
TEL.: 529-5711
Evinrude

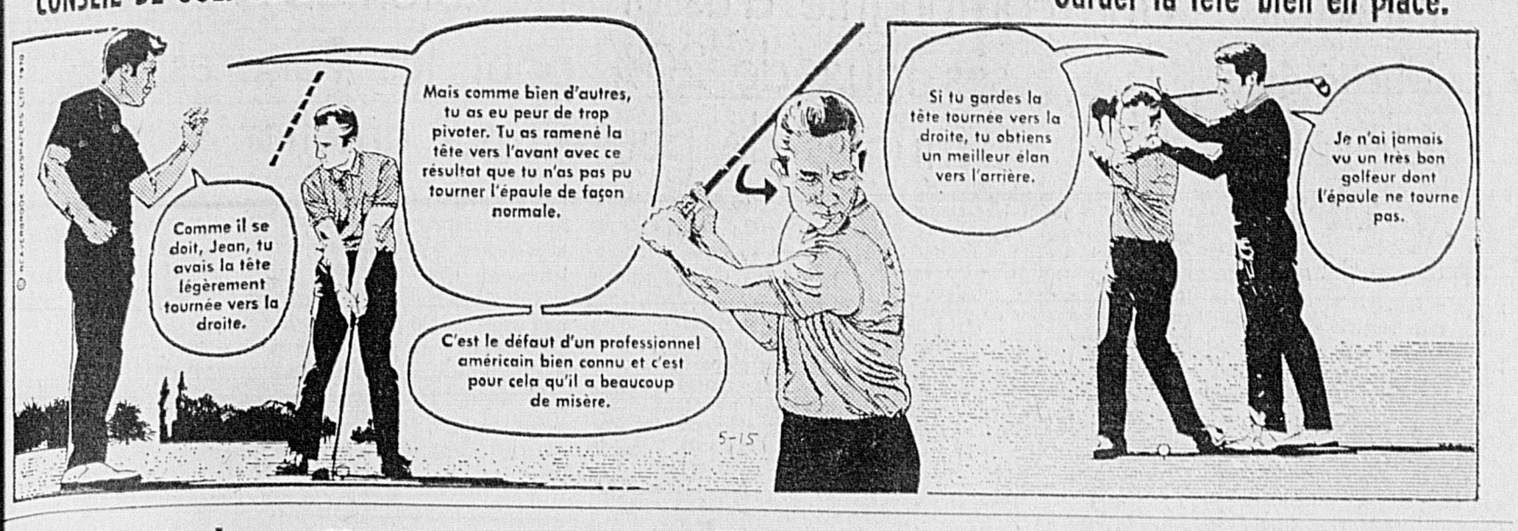
SIMPSONS-SEARS
PLACE FLEUR-DE-LYS
TEL.: 529-9811
Evinrude

Robert Langlois
Enr.
133-135 St-Joseph,
Lauzon. Tél.: 837-7213
Evinrude

SIMPSONS-SEARS
PLACE DU SAGUENAY
Evinrude

Gagnon Frères
NOUVEAUTES CHICOUTIMI
Evinrude

CONSEIL DE GOLF DE GARY PLAYER



Garder la tête bien en place.

Du "drag" à son meilleur à la piste de Pont-Rouge

Les amateurs de "drag" pourront recommencer à compter de dimanche après-midi à suivre les péripéties de ce sport fort captivant alors que se déroulera le championnat d'ouverture de la piste d'accélération de Pont-Rouge.

Dès le premier programme de la saison, les amateurs d'émotions fortes seront servis à souhait puisque quatre "funny cars" américains feront partie du programme.

Ces bolides sont équipés de moteurs surcompressés qui développent plus de 1,500 cv. Le chassis de ces véhicules est ultra-léger et la carrosserie de fibre de verre qui les recouvre imite à la perfection l'allure d'une vraie voiture de série. La direction de Québec Dragway 1970 Inc. s'attend à des vitesses de 190 mph en 8 secondes sur quart de mille.

LES ELIMINATIONS

L'élimination principale s'effectuera évidemment entre les quatre "funny cars". Jay Miner, sur une Barracuda surnommée "The Trip", rencontrera tout d'abord la Mustang "Superstang" de Al Stephansky. Par la suite, une Corvette appelée "The Warrior" en viendra aux prises avec la Charger "Tickle Me Pink" de Al Graeber. Les deux gagnants de cette première ronde se mesureront dans une grande finale qui déterminera le champion de cette catégorie. Différents types de voitures seront sur la ligne de départ: des modifiées, des "super stocks", des "stocks". Une centaine de concurrents visiteront donc, dimanche, la piste d'accélération de Pont-Rouge. Jean-Yves Drolet défendra l'honneur des Québécois dans la division "Altered" avec son Chevrolet de 466 po. cu. à injection. Yves Huot représentera les amateurs de Ford, alors que Pierre St-Pierre et Bill Francis seront respectivement au volant de Camaros 427 po. cu. Il appert que Jean Lippé compétionnera sur Barracuda 426 hémi. Ce grand championnat d'ouverture s'annonce des plus excitants et nul doute que l'attrait visuel et auditif ne manquera pas avec les foudroyants départs "fumants". A l'occasion de la fête de la reine, un deuxième programme de grad est cédulé, lundi le 18 mai, le lendemain du championnat "Molson".

Les amateurs gâtés par de la boxe olympique

par François ROY

Les amateurs qui n'ont jamais eu la chance d'assister à la boxe amateur de calibre olympique, seront servis à souhait dans les championnats de l'Est du Canada qui prendront vedette à La Tour lundi et mardi soir.

Dès lundi les portes s'ouvriront toutes grandes à 7:30 p.m. les drapeaux des quatre provinces flotteront au vent pendant que les 43 boxeurs en lice auront terminé leurs préparatifs. A signaler que les 11 finales débuteront mardi soir à 8 heures.

Afin de permettre aux spectateurs de suivre avec intérêt les combats, un officiel de l'Association Canadienne de Boxe Amateur expliquera au début du programme comment les juges accorderont les points aux boxeurs à l'oeuvre, selon les règlements olympiques. Comme exemple disons que si l'un des deux va au plancher et se relève à la première ronde mais qu'il se raplombe dans les deux autres sessions, ce n'est pas nécessairement lui qui sera déclaré perdant. Et dans de telles batailles il est à noter qu'il n'y a pas de match nul. Médailles d'or et d'argent ainsi que trophées seront décernés par Molson.

Par ailleurs, Bertrand Proulx l'un des promoteurs de ces championnats a fait savoir hier que le ministre des Communications Jean-Paul L'Allier, également responsable du Commissariat des Loisirs, Sports et Jeunesse de même que le "futur ministre" Gilles Houde, seront très probablement parmi les plus intéressés des spectateurs à La Tour.

Pour en revenir aux boxeurs en lice, disons que le Québec figurera avec 23 et les amateurs en reconnaitront plusieurs dont Pierre Deschênes, Marshall Butler de Montréal, Angelo Miletti, Paride Baldasarre, Rino Thibeault de Rivière-du-Loup et Jean Champagne d'Abestos. On signale que les guichets seront ouverts aujourd'hui et lundi toute la journée de 9 a.m. à 5 p.m. pour les billets réservés tandis qu'un certain nombre seront vendus à prix populaires lundi soir.

De plus, le gouvernement provincial recevra tous les boxeurs, officiels et promoteurs mardi midi au Parlement sur l'invitation du ministre L'Allier cependant que dans l'après-midi à 4 p.m. le maire Gilles Lamontagne et le conseiller Rosaire Clermont président de la Commission Athlétique recevront le groupe à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or.

résultats à QUEBEC

COURSE NO 1

1—Mlle Flicka, Yvon Pelchat, $28.30, 6.60, 4.60; 6—Cotton Mir, Léonard Duquette, $7.60, 3.20; 2—Gold Axworthy, Jacques Sauvé, $2.70.
Ont aussi couru: Nancies Keeper, Miss Ferland, Galaproxy, Fulton's Folly.
Temps: :33 2-5, 1.07, 1.40, 2.12 1-5.

COURSE NO 2

4—Meadow Whitey, Yvan Gamache, $6.80, 3.80, 2.60; 2—Castle Hal, Bernard Arvais, $3.50, 2.60; 1—Adios Kim, Patrick Côté, $4.00.
Ont aussi couru: Sweet Harmony, Bionic Stone, Charmant Bec, Victory Lane, Pamela Mir.
Temps: :32 1-5, 1.05 2-5, 1.37 1-5, 2.09 4-5.
Pari-double: 5-6 — $175.20

COURSE NO 3

1—Merrie Victor, Gérard Labonté, $6.50, 2.70, 2.20; 4—Lucknow's Prince, Paul-Emile Alain, $3.20, 2.30; 3—Synthetic Hit, Yvon Pelchat, $2.30.
Ont aussi couru: Princess Louise, Miss Nat, Jimmy Gent, André Princeton, Chuckle Spirit.
Temps: :32 4-5, 1.06 3-5, 1.40 3-5, 2.13 1-5.

COURSE NO 4

4—Fly High, Yvon Pelchat, $9.00, 4.50, 2.50; 6—Just Joe, Nicol Tremblay, $5.50, 2.70, 2.20; 2—Dainty Brooke, Gabriel Allard, $4.90.
Ont aussi couru: Meadow Reward, Babe, Sugar Lind, Colonel Walt, Wedgewood Chief.
Temps: :32, 1.04 4-5, 1.38 2-5, 2.11 2-5.
Quinella: 4-6 — $9.20.

COURSE NO 5

4—Jean Richelieu, Denis Larochelle, $6.60, 4.20, 2.80; 2—Willy Diamond, Jean-Paul Gauthier, $2.90, 2.40; 6—Fly Boy, Claude St-Jacques, $2.90.
Ont aussi couru: What A Time, Sherbrooke Larry, Monsieur Richelieu.
Temps: :31 2-5, 1.04 2-5, 1.35 2-5, 2.08 4-5.

COURSE NO 6

4—Tarr's Touchdown, Maurice Carpentier, $8.80, 4.50, 3.20; 5—Pontiac Fancy, Denis Normandin, $3.60, 3.10; 6—Freedom Pal, Jean Cyrenne, $4.20.
Ont aussi couru: Janie's Boy, Splendid Mir, Grand R.C., Two Mountains Babe, Ruby Melody.
Temps: :31 4-5, 1.03 4-5, 1.36 3-5, 2.10.

COURSE NO 7

4—Fabroni, Léonard Duquette, $7.90, 3.50, 2.50; 5—Kingston, André Jean, $6.80, 2.60;1—Mighty Meld, Jean Cyrenne, $2.20.
Ont aussi couru: Madden Hanover, Prince Andy Kirk, Josedale Scott Free, Sweet Yogi.
Temps: :32 3-5, 1.06 3-5, 1.39 4-5, 2.13 2-5.
Quinella: 5-7 — $71.40.

COURSE NO 8

4—Blaze Butler, Jean Cyrenne, $4.20, 2.80, 2.50; 4—Total Yankee, Irénée Audet, $3.20, 2.50; 5—Stirling Mir, Denis Larochelle, $3.50.
Ont aussi couru: Melody Smoky, Steadfast Pick.
Temps: :32 3-5, 1.05, 1.37 1-5, 2.09.

COURSE NO 9

4—Kenny Boy, Ken Flaro, $7.60, 3.90, 3.20; 3—Counsel's Admiral, Jos Guenette, $5.00, 4.50; 2—Two Mountains Babe, René Grandmaison, $4.00.
Ont aussi couru: Shiaway Money, Tyee Tie, Romance Adios, Perry Wick, Green River Fraser.
Temps: :32, 1.04 2-5, 1.36 3-5, 2.08 2-5.

COURSE NO 10

3—Frozen Chips, Denis Normandin, $3.70, 2.70, 2.10; 2—White Flame, Nicol Tremblay, $5.40, 2.40; 1—Stony C. Boy, Jean Cyrenne, $2.30.
Ont aussi couru: Rosedale Hanover, Elk Slator, Two Mountains Move, Champs Minnie, Style Guide.
Temps: :31 2-5, 1.04 4-5, 1.36 1-5, 2.08 4-5.
Exacta: 3-2 — $28.10.

Autre licence de baseball

NEW YORK (PA)—Les propriétaires de la Ligue américaine ont décidé hier soir d'accorder une autre licence de baseball "si et quand" la ligue agrandit ses cadres.

Le vote unanime a été pris lors d'une réunion secrète à la veille d'une assemblée conjointe des proprios des deux ligues majeures.

La décision des proprios de la LA semble être une tentative d'arrêter une poursuite menaçante de $82,000,000 par la ville de Seattle contre le baseball et le circuit à la suite du déménagement du club à Milwaukee.

La décision de la ligue implique la construction d'un stade avec dôme de la part de la cité. Le stade Dick's, où évoluaient les Pilots de Seattle ne comptait que 28,500 sièges et n'avait pas de dôme.

Les rumeurs veulent que la LA puisse éviter la poursuite légale en offrant à la cité une licence lors d'une prochaine expansion.

D'UN TERTRE à l'autre

La saison de golf est commencée depuis déjà quelques jours dans les différents clubs de la région de Québec mais la majorité des parcours ont souffert des rigueurs de l'hiver et ce n'est pas encore avant quelques jours que les golfeurs pourront pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.

Un peu partout, de nombreuses allées n'ont pas encore de gazon et la situation générale n'est guère mieux si l'on pense aux verts.

Malgré tout, les golfeurs ne manquent pas de se diriger vers les clubs de golf dès que le soleil se montre le nez et tous savent profiter de quelques heures au grand air même si les coups roulés ne roulent pas encore comme au beau milieu de l'été.

En fin de semaine dernière, on a procédé à l'ouverture officielle de la saison au club Lévis, club où la journée des nouveaux membres aura lieu samedi le 23 mai avec des départs mistes sans aucune restriction. La veille, vendredi le 22 mai, il y aura forum à l'intention des nouveaux membres à compter de 20 heures.

Au Royal Quebec, où tout le monde s'accorde pour dire que le parcours Québec est actuellement en meilleure condition que le parcours Royal, l'ouverture officielle de la siason aura lieu samedi le 23 mai avec la présentation du tournoi traditionnel entre l'équipe du président et celle du vice - président en plus de la présentation d'un tournoi mixte.

Demain, les membres du club Lorette ouvriront officiellement leur saison avec le tournoi entre l'équipe du président et celle du vice - président. Il s'agit d'un tournoi mixte qui sera suivi d'un coquetel de 19.30 heures à 20.30 heures. Il y aura ensuite distribution des prix et danse à compter de 21 heures.

De son côté, le club Alpin ouvrira officiellement sa saison samedi le 6 juin. On sait que le premier tounoi officiel de l'Association de Golf du Québec, district de Québec, sera disputé samedi et dimanche les 30 et 31 mai alors que le club Ile d'Orléans présentera son tournoi Invitation. Les joueurs avec une marge d'erreur de 11 à 32 joueront le samedi et ceux avec une marge d'erreur de 0 à 10 seront à l'oeuvre le dimanche. Il s'agira du premier tournoi de qualification en vue du Tournoi des Champions "O'Keefe" qui aura lieu au Lac Beauport, le 20 septembre.

Au club Lac Beauport, l'ouverture officielle aura lieu samedi le 30 mai. Le "pro" Tony Huot disait hier soir que le terrain est en bonne condition "surtout les verts où nous avons certainement une avance de quinze jours en comparaison avec l'an dernier".

D'UN VERT A L'AUTRE: Le tournoi de golf annuel des membres du club de curling Cambrai aura lieu au Lorette le 19 juin . . . Les anciens de l'Ecole Saint - Patrick de Québec auront leur tournoi de golf au Lorette vendredi le 5 juin . . . Bob Kirkwood est le responsable de ce tournoi . . .

Programme d'ouverture à l'Autodrome Ste-Thérèse

Contremandé la semaine dernière à cause du mauvais temps, le programme d'ouverture de la saison à l'Autodrome de Sainte - Thérèse sera repris dimanche après-midi à compter de 14h15.

A l'occasion de ce programme présenté par Nascar Quebec, plus de quinze voitures de la catégorie "Dernier Modèle Sportsman" seront en piste et on pourra voir à l'oeuvre quelques-uns des meilleurs conducteurs de l'heure. On prévoit une lutte très contestée entre les conducteurs "locaux" et ceux de l'extérieur.

Plusieurs amateurs de la capitale se sont rendus samedi dernier au Riverside Speedway pour assister à la grande première montréalaise. Le spectacle, à cet endroit, a été des plus intéressant car chaque épreuve a apporté des luttes très serrées et l'on ne pouvait vraiment pas prévoir les gagnants. Ce premier essai en piste laisse présager des compétitions très chaudes à l'Autodrome Ste - Thérèse.

LES "SPORTSMEN":

Plus de 15 voitures seront en piste dans la catégorie "Dernier modèle Sportsman" et les amateurs de vitesse verront à l'oeuvre les Corriveau, Giguère, Cabana, Lessard, Bélanger, Gratton, Loiselle et autres. Une lutte très chaude est prévue entre les conducteurs locaux et ceux de l'extérieur. Il est aussi fort probable que Serge Giguère et Marcel Corriveau s'engageront dans un duel pour l'obtention de la première place. Ces deux antagonistes ont tenu les foules en haleine l'an dernier avec des remontées foudroyantes vers la tête pour finalement se lancer dans une bataille de "nerfs" pare-chocs à pare - chocs. Giguère conduira une magnifique Acadian 1969 (302 po. cu.) alors que Corriveau sera au volant d'une Chevy II 1965 (392 po. cu.). L'incomparable Félix Bélanger aura pour monture une superbe Camaro 1969 (Z-28) et nul doute que son audace lui permettra d'évoluer dans le peloton de tête. Jack Lessard, grâce à sa longue expérience, sera certes un concurrent de taille avec sa Fairlane 1965 (Boss 302). Son frère Louis ne sera pas à négliger avec le B-4, une Acadian 1966 (302 po. cu.). Jean-Paul Cabana nous reviendra très fort avec sa Chevelle 1967 puisqu'il a pu mettre à l'épreuve sa mécanique aux Etats-Unis et à Montréal dernièrement. Cette année, les grosses cylindrées seront peu avantagées, car les voitures devront respecter le rapport poids - cylindrée de 9.25 lbs au pouce cube.

La classe "novice" sera une véritable école de pilotage et les pilotes devront se plier à une règlementation très sévère tant au point de vue technique que disciplinaire. Ce programme promet d'être très intéressant.

Joute d'étoiles de l'école de baseball

Roland Beaupré, qui a dirigé une école de baseball au Parc Marchand au cours des deux dernières semaines, nous a fait connaître les joueurs qui participeront à la joute d'étoiles au stade municipal, dimanche après-midi.

On sait que trois joueurs doivent être choisis pour participer au camp d'entrainement des Indiens de Québec, de la ligue Provinciale de baseball.

Noël Patry dirigera l'équipe "A" pendant que Jean-Guy Hébert s'occupera de l'équipe "B".

L'ancien joueur de hockey Georges Roy doit être l'arbitre de cette partie, prévue pour 13 heures.

Voici les membres des deux équipes:

EQUIPE "A"

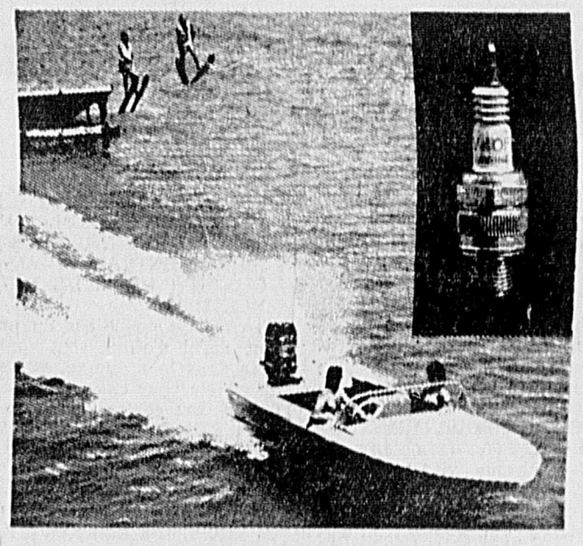
Michel Gagné, 1b; Jean Côté, 2b; Bob Lemelin, ac; Jocelyn Landry, 3b; Yvon Crépault, cg; Michel Bergeron, cc; André Belleau, cd; Jocelyn Barakatt, rec.; Claude Allaire, lanc.; Pierre-Yves Tremblay, lanc.; Denis Grenon, lanc.; Louis Hamelin, lanc.; Jean-Luc Pelletier et Benoit Tondreau, réservistes.

EQUIPE "B"

Guy Deschênes, 1b; Réjean Giroux, 2b; Clément Olivier, 3b; Jean-Guy Doyon, ac; André Bertrand, cg; Marc Bergeron, cc; Onil Boutin, cd; Jean Genes, rec.; Gilles Gilbert, lanc.; Serge Laberge, lanc.; Pierre Saint-Hilaire, lanc.; Gilles Thibodeau, lanc.; André Bonenfant et Yves Arcand, réservistes.



Qui possède les bougies destinées à durer aussi longtemps que le hors-bord?



Nous seuls!

Ce sont les bougies Mercury Perma-Gap. Dans des conditions normales, ces nouvelles bougies dureront aussi longtemps que n'importe quel Merc 1970. Incroyable? Mais vrai! Grâce à une nouvelle électrode centrale ultra-dure dont le point de fusion est de 6000 degrés. Elles résisteront à l'érosion de l'étincelle, saison après saison sans mise au point, supprimant les ralentis irréguliers et l'autoallumage, assurant des démarrages plus rapides, une marche plus régulière à toutes les allures. Perma-Gap: les nouvelles bougies "pour la vie," qui vous feront oublier leur présence. Exclusivité Mercury. Venez voir!

MERCURY OUTBOARDS

HORS-BORD MERCURY

GAMME COMPLÈTE DE MOTEURS: 135, 115, 80, 65, 50, 40, 20, 9.8, 7½, 4 CV.

Dépositaires

A ROBITAILLE MARINE ENR.
3652 BOUL. STE-ANNE
GIFFARD - TEL.: 661-8062

POMMERLEAU MARINE INC.
289 TEMISCOUATA
RIVIERE-DU-LOUP
TEL.: 862-2022

Gagnon Equipement Ltée
574 BOUL. DES CAPUCINS
QUEBEC
TEL.: 523-0694

G. MARCHAND & FRE. ENR.
67 RACINE EST
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1213 - 543-4479

BOUDREAULT MARINE ENR.
18 RUE GAGNE
ALMA
TEL.: 662-2059

WOOD'S ELECTRICAL & EQUIPMENT SERVICE INC.
360 - 366 Marquette av.
Sept-Iles - Tél.: 962-6131



PROTESTATION CONTRE LA VISITE D'UN MINISTRE D'ISRAEL — Des protestataires d'origine arabe ont manifesté hier devant le Parlement à Ottawa à l'occasion de la visite, au Canada, du ministre des Affaires extérieures d'Israël, M. Abba Eban. Ce dernier s'est entretenu hier avec des représentants du gouvernement canadien. Les manifestants ont entonné "Longue vie à Al Fatah et longue vie à la Palestine". Al Fatah est le nom donné à la guérilla en Arabie. (Téléphoto PC)

Des Libanais protestent contre la visite du ministre Eban à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une cinquantaine de citoyens d'origine libanaise ont défilé, jeudi après-midi, en face du parlement fédéral en guise de protestation contre la visite que fait à Ottawa M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israel.

Celui-ci a commencé, hier, et poursuivra aujourd'hui avec le gouvernement canadien des entretiens centrés sur la situation au Moyen-Orient et les relations économiques entre le Canada et Israel.

Les manifestants, principalement des hommes d'âge mûr accompagnés de quelques femmes, portaient des pancartes affirmant la solidarité des citoyens d'origine libanaise du Canada avec le peuple libanais dans son combat pour repousser les troupes israéliennes qui se sont portées à l'attaque du Liban, cette semaine.

Les pancartes portaient: "Nixon et Dayan: deux meurtriers racistes", "Les prisonniers libanais sont les victimes des camps de concentration sionistes".

La Gendarmerie royale du Canada et la police d'Ottawa avaient pris des mesures extraordinaires pour assurer la sécurité du Ministre israélien, incluant des guetteurs montés sur le toit des édifices du Parlement.

SABOTAGE ?

D'autres affirmaient au contraire que la visite de M. Eban représentait une tentative de "sabotage de la politique canadienne", et rappelaient qu'en 1948, le Canada avaient approuvé la création d'un Etat palestinien.

La manifestation se déroulait pendant qu'aux Communes les députés entreprenaient leurs travaux législatifs quotidiens.

Le général Moshe Daynan est le ministre israélien de la Défense, héros de la guerre de six jours au Sinai en 1966, et titulaire encore des forces armées dans cette campagne contre le Liban.

Au ministère des Affaires extérieures, on a révélé, par contre, que M. Eban avait eu avec le ministre Mitchell Sharp des entretiens sur la possibilité d'établir une ligne aérienne de CP-Air entre le Canada et Tel-Aviv.

On ne signale aucune difficulté sérieuse dans les rapports entre le Canada et Israel, le deuxième meilleur client du pays au Moyen-Orient.

M. Eban, selon des informateurs, a procédé à "une explication élaborée" des vues israéliennes sur le Moyen-Orient.

Interdiction partielle de l'herbicide 2, 4, 5-T

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a interdit la vente des herbicides contenant le produit désigné sous l'appellation 2,4,5-T utilisé aux abords des habitations, sur les pelouses et dans les centres de loisir.

C'est ce qu'a annoncé, hier aux Communes, le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, selon le programme fédéral de la lutte contre la pollution.

L'interdiction de l'emploi de ce produit chimique est entrée en vigueur hier.

D'autre part, ce produit pourra encore être utilisé pour la destruction des herbes et des broussailles le long des voies publiques, sur les parcours libres et autres endroits analogues parce qu'il ne représente pas de danger important, selon la déclaration du ministre.

L'interdiction s'applique également d'autre part pour le désherbage des céréales où on appliquait fréquemment ce produit sur des étendues restreintes de ces cultures afin de lutter contre certaines mauvaises herbes.

M. Olson a précisé que cette mesure trouve sa justification dans les résultats d'expériences effectuées récemment.

Il a été démontré, en effet, que la formule 2,4,5-T contient des traces d'une substance chimique de très grande activité qui provoque des anomalies chez les jeunes rats et les souris traités en laboratoire.

Ces expériences ont été menées par la Direction des aliments et drogues.

L'opposition a bien accueilli cette disposition du gouvernement.

Une compagnie d'assurance-automobile réduirait ses taux de 20% pour les voitures munies de pare-chocs améliorés

TORONTO (PC)—Une compagnie d'assurance - automobile serait prête à réduire ses taux de 20 pour cent pour les voitures qui seraient munies de pare-chocs capables de prévenir les dommages dans les accidents entre véhicules circulant à 10 milles à l'heure.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, le directeur de l'Institut d'Assurance du Canada, M. J.R.A. MacKenzie, au cours d'une discussion de groupe de l'Institut d'Assurance de l'Ontario. Il n'a pas voulu identifier la société en cause.

M. MacKenzie a d'ailleurs affirmé que la plupart des compagnies d'assurance seraient prêtes à réduire les taux, à mesure que les éléments de sécurité seront améliorés.

Il a d'autre part rappelé que les manufacturiers d'automobiles avaient laissé entendre que les pare - chocs améliorés seraient disponibles en 1972, ajoutant que les fabricants répondaient maintenant à la demande des assureurs qui souhaitent qu'on mette l'accent sur la longévité de la voiture et sa solidité et qu'on réduise le potentiel de vitesse.

Il se noie dans ...un seau d'eau

NANCY, France (UPI) — L'alcool est un bienfait dont il faut savoir user avec modération. C'est sans doute ce qu'aurait conclu philosophiquement Guy Batelier, âgé de 44 ans, s'il avait survécu à la triste aventure qui lui est arrivé.

D'après les indices qu'ont pu relever les enquêteurs policiers, Batelier avait trop copieusement arrosé de bon vin son repas. En essayant de retirer ses chaussures pour se mettre au lit, il a perdu l'équilibre et est tombé la tête la première dans un seau d'eau. Il est mort noye, probablement après avoir été assomé par le choc, a conclu la police.

Ce sont des voisins qui, intrigués par son absence de trois jours dans la maison, ont prévenu la police.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 43-007
COUR PROVINCIALE
ADRIEN LAPOINTE, Inspecteur,
321, rue Bibeau,
Québec, district de Québec.
DEMANDEUR.
—Vs —
DAME ROLANDE BECK,
résidant à 2004, rue De Grandpré, appt 3, district de Québec, maintenant de domicile inconnu.
DEFENDEUR.
ORDONNANCE
Il est, par les présentes, ordonné au(x) défendeur(s) de comparaitre personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de QUEBEC, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans: "Le Soleil et The Chronicle Telegraph".
Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
BUREAU DU GREFFIER.
Québec, le 8ième jour de mai 1970.
Vraie copie,
J.-E. VEZINA,
G.A.C.P.Q.

VILLE DE DONNACONA
COMTE PORTNEUF, QUE.
AVIS PUBLIC
Prenez avis que le conseil de Ville de Donnacona à sa séance du 4 mai 1970 a adopté le règlement no: V-36 amendant le regl. V-11 en enlevant de la zone industrielle les lots 62, 60, 59 situés au sud de la rue Notre-Dame à environ 300 pieds suivant plan préparé par Roméo Caron, A-G, en date du 22 septembre 1967.
Prenez également avis que lors de la même séance le conseil a adopté une résolution pour fixer à lundi le 25 mai 1970 à 7.00 heures P.M. à l'hôtel de Ville de Donnacona, salle du conseil, l'assemblée des électeurs propriétaires intéressés qui doit être tenue conformément aux dispositions de l'article 426 de la loi des cités et Villes.
Lors de cette assemblée après lecture de l'avis de convocation de la dite assemblée, de l'article 426 (1) de la loi des cités et Villes et du règlement no: V-36, avant qu'il ne soit écoulé une heure qui suit la fin de ces lectures, six électeurs propriétaires d'immeubles imposables intéressés ou la majorité d'entre eux, si leur nombre est inférieur à douze, se présentent et demandent que le règlement soit soumis pour approbation par voix de scrutin, le Greffier fixera le jour du vote sur le dit règlement à une date appropriée dans les quarante jours suivants, dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés.
Affiché à Donnacona ce 12 mai 1970.
ORANCE PEPIN,
SEC.-TRES. O.M.A.
Ville de Donnacona.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Jean-Paul Morin Inc., ayant sa principale place d'affaires à Montmagny, Co. Montmagny, Province de Québec, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 30 juin 1969, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, le 3 juillet 1969 sous le No. 85,148.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
Par DENIS MATHIEU, Gérant,
Succursale de Montmagny.
Montmagny, le 8 mai 1970.

VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA
PROVINCE DE QUEBEC
CANADA
DEMANDE DE SOUMISSIONS
EQUIPEMENT ET MACHINERIE DECRITS CI-BAS
Premièrement :
Chargeur rétrocaveuse (pépine) pouvant être installé sur un tracteur Cockshut Super 570. Capacité de creuser de 14 pieds, comprenant benne de 28 pouces. Le prix donné devra inclure l'installation sur le modèle de tracteur mentionné plus haut.
Deuxièmement :
Prix unité complète comprenant: Un (1) tracteur Diesel, force d'environ 50 à 55 Horse-Power (HP), avec rétrocaveuse et chargeur.
Troisièmement :
Prix unité complète comprenant: Un (1) tracteur Diesel, d'environ 60 à 65 (HP), rétrocaveuse et chargeur inclus.
Les item deux (2) et trois (3), devront être équipés d'une benne de vingt-huit (28) pouces pour la rétrocaveuse, et une pelle de six (6) pieds pour le chargeur.
POUR ETRE CONSIDEREES TOUTES SOUMISSIONS DEVRONT ETRE: Remises avant 8.00 heures P.M., mardi le 19 mai 1970, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 412, 9ème Rue, Ville de La Pocatière.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
MARCIEN EMOND, Greffier,
VILLE DE LA POCATIERE.

LA CORPORATION DE L'HOPITAL ST-JEAN PORT-JOLI
St-Jean-Port-Joli, Comté de L'Islet
APPEL D'OFFRES
HOPITAL ST-JEAN-PORT-JOLI
Les plans, les devis et les documents de soumission ont été préparés par: Architectes :
Germain Chabot, Bélanger & Tremblay,
281, Chemin Ste-Foy,
Québec 6, P.Q.
Tél.: 529-9095.
Ingénieurs en mécanique :
L'Anglais, Desbiens,
Théberge & Associés,
2085 Boul. Charest Ouest,
Ste-Foy, P.Q. Tél.: 683-2111.
Ingénieurs en structure :
Desmond, Hallissey & Associés,
285 Chemin Ste-Foy,
Québec 6, P.Q.
Tél.: 522-6872.
Consultant en planification alimentaire :
Julien Pelletier,
1170, Valenciennes,
Ste-Foy, Qué.
TEL.: 656-1762.
Consultant en laboratoire :
Soram Inc.,
9545, Côte de Liesse, Dorval,
Montréal, P.Q.
et seront disponibles au bureau de l'Architecte.
Avis est par la présente donné que l'ouverture des soumissions mentionnées en rubrique est retardé aux dates suivantes :
Sous-traitants énumérés ci-après
Reçues soit au bureau des soumissions déposées de Québec ou de Mouski avant trois (3) heures p.m. (heure en vigueur) le mardi 26 mai 1970.
1—Plomberie et chauffage
2—Electricité et intercommunication
3—Ventilation et réfrigération
4—Acier d'armature : (fourniture seulement)
5—Panneaux préfabriqués
6—Couverture et isolation des toits (fourniture et pose)
7—Entrées d'aluminium et le vestibule des entrées (fourniture et pose)
8—Fenêtres d'aluminium et le vestibule des fenêtres (fourniture et pose)
9—Cadres de portes en acier et portes coupe-feu pleines ou creuses
10—Ciment poli, tuile vitrifiée, céramique, tuile de carrière, quarzite
11—Menuiserie spécialisée
12—Equipement de cuisine
13—Equipement de buanderie
14—Ascenseurs et monte-plats
15—Ameublement et équipement de laboratoire
16—Equipement de stérilisation
17—Equipement de Rayons-X
Entrepreneurs-généraux :
Entrepreneurs -généraux
Les soumissions adressées au soussigné devront être reçues avant huit heures P.M. et seront ouvertes à huit (8) heures P.M. (heure en vigueur) le mardi 2 juin 1970.
JEAN-MARC BOURGEAULT,
Directeur financier,
Corporation de l'Hôpital,
St-Jean-Port-Joli,
St-Jean-Port-Joli,
Comté de L'Islet, P.Q.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
PZC-70-10156
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 juin 1970
Zone Centre
TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION DANS LES EMPRISES DE DIVERSES LIGNES
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :
Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada
Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS ($12,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 mai 1970.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DMY-70-10131
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 juin 1970
Région Montmorency
FOURNITURE D'UN (1) GROUPE ELECTROGENE 350 kW CENTRALE ST-AUGUSTIN (COMTE DE DUPLESSIS).
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada
Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 7 mai 1970.

Commission Scolaire Chaudière-Etchemin
111, rue de la Fabrique, St-Romuald, comté de Lévis, P.Q.
VENTE DE PUPITRES USAGES
Avis est par les présentes donné que la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin recevra à son bureau à 111, rue de la Fabrique, à St-Romuald, d'ici 16.00 heures le 22 mai 1970, des offres d'achat pour les quantités suivantes de pupitres d'élèves à l'état usagé.
Couvent St-Lambert (Lévis), environ 60 pupitres.
Couvent Ste-Hélène de Breakeyville, environ 50 pupitres.
Ecole Notre-Dame, St-Romuald, environ 350 pupitres.
Les personnes intéressées pourront voir ces pupitres du lundi au vendredi inclusivement, en prenant rendez-vous par téléphone, à l'un des numéros suivants: à St-Romuald 839-9468, à St-Lambert, 889-2449 et à Breakeyville, 832-4048.
L'offre d'achat peut être faite globalement pour les 3 municipalités ou globalement au niveau de chaque municipalité. La Commission Scolaire ne s'engage pas à vendre nécessairement au plus haut soumissionnaire.
Faire parvenir les offres d'achat sous enveloppe cachetée avec mention "Soumission pour achat de pupitres" et en incluant un dépôt de 10%, le tout au nom et à l'adresse suivants: Commission Scolaire Chaudière-Etchemin, 111, rue de la Fabrique, St-Romuald, comté de Lévis.
Donné ce 8ème jour de mai, à St-Romuald.
J.-MEDARD LEBLANC,
Administrateur général et
SECRETAIRE-TRESORIER.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
SOUMISSIONS DEMANDEES
AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES ET STATIONNEMENTS
Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau du soussigné.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la Commission scolaire, représentant 10% de la soumission.
Les soumissions seront reçues jusqu'à 3.00 heures p.m., jeudi le 28 mai 1970, alors que l'on procédera à l'ouverture de ces soumissions en présence de M. le président et du secrétaire-trésorier. Tous les soumissionnaires y sont invités.
Le choix des soumissions se fera à l'assemblée des commissaires qui sera tenue le même jour à 8.00 heures p.m.
Les soumissions devront être adressées au bureau du secrétaire-trésorier, sous enveloppe scellée, avec la mention "SOUMISSION AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLES".
La Commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.
Toute soumission qui ne sera pas jugée conforme sera refusée.
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA
VILLE DE RIMOUSKI,
99 ouest, St-Jean-Baptiste,
Rimouski.
ANDRE-A. ROSS,
SECRETAIRE-TRESORIER.
Rimouski, ce 12 mai 1970.

APPEL D'OFFRES
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MONTS,
Demande de somission publique pour les travaux de : "TRANSFORMATIONS DES ATELIERS DE L'ECOLE POLYVALENTE DE MATANE"
PROPRIETAIRE :
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MONTS,
a/s Monsieur Paul Bernier, directeur de l'équipement,
530 Ave St-Jérôme, Matane.
ARCHITECTE :
CLEMENT, LEVESQUE, MERCIER,
434 rue Labelle, St-Jérôme, P.Q.
INGENIEUR EN MECANIQUE ET ELECTRICITE :
GILBERT, BOURASSA, GAGNE, MORIN, Ing.-conseils,
2700 boul. Laurier, Ch. 504, Québec.
Les soumissions (trois (3) copies) dans les enveloppes cachetées et adressées au directeur de l'équipement de la Commission Scolaire Régionale des Monts, 530 Ave St-Jérôme, Matane, seront reçues pas plus tard que vendredi le 5 juin 1970 avant 20:00 heures.
La mention "Soumission pour la "Transformation des Ateliers de l'Ecole Polyvalente de Matane" devra apparaitre sur l'enveloppe de soumission.
Seuls sont autorisées à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissionnaires (entrepreneur-général) pourront se procurer une (1) copie complète des plans, devis et documents contractuels, ainsi que quatre (4) copies de la formule de soumission au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Monts, 530 Ave St-Jérôme, Matane, à compter du vendredi 15 mai 1970 de 10.00 heures à 17.00 heures.
Un dépôt de cent dollars ($100.00) par chèque ordinaire sera exigé pour chaque copie complète des plans et devis. Un dépôt de $50.00 pour plans et devis d'architecture seulement et un dépôt de $50.00 pour les plans et devis de mécanique et électricité seulement. Dans les huit (8) jours suivant l'ouverture des soumissions, chaque entrepreneur ayant reçu des plans et devis devra les retourner au complet et en parfait ordre au bureau de la Commission Scolaire. Après vérification des documents, le dépôt sera remis aux entrepreneurs soumissionnaires non favorisés du contrat.
La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de huit mille dollars ($8,000.00) et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, ou d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de huit mille dollars ($8,000.00). Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Monts.
Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la Caution garantissant au Propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (Performance Bond) pour cinquante pour cent (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, également pour cinquante pour cent (50%) qui seront émis par cette compagnie au nom de l'entrepreneur-général et au bénéfice de la Commission Scolaire Régionale des Monts, s'il obtient le contrat.
Les cautionnements de soumissions seront retournés aux soumissionnaires non adjudicataires dans un délai raisonnable.
Le cautionnement de soumissions sera remis à l'adjudicataire lors de la signature du contrat en échange du cautionnement de fidèle exécution et du cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux émis par une compagnie d'assurance acceptée par la Commission Scolaire Régionale des Monts et aux frais de l'Entrepreneur-Général. Ces cautionnements expireront un (1) an après la fin des travaux.
Les sous-traitants dont la liste suit sont tenus de fournir un cautionnement de soumission (Bid Bond) d'un montant fixe établi ci-après et émis conjointement au bénéfice de la Commission Scolaire Régionale des Monts.
Ces bons de garantie de soumission seront remis en même temps que la soumission des sous-traitants et seront valides pour une période de cent vingt (120) jours.
Tous les sous-traitants soumettant un prix pour les travaux ci-dessous mentionnés devront remettre leurs soumissions cachetées au Bureau des Soumissions Déposées, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :
Québec à 675 rue Marguerite-Bourgeoys, Québec
Montréal à 4970 Place de la Savanne,
Rimouski à 56 Est de l'Evêché,
le jeudi, 28 mai 1970 a/ou avant 15.00 heures.
Ces soumissions devront être présentées sur les formules officielles du Bureau des Soumissions Déposées.
Les cautionnements de soumission des sous-traitants en plomberie-chauffage, en ventilation et en électricité devront être accompagnés d'une lettre d'intention de la Caution garantissant à l'Entrepreneur-Général l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (Performance Bond) pour cinquante pour cent (50%) s'ils obtiennent le contrat.

1—	Plomberie-chauffage	$2,000.00
2—	Ventilation	3,500.00
3—	Electricité	1,000.00

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs aux fins de consultation au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, Québec et Rimouski, dont les adresses sont données plus haut.
La Commission Scolaire Régionale des Monts ne considérera que les soumissions qui respecteront intégralement toutes les clauses des conditions de l'appel d'offres. Toute soumission qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau des Architectes Clément, Lévesque, Mercier ne sera pas acceptée.
La Commission Scolaire Régionale des Monts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Les soumisisonnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu **le vendredi 5 juin** 1970, à 8.00 heures p.m. au Centre Administratif de la Régionale des Monts, 530 Ave St-Jérôme, Matane.
Donné à Matane,
ce 12 mai 1970.
PAUL BERNIER,
Directeur de l'équipement

la ville de québec
AVIS PUBLIC
(1re publication)
Avis est par les présentes donné:
1 - QUEBEC LAVE-AUTOS LTEE par l'entremise de M. Côme Rompré demande à la Ville de Québec d'établir des réservoirs à gazoline tels que ci-après indiqués et de les exploiter en un Gaz-Bar qui serait situé au coin des boulevards Père Lelièvre et Masson dans le District Les Saules sur les lots 62-63-A-pte-60-B, 60-A-1 pte du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette.
a) Deux (2) réservoirs à gazoline de 5,000 gallons chacun;
b) Deux (2) pompes doubles distributrices;
2 - Que cette demande est formulée en vertu du règlement 864 tel qu'amendé au 1er juillet 1959;
3 - Que quiconque veut obtenir des renseignements concernant cette demande n'a qu'à communiquer avec la division de l'Architecture et des Permis de Construction, à l'Hôtel de Ville, chambre 413 ou à téléphoner au numéro 522-7041, postes 394 ou 395;
4 - Que quiconque désire formuler une opposition aux installations précitées, doit la transmettre au greffier de la Ville de Québec avant le 1er juin 1970.
Arthur Piché, directeur
Service des Travaux Publics.

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence. Ministère de l'Education.
A - Institut de recherche pédagogique (psycho-pédagogie de l'éducation corporelle). - Trois postes à Québec - Concours 70P-2123S.
- Participer à la conception de projets de recherche en psycho-pédagogie de l'éducation corporelle, au choix des méthodes et des techniques d'observation, d'expérimentation et d'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus. Rédiger des rapports de recherche et contribuer à la diffusion des données scientifiques recueillies. Evaluer les projets de recherche, dans le domaine de l'éducation corporelle et participer à l'élaboration des programmes et des politiques ministérielles en matière d'éducation physique.
- 1er poste: Maitrise en éducation physique ou l'équivalent; connaissance de la recherche et intérêt pour l'aspect psycho-social de l'éducation physique.
- 2e poste: Licence ou maitrise en psychologie; formation en psycho-pédagogie et intérêt pour l'éducation corporelle.
- 3e poste: Licence ou maitrise en sociologie; bonne connaissance des techniques quantitatives et intérêt pour la recherche en éducation corporelle.
B - Direction générale de la gestion, Service des relations du travail. - Postes à Québec - Concours 70P-2123T.
- Effectuer les recherches nécessaires en vue d'établir des scolarités-types. Obtenir les renseignements pertinents à l'étude des dossiers des enseignants afin d'établir la classification des professeurs du ministère de l'Education, tel que requis par les comités provinciaux de classification. Représenter le gouvernement auprès de différents comités de classement et collaborer aux travaux requis par le ministère dans le domaine du classement.
- Licence en pédagogie ou l'équivalent et expérience dans l'enseignement. En plus, connaissance particulière du système d'éducation du Québec, du Canada et des autres principaux pays.
- ECHEANCE DE L'INSCRIPTION: 29 mai 1970.

ARCHITECTE
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence. Direction de l'architecture de la Société d'habitation du Québec; ministère des Affaires municipales. Postes à Québec (1) et à Montréal (2).
- Participer, sur le plan technique, à l'analyse des études et des programmes d'habitation soumis à la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à l'étude et à l'élaboration de normes relatives à l'aménagement résidentiel.
- Etre membre de l'Association des architectes du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours). Posséder un minimum de 3 années d'expérience.
- Concours 70P-2109. Echéance de l'inscription: 29 mai 1970.

INGENIEUR
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence. Direction de l'architecture de la Société d'habitation du Québec; ministère des Affaires municipales. Postes à Québec et à Montréal.
- Participer aux travaux d'analyse des plans et devis soumis pour la réalisation de programmes d'habitation et de rénovation. Vérifier les plans de structure et de mécanique en vue de réduire les coûts.
- Etre membre de la Corporation des ingénieurs du Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours). Posséder quelques années d'expérience dans ce secteur d'activité.
- Concours 70P-2118. Echéance de l'inscription: 29 mai 1970.

INSPECTEURS D'ETABLISSEMENTS HOTELIERS ET TOURISTIQUES.
- Traitement initial de $5,217 à $6,017 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; postes à Québec, Montréal et Hull.
- Visiter les établissements hôteliers et touristiques à des fins d'enquête et de recommandation.
- 11e année d'études et 9 années d'expérience dont quelques-unes reliées à ce secteur d'activité; connaissance de l'anglais souhaitable; âge minimum: 26 ans.
- Concours 70P-5426. Echéance de l'inscription: 29 mai 1970.

OPERATEUR DE CONSOLE
- Traitement initial de $3,700 à $5,200 selon la compétence. Ministère de la Voirie; postes à Sherbrooke, Mont-Laurier, Rivière-du-Loup et Aylmer.
- Obtenir et compiler les informations nécessaires pour renseigner le public sur l'état des routes. Etre disposé à travailler par équipes, de jour, de nuit et de fin de semaine.
- 11e année d'études et 2 années d'expérience connexe. La préférence sera accordée aux candidats possédant des aptitudes dans le domaine de la radio-télécommunication et ayant de la facilité à s'exprimer en français et en anglais. La courtoisie et le tact sont des qualités essentielles.
- Concours 70PO-5403. S'inscrire avant le 29 mai 1970, en spécifiant l'endroit qui vous intéresse.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec, en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Appel d'offres
Service général des achats
Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:
Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec
Tél.: 693-5438
IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
5363	Barrières métalliques de ferme	St-Hyacinthe
5364	Clôture de ferme	St-Hyacinthe
5365	Clôture de ferme	Montréal
5366	Tuyau en acier ondulé et galvanisé	Shawinigan
	Clôture des soumissions: 26 mai 1970, 11.00 a.m.	
5361	1,700 panneaux contre-plaqué	Charlesbourg ouest
	Clôture des soumissions: 27 mai 1970, 11.00 a.m.	
5370	Papier pour impression à l'ammoniaque	Québec
	Clôture des soumissions: 27 mai 1970, 4.00 p.m.	
5367	Viande	Montréal
	Clôture des soumissions: 28 mai 1970, 4.00 p.m.	
5368	Bandes magnétiques (ordinatrice)	Québec
	Clôture des soumissions: 29 mai 1970, 11.00 a.m.	
5362	12,000 verges de serge laine et térylène	Montréal
5369	Classeurs en fibre	Entrepôt Québec
	Clôture des soumissions: 29 mai 1970, 4.00 p.m.	

Le Directeur Général
Paul Brissette

QUÉBEC GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les Annonces Classées

LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30 p.m. Votre annonce remise avant 12h.30 sera publiée le lendemain.

549-9111

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association"

(CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro, 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteurs dans toute la Région Saguenay - Lac St-Jean, 50c par semaine ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

Province de Québec: 1 an : $30.00; 6 mois: $15.00; 3 mois : $7.50; 1 mois : $2.50.

Ailleurs au Canada: 1 an: $50.00; 6 mois: $25.00; 3 mois: $12.50; 1 mois: $4.50.

Pays étrangers: 1 an: $60.00; 6 mois: $30.00; 3 mois: $15.00; 1 mois : $5.00.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	306
Ambulances	111
Animaux	248
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Associés (Commerce)	532
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Camions à louer	631
Camions à vendre	630
Camions demandés	632
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chambres à louer	430
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couple, demandés	344
Couples demandent emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Directeurs de funérailles	115
Divers à vendre	275
Divers à louer	290
Divers demandé	291
Ecoles de conduite	165
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	146
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garage-Stationnement demandés	657
Garage à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements appartements à louer	410
Logements appartements à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machineries à louer	664
Machineries à vendre	663
Maison à louer	448
Maisons à vendre	460
Maisons demandées	498
Médecins	110
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	422
Perdus-Trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	545
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Vacances-Voyages	122
Véhicules tout terrains	685
Vendeurs demandés	307
Yachts-Moteurs	689

SERVICES
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

123 PERDU-TROUVE

UN POINTER GRIS ET NOIR, QUEUE COUPEE, A ETE EGARE DANS LE SECTEUR STE-ROSE DU NORD ET ST-FULGENCE, SI TROUVE, COMMINIQUEZ A 549-1474. quo-16

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

155 CARTES PROFESSIONNELLES

DACTYLOGRAPHE à louer, additionneuse, calculatrice, modèle régulier ou électrique. Tél. 549-1244, Raoul Blackburn Ltée, 650 Chemin St-Thomas. quo-21

NETTOYAGE de tapis fait par des spécialistes, prix modiques, 543-2410. quo-19

DIVERS À VENDRE
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

275 DIVERS A VENDRE 275 DIVERS A VENDRE

A VENDRE
ECLAIRAGE FLUORESCENT ROSEMONT ENCASTRE
A monture émaillée pouvant se peindre facilement. Grille et lampe fluorescente incluses. Dimensions: longueur: 48", largeur: 11½", épaisseur: 4½".
CENTRE DU BOIS DU SAGUENAY ENR.
C.P. 516, Arvida, P. Q.
779 boul. Centenaire, Jonquière. dis-20

275 DIVERS A VENDRE

REMORQUE, 3 tonnes, moteur neuf, en parfaite condition. Tél.: 543-4363. quo-21

A VENDRE: ménage utilisé par femme seulement. Réfrigérateur Léonard, cuisinière Beach, table salle à manger pour 12 personnes, se fermant à 18, table cuisine ronde, émaillée blanche 30, 6 chaises Scandinaves, mobilier de salon airfoam, lit double, 2 commodes en bois de teck, lit simple, télévision sur table, Philipps, chaises et tables de jardin, vaisselle et coutellerie, etc., en bon état. Téléphonez après 18 heures, 542-2718. quo-15

POUR SEULEMENT
$1.35
Vous pouvez placer une annonce de 10 mots ou 2 lignes dans les rubriques "Divers à vendre" pendant 3 jours.
Composez 549-9111

EMPLOI
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

ON RECHERCHE
Un représentant pour la vente de ligne complète de matériaux de construction pour la région d'Alma ainsi que les comtés du Lac-St-Jean et Roberval.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Casier Postal 3017, Le Soleil Ltée, Chicoutimi dis-16

307 VENDEURS DEMANDES 307 VENDEURS DEMANDES

HOMME DEMANDE
Un vendeur d'expérience est demandé pour travailler sur les marchés local, provincial, national et international. Le candidat devra être parfait bilingue tant pour la langue écrite que pour la langue parlée, posséder un degré d'instruction égal à une 12e année commerciale et avoir une certaine connaissance de la comptabilité. Les personnes intéressées n'auront qu'à envoyer leur application accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:
CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY
ST-BRUNO
LAC-ST-JEAN, P.Q.
PAR: JEAN-JOSEPH SAVARD, SEC.
St-Bruno, 8 mai 1970. dis-15

307 VENDEURS DEMANDES

VENDEUR A COMMISSION
DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE
UN manufacturier renommé de fenêtres, portes extérieures et intérieures, préassemblées, demande vendeur à commission pour couvrir la région du Saguenay - Lac-St-Jean. Conditions avantageuses pour homme avec expérience et bonnes relations avec les constructeurs d'habitation. Répondre en donnant détails pertinants au dépt 829, Le Soleil. quo-16

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

AVONS besoin collaborateurs, collaboratrices, régions Chicoutimi, Lac-St-Jean, pour visiter clientèle établie. Salaire à commission, automobile indispensable. Téléphonez Hôtel Saguenay, Chicoutimi, à 543-4445, demandez Roger Giguère. quo-15

Une annonce de 10 mots ou 2 lignes placées dans ces rubriques coûte seulement $1.35 pour 3 jours.

LOGIS
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER 410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE située centre ville, chauffage et eau chaude compris, 543-8183. quo-22

LOGEMENTS 2 chambres à coucher, bain sauna, tapis mur à mur, aspirateur, intercom, installation laveuse, sécheuse, livrable immédiatement. Société Gerbel Ltée, jour, 549-7902, soir, 543-2833. quo-4

3 1-2 PIECES, meublé, chauffé, 353 Racine, Chicoutimi. 549-0210, 543-4409. quo-6

APPARTEMENTS meublés, 1 1-2 pièce, situés 256 rue Bégin, face à la cathédrale Chicoutimi. 548-5015. quo-27

APPARTEMENT meublé, chauffé, 4 1-2 pièces, Alma. 543-4409. quo-6

410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

1 1-2 PIECE, tapis mur à mur, 57, Cafillon, 547-1685, Jonquière. quo-16

PLUSIEURS logements modernes, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, édifice neuf, situé arrière Hôtel Parassol, boul. Renaud, Rivière-du-Moulin. Société d'Administration et de Fiducie, 543-0231. quo-20

LOGEMENT 2 1-2 pièces, meublé, près de Place Saguenay, idéal pour couple ou personne seule. 549-0078. quo-16

3 PIECES, meublé, moderne, près du centre commercial d'Arvida, stationnement. 548-4504, 548-7501. quo-16

460 MAISONS A VENDRE

7 MAISONS neuves en construction, rue Constantin, Jour, 549-7902, soir, 543-2833. quo-5

486 CHALETS A VENDRE

CHALET Lac Péjar, St-Fulgence, 35 x 18, meublé, eau courante, salle de bains, chaloupe, balançoire, chaises à parterre, terrain 100 x 150. 548-6808. quo-16

CHALET 40 x 21, 2 milles St-Fulgence, gaz propane, belle plage, site merveilleux. 549-1483. quo-16

COMMERCE ET INDUSTRIE
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

530 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT prospère, Arvida, 25 sièges, salle d'amusement au soubassement. 548-4546. quo-2

564 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN de chalet 200 x 125, lac Kénogami, baie Kaskouia, 4 milles de Larouche. 548-6482. quo-20

2 TERRAINS, sortie du village St-Fulgence, un 100 pieds carrés, 50 x 75, 548-6808. quo-16

ATTENTION, hommes d'affaires, terrain commercial 66,029 pieds carrés, rue Victoria, Bagotville, face Saguenay. Informations: Québec, 529-3604, M. Fortin. quo-16

TERRAIN 70 x 150, Boul. Tadoussac, bord du Saguenay. 543-6267. quo-19

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

VÉHICULES-MOTEURS
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

619 AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 404, 1967, ordinaire, radio, 50,000 milles, excellente condition. 677-2163. quo-19

RENAULT R-10, 1967, automatique, radio, 31,000 milles, excellente condition. 543-7185. quo-16

FALCON 1969, 6 cylindres, 2 portes, 15,000 milles, automatique. 549-7688. quo-19

689 YACHTS-MOTEURS

BATEAU A VENDRE
Cruiser Chris-Craft Constellation
30 pieds, acajou solide, 2 moteurs Chrysler marin 175 H.P. chaque, toilettes, cuisinette, glacière, dinette, 6 lits etc., $7,000 d'extras inclus, propre et complet avec trailer. Prix $8,700.00 pas d'échange.
tél.: le jour: 549-0303
le soir: 543-9817 dis-19

AUTRES RÉGIONS

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES

HOMMES ET JEUNES HOMMES
FAITES de l'argent dans vos temps libres, en cirant des automobiles, avec un nouvel appareil automatique.
ENTRAINEMENT COMPLET
Pour information, téléphoner 683-4318. quo-16

ATTENTION
SOMMES à la recherche de personnes sérieuses désirant faire revenu très intéressant, temps plein ou partiel, pour organisation de promotion. Ces personnes doivent être âgées de 25 ans et plus. Un investissement minimum sera requis et vous sera garanti. Pour entrevue, téléphoner: M. J. Hébert, 651-7493, de 10 a.m. à 4 p.m. quo-16

$100 ET PLUS
COMME détaillant (e), Familex, temps plein ou partiel. Tél.: 623-9967. quo-15

300 HOMMES DEMANDES

URGENT
TECHNICIEN avec expérience en réparations de lessiveuse, sécheuse, pour compagnie, établie depuis 20 ans à Québec, semaine 40 heures, travail à l'année, rénumération jusqu'à $7,500 par année, écrire ou se présenter à 835, 1ère Avenue, att. M. Champagne. quo-16

JEUNES HOMMES
NOUS RECHERCHONS HOMMES DE 21 A 35 ANS AVEC AUTOMOBILE, PRET A COMMENCER IMMEDIATEMENT, NOUS VOUS FORMONS SI NECESSAIRE ET VOUS GARANTISSONS UN REVENU. TELEPHONER POUR ENTREVUE CONFIDENTIELLE 529-1725. 2345-21

CUISINIER demandé (short order cook) s'adresser en personne seulement, 16 rue Ste-Anne. quo-30

HOMME avec expérience pour la vente de disques, doit posséder une vaste connaissance de la musique en général. Bilingue, âgé de 25 ans et plus, bonnes références. Ecrire Dépt. 808 Le Soleil. quo-16

FERBLANTIER demandé, expérience pour manufacture enseignes. Ouvrage à l'année, bon salaire. Montréal: (514)-722-4666. quo-19

CONCIERGE demandé, couple de marié, avec expérience, rémunération à être discutée, information, 653-9695. quo-23

BOUCHER avec expérience demandé. Marché Simard, 2415 Evangéline, en personne seulement. quo-15

GAGNEZ $80 par semaine à temps partiel. Pour informations demandez monsieur Joly, 522-5259. quo-30

MAGASIN de chaussures recherche vendeur à temps partiel, expérience requise. S'adresser en personne à 762 est, St-Joseph. quo-23

MECANICIEN DEMANDE, POUR OUVRAGE GENERAL, BON SALAIRE, E.M.M. LTEE, 523-9839. quo-15

REPRESENTANT rémunéré à commission, pour visiter les garages et stations-service, expérience non nécessaire, écrire à dépt 815, Le Soleil. quo-16

LIVREUR demandé, avec petite voiture, connaissant Ste-Foy, Sillery, se présenter, 5 à 7 heures, 814, Myrand, Ste-Foy. quo-15

VENDEURS demandés pour différents territoires de la province. Ecrire à Case Postale 2324, Québec. quo-16

HOMME service, (station-service) 25 ans et plus, situation stable. Ecrire Dépt 820, Le Soleil. quo-19

COMMIS bilingue, département pièces, machinerie lourde, expérience nécessaire. Ecrire C.P. 184, Québec. quo-16

TRAY Boy demandé 7.30 a.m. à 2.30 p.m., se présenter 410 est, St-François. quo-15

A TOUT faire, homme de campagne pour lavage vitres, plafonds, peinture, etc., Références et expérience exigées. Entre 25 et 35 ans. Ecrire à C.P. 923, Haute-Ville, Québec 4. quo-15

LIVREUR avec auto demandé, restaurant Hong-Kong. 656-6021. quo-16

JEUNE garçon demandé, propre, belle apparence, travail facile. S'adresser Hôtel St-Roch, de 9 à 11, samedi matin, demander M. Tremblay. quo-15

VENDEUR de meubles, expérience de la vente de tentures et tapis, et connaissance de l'anglais, sont des atouts. Tél. 529-9994. quo-16

EBENISTE avec expérience en retouche et réparation de meubles en général. Tél. 529-9994. quo-16

LIVREUR de meubles avec expérience, licence de chauffeur. Tél., 529-9994. quo-16

8 JEUNES hommes, 6 étudiants, 18 à 25 ans, travail à l'année, ou estivale, qualités exigées: propres, ne pas être gênés, aimant et pouvant voyager, semaine $80 à $120. Travail de groupe, possibilité gérant après expérience. Se présenter samedi, 10 heures a.m. à 7 p.m. Motel Le Voyageur, Boul. Ste-Anne, demander M. Vallée. quo-16

HOMME demandé, de service pour garage, ayant licence de chauffeur, expérience pour remorquage, 2.d. La Naudière, Martinière Automobile Inc., 525-6570. quo-16

DISTRIBUTEURS-vendeurs demandés, pour régions Québec, Lévis, Beauce, Cantons de l'Est, pour produits Midas. Lignes populaires, chips, sucons, etc. S'adresser 53, rue de l'hôpital Lorette-ville. quo-22

307 VENDEURS DEMANDES

BERKLINE
Manufacturier de fauteuils à mouvement mécanique, cherche représentant expérimenté pour la région de Québec et du Saguenay. Envoyer curriculum vitae à:
Durable Upholsterers Ltd,
8491, 3e Avenue,
Ville D'Anjou, P.Q. dis-16

POSTEZ VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI ET VOYEZ VOS REVENUS AUGMENTER !
THE W. T. RAWLEIGH CO. LTD.,
Dépt. E-760-HY,
4005 rue Richelieu,
Montréal 207, Qué:
Messieurs, J'aimerais vendre les Produits renommés Rawleigh,
( ) à temps partiel
( ) à temps plein.
( ) Veuillez m'envoyer le Catalogue GRATUIT et tous les renseignements.
NOM
ADRESSE
VILLE dis-15

TISSU A LA VERGE
GRANDE opportunité pour voyageur qui a une clientèle dans les magasins qui vendent ce genre de produits. Nous sommes importateurs et distributeurs et offrons une belle et grande ligne de tissus de toutes sortes à des prix populaires. Nous offrons un grand territoire: de Gaspésie à Lévis et Côte Nord, de Shawinigan, Lac-St-Jean jusqu'à Sept-Iles. Ecrire dépt 821, Le Soleil. quo-16

C'est facile de placer une annonce classée. Composez 549-9111.

307 VENDEURS DEMANDES

REPRESENTANT DEMANDE
COMPAGNIE internationale requiert les services d'un représentant bilingue, âgé de 25 à 35 ans, avec expérience dans la vente de peinture pour ville de Québec et banlieue. Offrons salaire, commission, bénéfices marginaux usuels, etc. Ecrire Dépt 823 Le Soleil. quo-19

JEUNE vendeur bilingue et ambitieux recherché pour manufacturier de jeans et vêtements sport de marque réputée pour desservir la ville de Québec, le Lac-St-Jean et les Cantons de l'Est. Excellent salaire plus dépenses et avantages sociaux. Poster résumé des antécédents à: Blue Bell Canada Limited, Case postale 94, Place Bonaventure, Montréal, Qué. quo-16

COMPAGNIE Courtage Immobilier: Recaire les services d'un vendeur à commission actif avec 11ième année scolaire, âge minimum 35 ans, revenu possible 10,000 à 15,000 par année selon sa compétence. J.-A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-9

VENDEURS d'automobiles demandés, avec expérience de préférence, mariés 25 ans et plus, salaire de base, démonstrateur neuf fourni, bénéfices marginaux. Se présenter chez Laval Volkswagen, 777 Ouest Boul. Charest, demandez R. St-Pierre, gérant des ventes. quo-23

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

MINE de Silice, concession minière acquise de l'Etat, acceptée aux valeurs mobilières demande "6 directeurs". Capital $5,000 à $10,000 chacun, pour former compagnie et aller à la Bourse, exploitation, etc. Occasion de tripler votre capital vite, affaires sérieuses, investissements du promoteur $200,000. Ecrire à Québec Silica Mine Ltd, 755 Joffre, appt 1. quo-15

HOMMES ou femmes avec $5,000 capital pour club social privé; pourrait doubler, tripler rapidement. Ecrire dépt 828, Le Soleil. quo-16

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

2 MAITRES COIFFEURS
DEMANDES avec clients dans centre St-Roch. Salon ouvert depuis 2 ans, air climatisé, gai, moderne, possibilité de sous-louer.
AUSSI
ELECTROLYSE DIPLOMEE
Demandée, possédant équipement et clientèle. Possibilité de servir notre clientèle des salons de coiffure, d'esthétique et de la clinique. Ecrire Dépt. 819 Le Soleil. quo-19

CONCIERGE DEMANDE
A TEMPS partiel, personne âgée ou couple, logement fourni. 522-8294. quo-15

NOUS avons besoin: 5 hommes et 3 femmes comme représentants publicitaires. Avec auto, sérieux, salaire très intéressant. Entre 1 p.m. - 10 p.m.: 523-3749. quo-30

CUISINIER, cuisinière fiables, travail jour, dimanches libres, référence, ouvrage année. C.P. 2461, Québec 2. quo-13

VENDEURS (euses), possédant déjà une clientèle de porte à porte, désireux d'ajouter un nouveau produit annoncé à la télévision. Appelez après 9 heures, 872-2138. quo-23

REPRESENTANTS, plein temps, partiel, aucune concurrence, pour vente, excellentes conditions. Tél. 529-9994. quo-16

JEUNE homme ou jeune fille pour ouvrage général de bureau, connaissance dactylographie, posting machine, anglais, classement, expérience requise. Age 20 à 25 ans. Tél. 529-9994. quo-16

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

Avon a des clients de tout âge. Pourquoi ne pas leur vendre? Devenez Représentante Avon. Une excellente occasion de profits vous est offerte dans votre voisinage. Téléphonez à:
523-7706
Territoires: St-Albert le Grand, St-Joseph, Limoilou, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Château-Richer, Ste-Pétronille de l'Ile d'Orléans, Ste-Anne de Beaupré. dis-16

MADAME
VOTRE AVENIR EST ENTRE VOS MAINS
AYEZ le plaisir de présenter les produits Tupperware, par réception. Bons revenus, auto nécessaire, expérience non requise. Se présenter, vendredi ou lundi à 2 heures p.m., 840, St-Vallier ouest, Québec. quo-16

LE PAYSAN DEMANDE
SERVEUSES de table d'expérience. Assurance-groupe, assurance-maladie. Très bon salaire. S'adresser l'après-midi entre 2.30 et 4.30 heures, le soir 8.30 et 9.30 heures. Demandez M. J.-E. Carbonneau. quo-16

SERVEUSES avec expérience demandées. S'adresser en personne seulement, 16, rue Ste-Anne, inutile d'appeler. quo-30

SERVEUSES - danseuses demandées, désirez-vous faire $250 à $300 par semaine, Hôtel Motel Britannia, 163 rue Principale St-Romuald. Tél. 839-6722 ou 839-6737, demander N. Philippe Nadeau ou Raymond Fortin, entre 6 et 7 p.m. quo-19

SERVEUSE de table demandée, avec bonne apparence. S'adresser en personne 1192, rue St-Jean. quo-15

AGENCE Benard demande serveuse, danseuse à go go pour travail immédiat, à temps plein ou partiel, salaire $150 à $200 par semaine. S'adresser à 665 est, Boul. Charest, ou 525-7700. quo-16

FILLES de table avec expérience demandées pour Bar Elite, 54, Couillard, 522-0384. quo-20

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

CHEF de secrétariat, pour auberge de jeunesse, situé à St-Pierre, Ile d'Orléans, $320 mois, bonne expérience et disponibilité exigée, possibilités d'augmentation pour personne compétente, demande par écrit à Club Jeunesse, 9334, rue Lajeunesse, Montréal 354. quo-19

BESOIN urgent de représentantes Holiday Magic, très rémunérateur, formation complète et gratuite, M. Michel, 651-9212. quo-15

BUFFET Guy, serveuses d'expérience pour travail 4 à minuit, 651-3152. quo-20

VOULEZ-VOUS faire de l'argent et détailler les produits Holiday Magic? Informations Mme Levesque, 651-9212. quo-15

FEMME ou couple bilingue avec expérience, pour 11 unités de motels, Neuville, logement fourni. 626-3318. quo-16

FILLE ou femme demandée pour snack-bar restaurant "Stella" sur la route No. 2, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-9883. quo-16

FILLE de chambre pour travail, 6 jours par semaine, dans un motel de 80 unités, sur Boul. Laurier, 653-4977. quo-15

PERSONNEL de bureau féminin demandé, avec expérience, dans magasin à rayons, semaine de 40 heures, 529-9706, demander gérante du personnel. quo-16

GAGNEZ entre $105 et $650 par mois, en travaillant à temps plein ou partiel, comme conseillère et beauté, occasion exceptionnelle pour étudiante Cegep, appeler à 661-7425. quo-16

SECRETAIRE demandée, pour bureau d'avocat, expérience légale requise. Tél.: 522-1502. quo-21

PERSONNEL FEMININ, RECEPTIONNISTE POUR HOTEL, AVEC EXPERIENCE SUR CAISSE SWEDA, BILINGUE, POUR DEBUTER IMMEDIATEMENT. TEL.: 849-4425, MANOIR DU LAC DELAGE. quo-19

JEUNE fille sérieuse, débrouillarde, ayant une certaine connaissance en anglais, pour prendre charge, travail général de bureau, et comptabilité avec au moins 3 ans d'expérience. Ecrire Dépt. 824 Le Soleil, en mentionnant qualifications. quo-16

SERVEUSE de tables, expérience dans mets chinois. Restaurant Hong-Kong, 656-6021. quo-16

SERVEUSE de bar demandée, ainsi que cuisinière, logée, nourrie, 18 milles de Québec. S'adresser Castel Vauquelin, Neuville. quo-18

DONNERAIS pension à personne fiable, en retour légers travaux. Tél.: 651-9754. quo-16

JEUNES FILLES POUR PUBLICITE DEMANDEES. PRESENTEZ-VOUS A 350 EST, BOUL. CHAREST, SUITE 410. 235-20

SERVEUSE DEMANDEE. S'ADRESSER A 472, de AVENUE OU 1084, BOUL. STE-ANNE. quo-19

353 INFIRMIERES-GARDES-MALADES

INFIRMIERES licenciées, demandées, hôpital proximité de Québec, accommodations logements. Tél. 881-2811. quo-28

AUXILIAIRES demandées licenciées, pour service de 4 heures et minuit. S'adresser en personne et demander la directrice du Nursing, 1165, Chemin Ste-Foy. quo-22

COMMERCE ET INDUSTRIE

590 ENCANS

CONSULTEZ l'annonce d'encan de Stewart Equipement Co. Ltd., publiée dans ce journal à la page 19. quo-15

Mesures pour combattre la piraterie aérienne

LONDRES (AFP) — Des comités de sécurité dirigés par des coordinateurs nommés par les gouvernements devraient être créés dans tous les aéroports civils du monde afin d'empêcher les détournements et les sabotages d'avions, estime l'Association internationale des Transporteurs aériens (IATA), qui s'est réunie en conférence hier à Londres.

Une suggestion en ce sens sera soumise à l'Organisation de l'Aviation civile internationale pour qu'elle l'examine au cours de sa prochaine réunion, en juin, à Montréal.

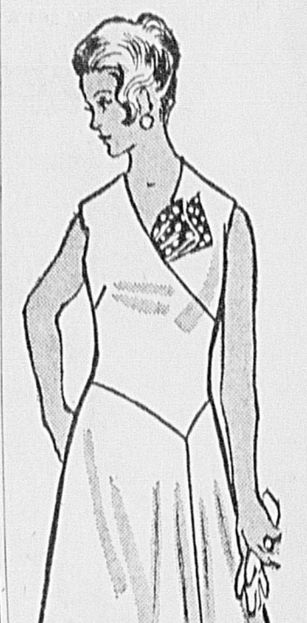
Soulignant l'urgence de la création des comités de sécurité, M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'organisme, a indiqué que les compagnies aériennes ne pouvaient empêcher seules les agressions armées et qu'elles avaient besoin de l'aide effective des gouvernements, ainsi que des services des aéroports.

L'IATA groupe cent quatre compagnies aériennes.

Patron-mode



TAILLE SVELTE — Cette robe amincissante a une encolure diagonale et une taille basse, donnant naissance à une jupe ample. Utilisez un frais tissu en fibres synthétiques. Patron numéro 4667: NOUVELLES TAILLES pour dames, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46. Il faut 2 3-4 verges de tissu de 39 pouces de largeur pour la robe de taille 36 (buste 40) et 1-4 de verge de tissu contrastant.



4667
34-46
Anne Adams

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.
Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL
QUEBEC 2
PRIX: 75¢
(Ajoutez 15 cents pour envoi de première classe)
Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.
Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuillets d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

LE SOLEIL
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2
Numéro: .....
Taille: .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Remerciements pour faveur obtenue, même tarif que les annonces classées. Minimum: $1.00
Avis dans le carnet mondain: $2.00
La charge de service pour les numéros de dépt. ou de case requis dans les annonces $0.50.
Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.
En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce (maximum 3 insertions). Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.
Les annonces classées ordinaires devront parvenir avant 2 heures p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 2 heures p.m. le vendredi.

Nombre de mots	Lignes	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
Jusqu'à 10	2	1.00	1.35	2.40
Jusqu'à 15	3	1.10	2.03	3.60
Jusqu'à 20	4	1.15	2.70	4.80
Jusqu'à 25	5	1.25	3.38	6.00
Jusqu'à 30	6	1.50	4.05	7.20
Jusqu'à 35	7	1.75	4.73	8.40
Jusqu'à 40	8	2.00	5.40	9.60

Classifications commerciales et tarif général: .25 la ligne comptée - Minimum: $1.00

Horoscope

SAMEDI - DIMANCHE 16 et 17 mai 1970

Pour ce long week end de la Pentôte la conjonction Mercure à Saturne vous recommande de redoubler de prudence et le trigone du Soleil à Pluton peut éveiller la conscience des vacanciers en apportant des résultats positifs sur les mesures qui auront été prises. Chance avec 2, 12 et 14.

ANNIVERSAIRES: — Ceux du samedi réaliseront d'importantes créations dont ils tireront profit; mais ne compliquez pas votre vie sentimentale. **Ceux du dimanche** auront à lutter pour s'imposer et ils devront leur réussite à leur mérite personnel. Vie sentimentale plus heureuse.

NAISSANCES: — Celles du samedi donneront des enfants qui auront de la chance et dont la réussite s'affirmera dans de grandes constructions. **Celles du dimanche** donneront des enfants qui réussiront tardivement car ils risquent de se disperser dans leur vie sentimentale. Prudence.

BELIER (21 mars - 20 avril) Généralités: Faites ce qu'il vous plait; satisfaction sur le plan artistique. **La chance:** Tentez-là avec quelqu'un des Gémeaux. **Plaisirs :** Voyage agréable. **Santé:** Faites un peu plus de sport.

TAUREAU (21 avril -20 mai) Généralités: Prudence pour le 2e décan, mais chance dans vos initiatives pour le 3e décan. **La chance:** Suivez votre inspiration; très bon jugement. **Plaisirs:** Recevez vos amis à la maison. **Santé:** Soyez sobre.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Généralités: Cultivez vos relations artistiques ou intellectuelles. **La chance:** Plus évidente pour le 3e décan. Misez sur deux chevaux. **Plaisirs:** Cultivez votre violon d'Ingres. **Santé:** Meilleure.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Généralités: Suivez votre idée et prodiguez vos bons sentiments. **La chance:** Misez sur des chevaux en forme et aptes au terrain. **Plaisirs:** Participez aux jeux d'enfants. **Santé:** Ecartez l'alcool.

LION (23 juillet - 23 août) Généralités: Vous êtes en excellente disposition pour réaliser un but; faites-le bien. **La chance:** Bon jugement, analysez bien votre jeu. **Plaisirs:** Invitation à considérer attentivement. **Santé:** Plus robuste.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Généralités: Vous devez tenir compte des réalités; pas d'imprudence. **La chance:** Gains possibles pour le 3e décan surtout. Analysez bien votre jeu. **Plaisirs:** Rencontrez vos vieux amis. **Santé:** Décontractez-vous souvent.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Généralités: Des surprises ne manqueront pas d'agrémenter votre week-end. **La chance :** Tenez compte de vos rêves et prémonitions. **Plaisirs:** Visite agréable; bons échanges. **Santé:** Ménagez vos reins.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Généralités: Modérez vos impulsions et décontractez-vous plus souvent. **La chance:** Vous découvrirez un outsider valable; misez sur lui. **Plaisirs:** Invitation à considérer. **Santé:** Buvez des jus de fruits.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Généralités: Sélectionnez vos amis et vous formerez une bonne équipe. **La chance:** Ecoutez les conseils des spécialistes. **Plaisirs:** Vous vous ferez de nouveaux amis. **Santé:** Surveillez votre ligne.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Généralités: Recherchez le contact avec ceux qui partagent votre idéal. **La chance:** Elargissez votre jeu avec vos relations; belles espérances. **Plaisirs:** Changez d'ambiance et soyez stimulant. **Santé:** Bon équilibre.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Généralités: Vous serez sollicités de toute part; choisissez vos relations. **La chance:** Jouez vos chiffres et couleurs favorables. **Plaisirs:** Satisfaction en voyage. **Santé:** Faites de bons exercices physiques et respirations.

POISSONS (20 février - 20 mars) Généralités: L'amitié sera un excellent réconfort; montrez votre générosité de coeur. **La chance:** Tentez-

AU FOND DES CHOSES

une entrevue de
Fernando Lemieux

Une société doit reposer sur la justice

— Jérôme Choquette

"Je ne veux pas que l'ordre devienne le symbole de l'arrêt du progrès social. L'ordre, pour moi, doit permettre la saine discussion à tous les paliers, la participation à tous les échelons de la société."

Voilà, en deux phrases, la profession de foi en la justice que nous exprime Me Jérôme Choquette, à peine âgé de 42 ans et qui détient l'un des portefeuilles les plus lourds qui soient dans le contexte actuel, celui de la Justice.

Affable, souriant, le jeune avocat de Westmount nous avait demandé de le rencontrer à 14h30 précises, à son bureau. Il est fidèle au rendez-vous malgré ses nombreuses occupations.

Une première impression nous surgit à l'esprit dès que nous commençons à causer avec Me Choquette: la



justice se dépouille de son apparat pour devenir démocratique, profondément humaine. Rien de guindé, mais la simplicité même.

Né à Notre-Dame-de-Grâce, reçu avocat à 20 ans à McGill, le jeune homme tourne ses yeux vers les sciences économiques et s'inscrit à la faculté de droit de Paris. Il obtient le prix Jean Bertrand-Nogaro pour sa thèse intitulée "Croissance et fluctuation de l'économie canadienne" qui lui vaut un doctorat.

Droit civil

Mais le jeune homme, qui avoue avoir toujours désiré être avocat, est aussi un enragé de la politique. Il met cependant un frein à son impatience et désire plutôt poser des bases solides à son ambition.

Tout naturellement, il opte pour la pratique du droit civil, plaide énormément et se spécialise dans les procès par jury, ce qui l'amène à un contact plus étroit avec le peuple et ses multiples problèmes. Il en sera ainsi pendant 15 ans, même si la politique le hante toujours.

Il ne saurait en être autrement quand on a été l'associé du regretté Guy Favreau et qu'on compte dans sa parenté le fameux et bouillant sénateur P.-A. Choquette dont les incartades sont demeurées mémorables.

En 1948, il travaille à la campagne électorale pour le candidat libéral de Montcalm. En 1966, il est enthousiasmé par l'action dynamique de l'équipe libérale au pouvoir depuis 1960.

Le droit est limité et Me Choquette voit pour lui l'occasion propice de le quitter... momentanément pour l'offre de Jean Lesage de briguer le siège laissé vacant par Georges-Emile Lapalme dans Westmount. Il est élu avec facilité par 15,000 voix de majorité.

Pas complètement

"L'application de la justice n'est pas entièrement critiquable, mais on sait qu'une récente enquête a prouvé qu'il existe un écart considérable entre ce qu'en pensent les gens de justice et le peuple lui - même," souligne Me Choquette.

Pour ce dernier, l'écart décelé est inévitable parce que les gens ne considèrent que l'aspect technique de la



justice, aspect d'ailleurs parfois dénué de cette touche d'humanité souhaitée par la population.

"Il faut donc faire un effort pour combler cet écart provoqué par une certaine ignorance à l'endroit de la machine judiciaire et son degré relatif de déshumanisation," commente notre interlocuteur.

Pour ce faire, souligne-t-il, il faut la collaboration du ministre, des fonctionnaires concernés, des juges et des avocats.

"Toutes ces personnes doivent s'épauler pour mettre en branle une série de réformes aptes à rendre plus immédiate la justice et à humaniser son aspect technique", affirme le ministre.

Rappelons que le député d'Outremont avait demandé à la Commission politique de son parti d'inscrire à son programme la création de tribunaux d'équité qui entendraient des causes de $250 et moins.

"Ces tribunaux seraient dénués de tout formalisme et le citoyen serait exempt de frais judiciaires. Il n'y aurait aucune procédure et pas d'avocat, si désiré. En somme il s'agirait d'une sorte de tribunal de juge de paix.

Sensibilisé

Le député d'Outremont occupait le poste de président du Jeune Barreau de Montréal lorsque cet organisme préconisa le premier l'assistance judiciaire au bénéfice de personnes défavorisées.

C'est donc dire qu'il est extrêmement sensibilisé au problème et il entend bien instaurer, le plus rapidement possible, un système généralisé de sécurité judiciaire.

Cependant, le ministre commente que ce système ne devra pas être trop lourd pour le contribuable tout en étant accessible à l'ensemble de la populatitn.

Notre interlocuteur se déclare favorable à la suggestion émise par le Barreau de la province de Québec devant la Commission sénatoriale sur la pauvreté d'éliminer le cautionnement en argent, dans certains cas.

"Qu'est - ce que le cautionnement, sinon la garantie que la personne se présentera à son procès. Ca ne fait aucunement partie du jugement et n'a guère d'influence sur ceux qui désirent vraiment échapper à la justice," souligne Me Choquette.

Cependant, ce dernier affirme qu'il faut absolument garder le cautionnement pour les criminels d'habitude, "même s'il arrive que quelques-uns d'entre eux traversent la frontière".

Pas toutes

"Je ne suis pas prêt à endosser toutes les recommandations du rapport Prévost sur l'administration de la justice criminelle et pénale", avoue le ministre.

Cependant, il s'empresse d'ajouter qu'il contient une foule d'excellentes recommandations, surtout en ce qui concerne le crime organisé, y compris le vol avec violence, les cambriolages de banques, etc., surtout dans une grande ville comme Montréal.

"Il faut absolument munir la police de tous les appareils techniques nécessaires pour lutter contre le crime. En particulier, elle devrait être outillée d'hélicoptères lui permettant de se rendre en vitesse sur les lieux d'une alerte", explique Me Choquette.

Ce dernier ajoute qu'il y a lieu de travailler davantage dans certains domaines de façon à améliorer et à accélérer la lutte contre le crime.

"Ainsi", souligne-t-il, "la coordination des forces policières serait une excellente mesure dans la lutte contre le crime organisé et cette coordination est infiniment souhaitable."

Pas réfractaire

Le ministre de la Justice affirme n'être aucunement réfractaire à des opinions, pourvu qu'elles soient émises sans manifestation de violence.

"Il n'y a pas de société qui puisse survivre dans la violence. Il faut certainement des transformations, mais elles doivent s'accomplir dans le respect d'autrui", commente notre interlocuteur.

"Je ne suis pas un contestataire intellectuel", ajoute-t-il, "mais je désire connaître les sources de la contestation. Même s'il y a des agitateurs professionnels, il y a beaucoup de gens de bonne foi qui contestent."

Le ministre souligne que la contestation repose sur des bases plausibles et qu'il faut en comprendre les raisons afin de pouvoir remédier aux origines du problème.

"La société industrielle a créé la prolétisation et le prolétariat se sent éloigné des centres de décision. C'est pour cela qu'il conteste et entend obtenir sa quote-part de participation", dit Me Choquette.

S'il entend bien faire respecter l'ordre, il ne désire pas toutefois que cet ordre soit un handicap au progrès social. Selon lui, l'ordre ne peut se maintenir que dans le



respect des opinions, la franche discussion et la participation globale.

Pas un principe

Ce à quoi vise le ministre, c'est à l'égalité réelle du citoyen, non à une égalité de principe peu respectée et au sein de laquelle divers échelons de la société se croient lésés.

"Une société doit reposer sur la justice et si cette justice n'existe pas, la désintégration sociale est inéluctable", affirme-t-il, tout en ajoutant avec vigueur:

"Il est donc impératif que le ministère convainque la population que la justice existe à tous les niveaux non seulement dans son administration en tant que telle, mais aussi dans les domaines politique, sociaux, etc.

Et Me Choquette déclare: "Le ministre doit symboliser cette justice. Il doit en être le protecteur, le serviteur."

Avec un large sourire, il ajoute: "C'est tout un programme, n'est-ce pas ?"

Comme nous lui souhaitons aurevoir, il commente: "Nous en aurons certainement l'occasion... dans un an, juste pour vérifier si j'ai commencé à réaliser mon programme."

Un dernier geste de sa part nous indique bien son intention de mettre la main à la pâte: à genoux sur le tapis du bureau de sa secrétaire, il fouille avec elle dans des boîtes de documents afin d'y trouver une courte biographie.

Nous avons connu une foule de ministres qui n'auraient jamais osé poser un tel geste prolétaire.

"sous notre aile" ...pour un prix modique

Avez-vous décidé cette année d'économiser de l'argent sur votre assurance-auto?...d'être bien protégé?...sans rien sacrifier? Dans ce cas rendez visite à Wawanesa, car, seul Wawanesa vous offre une assurance-auto à prix modique avec 11 mois pour payer. Wawanesa vous offre aussi une police de 6 mois. Seul Wawanesa a 32 bureaux judicieusement répartis dans le Québec pour bien vous servir. Seul Wawanesa a plus de 75 enquêteurs capables d'assurer rapidement à votre domicile, le règlement d'une réclamation; parfois même sur le champ. Pour une protection totale, à prix modique, pour de belles économies, placez-vous sous notre aile.



L'ASSURANCE-AUTO Wawanesa

l'assurance-auto qui peut être achetée pour 6 mois seulement.

2070 CHEMIN DE LA CANARDIERE
PLACE FLEUR DE LYS

JONQUIERE
548 rue St-Hubert. Tél.: 547-9379

Téléphone pour toutes succursales
661-7741

CHICOUTIMI
184 est, rue Jacques-Cartier. Tél.: 543-7791

CENTRE D'ACHATS STE-FOY
6A est, route Trans-Canadienne, LEVIS

BAIE COMEAU
172A rue Lasalle. Tél.: 296-5517, 296-5518

"Par patriotisme", Ford ne construira pas de camions en Urss

DETROIT (d'après l'AFP) — Au cours de l'assemblée générale des actionnaires, hier à Detroit, le président de la société Ford, M. Henry Ford II, qui semble s'être rendu aux appels au "patriotisme" lancés par le département de la Défense, a fait savoir que Ford ne construira pas une usine de camions en URSS.

"En ce qui concerne notre participation à un programme de véhicules commerciaux", a-t-il précisé, "j'ai avisé le gouvernement soviétique qu'il ne nous était pas possible de donner plus ample considération à la proposition."

Les pourparlers entre Ford et l'URSS avaient porté sur la construction d'une usine pouvant produire 150,000 camions par an. Le projet avait d'ailleurs fait l'objet, il y a quelques semaines, d'une visite de 9 jours de M. Henry Ford II en URSS.

Les réactions à Washington avaient alors été divergentes. Le département d'Etat, responsable de la politique étrangère, et le secrétariat au Commerce avaient émis des commentaires favorables.

Par contre, le département de la Défense s'était immédiatement opposé à ce projet. D'ailleurs, M. Melvin Laird déclarait, la semaine dernière, dans une attaque à peine voilée contre les projets de Ford: "Certaines gens croient que le meilleur moyen de réussir avec l'junion soviétique est, par exemple, d'aller en Russie et d'y construire des camions."

Un des arguments du Pentagone était que les camions, construits par les bons soins dune firme américaine, pourraient ensuite être utilisés par les Nord-Vietnamiens contre les forces américaines au Vietnam.

Cependant, s'il a rejeté la construction d'une usine, le président de "Ford Motors" a déclaré qu'il continuerait à examiner les possibilités d'une coopération technique.

"En ce qui concerne les autres propositions soviétiques de coopération technique, je crois", a-t-il dit, "qu'une réduction des barrières économiques entre l'Est et l'Ouest, compatible avec les intérêts vitaux de la sécurité des Etats-Unis, serait une bonne chose pour les deux parties. En plus des avantages économiques, une coopération technique pourrait aider à diminuer les tensions internationales et contribuer à rendre le monde plus pacifique. Nous continuons donc à étudier les possibilités nombreuses contenues dans les propositions soviétiques."

Washington réaffirme son soutien au Cento

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a "réaffirmé le soutien des Etats-Unis à l'organisation du CENTO".

Cette déclaration est contenue dans un message du chef de l'exécutif dont le secrétaire d'Etat William Rogers a donné lecture hier à la séance inaugurale de l'assemblée annuelle de ce pacte. Il comprend la Grande-Bretagne, l'Iran, le Pakistan et la Turquie. Les Etats-Unis assistent à cette réunion, qui se termine cet après-midi, en qualité d'observateurs.

"Nous avons tous appris, a poursuivi M. Nixon, que les moyens militaires ne suffisent pas à garantir la sécurité. Elle dépend également du bien-être des peuples. Les progrès réalisés dans les pays du CENTO ont été particulièrement impressionnants". Le président des Etats-Unis a mis également l'accent sur "le respect et l'amitié mutuels" qui ont toujours caractérisé les relations entre pays de l'Organisation du traité central depuis sa fondation il ya 15 ans.

Après avoir lu le message de M. Nixon au CENTO, le secrétaire d'Etat a fait l'éloge de ce pacte qui, a-t-il dit, "fait preuve de vigilance, maintient les moyens d'assurer sa défense, et a réussi à préserver la sécurité" de cette région.

Pas d'admission de journalistes dans les prisons brésiliennes

BRASILIA (AFP) — Le ministre de la Justice brésilien, M. Alfredo Buzaid, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que le Brésil n'acceptera jamais que des journalistes - étrangers ou nationaux — visitent ses prisons et institutions pénales pour vérifier l'absence de tortures et de prisonniers politiques.

M. Buzaid avait été invité à préciser un passage du communiqué officiel de la présidence du 9 mai qui démentait l'existence de tortures et affirmait qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques au Brésil. Ce paragraphe disait: "Des personnes objectives, notamment des journalistes étrangers qui ne sont pas liés au mouvement subversif international, confirmeront ce démenti...". Certains en avaient conclu que des journalistes pourraient vérifier sur place, comme cela avait été le cas lorsque des accusations de génocide des Indiens avaient été lancées.

Le ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas de visite des prisons. Il s'agit, a-t-il dit, d'une question de souveraineté nationale.

Plus d'alertes à la bombe à N.Y.

NEW YORK (AFP)—La police de New York a reçu en 1969 deux foix plus d'alertes à la bombe qu'en 1968.

Selon le rapport annuel de la sûreté, publié mercredi, les commissariats newyorkais ont été alertés 3,191 fois au cours de l'année passée, dont 2,587 fois apparemment sans justification. Par contre 257 alertes ont permis la récupération "d'objets suspects" et de 115 bombes dont 19 étaient prêtes à exploser.

En fait 93 ont explosé en 1969 dans la seule ville de New York.

Nouvelle tentative du Râ dimanche

SAFI, Maroc (AFP) — La grande aventure du "RA II", la traversée de l'Atlantique, commencera dimanche à huit heures, si les conditions météorologiques restent favorables.

Le célèbre navigateur norvégien Thor Heyerdhal a en effet décidé de quitter le port marocain de Safi dimanche à bord de son bateau de papyrus.

L'équipage, sept hommes en plus de Thor Heyerdhal, est prêt lui aussi: les médecins qui ont examiné les huit hommes les ont déclarés en bonne santé et capables de supporter les épreuves d'une telle aventure.

M. Thant, secrétaire général de l'ONU, a adressé une lettre à Thor Heyerdhal lui souhaitant pleine réussite et le félicitant de son courage.

Faire son bonheur soi-même

ZURICH (AFP) — Les titres — pour plus de quatre millions de francs suisses ($1,000,000) — volés au "Crédit suisse", à Zurich, disparaissaient de l'établissement "par corbeilles entières", a déclaré le procureur de Zurich, M. Félix Ringer, qui a annoncé hier l'arrestation des auteurs du vol, trois employés de la banque.

Le "cerveau" de l'affaire est un récidiviste de l'escroquerie qui a déjà subi trois condamnations, la dernière à deux ans de réclusion. Agé de 23 ans, il avait été engagé au Crédit suisse comme "employé auxiliaire", par l'intermédiaire d'un bureau de placement pour travaux temporaires. Il était chargé de compter les titres et de les déposer en lieu sûr, et il n'avait qu'à se servir.

Cet employé, dont l'identité n'a pas été donnée, avait tout d'abord détourné pour 350,000 francs suisses ($85,000) de titres qu'il a vendus, entre janvier et mars 1969. Après avoir démissionné de son poste, et mené la grande vie en Allemagne et en Espagne, il avait obtenu son réengagement à la banque en janvier dernier.

Il devait alors continuer ses détournements, mais sur une plus grande échelle, avec la complicité de deux collègues de travail.

A la suite d'une révision des comptes, la direction de l'établissement s'apercevait que 3.8 millions de francs suisses (environ un million de dollars) de titres avaient disparu. Ils ont été retrouvés au domicile zurichois du "cerveau" et chez un receleur à Munich, a indiqué la police suisse.

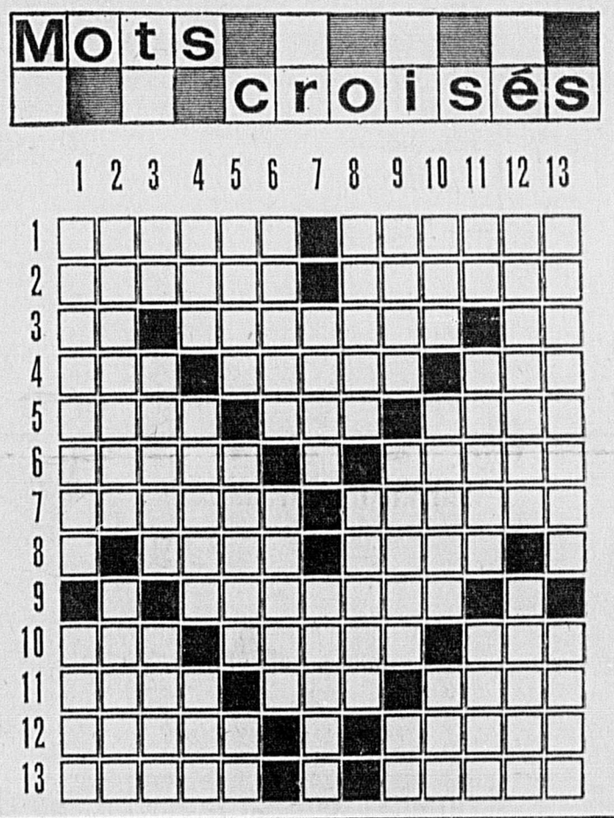
Arrestation d'un kidnapper

BUFFALO, N.Y. (PA) — La police vient d'arrêter dans le Maryland, un jeune homme de 31 ans, Kyle W. Sherrill, demeurant à Rockfille, Md, accusé d'avoir enlevé dimanche, à Buffalo, une fillette de six ans, Carol L. Pierce, qui jouait dans un parc de la banlieue de Williamsville.

Retrouvée plus tard à 80 milles au sud-ouest du lieu de l'enlèvement, la petite Carol a raconté que son ravisseur l'avait jetée par dessus un pont, dans une crique.

Kyle Sherrill, qui se dit généalogiste et ouvrier occasionnel du bâtiment, non content sans doute d'être accusé de ce seul enlèvement, s'en attribue 20 autres, auxquels il ajoute encore trois meurtres d'adolescentes. Dans les milieux de la police on se refuse, en ce moment, à tout commentaire sur ces auto-accusations.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Hôtel luxueux — Achever à la hâte.
2—Lévite englouti dans la terre avec Coré et Dathan — Qui contient de l'opium.
3—Saint normand — Dégoûté — Symb. chim.
4—Riv. alpestre d'Europe centrale — Teinte en ocre — Double coup sur le tambour.
5—Qui fait preuve de snobisme — Lourde pièce pour enfoncer les pavés — Trop mûr.
6—Construction vitrée — Principe odorant de la racine d'iris.
7—Qui vit seul — Prête l'oreille pour entendre.
8—V. et port des Pays-Bas — Terre détrempée.
9—Qui a de la grâce, de la distinction.
10—Tente avec audace — Essoufflé à force de courir — Interj.
11—Prénom masc. — Pron. pers. — Ouvrage de maçonnerie protégeant l'entrée d'un pont.
12—Ronge — Creuser.
13—Faire tort à — Grand massif montagneux de l'Europe.

VERTICALEMENT

1—Attacher les branches d'un arbre pour faire un espalier — V. de l'U.R.S.S.
2—Prendre un abonnement — Dépt. du Dauphiné.
3—Mesure it. chin. — Type, règle — V. de Syrie.
4—Mesure agraire — Partie du harnais du cheval — V. des Pays-Bas.
5—Cocaine — Qui ne monte ni ne baisse — Inf.
6—Père de Mathusalem — Corindon granulaire dur.
7—Un des grands lacs — Profil d'une figure ou d'un corps humain.
8—Appareil flottant jeté à une personne tombée à l'eau — Mouvements folâtres.
9—Rude au goût — Image de la Vierge en Russie — Note de mus.
10—Compagnie — Inflammation intestinale des bestiaux — Mou.
11—Note de mus. — Incertaine, vague — Interj.
12—Enlèvent l'écale — Démence.
13—Racontées — Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu.

(Solution du dernier problème)



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
1 GLOTTORER VAL
2 OISEAU TOTILA
3 DE LUIT SERAC
4 TULE LET SUIT
5 LEU PLAID SSO
6 L CRUE TIR ES
7 OCEAN HANAP É
8 TARVIS MABAB
9 UNI OU RADAR
10 DASNURE TOLU
11 LAI STURM ULM
12 EURE ESSES OB
13 XERES ERRATA

14—5—70

Killex détruit même les espèces résistantes au 2,4-D.

Et pour de bon!



Une application générale de Killex vous permet d'exterminer à coup sûr toutes les mauvaises herbes de la pelouse, même celles qui résistent au 2,4-D. Il peut arriver de temps à autre qu'un ou deux plants de mauvaises herbes se montrent à nouveau. Un simple coup d'aérosol Killex et c'en est fait de ces envahisseurs. Le triple effet du Killex détruit le pissenlit, le mouron, le trèfle et la plupart des espèces nuisibles. Son efficacité est garantie par Green Cross. Sinon vous avez droit au remboursement.

*Marque déposée

PRODUITS Green Cross*

Division de la Compagnie CIBA Limitée, Dorval, Québec.

SOIN DES PELOUSES ET DES PLANTES



Conseils pour le potager

Utiliser un engrais balancé est sans aucun doute la chose la plus importante dans la culture des légumes. L'un des meilleurs mélanges favorisant croissance régulière et qualité est l'engrais léger 12-18-9 Green Cross pour fleurs, arbustes et arbres. Cependant, pour obtenir des résultats rapides, on utilisera la formule uniforme 20-20-20 Green Cross, soluble à l'eau, pour plantes.

D'autres petits conseils:

Contre les insectes et les maladies: saupoudrer régulièrement de Multi-Purpose Flower and Vegetable Dust. Idéal pour la plupart des légumes.

Contre les insectes seulement: Garden Guard au rotenone est un traitement très efficace qui peut être utilisé jusqu'au moment de la récolte contre plusieurs sortes de hannetons, chenilles et pucerons.

Pour les tomates: Saupoudrer de Tomato & Potato Dust. Ce produit qui enrayera les brûlures contient du carbaryl contre les insectes.

Rose

Les rosiers fleuriront mieux et plus longuement si on se donne la peine de bien les fertiliser et rien n'est plus beau qu'un rosier en fleurs. Utiliser généreusement l'engrais léger Green Cross pour fleurs, arbustes et arbres avec beaucoup d'eau.

Rien ne détruira les pucerons et autres insectes comme le pulvérisateur Gardal Rose and Ornamental Spray. Par contre, si l'on préfère une poudre, se servir de Rose Dust de Green Cross. L'emploi régulier de ces insecticides fongicides protégera les roses ainsi que les autres plantes ornementales contre les maladies telles que les taches noires et le mildiou. A noter: le Gardal ne laisse aucune trace visible qui nuirait à la beauté des feuilles.

DEPOSITAIRES

POULIOT & POLIQUIN INC.
NEGOCIANTS EN GROS
90 BOUL. DES CAPUCINS
QUEBEC
TEL.: 524-5209

GUY LETARTE INC.
QUINCAILLERIE
CENTRE D'ACHATS NEILSON
BOUL. NEILSON
STE-FOY
TEL.: 656-0422

QUINC. CORRIVEAU INC.
1744 CH. ST-LOUIS
SILLERY
TEL.: 683-1901
3400 QUATRE-BOURGEOIS
STE-FOY - TEL.: 651-6121

QUINC. JOS. DION
3199 CH. STE-FOY
TEL.: 653-5175
204 OUEST. ST-VALLIER
TEL.: 525-9610

GERARD BOURBEAU
8285, 1re AVE
CHARLESBOURG
TEL.: 623-5401

MAHEU & MAHEU INC.
319 RUE DU PONT
QUEBEC
TEL.: 525-8380

Tél.: 842-3644 QUINCAILLERIE PARENT INC.
201 RACINE
LORETTEVILLE, P.Q.

QUINC. PAQUET & JEAN
106 COTE DU PASSAGE
LEVIS
TEL.: 837-5291

REMERCIEMENTS

Mme Marguerite Sénéchal, M. Lionel Lavoie, M. et Mme Fernand Lavoie, M. et Mme Lucien Levasseur, M. et Mme Roland Lavoie, M. et Mme Dennis Kerwin, M. et Mme Bertrand Leclerc remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Gérard Lavoie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. —

Décès

SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

BLAIS (Alphonse) — A Dolbeau, le 14 mai 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Alphonse Blais, époux de feu Gabrielle Pelchat. Il demeurait à Girardville. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
C.-A. Gauthier,
Girardville,
à 2.30 heures pour l'église de Girardville et de là au cimetière paroissial.

PARADIS (Elizianne) — A Chicoutimi, le 14 mai 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Elizianne Martel, épouse de feu Alfred Paradis, mère de Pierre, Paul, Mme Etiennette Duhaime, Jean-Charles, Mme Jacqueline Tremblay, Gilles, Mme Ruth Leroux, Guy, Mme Grauette Tremblay, Yolande, Mme Alexandre Paradis, Mme Jeanne d'Arc Tremblay. Elle demeurait au 566 rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi. Départ de la résidence funéraire de
Gravel & Fils,
304 rue Racine Est,
Chicoutimi,
pour la Cathédrale St-François-Xavier et de là au cimetière paroissial.

Autres régions

ALLARD (Paul) — A Montmagny, le 14 mai 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Allard, propriétaire de Allard 5-10-15 Inc., président de M. I. V. Variétés d'achats St-Hyacinthe, époux de Irène Conseiller; frère de Lucien, Cécile (Mme Maurice Conseiller), Jeanne (Mme René Dion), Yvette (Mme Paul Bernard), Léo Beaumont. Il demeurait au 50, rue St-Jean-Baptiste Est Montmagny. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Marcel Ruelland,
31, ave de la Fabrique,
Montmagny,
à 2h 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

BEAULIEU (J.-Ernest) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé J.-Ernest Beaulieu, époux de Aldéa Lizotte; père de Eliane (Mme Raymond Déry), Marie-Ange (Mme Philippe Thiboutot), Paulydore, Jean-Marc, Rolande (Mme Jean-Marc Prévost), Marcel, Soeur Lorraine (Soeur de la Charité), Pierrette (Mme Laurent Paquet), Albert, Bernard, Huguette (Mme Lucien Nadeau), Michel, Francine; frère de Marie (Mme Gédéon Fortin), Rose-Armande (Mme Zoël Caza), Amédée, Raoul. Il demeurait au 104, des Cascades, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Wilbrod Robert Inc.,
738, ave Royale, Beauport,
à 9h 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de St-Onésime, comté de Kamouraska, où un libera sera chanté.

BROCHU (Patrice) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 mai 1970, à l'âge de 22 ans, est décédé Patrice Brochu, fils de Moise Brochu et de Thérèse Pelchat. Il demeurait à St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Morrisset & Fils,
St-Léon de Standon,
à 2h 50, pour l'église de St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial.

DIONNE (Jean-Baptiste) — A Québec, le 14 mai 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé subitement Jean-Baptiste Dionne, rentier, époux de feu Mathilda Tremblay; père de Lévis, Simonne (Mme Maurice Lessard), Laurette (Mme Louis-Marie Lessard), Soeur Annette (Soeur Charité), Madeleine (Mme Raymond Fréchette), Georgianne (Mme Jean Lunop), Noëlla (Mme J.-A. Lavoie), Marie-Paule (Mme Milos Jesina), Colette (Mme Clermont Cliche); frère de Félix, Rose-Délima (Mme Alfred Turgeon), Marie-Ange (Mme Vve Lionel Paradis), Mérilda (Mme Philippe Tremblay), Josephine (Mme Wilfrid St-Pierre), Soeur Jeanne Dionne, du St-Rosaire. Il demeurait au 401, 8e Avenue. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Paul-H. Tremblay,
698, 5e Rue,
à 9h 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Beaupré.

DUFOUR (Thomas) — A Ste-Anne de Beaupré, le 12 mai 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé Thomas Dufour, époux de Georgette Deschênes; père de Gilles, Marlène et Harold; frère de Joseph, Eliane (Mme Arthur Cazeau), Aimé, Mélanie (Mme Henri Bouchard), Henri, Gérard, Soeur Léona et Soeur Fernande. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m. Départ du salon de
L'Assistance Funéraire Inc.,
10195, avenue Royale,
à 2h.45, pour la basilique de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

DUMONTIER (Pierre) — A Lévis, le 14 mai 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé Pierre Dumontier, époux de Antoinette Turgeon; père de Pierrette (Mme Marc Girard); frère du Dr Paul, Emile, Juge Albert, Cécile. Il demeurait au 8, Marie Rollet, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de
Gilbert & Turgeon Ltée,
58, avenue Bégin,
à 3h 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.

GAGNE (Léopold) — A Cap St-Ignace, le 13 mai 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé subitement Léopold Gagné, époux de feu Eveline Leblanc; père de Serge. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Edouard De la Durantaye et Fils,
Cap St-Ignace,
à 2h 45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

GERMAIN (Désilda) — A St-Basile, cté Portneuf, le 12 mai 1970, à l'âge de 89 ans, est décédée Désilda Jobin, épouse de feu Alfred Germain; mère de Adrienne (Mme Richard Chenard), Anna (Mme Norbert Pagé), Germaine (Mme Arsène Julien), Jeannette, Madeleine (Mme Julien Plamondon), Charles-Arthur, Bruno, Basile, Gaston. Elle demeurait rue Ste-Anne, St-Basile. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
L. Leclerc & Fils Enr.,
18, avenue du Parc,
à 2h 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.

GIBSON (Graziella) — A Québec, le 13 mai 1970, à l'âge de 84 ans, est décédée Graziella Dussault, épouse de feu Peter Gibson; mère de Ireen (Mme Paul Girard), Gordon, Donald et James. Elle demeurait à Charny. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai, à 11 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
2815, chemin des
Quatre Bourgeois,
à 10h 40, pour l'église de St-David et de là au cimetière de St-David, cté Lévis.

GIGNAC (Normand) — A l'hôpital Ste-Monique des Saules, le 12 mai 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé Normand Gignac, fils de Henri Gignac et de Alphonsine Létourneau, frère de Roch, Monique (Mme Roland Jobin), Raymond, Armandine (Mme Marcel Piché), Florent, Lise, Claude, Françoise (Mme René Groleau), Fernande et Clémence. Il demeurait à Deschambault, Comté Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, à 9.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Guy Denis,
222 Chemin du Roi,
Deschambault,
à 9.15 heures pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial.

LACHANCE (Aurore) — A l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines, le 12 mai 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée Aurore Desrochers, épouse de feu Patrick Lachance; mère de Patricia, Dollard, Dr Fernand, de Québec, Dr Paul, Céline (Mme Bruno Gagné), Pierrette (Mme Yvon Drouin et Pierre, de Port-Cartier. Elle demeurait au 478, rue Lafond. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de
Jos. Lavallière & Fils,
86, rue Dumais ouest,
Thetford Mines,
à 3h 45, pour l'église de St-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

LACHANCE (Elisabeth) — A Québec, le 13 mai 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Elisabeth Côté, épouse de Freddy Lachance, président de Québec Palette Enr.; mère de Marie-Anna (Mme Pierre-Eugène Gaudreault), Alphonse, Gilbert, Léopold, Adrien, Gaston, Lucie (Mme Bertrand Claveau), Mariette (Mme Philippe Hamel). Elle demeurait au 22, Louis-Joliet, Ste-Catherine, co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de
L. Leclerc & Fils Enr.,
1, rue Jolicoeur,
à 3h 45, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial.

LAVERTU (Joséphine) — A St-Lambert, le 13 mai 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Joséphine Fouquet, épouse de feu Adélard Lavertu, mère de François, Joseph, Gérard, Adrien, Clément, Marie-Rose (Mme Albert Béland), Thérèse (Mme Emile Langlois) et Gabrielle (Mme Lucien Nadeau), soeur de Yvonne (Mme Joseph Couture). Elle demeurait autrefois à St-Jean Chrissostome. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Avenue,
Charny,
à 9.45 heures pour l'église de St-Jean Chrysostome et de là au cimetière paroissial.

MAROIS (Bella) — A Québec, le 13 mai 1970, à l'âge de 79 ans, est décédée Bella Fleury, épouse de feu Albert Marois, mère de Yvette (Mme Jean-Charles Jobin), Gemma (Mme Joseph-Edouard Savary), Robert, Jacques, soeur de Wilfrid, Alice (Mme Arthur Leclerc), Lauretta (Mme Alphée Gosselin), Jeanne (Mme Philippe Parent), Lucienne (Mme Lucien Abel). Elle demeurait au 116 rue Arago Est. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Cloutier Ltée,
990, 1ère Avenue,
à 9.45 heures pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MENARD (Blanche) — Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 12 mai 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Blanche Ménard, fille de feu Onésime Ménard et de feu Séraphine Moreau; soeur de Jeanne (Mme J.-C. Papillon). Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ du salon funéraire de
Kirouac & Fils,
L'Isletville,
2h.50, pour l'église de L'Isletville et de là au cimetière de L'Islet.

MORIN (Alice) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 mai 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Alice Caseault, épouse de Léandrus Morin; mère de Lucille, Hélène, Marie-Paule, Madeleine, Céline, Arthur, Jean-Guy, Maurice, Marcel, Richard; soeur de Rosa (Mme Emile Cloutier), Catherine (Mme Dominique Caron), Wilhelmine (Mme Numa Proulx), Yvonne (Mme Armand Lemay), Marie-Jeanne (Mme René Proulx), Agathe (Mme Raymond Collin), Simone (Mme Paul Bouffard), Rose-Alma (Mme Auguste Proulx), Charles, Noël, François, René et Lucienne (Mme Viateur Richard). Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des salons funéraires de
Laurent Normand,
115, rue St-Louis,
Montmagny,
à 9h 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

MORIN (Bernadette) — A La Durantaye, le 12 mai 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement Bernadette Buteau, épouse de Robert Morin, fille de Mme Joseph Buteau, de Québec, mère de Marcel, Edith (Mme Martin Brisson), Pierre, Pierrette, Jacques, France, Francine, André, Raynald et Sylvie. Elle demeurait au 5e Rang, La Durantaye. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai, à 10 heures. Départ de la
Salle paroissiale
de La Durantaye,
sous la direction de A. Lacasse Enr., de St-Gervais, à 9.45 heures pour l'église de La Durantaye et de là au cimetière paroissial.

MILLER (Marguerite) — A Québec, le 12 mai 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée Marguerite Miller, fille de feu Flavien Miller et feu Marie-Louise Bacon, soeur de Ulric, Juliette (Mme Jos. Drouin). Elle demeurait au 352 Est des Commissaires. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la
Cie Hubert Moisan
263 Est St-Joseph,
à 9.50 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

MURPHY (Patrick) — A St-Romuald, le 13 mai 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé Patrick Murphy, rentier, époux de Aline Welsh, père de Mirian Brian, Shirley, Patrick. Il demeurait au 2 rue de l'Abbaye, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
96 de la Fabrique,
St-Romuald,
à 1.45 heure pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière de St-Bernard de Dorchester où un libéra sera chanté.

OUELLET (Théophile) — A Lauzon, le 12 mai 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé Théophile Ouellet, époux de Julia Hamel, père de Marc, Gilberte (Mme Gaston Proulx), frère de Georges et Marie-Sophie (Mme Félix Defossé). Il demeurait au 7 Boul. Jacques-Cartier, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Gilbert et Turgeon Ltée,
203 St-Joseph, Lauzon,
à 2.15 heures pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

PARENT (Marie-Ange) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 mai 1970, à l'âge de 58 ans, est décédée Marie-Ange Joncas, épouse de feu Antoine-Auguste Parent; mère de Guy, Denise (Mme Guy Whitton), Paul, Pierre, Claire, Antoine, Gilles, Ginette; soeur de Thérèse. Elle demeurait au 8, rue L'Hébreux, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
96, rue De la Fabrique,
Saint-Romuald,
à 2h 40, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

PICHETTE (J.-A.-Lauréat) — A l'Ancienne Lorette, le 14 mai 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé J.-A.-Lauréat Pichette, C.L.U., ex-gérant adjoint de l'Industrielle, Compagnie d'Assurance-Vie, Chevalier Colomb du 4ième Degré Conseil 4246, époux de Annette Brien; père de Solange (Mme Metrio Fernandes); frère de Gérard, Jeanne (Mme Vve Sylvio Chantal), Grazélia (Mme Léopold Renaud), Simone (Mme Vve Pierre Chouinard). Il demeurait au 1497, rue St-Paul. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
1460, rue Notre-Dame,
Ancienne Lorette,
pour l'église de l'Ancienne Lorette. L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

RUEL (Léona) — A Québec, le 12 mai 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Léona Ruel, dite Soeur Ste-Donate, fille de feu M. et Mme Joseph Ruel, de St-Charles, Bellechasse. Le service sera chanté vendredi, le 15 mai, à 3 heures, en la chapelle de la Maison Généralice des RR. SS. de la Charité, rue d'Estimauville, sous la direction de la maison
Lépine Ltée.
L'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

SAMSON (Anna) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 mai 1970, à l'âge de 80 ans est décédée Anna Samson; soeur de Alexina (Mme Albert Nicole), Yvonne (Mme Gérard Blais). Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ des salons funéraires de
Laurent Normand Inc.,
St-François de Montmagny,
à 2h 30, pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière paroissial.

SIOUI (Raymond) — Au lac Pearl, comté Chauveau, le 2 mai 1970, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement Raymond Sioui, époux de Elise Drouin; père de Claudine; fils de Mme Wellie Sioui; frère de Georges. Il demeurait autrefo Georges. Il demeurait autrefois à Limoilou. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 hres. Départ de la résidence funéraire de
Paul-H, Tremblay,
698, 5e Rue,
à 10h 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

THOMPSON (Walter-H.) — A l'hôpital Jeffery Hale, le 13 mai 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé Walter-H. Thompson, S.W.&P. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures, au salon funéraire
Rickaby,
707, rue St-Jean
et de là au cimetière Mont Hermont. La dépouille mortelle est présentement exposée au salon Rickaby.

TURCOTTE (Maurice) — A Québec, le 13 mai 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé Maurice Turcotte, époux de Marie-Anna Couture; père de Edouard, Rosaire, Alice, Cécile (Mme Rémi Lacombe), Thérèse (Mme Jean-Paul Moore), Monique; frère de Donat, Josephat, Alfreda (Mme Odé Cliche), Mme Delphéda Turcotte, Emilie (Mme Lucien Laperrière). Il demeurait au 588, St-Gabriel. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Cloutier Ltée,
120, rue St-Jean,
à 9h 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Selon le président de la Réserve fédérale

Les Etats-Unis suivent une voie très étroite entre la récession et l'inflation

WASHINGTON (D'après l'AFP et UPI) — "Je m'attends à ce que l'économie se reprenne et que le chômage diminue avant la fin de l'année. Nous suivons la voie étroite entre la récession et l'inflation et nous ne nous en écartons pas".

Le président de la Réserve fédérale, M. Arthur Burns a émis ces propos devant la Commission bancaire du Sénat, après s'être entretenu avec le président Nixon.

M. Burns a reconnu que les perspectives immmédiates de l'économie pouvaient paraître sombres avec la chute des cours de bourse, la montée du chômage, la hausse continue des prix et la baisse des profits, mais il demeure néanmoins optimiste pour les mois à venir.

Il a prédit que le chômage en particulier, qui a atteint le taux le plus élevé en cinq ans, augmentera au cours des prochains mois, mais qu'il décroîtra avant la fin de 1970.

Actuellement, on compte près de 4 millions de chômeurs aux Etats - Unis, soit une augmentation de 1.3 million depuis que Nixon occupe la présidence.

M. DAVID KENNEDY

Pour sa part, le Secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, qui prenait la parole au cours d'une conférence bancaire à l'Université d'Etat de l'Utah, a insisté pour que les préoccupations à court terme ne fassent pas perdre de vue les objectifs à long terme de la politique économique du gouvernement.

Ces déclarations simultanées des deux principaux responsables de la politique économique américaine confirment en quelque sorte que le gouvernement Nixon est décidé à maintenir ce qu'il faut de restrictions fiscales et monétaires pour éviter une relance de l'inflation.

L'extension de la guerre d'Indochine et ses répercussions violentes dans les universités ont alourdi depuis deux semaines un climat économique déjà déprimé et ont ébranlé la confiance dans le succès de la politique de "corde raide" poursuivie par le gouvernement, pour freiner l'inflation sans sombrer dans la récession.

"Nous croyons fermement que la tendance de la production et de l'emploi va se renforcer pendant le reste de l'année, mais à un rythme qui ne soumette pas "l'économie à des pressions telles que nos efforts anti-inflationnistes soient anéantis", a souligné le secrétaire au Trésor.

Plusieurs indicateurs économiques publiés hier démontrent toutefois que la tendance au ralentissement s'était accentuée pendant le mois d'avril.

CONFIANCE LIMITEE

La production industrielle qui s'était légèrement redressée en mars a repris le déclin qu'elle avait amorcé en août dernier. Les salaires dans le secteur privé ont diminué de $1.5 milliard pendant le mois et si les revenus personnels ont augmenté, c'est seulement grâce au relèvement des prestations de la sécurité sociale et des salaires des fonctionnaires.

A Wall Street, l'indice des valeurs industrielles est tombé à son plus bas niveau depuis le mois d'avril 1963.

Quant au Département du Commerce, il révèle que la balance américaine des paiements montre un déficit de $1.7 milliard pour les quatre premiers six mois de 1970, ce qui pourrait donner lieu à un déficit annuel de $6.98 milliards, si la tendance actuelle se maintient.

On considère qu'il y a déficit à la balance des paiements, lorsque les intérêts américains dépensent plus à l'étranger que les étrangers eux - mêmes ne dépensent aux Etats - Unis.

Soucieux de restaurer la confiance, MM. Burns et Kennedy s'efforcent toujours de convaincre les Américains que ce "passage à vide" de leur économie ne va pas durer plus qu'il ne faut pour donner le temps aux prix de se stabiliser. Mais sur ce plan - là, le réconfort qu'ils peuvent apporter aux consommateurs est limité.

"La situation des prix semble s'améliorer, bien que nous ayons encore du chemin à faire avant que les prix de gros et de détail puissent se stabiliser", a admis M. Kennedy.

Rapprochement sino-soviétique sur une politique indochinoise

LONDRES (d'après AFP et sources diplomatiques dans la capitale britannique, l'Union soviétique a proposé un rapprochement à Pékin et une entente sur une politique indochinoise commune pour forcer le départ des Américains du Sud-Est asiatique.

Moscou a également demandé à la Chine de permettre une augmentation du transport d'armes soviétiques via le territoire chinois au Nord-Vietnam.

M. Le Duan, chef du parti communiste nord-vietnamien et virtuel successeur d'Ho Chi Minh, voyage de Moscou à Pékin et vice-versa depuis 10 jours amenant les propositions et contre-propositions des deux parties.

L'acceptation par Pékin du plan soviétique d'une politique commune sino-soviétique en Asie du Sud-Est pourrait pour l'instant tout au moins atténuer le conflit sino-soviétique.

Les mêmes sources soulignent que le rejet par Pékin de ce plan pourrait signifier que la Chine st déterminée à augmenter son influence en Extrême-Orient au détriment de l'influence soviétique.

CAMBODGIENNES

Toutefois, la déclaration sur le Cambodge adoptée hier soir par les chefs de gouvernement des pays du bloc de l'est passe complètement sous silence le problème de la reconnaissance du gouvernement Sihanouk.

D'ailleurs, le gouvernement cambodgien du général Lon Nol espère que le gouvernement soviétique ne rompra pas complètement ses relations diplomatiques.

Les milieux proches du gouvernement de Phnom Penh précise que le gouvernement sera définitivement fixé sur la position de Moscou le 25 mai prochain.

C'est en effet à cette date que les 85 professeurs soviétiques détachés au Cambodge doivent quitter la capitale cambodgienne pour leur congé annuel. Une requête demandant leur retour été faite par le gouvernement du général Lon Nol, mais aucune réponse n'est encore parvenue à Phnom Penh.

APPEL DES GENERAUX

Des généraux cambodgiens ont demandé hier à l'armée sud-vietnamienne de se porter au secours de la ville cambodgienne de Kampong Cham qui serait menacée par trois bataillons vietcongs, a annoncé hier l'état-major des forces sud-vietnamiennes au Cambodge.

Vingt mille soldats sud-vietnamiens, comptant parmi les troupes d'élite, sont actiellement engagés dans les opérations au Cambodge. Leur objectif est double: 1)- dégager Phnom Penh de la pression vietcong, 2)- ouvrir les grands axes de communications par lesquels sont acheminés munitions et ravitaillement.

Des unités sud-vietnamiennes ont lancé une offensive le long de la route no 1 entre le bac de Neak Lung (dont elles se sont assurées le contrôle à la fin de la semaine dernière) et Phnom Penh, mais elles rencontrent apparemment une forte résistance. D'autres unités tentent de dégager la route no 3 qui relie la capitale cambodgienne à Kampot, occupg3e par le Vietcong et dont la pression continue de se faire sentir dans les provinces au sud de Phnom Penh et jusqu'au littoral.

Bien qu'il ne soit pas encore confirmé officiellement un accord serait intervenu pour autoriser les Sud-Vietnamiens à effectuer un blocus des côtes cambodgiennes. Ceci pour évi' ter que le Vietcong dont les bases logistiques de la région est du cambodge ont été réduites par les Américains et les Sud-Vietnamiens au cours des opérations dans les provinces d' "Hamecon" et dans le "Bec de canard" ne puissent reconstituer des réserves qui proviendraient du littoral. gle président Thieu puis le vice-président Cao Ky ont été les premiers à annoncer un prochain blocus des côtes cambodgiennes, et ce n'est qu'après leurs déclarations que le commandement américain a annoncé à son tour que les navires américains "avaient l'intention de participer, avec la marine sud-vietnamienne, à des opérations d'interdiction navales le long des côtes cambodgiennes du golfe du Siam". Il semblerait, en la circonstance, que ce sont les Sud-Vietnamiens qui auraient convaincu le commandement américain de la nécessité de cette opération navale.

Les forces du Pacte de Varsovie pourraient servir à repousser une attaque chinoise

MOSCOU (d'après UPI) — L'Union soviétique a carrément élargi sa conception du Pacte de Varsovie, qui originellement devait être la contrepartie socialiste aux forces de l'Otan, pour y inclure la défense, non plus seulement contre les 'agresseurs impérialistes", mais aussi contre une éventuelle menace de la Chine communiste.

C'est ce qui ressort d'un éditorial publié hier en première page de l'organe officiel du ministère soviétique de la Défense, "L'Etoile Rouge". Répétant le traditionnel appel soviétique à la préparation des forces armées pour la défense contre l'impérialisme, l'éditorialiste se réfère aux déclarations antisoviétiques de Pékin comme à un autre facteur demandant une préparation constante "de tous les soldats soviétiques et de tous nos camarades d'armes de nos alliés socialistes".

Depuis sa création en 1955, le but officiel du Pacte de Varsovie avait toujours été la défense du bloc soviétique contre les éventuelles menaces issues de l'Otan.

Selon les observateurs à Moscou, ces déclarations de "L'Etoile Rouge" impliquent que l'URSS s'attend à un appui des pays membres du Pacte de Varsovie, en cas d'un éventuel accrochage avec la Chine communiste.

Ces mêmes observateurs soulignent d'ailleurs que le pacte d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle soviéto - tchécoslovaque, signé récemment à Prague, incluait une clause prévoyant des obligations réciproques d'aide militaire au cas où l'une ou l'autre partie à ce traité serait menacée dans sa sécurité.

De son côté, l'agence Tass justifie l'importance de sa flotte en Méditerranée en la définissant comme le protecteur de la paix et de la sécurité et en condamnant la présence des forces navales américaines dans le même secteur.

Selon Tass, la 6e flotte américaine est un intrus en Méditerranée et devrait avoir quitté les lieux depuis au moins 25 ans. L'agence soviétique précise que la flotte américaine a été amenée en Méditerranée au cours de la seconde guerre mondiale, mais qu'elle aurait dû rentrer dans ses eaux après la reddition de l'Allemagne.

Nouveau sérum pour empêcher le rejet d'organes transplantés

LONDRES (AFP) — Les chercheurs britanniques ont mis au point un nouveau sérum immuno - suppresseur extrait du sang de cheval, empêchant les rejets d'organes transplantés sans affecter la lutte de l'organisme contre les infections.

Les expériences sur les animaux, et spécialement sur les chimpanzés qui sont l'un des "baromètres" les plus précis des réactions humaines, ont été hautement encourageantes, a déclaré mercredi le directeur adjoint de "l'Institut national de la Recherche médicale", le Dr John Humphrey. M. Humphrey a précisé que deux expériences sur l'homme avaient déjà été tentées et que dans un cas, le phénomène de rejet avait été "stoppé dans l'oeuf". Des expériences systématiques sur l'homme vont être maintenant réalisées durant un an avec ce sérum, nommé sérum "anti-lymphocyte".

Le Dr Humphrey a encore déclaré que le sérum ouvrait la voie à de nouvelles recherches. Une souris à laquelle on avait administré le sérum a vécu 150 jours avec une greffe de peau humaine. "Je ne dirai pas que c'est possible, mais il n'est pas impossible", a dit le médecin, "que de tels résultats puissent faire avancer la recherche dans le domaine de la transplantation d'organes d'animaux sur les humains."

La découverte de ce nouvel immuno - suppresseur date déjà d'un an, mais jusqu'à présent, l'Institut national de la Recherche médicale n'avait pu le fabriquer en quantité suffisante pour entreprendre des expériences sur l'homme. C'est maintenant chose faite.

Projet de loi sur le divorce adopté en commission en Italie

ROME (AFP) — Le projet de loi Fortuna - Baslini sur le divorce a été approuvé, hier soir, par la commission de la justice au Sénat. Le texte, qui n'a subi aucun amendement, doit faire l'objet d'un débat, puis d'un vote, au Sénat. Ce projet a déjà été approuvé par la Chambre des députés.

Un vaporisateur nasal pour empêcher les accouchements prématurés

LONDRES (D'après PA) — Un scientifique attaché à l'Institut national pour la Recherche médicale à Londres croit que d'ici à quelques années les femmes enceintes pourront éviter de donner naissance à leurs enfants prématurément, en inhalant un médicament par simple vaporisation nasale.

Le Dr David G. Smyth a précisé lors d'une entrevue qu'il a découvert ce nouveau médicament et l'a expérimenté àp lusieurs reprises à l'Institut, qui est financé par le gouvernement londonien.

Il a fait savoir qu'une compagnie de Denver, au Colorado s'est montrée vivement intéressée par cette découverte qu'elle désire expérimenté sur des guenons.

Le médicament est à base d'oxytocine, une hormone qui normalement aide à provoquer la naissance, a expliqué le Dr Smyth. Il a apporté des modifications chimiques à cette hormone, si bien qu'elle produit maintenant l'effet contraire, c'est-à-dire qu'elle retarde la naissance.

Le médicament, expérimenté avec succès sur des cochons d'Inde et des rats, pourrait être sur le marché dans deux ans, selon le médecin londonien.

ment et l'a expérimenté à plufemme enceinte ressentirait des douleurs dues à son état physique, elle n'aurait qu'à inhaler le médicament, ce qui mettrait fin aux contractions de sa matrice. Elle n'aurait ensuite qu'à appeler son médecin.

AVIS A NOS LECTEURS

Le lundi 18 mai, jour de fête légale, Le Soleil ne sera pas publié et nos bureaux seront fermés toute la journée.

LE SOLEIL

CEGEP RIVIERE-DU-LOUP

COURS D'ETE '70

rue Ste-Anne, Rivière-du-Loup, C.R. 418 • Tél.: 862-6903

3 Sessions: — Du 15 au 26 juin 1970
— Du 29 juin au 17 juillet 1970
— Du 20 juillet au 7 août 1970

Pour qui? — Pour les enseignants (Passage du Brevet B au Brevet A)
— Pour les étudiants réguliers cours d'appoint cours d'avancement
— Pour les adultes qui veulent s'inscrire à l'université (cours prérequis)

Disciplines: — Sciences — Mathématiques — Philosophie — Psychologie — Langues — Histoire

Accommodations: — Résidence, cafétéria — Terrain de camping — Plage, piscines, golf, etc.

Réservation: Demander votre prospectus détaillé aux:
Directeur des cours d'été
Service de l'Education Permanente
CEGEP de Rivière-du-Loup
85 rue Ste-Anne, Rivière-du-Loup

SIMPSONS-SEARS

SPECIAUX du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES!

SPECIAL 1 HEURE

50% à 60%
COMPLETS
Rég. 89.95 à $110
Spécial $44

Complets 100% laine, modèles à 2 et 3 boutons et double croisé, ouverture centre ou latérale, bleu, brun, vert, cognac, grandeurs 36 à 46 court, 36 à 44 régulier.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Hommes (Rayon 45).

SPECIAL 1 HEURE

VESTES SPORT
Rég. 5.99 à 12.98 - Spécial
1.99 à $4.99

Vestes de printemps, en vinyle, velours, melton, très belle qualité, couleurs variées. 12 à 18 ans.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Garçons (Rayon 40).

SPECIAL 1 HEURE

GILETS POUR HOMMES
Rég. $3 à 12.95
Spécial $1.44

Assortiment de tricots, manches courtes, col varié, grandeurs S à XG, dans le groupe, couleurs variées.
Simpsons-Sears — Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

SPECIAL 1 HEURE

VESTES EN CUIR SOUPLE
Rég. 49.98
Spécial 19.99

Vestes classiques, poches avant dissimulées, boutons recouverts de cuir, doublure en rayonne, 28" de long. Brun antique et noir, grandeurs 36, 38, 40, 42, 46.
Simpsons-Sears — Vêtements sport pour Hommes (Rayon 41).

SPECIAUX JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK!

CHAUSSURES POUR ENFANTS
Rég. $8 à 12.98
Spécial $5

Liquidation de souliers pour enfants, sport ou toilette, loafer ou lacé, suède, cuir, gris, beige, noir, brun, 8½ à 3½ dans le groupe.
Simpsons-Sears — Chaussures pour Enfants (Rayon 54).

POUR HOMMES
PANTALONS TOILETTE LEGERS
Rég. 12.98
Spécial 9.99

Pantalons d'été Fortrel et laine, modèle régulier ou continental gris, vert, brun, or, 28 à 42.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Hommes (Rayon 45).

SOULIERS TOILETTE HOMMES
Rég. 22.98 à 29.98 - Spécial 14.44

Très récent modèle de souliers de marques réputées, styles variés, loafer et souliers, cuir de veau, tan, noir, brun, 6 à 11½ dans le groupe.
Simpsons-Sears — Chaussures pour Hommes (Rayon 67).

POUR HOMMES
VESTES A FRANGES
Rég. 39.98
Spécial 31.99

Veste en cuir de boeuf suédé, longueur 25", avec franges à l'empiècement devant, dos, manches, fermeture boutons à pression, cuivre, vert, beige, 36 à 44.
Simpsons-Sears — Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41).

POUR GARCON
SAFARI IMPERMEABLE
Rég. 6.49
Spécial 3.99

Safari imperméable, 4 poches, avec ceinture, Kaki et bleu, 8 à 16 ans.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Garçons (Rayon 40).

JEANS POUR HOMMES
Spécial 4.99

Jeans "Perma Prest", mélange 52% nylon et 48% coton, deux poches appliquées, pesanteur 10 oz, lavables à la machine, 28 à 38.
Simpsons-Sears — Vêtements sport pour Hommes (Rayon 41).

TAPIS ET COUVRE-SIEGE
Couvre-siège - Spécial 1.66 ch.
Tapis - Spécial 2.66 ch.

Peluche très belle qualité, 50% Kodel, 50% Nylon, lavable à la machine, dessous antidérapant, couleurs brillantes, or, vert, violet, rose foncé, tapis rond, gr: 27", avec frange, tapis ovale 20 x 34" avec frange, tapis contour et couvre-siège.
Simpsons-Sears — Literie (Rayon 96).

CHEMISES SPORT ET TOILETTE
Rég. $5 à $8
Spécial 2.99

Pour hommes, chemises sport et toilette, col régulier, Perma Prest ou à boutons, couleurs assorties. P.M.G.XG.
Simpsons-Sears — Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

AU CENTRE DES SPORTS
8 lb - Rég. 1.49 — 74c
10 lb - Rég. 1.69 — 84c
12 lb - Rég. 1.89 — 94c
15 lb - Rég. 1.99 — 99c

Monofilament, nylon ½ Prix, 100 verges, super doux, souple.
Simpsons-Sears — Sport (Rayon 6).

LOT DE GILETS ET CARDIGANS POUR BAMBINS ET BAMBINES
Rég. 1.98 à 9.98 - Spécial
1.27 à 6.77

Acrylique, laine, col roulé et col montant, couleurs assorties, 4 à 6X.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

LOT DE ROBES PR BAMBINES
Rég. 3.98 à 9.98 - Spécial
2.77 et 3.99

Coton, voile, tricot, lainage, toile, couleurs assorties, 2 à 6X.
Simpsons-Sears — Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

"PLEIN JOUR"
Spécial 12.98 vg.

Confection incluse
Véritable Plein Jour de France. Brodé ajouré, hauteur 108", blanc seulement.
Simpsons-Sears — Draperies (Rayon 24).

VOILE TERGAL
Spécial 10.98 vg.

Confection incluse
Magnifique Tergal brodé, hauteur 108", blanc seulement.
Simpsons-Sears — Draperies (Rayon 24).

TONDEUSE CRAFTSMAN
Spécial 47.99

A essence, moteur 3 hp, 2 temps, coupe 18" large, roue 6".
Simpsons-Sears — Quincaillerie (Rayon 9).

PEINTURE "PORCH & FLOOR"
Rég. 8.89 gal.
Spécial 6.99 gal.

Harmony House, notre meilleur fini pour surface intérieure ou extérieure, couvre 700 pi. ca. par gallon.
Simpsons-Sears — Peinture (Rayon 30).

LIVRES DE PIECES DE MONNAIE
Rég. 50¢ et 59¢ ch. - Spécial 3/$1

Tubes de monnaie pour collectionneur.
Simpsons-Sears — Papeterie (Rayon 3).

FILMS SIMPSONS-SEARS
Rég. 3.69
Spécial 2.99

8MM couleur, finition comprise.
Simpsons-Sears — Caméra (Rayon 39).

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS CUMULATIF
Depuis le début du concours
$6,900
en marchandises ont été gagnés par nos clients...

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"